TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 486 | 48 PAGES | MARDI 17 OCTOBRE 1978

Le prix Nobel d'économie est attribué à M. Herbert Simon

LIRE PAGE 48



Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

● EUROPE

La réévaluation du deutschemark facilitera la mise au point du nouveau système monétaire

Le dollar a légèrement monté, ce lundi 16 octobre, sur plusieurs marchés des changes, après la décision prise, dimanche à Luxembourg, par les pays dont la monnaie participe au « serpent » européen de réévaluer de 3 % en moyenne le deutschemark par rapport aux autres devises. A Paris, le dollar est passé de 4,265 F à 4,275 F et à Zurich de 1,525 à 1,53 francs suisses. Il n'a pas varié à Francfort.

La réévaluation du deutschemark (de 2 % à l'égard du franc belge et du florin, de 4 % vis-à-vis des monnaies danoise et norvégienne) a été décidée par les ministres des finances et les présidents des banques centrales des pays concernés réunis avant la rencontre ministérielle des Neuf, qui est consacrée, ce lundi 16 octobre à Luxembourg, à harmoniser les positions nationales sur le nouveau système monétaire européen avant le conseil européen des 5 et 6 décembre. Cette revalorisation du DM vise, en effet, à faciliter la mise au point du nouveau dispositif.

Les divergences monétaires actuelles entre les Neuf portent, au-delà de la technique, sur la manière de partager l'effort nécessaire pour défendre le système. Schématiquement, les pays dont la monnaie est fragile (surtout le Royaume-Uni) voudraient que les pays à monnaie forte (en particulier l'Allemagne fédérale) s'engagent de manière substantielle et précise. Les Allemands et les Néerlandais, en revanche, refusent de signer un blanc-seing favorable à la livre sterling.

(Lire pages 23 et 45 les articles de Paul Fabra, Philippe Lemaître et Jean Wetz.)

UN BALLON D'OXYGÈNE

L'inexorable chute de la devise américaine va-t-elle prendre fin ? Les Européens parviendront-ils à créer la « zone monétaire de stabilité » au succès de laquelle MM. Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt se sont personnellement engagés ? Telles sont les questions fondamentales que les marchés des changes ne sont pas seuls à se poser. Elles conditionnent aussi largement l'évolution de la situation économique en Occident. Sans stabilisation du dollar, les Etats-Unis subiront une inflation encore plus grave que celle qu'ils connaissent aujourd'hui et dont l'issue serait certainement, comme on l'a déjà vu en 1974, une sévère récession aux conséquences incalculables (alors que les séquelles de la précédente sont loin d'être effacées dans le monde). Au cas où le projet monétaire de la C.E.E., que les neuf ministres de l'économie et des finances discutent de nouveau ce lundi à Luxembourg, viendrait à échouer, il n'est pas sûr que les tendances au protectionnisme et au repliement sur soi ne finiraient pas par l'emporter en Europe occidentale,

Ce qui s'est passé depuis vingt-quatre heures des deux côtés de l'Atlantique est de nature à modifier quelque peu les données du jeu, même si, dans un premier temps, les marchés des changes n'ont guère réagi au vote par le Congrès du programme sur l'énergie (très modifié par rapport à la version originale) présenté par la Maison Blanche, et pas beaucoup davantage à la décision prise par les pays de l'actuel « serpent » de réévaluer le deutschemark de 4 % vis-à-vis des deux monnaies scandinaves participantes (couronnes danoise et norvégienne) et de 2 % vis-à-vis des deux monnaies du Benelux (franc belgo-luxembourgeois et florin).

Il n'est pas douteux que les autorités allemandes ont depuis neuf longues semaines tenté l'impossible pour empêcher qu'un réajustement de parités ait lieu au sein du « serpent » avant la fin de l'année, c'est-à-dire avant qu'on se soit mis d'accord sur le futur « système monétaire européen ». Une telle opération, jugeaient-elles, ne pourrait qu'inciter la spéculation à en préparer une nouvelle. Quelle que soit l'habileté des hommes politiques à vanter les mérites des « taux de change fixes mais ajustables », il est difficile de convaincre l'opinion publique qu'une zone de stabilité puisse s'accommoder de réévaluations ou de dévaluations à répétition. La vérité est que le « serpent », même dans sa forme rétrécie actuelle, a été soumis à d'insupportables tensions du fait que la chute du dollar n'a pas pris la même ampleur à Francfort qu'à Amsterdam ou à Copenhague. Le problème ne sera pas plus facile à résoudre lorsqu'il s'agira d'harmoniser l'évolution des cours entre Francfort, d'un côté, et Paris, Londres et Rome, de l'autre.

C'est pourquoi l'entreprise européenne sera d'autant moins difficile à conduire que le dollar montrera des signes de rétablissement. En soi, le vote, après dix-huit mois de tergiversations, d'un programme sur l'énergie, n'est pas suffisant pour rétablir la situation. Attribuer aux achats de pétrole le considérable déficit de la balance des paiements américaine était quelque peu arbitraire, et du reste la Maison Blanche a pratiquement abandonné cet argument depuis le sommet de Bonn, au cours duquel le président Carter, pour intimider Japonais et Allemands, a au contraire mis l'accent sur la dangereuse augmentation des importations américaines de produits manufacturés.

Mais l'important est l'interprétation politique qui sera donnée à l'adoption du programme sur l'énergie.

A MOSCOU

Le président Boumediène a rencontré M. Brejnev

(Lire page 6.)

● ÉTATS-UNIS

Le Congrès adopte une version édulcorée du programme énergétique de M. Carter

Le Congrès des Etats-Unis s'est ajourné, dimanche matin 15 octobre, après avoir siégé, sans désemparer, durant quarante heures pour se prononcer, en dernière lecture, sur les grands projets de l'administration Carter. Le programme énergétique de la Maison Blanche a été adopté dans une version passablement édulcorée du texte initial.

Un compromis est également intervenu sur la question des réductions d'impôts. Les parlementaires vont pouvoir maintenant se consacrer à plein temps à la campagne pour les élections du 7 novembre.

De notre correspondant

Washington. — La Chambre des représentants, à qui revenait le dernier mot d'une « navette » particulièrement mouvementée, a fini par ratifier, le 15 octobre, par 231 voix contre 168, ce qui restait du train de mesures présentées, il y a dix-huit mois, par la Maison Blanche pour modérer l'accroissement continu des importations de pétrole. Le Sénat l'avait voté, auparavant, par 60 voix contre 17.

Mise à part la question tant débattue du prix du gaz naturel, déjà réglée (*le Monde* du 29 septembre), le programme énergétique des Etats-Unis contient les dispositions suivantes :

— Une série de taxes frappant les automobiles grosses consommatrices de carburant : dès 1980, les véhicules qui parcourront moins de 15 miles par galon de carburant (1 mile = 1,609 kilomètre ; 1 galon = 3,79 litres) seront frappés d'un impôt de 200 dollars, cette somme étant portée à 650 dollars pour les véhicules parcourant moins de 13 miles par galon. Ces limites deviendront plus sévères avec les années, au point que, en 1985, une voiture parcourant moins de 12,5 miles par galon sera taxée de 3 850 dollars. Cela correspondrait, en France, à une amende de 16 500 francs pour tout véhicule consommant plus de 19 litres au 100 kilomètres.

Un encouragement à la conservation de l'énergie par les particuliers. Un crédit d'impôt sera accordé aux propriétaires qui amélioreront l'isolation de leur logement, à concurrence de 15 % des premiers 2 000 dollars dépensés à cette fin et pour un maximum de 300 dollars. Une aide plus avantageuse encore (30 % sur les premiers 2 000 dollars dépensés, 20 % ensuite, pour un maximum de 2 200 dollars) sera consentie aux propriétaires qui installeront un dispositif de chauffage à l'énergie solaire.

Les industriels seront encouragés à se convertir à d'autres sources d'énergie que le pétrole ou le gaz naturel. Un crédit d'investissement de 10 % sera consenti à cette fin. En revanche, les mesures spéciales prévues précédemment pour encourager la reconversion au charbon ont été fortement atténuées par rapport au projet original.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 45.)

● CHINE

M. Teng Hsiao-ping lance une offensive contre ses adversaires

Les dirigeants chinois ont tenu récemment, et dans le secret, une importante réunion — plénum du comité central ou session élargie du bureau politique, — au cours de laquelle les nouvelles orientations du régime ont été décidées.

Notre correspondant à Pékin estime que M. Teng Hsiao-ping et ses amis ont lancé une nouvelle offensive politique, brisant ainsi le fragile équilibre réalisé au lendemain de la session de la cinquième Assemblée nationale populaire, au printemps.

De notre correspondant

Pékin. — La conviction est désormais établie chez les observateurs les mieux informés qu'une réunion d'importance majeure — peut-être comparable à celle qui décida en mars 1977 les conditionnement de la réintégration de M. Teng Hsiao-ping dans les organes du pouvoir — s'est tenue tout récemment à Pékin. Plenum du comité central ? Session « *élargie* » du bureau politique ? Personne n'en sait encore rien, et la question n'a qu'un intérêt académique dans le contexte des mœurs du P.C. chinois.

Ce qui apparait en revanche très clairement c'est que diverses décisions qui étaient plus ou moins en suspens ou sujettes à controverses viennent d'être prises.

Sur le plan politique, la nouvelle que la Chine était prête à examiner des propositions de prêts gouvernementaux (*le Monde* daté 15-16 octobre) a provoqué un vif étonnement car elle va à l'encontre de déclarations de principe répétées jusqu'à la fin du mois dernier. Une décision dans ce domaine n'a pu être prise qu'au plus haut niveau.

La « *révision du verdict* » sur les incidents du 5 avril 1976 sur la place Tien-An-Men a d'autre part considérablement avancé ces derniers jours. Il s'agit d'un sujet particulièrement épineux dans la mesure où il met en cause non seulement le maire de Pékin, M. Wu Teh, récemment remplacé à la tête du comité du parti de la capitale, mais également d'autres personnages de premier plan qui ne peuvent être entièrement exonérés de leurs responsabilités dans ces événements. Or, à l'approche du dixième congrès de la Ligue des jeunesses communistes chinoises, qui s'ouvre ce lundi 16 octobre, divers articles ont été publiés présentant comme des héros les jeunes gens qui manifestèrent au printemps 1976 à l'occasion de la fête des morts, à Pékin comme dans d'autres villes, La réhabilitation des manifestants, qui s'est faite attendre pendant de longs mois, s'accompagne de témoignages accusateurs contre les autorités qui les ont condamnés et ont ensuite tardé à reconnaître leur bon droit. Une revue littéraire vient en outre de présenter les poèmes qui furent affichés à l'époque sur la place Tien-Am-Men comme « *une partie immortelle de la poésie chinoise* ».

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 3.)

Le débat au sein du P.S.

Le débat qui s'est engagé au sein du parti socialiste ne correspond plus à celui qui opposait traditionnellement la majorité, regroupée derrière M. Mitterrand, à la minorité, le CERES. Une redistribution s'opère. C'est évident au sein d'une majorité qui rassemble à la fois MM. Mitterrand et Rocard, Defferre et Poperen, Mauroy et Savary. Cela devient de plus en plus net au sein du CERES. Deux logiques s'y expriment qui se traduiront par la présentation de deux textes d'orientation lors du colloque que la minorité du P.S. réunira au mois de décembre. L'un sera notamment signé par M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, l'autre par MM. Pierret, député des Vosbes et Guyard, membre du comité directeur. Nous publions ci-dessous et page 11 deux articles illustrant chacune de ces sensibilités.

Sortir la gauche de l'impasse

I. — De l'échec à la révision stratégique

Par J.-P. CHEVÈNEMENT (*)

Derrière les questions de style et d'hommes se cachent toujours des questions de fond. L'opposition tions de fond. L'opposition orchestrée de Michel Rocard à François Mitterrand n'a pas d'autre fonction que de populariser aujourd'hui une critique de droite de la ligne politique qui a conduit à l'échec du 19 mars : celui-ci serait dû moins à la division de la gauche qu'à un programme économique insuffisamment « crédible » et trop soucieux du « quantitatif ».

Cette critique abondamment répandue débouche évidemment sur la révision d'une stratégie dont Michel Rocard avait pourtant été solidaire aux côtés de François Mitterrand de 1974 à 1978. Ce serait cependant une erreur de croire que l'opposition actuelle n'a pas ses racines dans la période antérieure au 19 mars. En dépit des apparences, la « ligne Rocard » et la « ligne Mitterrand » ne se sont jamais, à mon sens, tout à fait confondues. On ne peut donc rien comprendre au débat actuel si on ne remonte pas à ses racines, qui sont aussi celles d'un échec qui n'était pas inévitable. Le 19 mars 1978 ne représente nullement une césure entre deux périodes. Il marque, au contraire, l'accélération d'une logique engagée depuis plusieurs années : celle de la désunion.

M'étant trouvé au cœur de la première négociation du programme commun (en 1972), et observateur privilégié de la seconde (en 1977), je crois aujourd'hui nécessaire de parler franc et clair : en effet, au-delà des hommes qui sont attachants et dont chacun a sa cohérence et sa foi, le débat, nul ne l'ignore, est politique. Pour l'éclairer, nulle part de vérité n'est de trop.

Si Michel Rocard s'est rallié, à la fin de 1974, au langage « archaïque » du programme commun, il ne serait pas tout à fait juste d'oublier qu'il avait déjà réussi à l'infléchir notablement pendant la campagne présidentielle (en obtenant, en particulier, le retour du franc dans le « serpent » monétaire européen, c'est-à-dire son rattachement au mark, et l'étalement des nationalisations).

Son ralliement, en réalité, servait — dans une certaine mesure — le dessein de François Mitterrand. Une fois signé le programme commun, l'objectif du parti socialiste fut, en effet, essentiellement de rassurer. Les succès électoraux ont d'ailleurs longtemps semblé confirmer la justesse de ce choix, en vertu duquel, dès le début de 1974, les équipes d'économistes socialistes largement marqués par les idées du CERES furent remplacées par un brain-trust de conseillers économiques d'origines fort diverses — souvent hommes de grand talent — mais en général coupés du parti, peu familiers de la réalité communiste et étrangers à la logique du programme commun de 1972.

(Lire la suite page 10.)

(*) Député socialiste de Belfort, animateur du CERES.

AU JOUR LE JOUR

Boulevard Everest

Ce qui frappe le plus dans l'expédition française de l'Everest, c'est qu'elle ait croisé une cordée allemande sur le chemin du retour. Cela n'enlève rien au mérite de l'exploit, mais, quand on considère ce qui est arrivé au mont Blanc depuis la grande première de 1786, cela donne à penser que le jour n'est pas loin où le faîte du Toit du monde deviendra un lieu de promenade touristique.

Certes, l'expédition n'est pas encore à la portée de n'importe qui, mais maintenant que la France a envoyé un ancien ministre en personne planter son drapeau sur la cime naguère inaccessible, on peut craindre qu'il n'y ait foule au pinacle et que le chemin de l'Everest ne devienne un boulevard pavoisé aux couleurs de toutes les nations.

ROBERT ESCARPIT.

AU FESTIVAL DE DANSE DE PARIS

Barychnikov prince et voyou

Le seizième Festival international de danse de Paris s'ouvre ce lundi 16 octobre au Théâtre des Champs-Elysées par un ballet de Roland Petit, « la Dame de pique », d'après l'opéra de Tchaïkovski sur une nouvelle de Pouchkine, avec Mikhaïl Barychnikov.

Il lui a suffi d'une diagonale de « petits brisés » abattus en souplesse et d'une seule respiration au second acte de *Giselle* pour chavirer les cœurs. A trente ans, Mikhaïl Barychnikov s'affirme comme le plus grand parmi les danseurs.

Ni dieu ni star, il ne cède jamais au vertige de la performance pure. Toujours naturel, presque humble vis-à-vis de son art, il possède le don — la grâce — de transfigurer le mouvement.

La semaine dernière, à Marseille, Barychnikov répétait *la Dame de pique*. A 10 heures, toute la troupe est à l'entraînement. Roland Petit en tête, tout en blanc, serviette éponge autour du cou : Luigi Bonino en brassière bleue, Denys Ganio en collant rose. Jacqueline Rayet (la dame de pique) est en noir.

A l'arrière-plan du studio, un petit jeune homme s'exerce, un peu falot dans la lumière crue du matin : chaussettes et pull noirs, collants bleus, survêtement rouge... c'est lui. L'œil le recompose à partir de détails ; la main, fine, blanche, presque translucide, le jarret solide, la cuisse nerveuse, un visage pâle, paupières lourdes, un profil perdu auquel une frange blonde donne un air préraphaélique, quelque chose de princier dans l'allure. Et puis soudain tout bascule, dans un sourire gouailleur, un geste chaloupé. Barychnikov redevient le voyou du ballet *Push comes to shove*.

MARCELLE MICHEL.

(Lire la suite page 31.)

Le Monde

idées

CAMPAGNES

La ruralité : du mythe à l'utopie

par GILBERT CATY (*)

RAREMENT le monde rural aura été l'objet de tant de bienveillance : les discours politiques et les programmes ministériels (d'aménagement, de rénovation, de restructuration...) se multiplient, tandis que colloques, expositions et publications (1) portent un regard scrutateur sur des hommes et des territoires qui, pourtant, n'ont jamais manqué d'aide, d'experts, d'argent.

Aujourd'hui, toutefois, cette sollicitude n'est plus celle d'un colonisateur « sûr de lui et dominateur » ; elle s'apparenterait plutôt à celle d'un médecin légiste chargé d'établir les conditions du décès d'un patient malmené, à moins qu'elle ne rappelle la démarche de l'anthropologue (américain souvent) collectant pour les nouveaux musées d'art et traditions populaires les vestiges d'une société en voie d'extinction.

Dans le même temps, le citadin considère avec faveur, ou plutôt avec ferveur, un monde fascinant qui alimente à si bon compte la mode « rétro » des vieilles poutres et chemises de grand-père, des généalogies et du fromage blanc moulé à la louche.

Une chose frappe dans cet intérêt pour le terroir, décidément suspect à force d'être unanime. Dans tous les cas, le regard porté sur la société rurale et le diagnostic qui l'accompagne sont comme extérieurs : c'est celui d'urbains en quête ou en mal de développement « équilibré », de racines, de modèles.

Dès lors, la crise que vit le monde rural ne serait-elle pas la projection et comme la réplique d'une crise autrement plus suffocante, celle de la société urbaine ? Dans ce cas, une fois de plus et comme toujours, le monde rural n'aura été défini que par et pour la ville. Pourvoyeuse des hommes qu'exigeait le développement industriel, puis des espaces nécessaires aux autoroutes, au tourisme, aux banlieues nouvelles, la société rurale, exsangue, se laisse dessaisir de son dernier bien : ses valeurs. Elle n'aura donc jamais été qu'un réservoir, sinon une réserve, pour la société dominante.

Le monde rural peut-il échapper à cette aliénation ? Peut-il être autre chose que le domaine de l'exploitant agricole et le refuge de marginaux en quête de références que ne leur offre plus ni Cuba ni la Chine ? Le paysan, quant à lui, peut-il encore « résister », prendre en main son destin, retrouver et définir des valeurs et des façons de vivre qui lui soient propres ? Oui, disent certains, qui n'hésitent pas à affirmer que la ruralité n'est plus un réservoir de main-d'œuvre et d'espace mais un espace de liberté, un lieu — le dernier vraisemblablement — où peuvent s'élaborer les valeurs nouvelles d'une société dont le maître mot serait non pas « croissance » mais « convivialité ».

Un premier atelier sur l'animation

Reste alors à se demander comment passer du mythe (rétro) à l'utopie (créatrice). C'est l'une des questions que se proposent d'examiner les ateliers européens de l'abbaye de Fontevraud, en pays de Loire, au cours de dix rencontres de trois jours chacune, qui se dérouleront tout au long de 1979. Le GREP (2), maître d'œuvre du projet, s'est imposé trois contraintes d'organisation rigoureuses : en premier lieu, aborder le phénomène rural non pas en termes d'économie et de structure, mais à travers des aspects humains, bien concrets, significatifs d'un vécu, par exemple l'habitat, les femmes, les services ; en deuxième lieu, y faire participer simultanément des hommes de terrain, des décideurs et des chercheurs ; enfin ouvrir ces ateliers à des personnes provenant de l'ensemble des pays européens, qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest, méditerranéens ou nordiques, industrialisés ou non.

Au premier atelier sur l'animation en milieu rural, qui s'est tenu récemment, ont participé une soixantaine de personnes venues d'une dizaine de pays. La richesse des réflexions auxquelles ce thème donna lieu a confirmé la valeur de la méthode retenue et du système encore expérimental des séminaires relais pour engager sérieusement un débat de société.

L'animation par qui ? L'animation pour quoi ? Quel que soit le territoire concerné, l'Irlande ou les Pays-Bas, le Jura suisse ou la Wallonie, le Mezzogiorno ou la Mayenne, dans tous les cas, la question est formulée dans les mêmes termes et son ambiguïté considérée comme angoissante pour celui qui la vit.

C'est que le concept d'animation fait implicitement référence à un phénomène négatif ou régressif : on ne parlera d'animation que dans la mesure où l'on considère le milieu rural comme un monde en voie de développement — voire de sous-développement — nécessitant par conséquent une aide extérieure relativement artificielle. D'entrée de jeu, c'est créer un écart entre ceux qui développent et ceux que l'on développe, entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas. Dès lors, comment respecter le milieu que l'on a charge de faire évoluer ? Où commence, où finit le travail de l'animateur ? Comment garantir qu'il ne détournera pas son intervention des besoins réels du milieu sur lequel il agit ? Et comment reconnaître ces besoins ? L'animation cache en fait deux conceptions opposées. La première considère l'animation comme un instrument parmi d'autres pour mieux intégrer le monde rural aux valeurs de la société dominante. L'animateur sera donc chargé de réduire, de surmonter les obstacles à la croissance économique ; il agira de pair avec les formateurs et les vulgarisateurs de technique agricole. Mais, inversement, l'animation peut se proposer de rendre individus, groupes et collectivités conscients et responsables, pour les amener à prendre en charge des projets qu'eux-mêmes auront définis.

Dans cette dernière perspective, partagée par l'ensemble de l'atelier, *« l'animation est moins une technique qu'une interrogation ou une impulsion »* ; l'animateur est le catalyseur ou, mieux, le ferment qui permet à l'idée de se concrétiser dans un projet collectif. C'est par ses projets qu'un groupe s'identifiera, se reconnaîtra, apprendra à utiliser à son bénéfice les ressources du système socio-économique. C'est dans des projets qu'un groupe trouve son identité et devient autonome. Peu importe finalement que le projet soit à caractère économique ou culturel ; la seule condition pour servir le développement global du milieu est qu'il réponde à un besoin ressenti, si modeste soit-il.

Le terme d'animation est ambigu, mais le concept de développement global, lui, est particulièrement flou. La société industrielle a dangereusement identifié le développement à la croissance économique et à l'amélioration des conditions de vie. Au développement « unidimensionnel » sur le mode technique et productiviste, le monde rural offre la nécessaire appréhension globale des phénomènes. L'homme du terroir ne peut ignorer la nature, pas plus qu'il ne peut échapper à la solidarité qu'imposa la pauvreté et qu'entretient l'isolement. A la définition quantitative du développement, le rural oppose sa pratique existentielle. Celle-ci confond spontanément économique, social, culturel et, par une étroite relation de la personne au groupe, elle ne sécrète pas de laissés-pour-compte, de victimes, d'exclus comme la société urbaine.

L'univers rural est un microcosme. Ici l'homme ne peut être dissocié de son milieu, pas plus qu'il ne peut être désarticulé, fractionné entre ses diverses fonctions : le lieu du travail, du loisir et de l'échange est unique. La globalité, c'est le terrain, en sorte que la production (la châtaigne, le fromage) est un mode de vie et le produit (le saucisson corse) un langage.

Les débats de Fontevraud ont révélé les risques d'un manichéisme qui opposerait à la communauté rurale la collectivité urbaine, technocratique, industrielle, réductrice de l'homme. Le développement global, loin de se définir par sa richesse, risquerait alors de n'être qu'un concept négatif. Au lieu de rendre compte du phénomène rural, il le sacraliserait et en ferait un lieu inerte où se fondraient contradictions, conflits et antagonismes.

Le développement, quel qu'il soit, implique une dynamique ; le monde rural n'y échappe pas. Peut-être même ce dernier est-il devenu le lieu géométrique des confrontations et des rapports de force qui parcourent la société industrielle. L'important, finalement, n'est-il pas, comme le disait le professeur Harvois, organisateur des rencontres, que, *« de ces expériences multiples, certaines douloureuses, toutes tâtonnantes, se dégage l'image d'une société en quête d'elle-même. Le plus remarquable, sans doute, réside dans le fait que ces enfantements ne s'accomplissent pas contre ce qui existe, mais à côté. Nous sommes souvent dans un « ailleurs », antinomique, certes, de la société de consommation, mais serein et non violent, pragmatique et inventif. »*

Les rencontres de Fontevraud en sont le témoignage ; par leur ampleur, elles sont en mesure d'engager une réflexion sur l'avenir de la société européenne. Il faut se féliciter que l'admirable abbaye, dont la restauration s'achève, retrouve sa dimension première en accueillant ces ateliers.

(*) Secrétaire général d' « Europe-Enseignement », Paris.

(1) Citons pour la France : « Avec nos sabots », *Autrement*, juin 1978 ; « Les nouveaux paysans », *Pour*, novembre-décembre 1977 ; « L'animation en milieu rural », *Pour*, septembre 1978.

(2) Groupe de recherche pour l'éducation permanente, 13-15, rue des Petites-Écuries, 75010 Paris.

Les poteaux, les haies et la démocratie

IL a fallu des siècles, parfois des millénaires pour façonner les paysages que voient nos yeux. La forêt tropicale que nulle main n'a touchée comme le bocage normand qui doit tout à l'homme, sont un monceau d'essais, d'erreurs, de repentirs, de redites, une masse énorme de travail, de patience, et même de gâchis.

Nos paysages font partie de nos vies. La boutique qui disparaît attriste le vieillard qui l'avait toujours vue et lui rappelle que, comme elle, il est mortel. Un quartier rénové trouble l'enfant, pourtant si adaptable. Une pierre déplacée sur le chemin l'autiste dans sa solitude.

Pour administrer nos vies, nous avons, à force de violences, d'injustices, de sacrifices, d'héroïsme et d'infamies, construit un système de gouvernement appelé démocratie qui, tous comptes faits, donne, en quelque sorte satisfaction. Nous choisissons, parmi nous, des maires, des députés, un président, qui nous comprennent, nous obéissent et nous protègent.

Mais, chose curieuse, il semble que démocratie et paysage ne vivent pas bien ensemble.

Dans mon village, que les touristes ne connaissent pas, car il n'a aucune beauté fameuse, gouffre, pic, torrent ou lac, mais qui, tel quel, nous plaît assez, nous avons, comme tout le monde, voté. Il n'empêche que, l'autre matin, on nous a transformé, sans nous demander notre avis, notre paysage. Nous avions, pour soutenir les fils du téléphone, de bien ordinaires poteaux de bois, assez laids, mais modestes, et qui, après une ou deux saisons, se fondaient dans les haies. On vient de les remplacer par des sucres d'orge en tôle galvanisée qui brillent au soleil et font de nos chemins des quais de gare. Peut-être finiront-ils par rouiller. Ce n'en sera pas moins laid. Je ne sais qui a décidé cela, ni pourquoi. Mais mon paysage est abîmé.

C'est banal, d'ailleurs. Il y a près de chez moi un chemin creux qui dessert trois maisons avant de regagner la grand-route Cet automne, le génie rural a mis les propriétaires riverains en demeure de raser leurs haies, sous prétexte qu'elles gênaient la visibilité. Il passe là cinq autos par jour, et jamais, de mémoire d'homme, on n'y a vu d'accident. Au printemps, à l'ombre, il y a des violettes, des coucous, des primevères et des ramiers au nid. En été, il fait bon marcher là. En automne, les feuilles d'or continuent à nous faire croire au soleil, et en hiver, ma foi, les haies ne nous gênent pas.

Eh bien ! on les a rasées. Il le fallait. Sous peine de poursuites. Maintenant, nous sommes perplexes : comme elles poussaient sur de hauts talus, on n'y voit pas mieux qu'avant. Mais, au printemps, il n'y aura plus de ramiers, et les violettes en ont pris un coup.

Deux hommes que nous ne connaissons pas ont décidé, loin de nous. Et voilà notre paysage démoli. C'est très ennuyeux. Parce que, autant que la guerre et la paix, autant que la justice et l'injustice, c'est notre vie. C'en est même l'une des parties les plus fragiles. Et la démocratie, apparemment, n'a rien à y voir. Monsieur Téléphone et monsieur Génie Rural, surgis de la barbarie au fond des âges, font, chez nous, la loi. Alors, dites-moi, à quoi cela sert-il de voter ?

FRANÇOIS CLÉMENT.

La vieille France effacée

par MAURICE LE LANNOU

TOUS les livres sur la France que je reçois en ce moment portent une même constatation : notre temps voit la fin d'une occupation et d'une utilisation du sol que l'on pouvait appeler naturalistes, tant elles étaient marquées par cette connivence que les hommes entretenaient avec les ciels et les sols. C'est aujourd'hui le triomphe d'un nouveau style à quoi convient l'épithète de spéculatif, avec tout ce qu'il comporte d'anonyme et d'étranger. Ainsi meurent les équilibres qui établissaient les pays et les terroirs. Des systèmes plus larges les remplacent, qui font peu de cas du local et n'ont d'argument que la rentabilité. Cette substitution a dans la géographie de la France des manifestations inquiétantes. Louis Papy, qui n'a rien du géographe désespéré, ne va-t-il pas, dans un livre bien savoureux (1), jusqu'à évoquer ces *« vents mauvais qui soufflent sur notre vieux monde »* ?

Parmi ces nouveautés hostiles, Pierre Bozon reconnaît l'attraction décisive qu'exercent maintenant *« les quantités massives et les vastes espaces »* (2). Le lieu, dans sa configuration, ses aptitudes naturelles et même les privilèges qu'a pu lui conférer l'histoire, ne signifie plus rien par lui-même. On conçoit que l'irruption de ces formes nouvelles détermine d'amples et brusques mouvements qui dénaturent — le mot pris dans son acception littérale — la physionomie traditionnelle des régions. Mouvements de sens contraire : désertification ou surcharge, exode rural et gonflements urbains, abandon ou invasion par les meutes touristiques et les résidences secondaires... Tout cela provoquant tensions, conflits, problèmes. De contemplative qu'elle était encore il y a peu, la géographie tend à se faire dramatique.

Certains pays de France n'ont pas attendu notre siècle pour connaître ces sévères mutations. Bernard Picon, un sociologue, montre les interventions successives et concurrentes, en Camargue, de *« civilisations aux objectifs contradictoires »*. Sur ce delta difficile, lacustre et salé, la première conquête agricole a tellement exigé d'efforts initiaux qu'elle a appelé des capitaux extérieurs, imposé la grande exploitation et ainsi mis en place *« une agriculture non paysanne qui sera pour longtemps très perméable aux innovations économiques dominantes, très liée au pouvoir politique, court-circuitant [...] les collectivités locales »* (3). La crise phylloxérique oriente ces entrepreneurs vers la vigne, la pénurie alimentaire de la dernière guerre les lancera à *« corps perdu dans la riziculture »*. Mais, déjà, Péchiney s'est approprié une bonne partie du delta pour exploiter le sel destiné — nous sommes à la fin du siècle dernier — à la grande industrie chimique naissante. Et l'on voit l'Etat s'entremettre pour que les deux conquêtes s'équilibrent dans ce milieu fragile. Il gère la « réserve nationale zoologique et botanique de Camargue » avant de classer l'ensemble en « parc naturel régional ».

Mais voici le pays menacé par l'*« apparition de la société de masse »*. Bernard Picon assure que le *« besoin de nature »* qui draine vers la Camargue un million de touristes par an et fait des Saintes-Maries de la mer, naguère repère de braconniers, la capitale d'un retour aux sables et à l'air pur, tend maintenant à dominer les précédentes activités.

Le poids d'une multinationale

A peine moins brutales sont les destinées de ces landes de Gascogne si joliment racontées par Louis Papy. On sait l'histoire de la forêt de pins qui, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, fut substituée à *« des landes infinies qui faisaient peur »* et, appelée par des forges et des ateliers de résine multipliés, conserve du moins dans ses clairières une vieille vie rurale, laquelle, par son agriculture de tradition, son élevage de moutons pratiqué sous forêt, les emplois que procurent les industries du bois, retient encore pas mal de monde. *« Le temps des malheurs »* commence véritablement peu avant la dernière guerre, quand la forêt, mal entretenue par des propriétaires non résidents qui s'attachent à une rente facile, est en proie au feu ou à l'eau. Depuis une vingtaine d'années, sous l'impulsion de l'Etat, les choses vont mieux, mais la forêt protégée a changé de vocation : de gemmière, elle est devenue *« papetière »* ; elle est aujourd'hui dominée par la Cellulose du Pin, une création de Saint-Gobain devenue filiale d'un groupe assez enchevêtré, et Louis Papy de conclure qu' *« une multinationale pèse d'un poids lourd sur l'économie landaise »*. Ne restent même plus à la géographie traditionnelle les grandes clairières de la lande humide : celles-ci, consacrées à une agriculture de type capitaliste,

Le parallélisme des destinées landaises avec celles de la Camargue se continue dans l'évolution la plus récente : ces pays vidés de leurs indigènes attirent les étrangers avides de nature. Celui-ci est désormais protégé par les soins d'une mission interministérielle d'aménagement de la côte aquitaine. La MIACA, fondée en 1967, a pu mettre l'accent sur cette protection conservatrice par la création du parc naturel des Landes de Gascogne, le plus grand de France. Elle a connu plus de difficultés sur la Côte, où, en notre temps de promoteurs, elle peine à contrôler les opérations immobilières, à constituer des réserves foncières et à rendre vaine l'alarme des écologistes sur « le littoral à l'encan ».

Les Pays de la Loire, de Paul Fénelon (4) sont plus doucement bousculés. Ces *« contrées privilégiées »* n'en sont pas moins soumises aux coercitions du monde contemporain. Le recul de l'agriculture traditionnelle au profit d'entreprises spécialisées agissant sur de vastes surfaces menace de vider bien des étendues campagnardes, de la riche Beauce à la broussailleuse Sologne. Il rend sinon désertes, du moins de plus en plus uniformes des gâtines graveleuses — je pense au Baugeois — élevées dans l'échelle économique grâce aux espaces qu'elles offrent à des exploitations agrandies pour qui la surface compte plus que la fécondité des terroirs. Et puis il y a la chape de Paris, qui a trop pesé sur ces régions aimables, y projetant des industries salutaires, mais point toujours maîtresses de leur devenir. Paul Fénelon croit que rien n'est perdu si l'on parvient à *« maintenir vivantes les anciennes provinces des Pays de la Loire »*. Les moyens qu'il préconise sont *« l'industrie rurale et le tourisme campagnard »*. Bien sûr, mais n'est-ce pas supposer le problème résolu ? L'industrie, malgré l'apparence, ne se ruralise pas aisément ni dans ses structures ni dans ses localisations. Quant au tourisme, doit-on dire qu'il maintient ou qu'il efface les vieilles personnes géographiques ?

Dans son portrait du Vivarais, Pierre Bozon fait siennes ces mansuétudes. Lui aussi s'insurge contre les définitions abstraites que l'évolution économique et sociale de notre temps donne des régions, et singulièrement de *« cet ensemble vivarois, fruit d'une longue histoire, et qui a le privilège, peut-être unique, de chevaucher trois grandes régions naturelles du territoire français »*, mais, pour maintenir en vie et en unité des pays menacés du désert et de l'écartèlement, il fait appel aux visiteurs. Il a des pages heureuses sur les aspects du phénomène touristique.

Pierre Bozon donne confiance en tout cela, reconnaissant pourtant que *« l'alliance du tourisme et de la vie rurale est [...] difficile à conclure »*.

Quand je vous disais que nos géographes étaient accommodants ! Ils sont du moins conscients que l'heure est menaçante en ce domaine, et que ladite alliance est un des problèmes cruciaux du moment.

(1) *Les Landes de Gascogne et la Côte d'Argent*, de Louis Papy, Toulouse, Privat (coll. « Pays du Sud-Ouest »), 191 p., 1978.

(2) *L'Ardèche, la Terre et les Hommes du Vivarais*, de Pierre Bozon, Lyon, éditions L'Hermès (coll. « Les hommes et les lettres », dirigée par Jacques Goudet), 254 p., 1978.

(3) *L'Espace et le Temps en Camargue, essai d'écologie sociale*, de Bernard Picon, Le Paradou, éditions Actes/Sud (coll. « Espace-temps », dirigée par Hubert Nyssen), 262 p., 1978.

(4) *Les Pays de la Loire*, de Paul Fénelon, Paris, Flammarion (coll. « Atlas et géographie de la France moderne », dirigée par Louis Papy), 501 p., 1978.

Le Monde

étranger

LES TENTATIVES DE RÈGLEMENT AU PROCHE-ORIENT

LIBAN

La conférence des pays participant à la Force arabe de dissuasion s'est ouverte à Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — La conférence des ministres des affaires étrangères des six pays arabes qui participent à la Force arabe de dissuasion (FAD) stationnée au Liban s'est ouverte avec retard dimanche 15 octobre. En effet, le président libanais, M. Elias Sarkis, a attendu près de deux heures que les ministres de Syrie, d'Arabie Saoudite et de Koweït arrivent au palais de Beiteddine, où ils ont rejoint leurs collègues du Qatar, des Emirats arabes unis et du Soudan. Les retardataires venaient de Damas, lieu où se prennent réellement les décisions concernant le Liban, et se sont entretenus avec le président Assad.

La trêve n'a pas été rompue à l'occasion de l'ouverture de la conférence. Mais s'il fallait s'en tenir aux déclarations publiques et à la multiplication des escarmouches entre les milices de la droite chrétienne et les troupes syriennes au cours des dernières quarante-huit heures, la reprise de la guerre paraîtrait certaine. M. Camille Chamoun, président du Front libanais, et M. Bechir Gemayel, commandant des milices phalangistes, ont, en effet, l'un et l'autre rejeté le maintien dans le secteur conservateur chrétien du Liban, et même en principe dans le Liban tout entier, non seulement des troupes syriennes, mais de l'ensemble de la FAD, et réclamé des troupes internationales non arabes envoyées par l'ONU.

Le ministre koweïtien des affaires étrangères a déclaré, pour sa part, que son pays refuse catégoriquement qu'une fraction des Libanais ait des relations avec Israël, et considère toute agression contre les forces syriennes comme étant dirigée contre le monde arabe. Il a par ailleurs affirmé que ni le Koweït ni à son avis aucun autre pays arabe n'enverra des troupes au Liban : *« Nous ne voulons pas lancer nos hommes dans la fournaise »*, a-t-il dit.

On peut néanmoins relever des indices selon lesquels la trêve se prolongera quelques semaines, voire deux ou trois mois, et les maigres espoirs apparus à la fin de la semaine dernière, s'ils se sont fortement estompés, n'ont pas complètement disparu.

Ainsi, M. Camille Chamoun a promis de ne pas rompre le cessez-le-feu durant la conférence et il a jusqu'à présent tenu parole, après s'être entretenu avec les « *modérés* » de la droite chrétienne, son propre fils, M. Dany Chamoun, et M. Amin Gemayel, qui a quitté à cet effet pour la première fois son P.C.-abri de Beyrouth-Est. De son côté, le chef des phalanges, M. Pierre Gemayel, a adressé un message à la conférence de Beiteddine qui insiste sur le « caractère arabe » du Liban. Ne nous rejetez pas vers Israël, dit-il, en substance aux ministres arabes.

Des concessions symboliques de Damas

Dans l'autre camp, on note que la présence des milices progressistes dans les rues de Beyrouth-Ouest, que l'on avait considérée comme un moyen de pression supplémentaire de Damas sur les conservateurs chrétiens, a pris fin, et que les patrouilles syriennes y opèrent de nouveau. Quant à l'arrivée de Syrie d'un détachement de l'Armée de libération de la Palestine, elle a fait à Beyrouth-Ouest une impression plus vive qu'à Beyrouth-Est, où l'on estime qu'un millier d'auxiliaires des Syriens n'ajoutent pas grand-chose aux trente mille hommes de leur armée régulière déjà présents au Liban.

Enfin, l'on *confirme* que le président Assad a fait part de son intention de faire quelques concessions *symboliques* en vue de désamorcer la confrontation à Beyrouth-Est. L'hypothèse de remplacer les troupes syriennes dans le Liban conservateur chrétien par des troupes saoudiennes associées à l'armée libanaise, aux abords des ponts de la Quarantaine et de la tour Rizk, constituerait une « base de travail » pour les ministres des pays de la FAD.

A priori, la droite chrétienne devrait rejeter une solution de ce type. Mais la refusera-t-elle par les armes ? La tactique du président Assad paraît être de faire des concessions suffisantes pour le président Sarkis et l'opinion internationale, mais insuffisantes pour la droite chrétienne. En les rejetant et en rompant la trêve, celle-ci apparaîtrait comme jusqu'au-boutiste et assumerait la responsabilité d'une éventuelle reprise des combats. Si, en revanche, elle acceptait au moins *de facto* des concessions syriennes — mineures quant au fond, — la droite chrétienne sortirait affaiblie de l'épreuve vis-à-vis de sa population, et sa politique aurait mené à la destruction de Beyrouth-Est sans aucun profit politique.

LUCIEN GEORGE.

YÉMEN DU NORD

ÉCHEC D'UNE TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT

Sanaa (*A.F.P.*). — Une tentative de coup d'Etat contre le régime du colonel Saleh s'est produite dimanche 15 octobre, à l'aube, alors que le chef de l'Etat nord-yéménite se trouvait dans la province sud de Hodeida, sur la mer Rouge, affirme l'agence irakienne d'informations (INA) dans une dépêche datée de Sanaa.

L'agence précise que la maison du colonel Saleh a été bombardée et que des échanges de tirs sporadiques ont été entendus durant une heure dans la banlieue de Sanaa, après quoi des blindés ont pris position devant les édifices publics, sur les axes routiers et à l'aéroport, isolant ainsi Sanaa du reste du monde. La radio officielle nord-yéménite a poursuivi normalement ses émissions, toujours selon l'agence, dont le correspondant de l'INA précise que les commandants Abdel Aziz Al Barkhi, chef d'état-major adjoint, et Mohsen Al Youssoufi, ministre de l'intérieur, ont pris une part active à la répression du soulèvement.

De son côté, le journal koweïtien, *Al Siyassa*, rapporte ce lundi que des combats se seraient poursuivis tard dans la nuit de dimanche à lundi. Le quotidien écrit qu'à la suite de l'échec de la tentative de coup d'Etat, plusieurs arrestations ont été effectuées dans les rangs des officiers supérieurs des forces armées yéménites. Le commandant des blindés Moujahid Al Kahali, dont le grade n'est pas précisé, figurerait parmi les détenus.

LA NÉGOCIATION DE WASHINGTON

La mise au point du traité de paix israélo-égyptien « continue à progresser »

déclare le porte-parole américain

Les négociations en vue de la conclusion du traité de paix entre Israël et l'Egypte se sont poursuivies dimanche 15 octobre, comme la veille, à un rythme soutenu, a indiqué dimanche, à Washington, M. George Sherman, porte-parole du département d'Etat. Les entretiens se sont déroulés non pas à « Blair House », où se tenaient depuis jeudi les négociations, mais à l'hôtel Madison, où résident les délégations israélienne et égyptienne. Il en est de même ce ce lundi par égard à la fête juive des Tabernacles (« Soukkoth »), a précisé M. Sherman.

« Les discussions ont porté sur le vocabulaire utilisé dans la rédaction du traité, sur le texte même de celui-ci, sur celui du protocole et de diverses annexes ainsi que sur des détails des aspects militaires des questions évoquées », a précisé le porte-parole. En soulignant que *« les négociations continuaient à progresser »*, M. Sherman a déclaré qu'il existait *« toujours des divergences de vues sur certains articles et des accords sur d'autres »*, mais que *« le travail se poursuivait de façon sérieuse et systématique »*.

M. Sherman a, par ailleurs, annoncé le départ pour Amman de M. Harold Saunders, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires du Proche-Orient et du Sud-Est asiatique, qui va porter en personne au roi Hussein les réponses aux questions que ce dernier avait posées au président Carter sur les accords de Camp David.

Le quotidien officieux du Caire *Al Ahram* a indiqué que l'un des documents américains soumis aux délégations égyptienne et israélienne aux négociations porte notamment sur le retrait israélien, les mesures de sécurité, les colonies de peuplement et la liberté de passage dans le canal de Suez.

Un autre texte présenté par le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, aux négociateurs porterait sur le commerce, le tourisme et les échanges culturels.

Des accords secrets ?

D'autre part, selon *Newsweek*, le président Carter et M. Sadate ont conclu une série d'accords verbaux et secrets au cours du sommet de Camp David quant au rôle futur des Etats-Unis au Proche-Orient. Selon *Newsweek*, les deux présidents seraient convenus de redéployer l'armée égyptienne du Sinaï à la frontière égypto-libyenne, d'étendre la coopératin entre les services secrets israéliens et égyptiens, déjà instituée en 1976, et d'armer, en les restructurant, les forces égyptiennes. Celles-ci recevraient des missiles anti-aériens et des porte-avions, qui seraient payés par les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite, poursuit l'hebdomadaire américain, qui ne cite pas ses sources.

● *Au Caire*, l'Assemblée du peuple (Parlement) égyptienne a approuvé samedi, à une majorité écrasante, les accords de Camp David. Sept parlementaires sur les trois cent soixante que compte l'Assemblée n'ont pas donné leur accord au rapport de la commission spéciale. La création de celle-ci avait été annoncée par le président Sadate au cours du discours qu'il avait prononcé le 2 octobre dernier devant l'Assemblée sur les accords de Camp David.

● *A Bagdad*, les autorités ont indiqué samedi que le sommet arabe des pays du « camp de la fermeté » se tiendra le 2 novembre. La réunion des ministres arabes des affaires étrangères qui devait se tenir à Bagdad le 20 octobre a été reportée au 30 du même mois. — (*A.F.P.*)

ASIE

Cambodge

EN PRÉVISION D'UNE OFFENSIVE VIETNAMIENNE

L'armée est mise en état d'alerte

Les forces cambodgiennes ont été mises en état d'alerte en prévision d'une offensive du Vietnam en direction de Phnom-Penh, a annoncé la Voix du Cambodge, dimanche 15 octobre. A Bangkok et à Washington, les services de renseignements soulignent que les positions vietnamiennes le long de la frontière ont été renforcées au cours des dernières semaines. Les moyens de transport par rail et par route ont été réquisitionnés pour acheminer hommes et matériels, en particulier en direction de Tay-Ninh, région située au-dessus du « Bec-du-Canard », au nord-ouest d'Ho-Chi-Minh-Ville. Les services de renseignements américains estiment qu'environ un sixième des 600 000 hommes que compte l'armée vietnamienne se trouvent concentrés dans cette région et au nord de celle-ci.

Les mêmes sources affirment que le Vietnam a reçu ces derniers mois d'importantes livraisons de matériels militaires soviétiques par air et par mer, et que le nombre des techniciens soviétiques auprès de l'armée serait maintenant de 4 000. L'offensive vietnamienne pourrait s'étendre à partir de la « poche » établie par l'armée vietnamienne en territoire cambodgien, à proximité des grandes plantations de caoutchouc de Krek, Memot, Snoul, théâtre de violents combats ces derniers mois.

A Hanoï, le quotidien du P.C. vietnamien *Nhan Dan* écrit que la « *campagne de calomnies* » lancée par Pékin et Phnom-Penh, accusant le Vietnam de préparer une offensive, n'est qu'un « *voile de fumée visant à camoufler leurs nouveaux complots* ». « *Cette campagne*, ajoute le journal, *ouvre la voie à l'intensification de l'ingérence militaire chinoise au Cambodge.* » « *Les Chinois*, affirme encore *Nhan Dan*, *ont introduit au Cambodge des dizaines de milliers de conseillers militaires ainsi que des unités de l'armée camouflées en groupes de* « *cantonniers* ».

M. Waldheim invité à Phnom-Penh

Tenant une conférence de presse, vendredi 13 octobre, à New-York, M. Ieng Sary, vice-premier ministre chargé des affaires étrangères du Cambodge, a invité le secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, à se rendre en visite officielle dans son pays. « *Il sera à même de vérifier de ses propres yeux la situation des droits de l'homme au Cambodge* », a-t-il ajouté.

M. Sary a également indiqué que l'ancien chef de l'Etat, le prince Sihanouk, « *vit maintenant dans les mêmes conditions qu'avant la guerre* », mais a seulement dû réduire son train de vie. Les représentants de Phnom-Penh aux Nations unies ont fait circuler des photos du prince en compagnie du premier ministre, M. Pol Pot.

Taiwan

UN APPEL D'AMNESTY INTERNATIONAL EN FAVEUR DES DÉTENUS POLITIQUES

A l'occasion de la fête nationale de Taïwan, le mardi 10 octobre, la section française d'Amnesty International rappelle la situation des prisonniers d'opinion dans l'île, pour la plupart internés depuis de longues années, certains depuis plus de vingt ans.

« *Si leur nombre exact est inconnu*, indique un communiqué d'Amnesty, *on sait toutefois qu'il s'agit de personnes soupçonnées d'activités ou de sympathies pro-communistes et arrêtées lors de la prise de pouvoir du Kouomintang dans les années 50. Amnesty International connaît les noms de quarante-six d'entre elles, détenues depuis cette date. La plupart se trouvent au camp de Green-Island (Lu-Tao), une île de la côte sud-est de Taïwan. Les conditions de détention y étaient particulièrement sévères durant la période 1959-1960. En dépit d'améliorations apportées par la suite, l'isolement des détenus fait de Green-Island la plus dure des prison de Taïwan. On peut citer, à titre d'exemple, le cas d'un ouvrier agricole, maintenant âgé de cinquante ans, détenu depuis vingt-huit ans à Green-Island. Comme les trente personnes arrêtées avec lui dans les années 50, il était soupçonné d'être en contact avec le parti communiste de Taïwan.*

» *A plusieurs reprises, Amnesty International a vainement demandé au gouvernement du Kouomintang l'amnistie de ces « prisonniers oubliés.* »

Chine

M. Teng Hsiao-ping lance une offensive contre ses adversaires

(*Suite de la première page.*)

On note encore le rappel, d'une part, des « *calomnies* » dont M. Teng Hsiao-ping fut alors l'objet de la part de la « bande des quatre », le jour même où M. Hua Kuo-feng fut nommé premier ministre et premier vice-président du comité central, et, d'autre part, du rapport que le même M. Teng Hsiao-ping présenta lors du dernier congrès de la Ligue des jeunesses communistes, en juin 1964. Tout est fait, en bref, pour donner l'impression que le vice-premier ministre a incarné depuis quinze ans la véritable légitimité du régime.

Sur le plan des personnes, la chute en quelques jours des premiers secrétaires du parti pour la municipalité de Pékin, la province du Liaoning et la région autonome de Mongolie démontre qu'une nouvelle vague de purges est lancée. Sans que le fait ait été confirmé, des bruits concordants annonçaient que le commandement de la région militaire de Pékin avait échappé au général Chen Hsi-lien, qui conserverait toutefois, comme M. Wu Teh, son siège au bureau politique. A en juger par les attaques à peine voilées dont ils sont l'objet dans la presse centrale et sur les ondes des radios régionales, les premiers secrétaires du parti au Shensi et au Honan paraissent en outre sérieusement menacés. Dans tous les cas, il s'agit de personnages qui avaient été nommés dans leurs fonctions antérieurement à la chute de la « bande des quatre », parfois dès le lendemain de la révolution culturelle.

Deux points sont à relever à propos de ces destitutions et nominations. Primo, le contrôle de la capitale passe en de nouvelles mains. Dans le contexte politico-historique chinois le fait entraîne des conséquences à l'échelle nationale en ce qui concerne les commandes de l'appareil du pouvoir. Secundo, les nouveaux responsables qui viennent d'être promus ne sont pas connus pour être des figures de proue de la « droite » ou de proches alliés de M. Teng Hsiao-ping.

Le nouveau premier secrétaire du parti à Pékin, M. Lin Hu-chia, avait fait l'essentiel de sa carrière au Chekiang avant d'être nommé à Changhaï en juin 1977, puis à Tientsin un an plus tard. Dans ces deux villes, il a su s'acquérir une incontestable popularité, mais il ne saurait être considéré comme une des grandes victimes de la révolution culturelle — lors de laquelle il ne fut l'objet que du reproche relativement bénin d' « *opportuniste de droite* ».

Quant au premier secrétaire de Mongolie, M. Chou Hui, qui occupait dans la région le poste de deuxième secrétaire depuis le début du mois d'août, il a longtemps travaillé dans le Hounan, où il a nécessairement fait équipe avec M. Hua Kuo-feng, alors principal dirigeant de la province. Qu'une résistance, en toute hypothèse, se fasse sentir à des changements trop radicaux apparaît d'ailleurs dans le fait que, sur vingt-neuf provinces, régions ou municipalités autonomes, neuf seulement, depuis la session du onzième congrès du P.C.C. en août 1977, ont jusqu'à présent réussi à réunir leur propre congrès du parti. Si l'on entrevoit à travers les derniers mouvements de personnes les signes d'un nouveau compromis, le énième depuis le retour au pouvoir de M. Teng Hsiao-ping, il reste que ce dernier et les forces qui lui sont associées ont clairement entamé une nouvelle offensive.

On en voit la preuve dans les attaques dont sont l'objet d'autres personnages peu liés au vice-premier ministre, par exemple M. Feng Hsuan, membre du comité central et directeur adjoint du département des liaisons internationales de cet organisme, qui se voit reprocher par voie d'affiches, dans une des unités dont il est responsable, de ne pas appliquer « *la ligne du onzième congrès* ».

Les informations très fragmentaires dont on dispose ne permettent pas de se faire une idée complète d'une situation qui, deux ans après la mort de Mao Tse-toung et alors que toutes les énergies sont officiellement mobilisées pour des tâches d'édification économique, apparaît encore comme étrangement fluide. Mais il y a peu de doute qu'une étape vient d'être franchie, qui modifie l'équilibre — fragile — réalisé au lendemain de la session de la cinquième Assemblée nationale populaire au printemps dernier.

ALAIN JACOB.

● *M. Fan Yi*, vice-premier ministre chinois (chargé des affaires scientifiques), en visite officielle en France, est arrivé dimanche 15 octobre à Toulouse, où il devait visiter les installations aéronautiques. Arrivé samedi à Paris, il a été reçu à déjeuner par M. Barre, qui a souhaité que soit établi un programme complémentaire franco-chinois d'échanges scientifiques. Il a eu dans l'après-midi un entretien avec M. Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche, qui a offert un dîner en son honneur au Centre Pompidou.

PROCHE-ORIENT

Quand l'Égypte redécouvre son Sinaï...

De notre correspondant

Le Caire. — Sous des dehors détachés, nombre d'Egyptiens sont d'un chauvinisme qui n'a rien à envier à celui que l'on rencontre chez beaucoup de Français. Une personnalité européenne en poste au Caire se ferma à jamais la porte d'un couple d'intellectuels égyptiens libéraux en vue pour avoir remarqué un jour chez eux que *« l'occupation israélienne du Sinaï aura au moins eu le mérite de faire découvrir et aimer par les Egyptiens cette province oubliée »*.

Il est pourtant notoire que cette péninsule aride de 61 000 kilomètres carrés, constituant la partie asiatique de l'Egypte, séparée de l'Afrique depuis le percement de l'isthme de Suez en 1869 mais située à deux heures de voiture de la capitale, fut le cadet des soucis du Caire jusqu'à son occupation par les Israéliens en 1967. Le caractère égyptien du Sinaï est néanmoins incontestable. En témoignent notamment les cartouches de pharaons comme Kheops, Ramsès III et la reine-roi Hatchepsout au fronton des mines de turquoise de Maghrarah.

Si aucune mise en valeur sérieuse du Sinaï ne fut jamais tentée au temps où personne ne disputait à l'Egypte sa province d'outre-canal de Suez. aujourd'hui, alors que dans la meilleure des hypothèses, celle-ci ne sera totalement libérée que dans deux ans, surgissent de toutes parts, comme par enchantement, des projets en faveur de la péninsule.

L'encre des accords de Camp David n'était pas sèche, que le ministère égyptien de la reconstruction annonçait avec tambours et trompettes qu'il venait de mettre la dernière main à un *« plan détaillé de développement urbain, agricole, minier et touristique du Sinaï »*. On creuse d'arrache-pied le premier tunnel qui, au nord de Suez, reliera la péninsule à la partie africaine de l'Egypte. On suppute un accroissement substantiel de la production pétrolière annuelle nationale, actuellement de plus de 20 millions de tonnes, mais qui avec la récupération de tous les puits du Sinaï (ceux d'Abou-Rodeiss avaient été rendus à l'Egypte dès le second accord de dégagement en 1975) et la libre exploitation des nouvelles nappes découvertes en mer Rouge pourrait friser les 40 millions de tonnes dans cinq ans. On prévoit de bonifier 750 000 feddans (1 feddan = 4 200 mètres carrés) du désert. On annonce enfin la prochaine construction au Sinaï de centres culturels et même de *« palais de la culture »*.

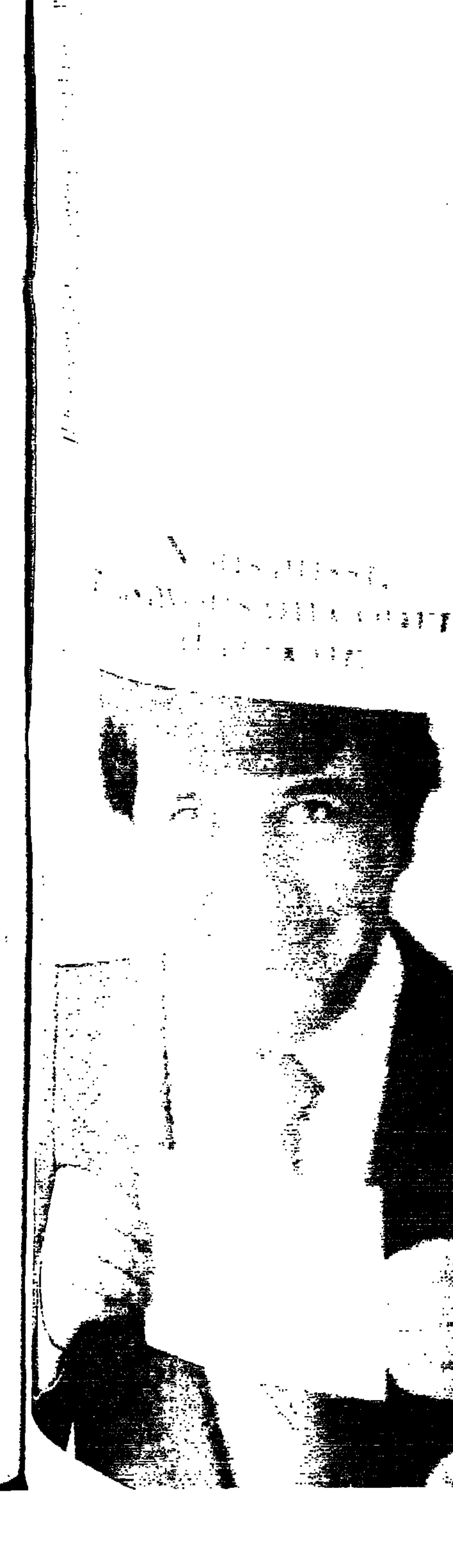
Tout cela pour une population clairsemée estimée tout au plus à quelque vingt mille citadins et quarante mille Bédouins. A moins que certains Egyptiens, qui ont découvert et aimé le Sinaï lorsqu'on le leur a pris, soient candidats à la succession des colons israéliens...

Il est question également, surtout en Israël, de faire du Sinaï le champ privilégié de la future coopération égypto-israélienne. Les eaux du Nil, dit-on, pourraient aller irriguer non seulement le Sinaï, mais aussi le désert israélien du Neguev. Le savoir-faire d'Israël en matière d'amélioration des terres arides pourrait être mis à la disposition de l'Egypte, qui a près de 1 million de kilomètres carrés de sables improductifs. Déjà, en 1903, le père du sionisme, Theodore Herzl, avait suggéré que le Sinaï fût mis en valeur par *« les cerveaux juifs et les fellahs égyptiens »*.

Dans l'immédiat, la tâche la moins ardue et la plus rémunératrice sera sans doute d'ouvrir la péninsule aux pèlerins et touristes venant d'Egypte ou à travers l'Egypte. Le Sinaï est semé de noms qui parlent à l'imagination ou à la conscience religieuse des hommes. Aux Sources-de-Moïse, récupérées par l'Egypte dès 1975, on peut voir sourdre, au milieu des eaux saumâtres, l'eau rendue douce par le bâton du législateur d'Israël. Bonaparte y vint et manqua se noyer en traversant le golfe de Suez. Dans les parages des sources subsistent les vestiges du pavillon de chasse où le pacha Abbas Ier d'Egypte venait, vers 1850, échapper à la curiosité des consuls européens du Caire.

Au pied du djebel Hammam-Pharaon surplombant la mer Rouge les Arabes ont placé la déroute des armées égyptiennes poursuivant les Hébreux de la Bible. Des sources sulfureuses bouillonnent toujours là, jusqu'au rivage. Mais le haut lieu par excellence du Sinaï est depuis le sixième siècle, du moins pour les chrétiens, le monastère gréco-orthodoxe de Sainte-Catherine fondé par l'empereur Justinien de Byzance et qui a survécu à toutes les vicissitudes d'une histoire troublée. Au prestige du miracle de la sainte, dont le corps martyrisé à Alexandrie fut transporté ici par des anges, s'ajoutent celui des œuvres d'art (tissus byzantins, émaux limousins, icônes russes) entassés dans le couvent depuis des siècles, et d'une célèbre bibliothèque, enrichie encore par la récente découverte d'une cache pleine de documents anciens.

Face à l'église du monastère, s'élève depuis le dixième siècle une mosquée. Il suffirait d'ajouter une synagogue dans l'enceinte de Sainte-Catherine pour que le vœu maintes fois exprimé par le président Sadate de fonder au Sinaï « un triple temple consacrant les liens unissant les trois religions abrahamiques » fût réalisé. — J.-P. P.-H.



PROCHE-ORIENT

DANS UNE INTERVIEW ACCORDÉE AVANT SON DÉPART D'IRAK

Aucune solution n'est possible en Iran sans la disparition de la dynastie des Pahlavi

déclarait l'ayatollah Khomeiny

Une équipe de télévision dirigée par Maurice Séveno avait réalisé, le 21 septembre dernier, à Nadjaf, en Irak, un entretien filmé avec l'ayatollah Khomeiny. Les films avaient été confisqués par les autorités irakiennes, mais les réalisateurs, qui ont été détenus pendant trois jours, ont pu sauver la bande enregistrée de l'entretien. Ils s'étaient interdit toute publication de cette interview tant que l'ayatollah résiderait en Irak afin de ne pas compliquer sa situation vis-à-vis des autorités irakiennes. Le chef spirituel chiite se trouvant actuellement en France, nous publions ci-dessous des extraits de cette interview qui garde toute son actualité.

« Vous parlez souvent de « gouvernement islamique » pour l'Iran, qu'entendez-vous par là ? Les chefs religieux devraient-ils gouverner eux-mêmes ?

— Non, nous n'entendons pas gouverner nous-mêmes. Mais les chefs religieux dirigent le peuple pour préciser les objectifs et les revendications de l'islam. Etant donné que la majorité du peuple iranien est musulman, gouvernement islamique veut dire aussi gouvernement soutenu par la majorité du peuple.

» Dans une première étape, l'objectif est de rendre le pays indépendant et d'éliminer la domination étrangère, ainsi que les forces intérieures qui sont à la solde de l'étranger. Notre pays est aujourd'hui asservi dans tous les domaines : politique, économique, culturel et militaire. Il faut donc chasser les exploiteurs et les colonisateurs étrangers quels qu'ils soient. Ensuite, il faudra consacrer toutes les richesses de notre pays à l'amélioration du sort de notre peuple, des travailleurs, aujourd'hui opprimés, maintenus dans la misère et les maladies.

» La deuxième étape sera l'épuration complète des ministères, de l'administration, des sociétés publiques, des traîtres, des corrompus et de ceux qui ne cherchent que le profit. Il faut confier les responsabilités aux gens capables, honnêtes et patriotes.

» D'autres étapes suivront graduellement, mais, avant toute chose, et pour permettre au gouvernement islamique d'atteindre ses objectifs, il est indispensable que la dynastie Pahlavi soit éliminée. En effet, avec cette dynastie et ses serviteurs, aucune réforme n'est possible.

— A quelles autres réformes économiques songez-vous ?

— Un gouvernement national et musulman se donnerait les moyens de sortir de la crise. Il lui sera facile, par exemple, de mettre un terme aux abus tels que celui-ci : la Fondation Pahlavi (créée par le chah) tire des chèques d'un million de dollars et plus sur les fonds publics pour les besoins des ambassadeurs américains et des personnages influents qui constituent un puissant groupe de pression pro-iranien à Washington.

» En outre, la bureaucratie sera allégée, ce qui permettra de faire de sérieuses économies. Enfin, la fonction de la paysannerie sera restaurée en priorité, alors que, sous la « révolution blanche du chah et des Etats-Unis », elle a été détruite.

— Comment expliquez-vous que le peuple iranien descende dans la rue à la suite de vos appels ?

— C'est parce que le peuple nous considère comme les serviteurs de l'islam et du pays. C'est parce que nous exposons les problèmes qui se posent dans les profondeurs de la nation. C'est parce que nous sommes l'expression des aspirations du peuple. Ce peuple voit très bien que tout ce qui vient du chah et de son appareil répressif est contraire aux intérêts de l'islam et du pays.

— Que pensez-vous des rumeurs sur le départ du Chah, sa succession étant confiée à son fils ?

— Notre opinion à ce sujet est celle de tout le peuple iranien : aucune solution satisfaisante au problème politique iranien n'est possible sans la disparition de la dynastie Pahlavi, que ce soit le Chah actuel ou ses descendants.

— Que pensez-vous de la déclaration de M. Ali Amini au journal le Monde *du 12 septembre selon laquelle s'il était chargé de constituer un gouvernement, il vous demanderait une trêve pour faire sortir l'Iran de l'impasse ?*

— Pour faire sortir l'Iran de la crise actuelle, il faut des hommes qui aient une base populaire. Ceux qui n'ont pas cette base ne peuvent pas réussir.

— A quelles conditions cependant pourriez-vous accepter une telle requête ?

— Aucune condition n'est négociable et aucun délai n'est acceptable si cela doit avoir pour résultat d'assurer la survie du régime et le maintien de la dynastie. Tout projet qui passe par le maintien du régime ne peut être accepté ni par nous ni par le peuple.

— Le président Carter se veut le champion de la défense des droits de l'homme. Comment expliquez-vous qu'il ait soutenu le chah après le massacre du « vendredi noir », le 8 septembre dernier ?

— Depuis des mois, dans toutes les villes iraniennes sont perpétrés de véritables massacres. Lors des dernières manifestations de Téhéran, en septembre, on a dénombré plusieurs milliers de morts. Certains ont avancé le chiffre de dix mille, et M. Carter, qui n'hésite pas à soutenir avec vigueur tel ou tel prisonnier d'Union soviétique, a été entièrement solidaire du chah lors de ces différents massacres.

» Cela vaut aussi pour le gouvernement de la Chine populaire, dont le président, malgré ces violences, a rendu visite, les bras ouverts, au chah, sans pour autant oser parcourir les rues de Téhéran. Les chefs du Kremlin ont la même attitude.

— On présente souvent le chiisme comme rétrograde et hostile au progrès. On en veut pour preuve le statut de la femme, le port du tchador, les attaques de banques et de cinémas. Qu'en pensez-vous ?

— Le régime du chah, en dépensant des sommes très importantes, a mis à son service une partie de la presse occidentale. Il a aussi déclenché une campagne pour tromper l'opinion étrangère et la détourner des problèmes essentiels, dont le plus important est la fin de la domination étrangère.

» C'est le chah qui a privé le peuple, hommes et femmes, de ses libertés et qui étouffe ses aspirations. C'est encore lui qui, pour détourner la jeunesse des problèmes essentiels du pays, encourage certains programmes de cinéma abêtissants et avilissants. Le cinéma encouragé par le chah a pour objectif de fabriquer des « potiches ». C'est pour cela que le peuple musulman juge ce cinéma contraire aux intérêts du pays et attaque les salles qui le programment. Il n'a pas besoin pour cela de consignes des religieux. Sans parler, bien entendu, de la provocation du cinéma d'Abadan.

» Il en va de même des banques, facteurs d'usure et de spéculation dans la destruction de notre économie. C'est pour cette raison que des gens incendient ces instruments d'appauvrissement et de faillite économique, bien que les religieux ne l'aient jamais réclamé. Le chah a déclaré dans une interview à un journaliste italien que la femme ne doit être qu'un objet d'attraction sexuelle. C'est cette conception qui conduit les femmes à la prostitution et en fait des femmes-objets. C'est à cette image-là de la femme que s'oppose la religion et non pas à sa liberté et à son émancipation. La participation des femmes de toutes les couches de la société aux récentes manifestations que nous appelons « le référendum de la rue » démontre la fausseté de ces allégations. Les femmes étaient aux côtés des hommes dans la lutte pour exiger leur indépendance et leur liberté.

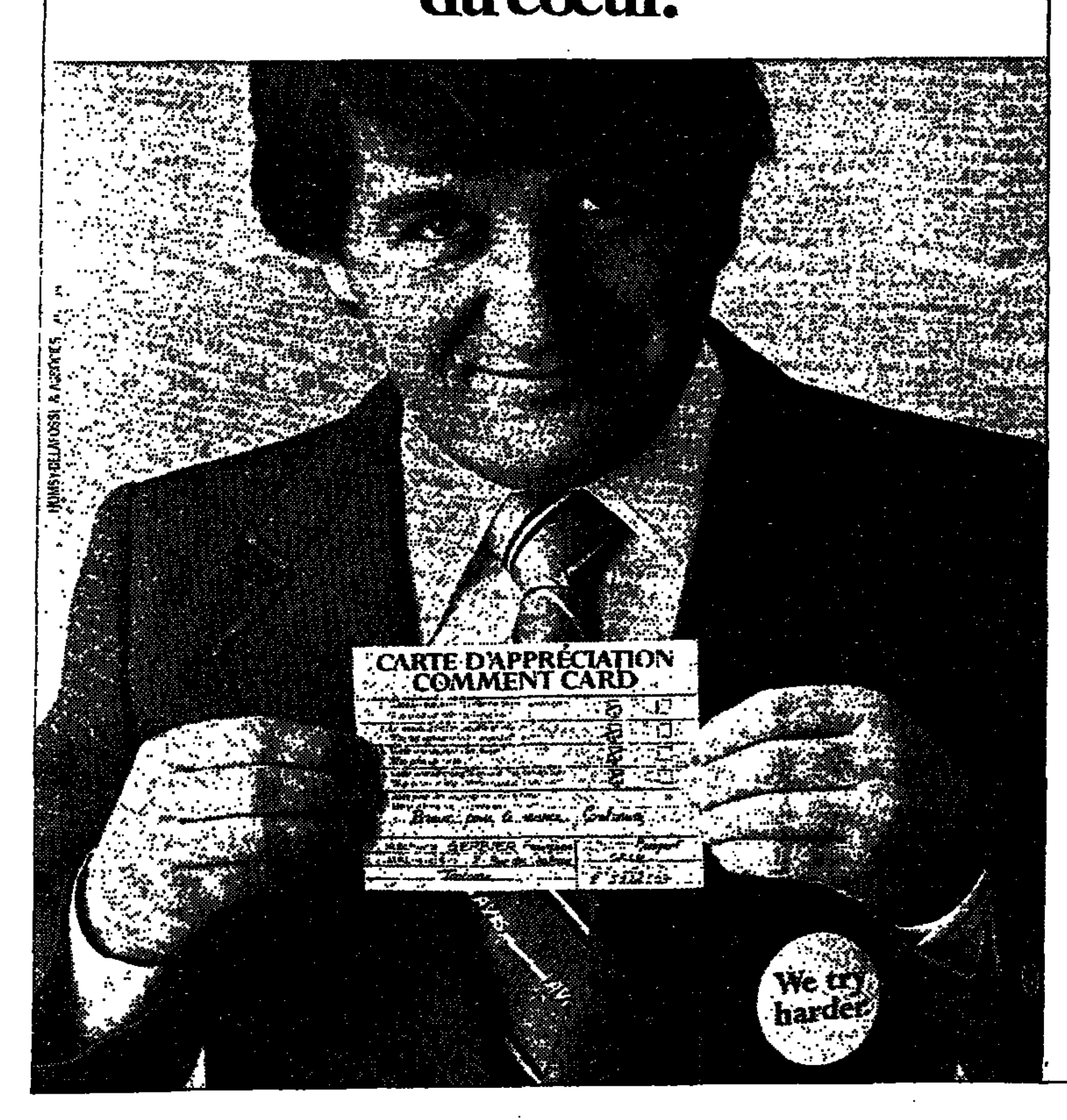
— Quelles relations souhaitez-vous voir s'instaurer entre l'Iran et les pays occidentaux, en particulier la France, à la lumière du rôle qu'ils ont joué lors des récents événements ?

— Ce que nous attendons des grandes nations, c'est qu'elles reconnaissent notre droit à un véritable progrès, qu'elles sachent que l'emploi de la force pour empêcher l'émancipation des peuples d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine aura, à la longue, des effets néfastes sur leur propre situation.

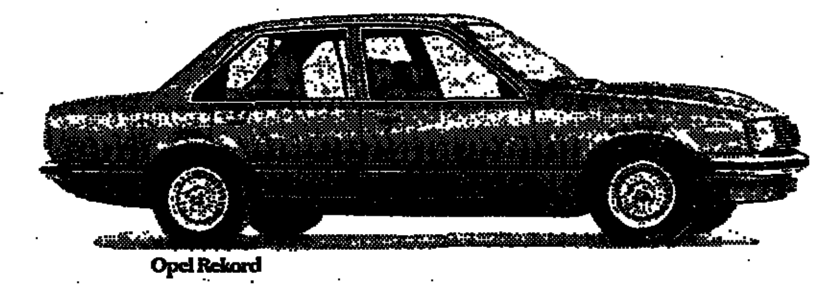
» La France a un rôle à jouer pour jeter les bases d'un véritable progrès de notre pays et de ceux qui se trouvent dans la même situation. A mon avis, le maintien de la prospérité en Occident ne peut pas se faire au prix de l'appauvrissement du reste de l'humanité. Nous demandons à toutes les grandes nations libres de nous aider à nous libérer de ceux qui ne cherchent que le profit en pillant nos richesses.

— Si le chah tient sa promesse d'« élections libres », quels candidats soutiendrez-vous ?

— Si le chah était prêt à accepter le principe d'élections libres, il aurait déjà cédé à la volonté populaire qui s'est manifestée lors des grandes démonstrations de masse à Téhéran et à travers toutes les grandes villes du pays. Et il aurait déjà abdiqué. Le peuple a voté la défiance. »









AFRIQUE

Angola

Le général Mobutu est chaleureusement accueilli à Luanda

Kinshasa (*A.F.P., A.P.I., Reuter.*). — Accompagné d'une délégation de cent quarante personnes, le général Mobutu, président de la République du Zaïre, a reçu, dimanche 15 octobre, un accueil chaleureux à Luanda, où il est arrivé pour un voyage officiel de quarante-huit heures en Angola, destiné à consacrer la réconciliation entre le Zaïre et l'Angola.

Arrivé à bord d'un C-130 des forces armées zaïroises, le général Mobutu a été accueilli par le président Agostinho Neto, président de la République angolaise, président du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (M.P.L.A.), entouré de M. Lopès Do Nascimento, premier ministre, et de M. Lucio Lara, secrétaire à l'organisation du comité central du M.P.L.A.

Le voyage du général Mobutu fait suite à une visite de trois jours effectuée en août à Kinshasa par le président Neto — visite au cours de laquelle les deux pays se sont engagés à améliorer la sécurité le long de leur frontière commune.

La réconciliation était intervenue à la suite d'une médiation du Congo après les combats du printemps dernier au Zaïre, dans la province du Shaba. A l'époque, le président Mobutu avait accusé le président Neto d'aider les « Katangais », qui avaient attaqué la ville minière de Kolwezi.

Depuis que les relations ont été rétablies, l'Angola a autorisé le Zaïre à utiliser le chemin de fer du Benguela pour acheminer le cuivre au port de Lobito sur l'Atlantique. Cette liaison, interrompue depuis trois ans par des actions de rebelles en Angola, devrait reprendre le mois prochain.

D'autre part, M. Sergio Veira, directeur de la banque nationale du Mozambique, est arrivé à Luanda, samedi 14 octobre, porteur d'un message personnel du président Samora Machel pour le président Neto. Dans le même avion se trouvait M. Robert Mugabe, l'un des chefs du Front patriotique rhodésien, qui doit s'entretenir de la situation en Afrique australe avec les responsables angolais.

OUVERTES LUNDI A PRETORIA AVEC LES « CINQ »

Les négociations sur l'indépendance de la Namibie n'ont que de faibles chances d'aboutir

La première séance de discussion sur la Namibie entre les cinq Occidentaux (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, R.F.A., Canada) et le gouvernement sud-africain s'est ouverte lundi matin 16 octobre à Pretoria, au palais du gouvernement.

Au cours du week-end, cinq ministres et secrétaires d'Etat aux affaires étrangères, dont M. Olivier Stirn, étaient arrivés en Afrique du Sud. Trois d'entre eux se sont rendus samedi à Windhoek, capitale de la Namibie, où ils ont rencontré les principaux leaders politiques locaux et les représentants des Eglises. Ils ont également visité à cette occasion la cité africaine de Katutura. Dimanche après-midi, ils se sont retrouvés tous les cinq pour élaborer leur stratégie avant leur première rencontre avec le gouvernement sud-africain lundi.

La délégation sud-africaine, conduite par M. Pieter Willem Botha, premier ministre, comprend M. Pik Botha, le ministre des affaires étrangères, ses collaborateurs et les représentants sud-africains dans les cinq pays occidentaux et aux Nations unies.

Dimanche on a d'autre part annoncé à Windhoek que seize civils noirs, parmi lesquels un bébé, ont été tués dans le nord du territoire par l'explosion de deux mines.

Pretoria. — Ce sont cinq ministres et secrétaires d'Etat aux affaires étrangères qui cette fois se déplacent pour venir discuter avec le gouvernement sud-africain de l'affaire namibienne : MM. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, David Owen, secrétaire au Foreign Office, Donald Jamieson, ministre canadien des affaires étrangères, son collègue ouest-allemand M. Hans Dietrich Genscher, et M. Olivier

De notre correspondante

Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, français. Officiellement, une incompatibilité d'emploi du temps aurait empêché M. Louis de Guiringaud de se rendre à Pretoria. Selon certains observateurs, il faudrait plutôt y voir un signe de distanciation à l'égard de cette nouvelle démarche dont les chances de succès sont très faibles.

Car il s'agit bien d'une mission difficile : persuader le gouvernement sud-africain qu'il a plus à gagner en acceptant des élections sous contrôle de l'ONU, avec participation de la SWAPO, et donc le convaincre de renoncer à établir à tout prix un gouvernement ami à Windhoek en organisant des élections unilatérales...

En effet, après avoir accepté en avril 1978 un premier schéma de règlement pacifique proposé par les Cinq, Pretoria a spectaculairement repoussé, le 20 septembre dernier, une seconde version élaborée après la visite en Namibie de M. Martti Ahtisaari, envoyé spécial de l'ONU. Expliquant la décision de son gouvernement, M. Vorster, qui était encore premier ministre, a souligné quatre points de désaccord avec ce nouveau plan présenté par M. Kurt Waldheim : l'importance des troupes des Nations unies (Pretoria juge excessif et inacceptable le chiffre de sept mille cinq cents hommes), la présence d'une police de l'ONU (l'Afrique du Sud pensait assurer seule la police pendant la période transitoire), le manque de consultation, et enfin la date des élections que le premier ministre souhaite voir rapprochée

Eviter les représailles

Simultanément, M. Vorster a annoncé la tenue prochaine, sans l'ONU, et donc sans le mouvement nationaliste SWAPO qui mène depuis plusieurs années la guérilla à partir de l'Angola. Ce geste n'a pas manqué d'être interprété comme une crainte de voir ce mouvement gagner les élections, si celles-ci étaient organisées conformément au plan occidental.

Certes, le gouvernement sud-africain clame qu'il ne ferme pas la porte aux négociations, mais, d'un autre côté, il s'entête à déclarer qu'il y aura des élections le 4 décembre prochain et que ce sera au vainqueur de continuer, ou non, les négociations avec les Occidentaux.

L'attitude sud-africaine met une nouvelle fois les Cinq dans une mauvaise position. Le 23 octobre prochain, le Conseil de sécurité doit se réunir de nouveau pour étudier le problème namibien. Quelle va être leur attitude si des demandes de sanctions sélectives sont présentées ?

Au gouvernement sud-africain, les ministres occidentaux vont certainement rappeler que M. Kurt Waldheim, en présentant son plan, a fait comprendre que le chiffre de sept mille cinq cents « casques bleus » était un maximum qui ne serait pas nécessairement atteint, et que, après tout, la date des élections pourrait être avancée. De même, la composition et le déploiement des troupes de l'ONU sont encore négociables. En présentant ces possibilités de compromis, les Occidentaux veulent mettre le gouvernement de M. Pieter Willem Botha au pied du mur.

Les Cinq s'abstiendront de parler sanctions (bien que le Canada et la France, contrairement aux trois autres pays, paraissent estimer que celles-ci sont inévitables). Elles pèseront cependant comme une « épée de Damoclès » lors des entretiens de lundi et mardi à Pretoria.

A New-York, on étudie une liste de représailles possibles contre l'Afrique du Sud, allant de l'arrêt des livraisons de pétrole à la cessation de toute communication avec le pays de l'apartheid ou le refus de visas aux Sud-Africains. Mais, à en croire la presse ces derniers temps, les Sud-Africains ne prennent pas au sérieux cette menace.

D'autre part, la France qui, dit-on, ne serait pas disposée à user de son veto si des sanctions étaient demandées à l'ONU, n'hésite pas à patronner le plus grand pavillon commercial étranger à la foire de Johannesburg, ou bien à mener une campagne publicitaire de grande envergure lors de la foire du matériel minier.

Il n'est cependant pas impossible qu'après ces deux jours le mini-sommet des ministres mette au point une formule de compromis permettant aux Sud-Africains de gagner du temps sans renoncer à leurs projets, et aux Occidentaux, principalement Britanniques et Allemands, de ne pas rentrer les mains vides.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Algérie

Coupant court aux rumeurs

MOSCOU ANNONCE QUE LE PRÉSIDENT BOUMEDIÈNE A RENCONTRÉ M. BREJNEV

Alger (*A.F.P., Reuter, A.P.*). — Le voile a été levé, dimanche soir 15 octobre, sur la « *disparition* » *du* président Boumediène (*le Monde* du 15-16 octobre : l'agence officielle Algérie Presse Service a annoncé que le chef de l'Etat avait quitté Alger à destination de Moscou pour une visite de travail au cours de laquelle il aura des entretiens avec les dirigeants soviétiques. Lundi, en fin de matinée, Moscou a annoncé à son tour que le chef de l'Etat a rencontré M. Leonid Brejnev.

Cette information coupe court aux spéculations qui avaient fait état, au cours des derniers jours, « *d'attentat* » contre le président algérien, ou de « *tentative de coup d'Etat* », notamment dans un article du *Sunday Express*. En revanche, l'A.P.S. ne donne aucune indication sur les raisons de l'absence de la scène publique du chef de l'Etat depuis le 24 septembre dernier, pas plus qu'elle ne précise la date à laquelle il s'est rendu à Moscou, ni la durée de son séjour.

Bien que, dans les milieux proches du président, on ait indiqué que ce dernier « *n'était pas malade* » et travaillait avec ses collaborateurs, le bruit court dans les milieux diplomatiques qu'il pourrait profiter de sa visite en U.R.S.S. pour se soigner.

Durant les semaines où il n'est pas apparu en public, le chef de l'Etat a adressé un certain nombre de messages, notamment au roi Hassan II le 4 octobre, au roi Juan Carlos, au président Bourguiba et au président de la République démocratique populaire du Yémen le 14 octobre. Enfin, l'agence de presse libyenne a annoncé que le colonel Kadhafi s'est entretenu dimanche au téléphone avec le président Boumediène.

Un autre mystère a également trouvé, dimanche soir, un début d'explication. La mise en place, depuis quelques jours, de barrages de police et de gendarmerie sur les principales routes du pays serait destinée à intercepter des détenus d'une prison au sud de la capitale. Parmi eux se trouverait l'ex-commandant Amar Mellah, impliqué dans un attentat en 1968 contre le président Boumediène. Condamné à mort, il avait vu sa peine commuée en détention à vie.

[En règle générale, les autorités algériennes n'annoncent pas à l'avance les voyages à l'étranger du chef de l'Etat. En outre, il arrive fréquemment que ce dernier fasse retraite pendant des périodes allant d'une à trois semaines. A trois reprises, cet été, des rumeurs analogues à celles qui viennent d'être démenties ont couru : avant le sommet de l'O.U.A., à la mi-juillet ; après une visite à Belgrade, le 22 juillet, suivie de vacances en Yougoslavie et en Algérie même ; enfin, aux alentours du 25 août, à l'occasion d'un déplacement à Oran. A chaque fois, M. Boumediène avait rencontré peu après des visiteurs, qui l'avaient trouvé en parfaite santé. Toutefois, selon des informations concordantes en provenance d'Alger et d'Helsinki (les autorités algériennes ont demandé au premier ministre finlandais d'ajourner la visite qu'il devait faire fin octobre en Algérie), le chef de l'Etat aurait contracté une grave maladie il y a trois semaines, et il se trouverait en U.R.S.S. depuis huit jours. — P. B.]

AMÉRIQUES

Brésil

ANCIEN CHEF DES SERVICES DE RENSEIGNEMENT

Le général Figueiredo a été élu président de la République par un collège restreint

Le général Joao Baptista Figueiredo a été élu, le dimanche 15 octobre, président du Brésil, par un collège électoral de cinq cent quatre-vingt-neuf membres (sénateurs, députés et représentants des Etats de la fédération). Le candidat du parti gouvernemental Arena, qui prendra ses fonctions le 15 mars, a obtenu 355 voix contre 226 à son rival, le général Euler Bentes Monteiro. Il y a eu huit abstentions.

Malgré une manifestation d'étudiants en faveur de l'amnistie politique dans les couloirs du Congrès au moment du vote, le cérémonial de l'élection présidentielle a été sans surprise. Le principe de la discipline de parti a prévalu. Aucun des dissidents de l'Arena sur lesquels prétendait s'appuyer le général Euler Bentes n'a finalement voté en sa faveur. Les trois principaux « contestataires » du parti gouvernemental, les sénateurs Magalhaes Pinto, Teotonio Vilela et Accioly Filho, se sont contentés de ne pas prendre part au vote. En revanche, le candidat de l'opposition a fait le plein des voix au sein du Mouvement démocratique brésilien. Même les secteurs traditionnellement plus proches du gouvernement, comme la section de Rio-de-Janeiro du M.D.B., ont apporté leurs suffrages au général Euler Bentes.

A Brasilia, une vague de rumeurs annonçant des mesures « dures » du gouvernement, face à la vague d'accusations de corruption dont il est l'objet de la part de l'opposition, a précédé la réunion du collège électoral. Un discours énergique du président Geisel critiquant la « campagne désespérée d'une minorité de frustrés » qui « sont aujourd'hui d'un côté et demain de l'autre » avait contribué à alimenter les spéculations.

Mais le contrôle du président Geisel sur la majorité du Congrès, qui vient encore de se confirmer, a contribué à désamorcer, au moins provisoirement, cette tension politique. La plupart des parlementaires de l'Arena quittaient déjà Brasilia dimanche soir pour leurs Etats respectifs ; les élections législatives, qui seront très disputées, auront lieu le 15 novembre.

De notre correspondant

Brasilia. — *« Je plains les journalistes chargés de préparer un portrait du général Figueiredo. »* Cette remarque, pour le moins inattendue, que nous faisait un député du parti gouvernemental Arena, résume bien la perplexité de la classe politique brésilienne face au successeur du président Geisel, le général Joao Baptista Figueiredo. Pratiquement inconnu il y a un an à peine, désigné aux plus hautes fonctions par la volonté de l'actuel chef de l'Etat, contre l'avis de plusieurs officiers supérieurs, le président, qui prendra ses fonctions le 15 mars 1979, déconcerte. *« Perplexité tout à fait normale : au Brésil, on choisit d'abord le président et on fait la campagne électorale ensuite »*, remarquait, sarcastique, un journaliste de Brasilia.

Chef du service fédéral d'informations à l'époque du président Castello Branco, chef de la police militaire de l'Etat de Sao Paulo, chef de la maison militaire de la présidence à l'époque du président Medici, chef du S.N.I. (Service national d'informations) avec le président Geisel : autant de postes qui ont obligé le général Figueiredo à rester discrètement dans l'ombre mais qui l'ont directement lié à la politique répressive du régime militaire.

Aussi, depuis sa désignation par le président Geisel, en décembre dernier, l'ancien chef du S.N.I. a surtout cherché à transformer son image de marque. Il s'est lancé dans une campagne électorale digne d'une élection directe, multipliant bains de foule et interviews, non sans exagération parfois, comme lorsqu'il accordait, il y a peu, un véritable entretien, dans une crèche, à des enfants de cinq ans...

Candidat du système, le général Figueiredo a, jusqu'ici, cherché à se distinguer par son style plus que par ses options. A l'autocratisme distant et plutôt glacé du président Geisel, il s[illegible]ue la franchise ouverte du mi[illegible]e. Au risque, parfois, de choquer la classe politique. A un journaliste qui lui demandait, lors d'une apparition publique, ce qu'il pensait de l'*« odeur du peuple »*, le futur président, cavalier émérite, répondait qu'il lui préférait l'*« odeur du cheval »*, provoquant un tollé sans précédent dans l'intelligentsia brésilienne. Une maladresse — parmi d'autres — qui ne sont sans doute pas dues au hasard : le général Figueiredo, dont la campagne a été suivie de très près par une entreprise de relations publiques, sait que sa franchise bourrue lui a permis de gagner du terrain dans l'opinion publique.

Mais un président peut-il s'imposer uniquement par son style ? Ses options politiques paraissent des plus simples. Elles sont fondées, avant tout, sur la promesse d'une démocratisation *« graduelle »*. Le général Figueiredo entend profiter au maximum de l'impression favorable suscitée par les réformes présentées par le président Geisel. Symbole de la poursuite de l'ouverture. Il laisse raître comme le garant de la poursuite de l'ouverture. Il aisse aussi entendre que, sous sa présidence, les élections directes pourraient être progressivement rétablies à tous les niveaux.

Sur le plan économique, il se présente surtout comme un partisan convaincu de la libre entreprise, désireux de réduire l'intervention de l'Etat dans l'économie. Un thème qui a provoqué une réelle tension entre le président Geisel et le patronat brésilien. *« Il nous faudra inverser la forte tendance à l'étatisation et à la concentration. Nous voulons œuvrer pour une économie de marché plus aérée, pour que puissent mieux s'épanouir l'initiative privée et la libre entreprise sous toutes leurs formes »*, affirmait-il, lors d'une de ses rares interventions de nature économique.

Le changement dans la continuité : tel est le leitmotiv du général Figueiredo. L'avenir politique du Brésil paraît tout autant dépendre de ce que pourra concrètement faire le nouveau président que de ce qu'il voudra. Il n'est pas de chef d'Etat brésilien depuis 1964 qui n'ait promis une démocratisation réelle avant son arrivée au pouvoir. Mais, entre les pressions contradictoires de la société civile et des secteurs militaires « durs », la marge de manœuvre du président élu se révèle finalement étroite.

Certes, en écartant du pouvoir, en octobre 1977 les officiers les plus conservateurs, en faisant promulguer par le Congrès, en septembre 1978, un train de réformes libéralisantes, le président Geisel a, apparemment, préparé à son successeur un terrain favorable.

Une opposition hétéroclite

Le général Figueiredo, plutôt connu jusqu'ici comme un militaire dur, aura-t-il la volonté et la possibilité de poursuivre le mouvement ? Peut-être trouvera-t-on là, paradoxalement, les raisons d'une succession qui continue d'intriguer le Brésil : *« Grâce à sa fermeté, le général Figueiredo sera mieux à même de résister aux pressions qu'il subira comme président et qui, contrairement à ce que l'on pourrait croire, viendront surtout de la droite »*, affirme-t-on dans les milieux proches de la présidence.

Prévision optimiste ? Il n'en reste pas moins que, de la direction d'un service de renseignements militaires à celle de la nation, la distance apparaît bien grande. Et la tentative d'exercer la seconde comme on l'avait fait de la première risque de surgir d'autant que le mandat du général Figueiredo s'annonce difficile. Comme le faisait remarquer un journaliste de Brasila, *« le moment le plus difficile dans la démocratisation, c'est celui où elle commence »*.

Face au général Figueiredo, le général Euler Bentes Monteiro n'avait pas la partie facile. *« Lorsqu'un candidat est soutenu à la fois par la gauche civile et par l'extrême droite militaire, il y a évidemment un de ces deux secteurs qui se trompe. Et je doute qu'il s'agisse du secteur militaire. »* Cette remarque d'un parlementaire résume bien le scepticisme suscité dans plusieurs milieux d'opposition par la candidature du général à la retraite Euler Bentes Monteiro. Lancée en mai dernier, officialisée le 23 août lors d'une convention du parti d'opposition M.D.B. (Mouvement démocratique brésilien), cette candidature a suscité beaucoup de scepticisme.

Le pari, il est vrai, était audacieux : il ne s'agissait de rien moins que de faire d'un officier qui, durant douze ans, avait été étroitement lié au régime militaire le levier permettant d'en finir avec ce même régime. Pour justifier l'entreprise, le groupe *« authentique »* (radical) du M.D.B., qui fut le véritable promoteur de l'aventure, se réclamait du réalisme : en présentant un officier à l'élection du 15 octobre, même sans grande chance de succès, l'opposition pouvait espérer améliorer son image de marque au sein des forces armées, et obtenir ainsi leur neutralité face à un futur changement de régime. *« Le général Euler Bentes, c'est le vaccin qui immunisera le Brésil contre la maladie du militarisme »*, affirmait un sociologue lié au M.D.B.

Le candidat était-il bien choisi ? Le général Bentes jouit, incontestablement, d'une bonne réputation au sein des forces armées. Ses rapports avec le régime militaire sont assez contradictoires. C'est le coup d'Etat de 1964 qui lui fait faire un bond dans sa carrière : le président Castello Branco le nomme général en 1965. En 1967, il devient superintendant de la Sudene, l'organisme d'Etat chargé du développement du Nordeste.

C'est pour lui une époque capitale : envoyé dans la région du Brésil où les problèmes sociaux sont les plus aigus, il prend rapidement conscience des faiblesses du *« miracle »* économique. A Recife, il se rend compte que les théories libérales du ministre des finances, M. Delfim Netto, se traduisent par une aggravation des déséquilibres régionaux, qu'une intervention décidée de l'Etat pourrait sans doute contrer.

Il fit partie du groupe *« nationaliste »* dirigé par le général Afonso Albuquerque Lima, alors ministre de l'intérieur. Leurs désaccords avec M. Delfim Netto conduisirent rapidement à un départ des nationalistes du cabinet. Leurs options étaient-elles si audacieuses ? Le « décalogue nationaliste », qui résume leur pensée économique, est des plus modérés : il insiste surtout sur la nécessité de réserver au secteur privé national une part dans le processus de développement, face aux multinationales, alors en phase d'installation massive au Brésil.

Le général Euler Bentes passa ensuite à la direction du département du matériel de guerre, où il joua un rôle important dans le développement d'une industrie nationale dans ce secteur. Il prit sa retraite en 1977. Ses relations avec le régime paraissaient cordiales, à tel point que l'on a parlé de lui comme d'un possible successeur désigné du président Geisel. Déçu par le choix fait par le chef de l'Etat en faveur du général Figueiredo, il se tourna vers l'opposition et commença à critiquer un régime qui s'était écarté des idéaux démocratiques de 1964.

Il accepta la plate-forme démocratique du M.D.B., qui prévoit, en particulier, la convocation d'une assemblée constituante. Pourtant, sa candidature n'a obtenu le soutien d'aucune des organisations populaires qui luttent, depuis des années, pour les objectifs démocratiques dont le général se réclame aujourd'hui. En revanche, il a reçu l'adhésion de militaires durs, qui paraissaient l'appuyer dans le cadre de leurs luttes de factions plus que par conviction profonde.

L'opposition a-t-elle fait fausse route ? *« Le plus grave*, affirme M. Raimundo Faoro, président de l'ordre des avocats du Brésil, *c'est que le M.D.B., avec la candidature du général Euler Bentes, a abandonné la lutte pour la démocratisation pour se perdre dans les dédales d'une lutte pour le pouvoir. Et, à ce jeu-là, il n'a guère de chance de sortir vainqueur. »*

THIERRY MALINIAK.

A travers le monde

Rhodésie

● M. IAN SMITH, premier ministre rhodésien, a déclaré dans une interview à l'hebdomadaire américain *Time* que l'organisation d'élections générales en Rhodésie avant la fin de cette année était *« très improbable »*.

D'autre part, la ville d'Umtali, située à la frontière orientale de la Rhodésie, a été la cible, dimanche 15 octobre, de tirs de mortier. Cette attaque serait la plus importante jamais lancée contre cette ville voisine du Mozambique, qui a subi des attaques au mortier au moins à trois reprises au cours des dix-huit derniers mois. — *(A.F.P.)*

Tchad

● UN BIREACTEUR D'ATTAQUE FRANÇAIS JAGUAR s'est écrasé au sol et son pilote a été tué samedi après-midi 14 octobre à environ 4 kilomètres de N'Djamena, alors qu'il s'apprêtait à atterrir, à l'issue d'un vol d'entraînement, indique-t-on de source militaire. Cet accident est dû à un *« ennui technique »* dont les causes sont encore indéterminées. Il s'agit du quatrième appareil de ce type détruit ou endommagé au Tchad depuis le début de l'année. — *(A.F.P.)*

Vietnam

● UNE DELEGATION DU P.C. FRANÇAIS conduite par M. G. Plissonnier, secrétaire du comité central, est arrivée vendredi 13 octobre à Hanoï.




EUROPE

République démocratique allemande

Le premier secrétaire de Berlin-Est, M. Konrad Naumann se pose en rival de M. Honecker

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Qu'est-ce que le réalisme socialiste ? Interrogé à ce sujet, un écrivain d'un pays de l'Est répondit un jour qu'il avait une idée de ce qu'était le réalisme en littérature et le socialisme en politique, mais qu'il n'en avait absolument aucune sur ce que pouvait signifier l'accouplement de ces deux termes. Il en va en fait du réalisme socialiste comme du centralisme démocratique. Toute la question est de savoir où finit le réalisme et où commence le socialisme.

Une affaire qui agite ces jours-ci les milieux littéraires de Berlin-Est illustre une nouvelle fois ce dilemme. Les « *Berliner Festtage* » avaient prévu au programme du Théâtre Maxime-Gorki, pour le 14 octobre, une pièce toute récente de l'auteur dramatique Rudi Strahl, dont le titre, *Flüster Party* est calqué sur l'expression « Flüsterpropaganda » servant à désigner la propagande de bouche à oreille. Cette pièce, dont le contenu n'a pas encore été publié, serait une satire vraisemblablement humoristique si l'on se réfère au style habituel de l'auteur des *Intershops*, les « magasins à devises » (étrangères) où se pressent en rangs toujours plus serrés depuis quelques mois les citoyens de la R.D.A. Quelques jours avant la première, le théâtre a fait savoir que la pièce était retirée de l'affiche pour des raisons « d'organisation interne ».

Un haut dirigeant du parti, M. Konrad Naumann, membre du bureau politique et premier secrétaire de la capitale est-allemande, vient toutefois de vendre la mèche. Il ne s'agit pas, a-t-il déclaré devant des militants, de « *mettre sur scène la réalité quotidienne qui nous entoure en disant : c'est ça, la vie (...). Il faut faire naître une œuvre qui soit passée par le filtre du talent individuel du créateur avec sa formation artistique et politique, son clair point de vue de classe, lequel doit trouver son expression sous une forme esthétique* ». Autrement dit, M. Naumann reproche à son auteur de ne pas avoir assez « filtré » son réalisme.

Il serait toutefois difficile d'accuser M. Rudi Strahl de tiédeur socialiste. Engagé volontaire dans l'armée est-allemande après son installation en R.D.A. en 1948 — il est né à Stettin, ville aujourd'hui polonaise, — il y est resté huit ans, accédant au grade de capitaine. Il a participé au dernier congrès des écrivains, en mai, en tant que délégué de la section berlinoise, et une photo l'avait montré dans *Neues Deutschland*, l'organe du P.C., aux côtés d'Uwe Kant, le frère du président de l'Union.

En fait, cette affaire doit retenir l'attention parce qu'elle éclaire surtout sur les ambitions du chef de l'organisation du parti berlinoise. Homme connu pour ses manières plutôt rudes, M. Naumann a tendance, depuis quelque temps, à se poser en rival de M. Honecker, le premier secrétaire du SED (le P.C. est-allemand), auquel il reprochait une certaine mollesse en politique intérieure, tant dans les affaires économiques, à propos précisément des « *Intershops* », que dans le domaine culturel.

La préparation et le déroulement du dernier congrès des écrivains avait déjà permis de constater le manque d'unité de vue au sommet de la hiérarchie du parti. Quelques jours avant le début de ces assises, M. Naumann s'en était pris en termes particulièrement agressifs à « *certains écrivains bourgeois de R.D.A.* », auxquels convient tout à fait, avait-il dit, « *le mot bourgeois selon lequel la partie la plus intime de leur sphère intime est l'argent* ».

La stupéfaction provoquée par un style qu'on croyait oublié avait valu à son auteur une réplique très ferme de M. Stephan Hermlin, l'un des plus grands écrivains et poètes allemands vivants. Sans citer nommément M. Naumann, M. Hermlin l'avait accusé de « *bassesse et de démagogie* », lui reprochant de vouloir, par son attitude, « *porter le discrédit sur les intellectuels* ». Or M. Hermlin est connu pour être un ami de longue date et toujours proche de M. Honecker.

La nouvelle affaire créée par M. Naumann autour de la pièce de Rudi Strahl montre cependant qu'il n'a en rien renoncé à sa ligne dure. Que dit-il, en effet, aujourd'hui ? « *Si des critiques gauchistes prétendent que* [en créant des Intershops] *le parti abandonne son idéologie et veut édifier une société de consommation, nous leur répondons que nous n'aspirons pas à ces prétendues valeurs matérielles auxquelles la vie se réduit et sur lesquelles ne pourraient naître que la cupidité, l'envie et la jalousie.* » Paroles habiles qui sonnent comme un avertissement à la fois à ceux qui tolèrent les *Intershops* (les dirigeants), à ceux qui en profitent (les citoyens) et à ceux qui les critiquent (les intellectuels prétendument gauchistes). La seule chose qu'oublie de dire M. Naumann est que les bonzes du régime, en premier lieu évidemment les membres du bureau politique, ont accès, quant à eux, depuis longtemps aux vils biens matériels occidentaux dans des magasins qui leur sont spécialement réservés. Dans ces conditions, si on suit la logique absurde découlant d'une économie de privilèges et de relative pénurie, la création des *Intershops* doit être considérée comme une mesure de justice sociale. Interdire les pièces qui font la satire de cette réalité socialiste n'aide en tout cas en rien à résoudre les problèmes que leur existence soulève.

MANUEL LUCBERT.

Finlande

Il n'y aura pas de manœuvres militaires conjointes avec l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Helsinki. — « *L'U.R.S.S. n'a pas proposé de manœuvres militaires communes à la Finlande.* » Tel est l'essentiel de la réponse du ministère finlandais de la défense à la question d'un député, adressée le 21 septembre dernier au gouvernement. Le texte de la question écrite se fondait sur un article de presse selon lequel le maréchal Dimitri Oustinov, ministre soviétique de la défense, aurait proposé, lors de sa visite officielle en Finlande en juillet dernier, l'organisation de manœuvres communes.

M. Taïsto Tähkämaa, le ministre de la défense finlandaise, a ajouté que « *le traité d'amitié et d'assistance mutuelle entre les deux pays, que la Finlande respecte scrupuleusement, rend une coopération militaire possible dans la situation de crise spécifiée précisément dans le document. Des manœuvres militaires communes en temps de paix, ou toute autre coopération de même genre dans le domaine militaire, ne seraient pas en harmonie avec le statut international de la Finlande* ».

Le passage précité renvoie à l'article premier du traité d'amitié et d'assistance mutuelle de 1948, en vertu duquel l'obligation d'assistance n'aura d'application pratique que si l'Allemagne ou un de ses alliés agresse l'U.R.S.S. en passant par la Finlande. L'aide militaire soviétique n'intervient qu'après consultation.

Dans sa réponse, le ministre a par ailleurs avancé un argument de poids qui confirme que, du moins en temps de paix, des manœuvres militaires finno-soviétiques sont improbables : « *Toute spéculation sur l'organisation de manœuvres militaires communes serait de nature à engendrer un climat d'incertitude en ce qui concerne le maintien de l'état de paix et de stabilité dans le Nord, circonstance qui serait en contradiction avec les intérêts des pays de la région.* »

Le contexte scandinave, l'importance stratégique et le fragile équilibre dans cette région constituent en fait l'atout majeur qui sauve la Finlande de toute demande excessive sur le plan militaire de la part des Soviétiques. L'argument a joué une fois en 1961 au moment de la crise de Berlin. Se référant au traité, l'U.R.S.S. prétextant une menace de l'Allemagne, envoya aux Finlandais une note exigeant l'ouverture de négociations militaires. Le président Kekkonen demanda aux Soviétiques d'abandonner un tel projet dont la réalisation aurait accru dangereusement la tension dans le Nord. Bien qu'ils forment une entité culturelle unie et qu'ils soient en étroite coopération, les pays scandinaves ont en effet opté pour des politiques de sécurité différentes : la Norvège et le Danemark sont membres de l'OTAN, la Suède est neutre alors que la Finlande tente de concilier une politique de neutralité et une ouverture à l'Ouest avec ses engagements à l'Est.

Quelles que soient les options, il existe en Scandinavie un fort courant désireux de donner un contenu positif à l'idée d'une Scandinavie pacifique en la tenant à l'écart des tensions internationales. M. Kekkonen, entre autres, caresse le rêve d'une zone nordique dénucléarisée, garantie par les grandes puissances.

Accueilli positivement par Moscou, le projet se heurte à la résistance et au scepticisme de ceux qui considèrent l'idée comme illusoire tant qu'elle exclut la péninsule de Kola, sanctuaire nucléaire soviétique, sorte d'épée de Damoclès au-dessus de la tête des Scandinaves.

Dans ce contexte, quelle valeur donner à l'éditorial de l'organe de l'aile stalinienne du P.C. finlandais qui, lors de la visite du maréchal Oustinov, avait explicitement demandé que la coopération politique soit prolongée d'une coopération militaire sous forme de manœuvres communes. S'agissait-il simplement d'un ballon d'essai ? La question a-t-elle vraiment été évoquée ? Si l'on en croit un grand quotidien de la capitale finlandaise, celle-ci a été effleurée de façon non officielle. Les Finlandais auraient alors exposé des arguments semblables à ceux développés par le ministre de la défense finlandaise dans sa réponse.

PAUL PARANT.

République fédérale d'Allemagne

Léger recul des chrétiens-sociaux aux élections régionales de Bavière

De notre correspondant

Bonn. — Les élections qui ont eu lieu, dimanche 15 octobre, pour renouveler le Landtag de Bavière, n'ont guère apporté de surprise. Le parti chrétien-social (C.S.U.) de M. Franz-Josef Strauss, promis à une éclatante victoire, enregistre toutefois un léger recul : alors qu'il avait recueilli 62,1 % des suffrages il y a quatre ans, il n'en obtient cette fois-ci « que » 59,1 %. Un tel résultat, qui, n'importe où ailleurs, serait considéré comme un triomphe, est fêté aujourd'hui par l'opposition socialiste et libéra'; comme un « *échec* » de la C.S.U. dans son entreprise visant à « *instaurer sa domination totale* » sur la Bavière, qui compte plus de sept millions d'électeurs. Les chrétiens-sociaux n'en restent pas moins la force politique la plus considérable dans le plus grand Land de la République fédérale.

C'est sur le sort des libéraux que l'attention s'était, une fois de plus, concentrée. En 1974, ils n'avaient franchi que d'extrême justesse la « barrière des 5 % » obtenir une représentation parlementaire. Récemment, le F.D.P. s'était vu éliminé des assemblées de Hambourg et de la Basse-Saxe. Il y a une semaine pourtant, le troisième parti, tout en continuant de perdre des voix par rapport à 1974, parvint à éviter un tel sort aux élections régionales du Land de Hesse (*le Monde* du 10 octobre). Ce succès tout relatif a sans doute exercé une influence bénéfique pour les libéraux bavarois. Toujours est-il qu'ils ont obtenu dimanche 6,2 % des suffrages contre 5,2 % il y a quatre ans.

Quant au parti social-démocrate, qui n'est jamais parvenu à dissiper complètement, auprès des électeurs, l'impression qu'il n'était pas « *réellement bavarois* », il enregistre une certaine progression, passant de 30,2 à 31,4 % des voix.

Un autre aspect notable de ces élections est que les « listes vertes » des écologistes connaissent un nouvel échec, encore plus spectaculaire que la semaine précédente en Hesse. Leurs suffrages additionnés ne dépassent pas 1,8 % du total. La seule consolation des écologistes est qu'ils devancent encore le N.P.D., considéré comme néo-nazi, qui doit se contenter de 0,6 % des voix, alors qu'il en avait encore 1,1 % en 1974. De même, le résultat obtenu par les candidats communistes — 0,3 % — reste tout à fait insignifiant.

Pour la première fois, le président de la C.S.U., M. Strauss, a annoncé son intention d'occuper désormais le poste de ministre-président du Land, dont il était déjà le « *roi sans couronne* ». Son élection à cette fonction ne fait évidemment pas le moindre doute. Dans le nouveau Landtag, qui se réunira le 30 octobre, la C.S.U. disposera de cent vingt-neuf mandats (au lieu de cent trente-deux), contre soixante-cinq aux sociaux-démocrates (au lieu de soixante-quatre) et dix au F.D.P., qui gagne ainsi deux sièges.

JEAN WETZ.

Danemark

LES CENTRISTES DÉMOCRATES APPUIERONT LA COALITION DE M. JOERGENSEN EN MATIÈRE BUDGÉTAIRE

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le gouvernement minoritaire libéral et social-démocrate, formé à Copenhague le 31 août, est-il maintenant assuré de rester au pouvoir au moins jusqu'au 1er avril.

Le gouvernement risquait d'être renversé à l'occasion d'un débat au sujet de l'assiette fiscale en 1979. Il proposait une augmentation des impôts directs d'environ 1,5 milliard de couronnes (1,2 milliard de francs). Tous les partis de l'opposition y étaient hostiles, ainsi qu'un député social-démocrate, l'ancien ministre des finances, M. Henry Grunbaum. Mais, à la suite d'une réunion du groupe parlementaire du Centre démocrate, M. Brusvang, porte-parole du parti, annonça que sa formation, tout en restant opposée à ce texte, le voterait quand « *pour sauver le cabinet Joergensen afin que le pays puisse bénéficier d'une stabilité politique indispensable durant la période des négociations pour le renouvellement des conventions collectives.* » (elles expirent le 31 mars 1979).

Par la suite, M. Jakobson, président du parti, a confirmé ces dispositions. Il a ajouté que l'appoint de onze voix que son parti acceptait de fournir au gouvernement « *dans l'intérêt général* » n'était pas un chèque en blanc et ne valait en réalité que pour la mise au point du budget national. Le Centre démocrate entend en outre marchander son aide en obtenant des concessions du gouvernement dans d'autres domaines.

CAMILLE OLSEN.

CORRESPONDANCE

A propos de la propagande européenne

M. Michel Cointat, ancien ministre, député R.P.R., maire de Fougères, rapporteur du budget à l'Assemblée parlementaire européenne, nous écrit :

Le 6 octobre, devant l'Assemblée nationale, M. Michel Debré a dénoncé un « scandale financier » et un « risque de corruption » au sujet de l'information des citoyens en vue de l'élection au suffrage universel des membres de l'Assemblée des Communautés européennes.

Les populations sont mal informées du problème européen. L'Assemblée parlementaire est pratiquement inconnue. On la confond encore avec le Conseil de l'Europe. Le fonctionnement des autres institutions ou organes des Communautés : conseil, commission, cour de justice, cour des comptes, comité économique et social, est mal perçu.

Devant cette situation d'ignorance, l'autorité budgétaire, c'est-à-dire le conseil des ministres et l'Assemblée parlementaire des Communautés, a décidé de prévoir des crédits pour l'information des citoyens. Une partie de ces crédits est mise à la disposition de la Commission des Communautés pour faire connaître objectivement l'organisation générale de la C.E.E. De même, une autre partie est comprise dans le budget de l'Assemblée pour lui permettre, toujours objectivement et en liaison avec la Commission, d'informer le public sur son fonctionnement et sur les limites de ses compétences.

Enfin, une certaine somme est attribuée à tous les groupes politiques pour leur propre action, cette fois plus subjective, auprès des électeurs.

Ces crédits sont soumis au contrôle parlementaire normal comme aux investigations de la Cour des comptes des Communautés.

En 1977 et 1978, le budget a ainsi affecté les sommes suivantes en unités de compte européennes (1) :

1977

1 000 000	pour la Commission;
1 000 000	pour l'Assemblée des Communautés ;
2 000 000	pour les groupes politiques.
4 000 000	

1978

5 000 000	pour la Commission ;
4 840 000	pour l'Assemblée des Communautés ;
4 840 000	pour les groupes politiques.
14 680 000	

Voilà les faits. Chacun appréciera.

(1) La valeur de l'U.C.E. était de 5,73 F le 10 octobre 1978.

Espagne

Graves incidents à Bilbao aux obsèques de deux policiers

Le chef du gouvernement espagnol, M. Adolfo Suarez, affirme qu'il ne « prendra aucune mesure d'exception au Pays basque », *dans une interview publiée par le quotidien madrilène* El Pais *daté du dimanche 15 octobre.* « Je ne tomberai pas dans le piège, et je ne prendrai aucune mesure d'exception au Pays basque, *déclare-t-il.* Je me refuse à traiter le peuple basque comme si tous les Basques appartenaient à l'ETA. »

*Longuement interrogé par M. Juan Luis Cebrian, directeur d'*El Pais, *M. Adolfo Suarez souligne en outre que* « le terrorisme est une tare sociale qui affecte de nombreux pays démocratiques voisins. Il faut le combattre unis, *affirme-t-il*, et ne pas l'utiliser comme une arme dans le débat politique ». *Le président du gouvernement espagnol, qui estime* « absolument nécessaire la collaboration des citoyens avec les forces de police », *indique d'autre part qu'il maintiendra* « la discipline des forces de l'ordre dans tous les cas et en toute situation ». « Le terrorisme, *souligne-t-il*, n'empêchera pas notre pays d'atteindre une coexistence stable, juste et libre. »

De notre correspondant

Madrid. — De graves incidents ont eu lieu, samedi 14 octobre, devant la caserne de la police de Bilbao, où se déroulaient les obsèques de deux policiers assassinés vendredi par un commando de l'organisation séparatiste basque ETA dans la banlieue de la ville. Plusieurs centaines de policiers ont proféré des insultes telles que « *lâche* », « *traître* », « *assassin* » contre l'inspecteur général de la police, le général Timon de Lara, et contre le gouverneur de la province, M. Luis Salazar, qui présidait la cérémonie.

A la fin des obsèques, célébrées à huis clos, environ huit cents policiers, rompant un barrage, sont sortis sans autorisation de la caserne en criant des slogans violemment hostiles aux autorités. Les manifestants, auxquels s'étaient joints plusieurs centaines de civils, ont assailli le véhicule — vide — de l'inspecteur général de la police. Dans la foule massée devant l'édifice, des membres de la famille des policiers scandaient « *l'armée au pouvoir* », et encore « *ETA assassin* ». Quelques journalistes qui assistaient à la scène ont été menacés par des policiers qui brandissaient des revolvers, et un cameraman de la télévision espagnole a été arrêté et conduit à l'intérieur de la caserne. Selon l'agence officielle espagnole E.F.E. « *le gouverneur civil de la province ainsi que l'inspecteur général de la police ont dû quitter la caserne par une porte dérobée pour ne pas se trouver mêlés aux contestataires* ».

Quelques heures après ces incidents, la direction générale de la sûreté a annoncé, dans un communiqué publié à Madrid, la mutation d'« *une partie de la garnison de Bilbao* », ainsi que la saisie de la juridiction militaire pour « *abandon de service* » de certains policiers. Vendredi 14 octobre déjà, à l'intérieur de la même caserne de Bilbao, une centaine de policiers avaient organisé un *sit-in* pour protester contre la mort de leurs deux camarades.

D'autre part, un nouvel attentat a été commis dans la nuit du samedi 14 au dimanche 15 octobre, à Lequeitio, dans la province de Biscaye. Un garde civil, M. Alberto Villena, qui se trouvait de garde sur un quai du port de la ville, a été assassiné par plusieurs individus qui circulaient en automobile. Enfin, un engin de 5 kilos de dynamite a été désamorcé par la police, dimanche 15 octobre, aux premières heures de la matinée, à Zumaya, dans la province basque de Guipuzcoa. La bombe avait été déposée devant une centrale électrique.

(Intérim.)

● *L'Union du centre démocratique espagnole « reconnaît » le Polisario.* — A l'occasion de la libération, près de Tindouf, le samedi 14 octobre, de huit pêcheurs espagnols capturés le 20 avril au large des côtes du Sahara occidental, M. Javier Ruperes, représentant de l'U.C.D., parti gouvernemental au pouvoir, a signé un communiqué commun avec le Polisario. Dans ce texte, l'U.C.D. reconnaît le Front comme « *unique et légitime représentant du peuple sahraoui en lutte* » et soutient « *le droit à l'autodétermination et à la liberté de ce peuple* ». A cette occasion, M. Bachir Mustapha Sayed, secrétaire général adjoint du Front, a annoncé que « *les négociations avec la Mauritanie reprendront prochainement dans une capitale africaine* ». — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

Portugal

La crise gouvernementale s'éternise

De notre correspondant

Lisbonne. — La crise politique s'éternise au Portugal. Le gouvernement de M. Nobre da Costa, dont le programme a été rejeté par l'Assemblée, le jeudi 14 septembre, est toujours en fonction. Il expédie en principe les affaires courantes.

S'adressant au pays à la télévision le 22 septembre dernier, le président de la République avait proposé quatre solutions : un gouvernement majoritaire issu d'un accord entre les partis ; l'investiture d'un premier ministre indépendant chargé de constituer un cabinet qui disposerait d'un appui majoritaire au Parlement ; la désignation d'un cabinet de gestion uniquement destiné à préparer des élections anticipées ; la présentation successive à la Chambre de deux autres gouvernements, afin de provoquer les trois rejets de programme qui, selon la Constitution, entraînent automatiquement la dissolution de l'Assemblée de la République.

A deux reprises, les leaders des principales formations politiques ont été appelés au palais présidentiel du Belem afin d'analyser avec le général Eanes les hypothèses suggérées. Mais à la fin des rencontres qui ont eu lieu, le mercredi 11 et le jeudi 12 octobre, l'hypothèse d'un gouvernement de coalition a été définitivement écartée. Les raisons de cet échec ont été publiquement exposées, à la télévision le samedi 14 octobre, par les représentants des quatre grands partis représentés au Parlement. Pour M. Jaime Gama, ancien ministre de l'intérieur du deuxième gouvernement constitutionnel, les socialistes auraient été les seuls à se montrer ouverts au dialogue. Selon lui, le P.S. aurait été, en outre, le parti le moins intransigeant de tous : « *Nous n'exigeons pas que le premier ministre soit un socialiste et nous n'empêchons pas nos militants de faire partie du prochain gouvernement.* »

Au nom du P.C.P., M. Otavio Pato, candidat à l'élection présidentielle de 1976, a regretté que, en refusant de se rapprocher des communistes, les socialistes aient rendu impossible la formation d'un gouvernement de gauche que la composition de l'actuelle Assemblée permettait arithmétiquement. Selon le président du C.D.S., M. Freitas do Amaral, c'est le parti social-démocrate (P.S.D.) qui a fait échouer l'idée d'un gouvernement fondé sur une « *majorité présidentielle* », c'est-à-dire sur les trois partis — P.S., P.S.D. et C.D.S. — qui ont soutenu la candidature du général Eanes à la présidence de la République.

Enfin, selon M. Sa Carneiro, président du P.S.D., les conversations entre les partis n'ont plus aucune raison d'être : « *Dans les circonstances présentes, prôner le dialogue n'est qu'une hypocrisie.* » Selon lui, seules des élections anticipées pourraient résoudre la crise.

Tension en Alentejo

Avant de se décider à provoquer une nouvelle consultation, le général Eanes tentera, pourtant, de mettre en œuvre la deuxième solution qu'il avait envisagée : celle d'un gouvernement dirigé par un indépendant disposant d'un appui majoritaire à la Chambre. Pourtant, tous les partis y mettent des conditions. Pour les socialistes, la désignation d'un premier ministre indépendant doit être le résultat, contrairement à ce qui s'est passé avec M. Nobre da Costa, d'un « consensus » entre le P.S. et le chef de l'État. Le P.C.P., de son côté, fait dépendre la participation des militants à un tel gouvernement du « profil » de la personnalité choisie pour diriger le cabinet, ainsi que du programme qui sera présenté. Les centristes du C.D.S. se disent prêts à soutenir cette formule, à condition qu'elle n'entraîne « *aucune concession aux communistes* ». Pour M. Sa Carneiro, elle serait tout simplement « *une hypothèse à étudier* ».

Cependant, la tension monte en Alentejo, à la suite de la décision prise par le gouvernement de M. Nobre da Costa de rendre à leurs anciens propriétaires une douzaine de domaines qui, aux termes de la loi votée en juillet 1977, ne rentrent pas dans le cadre de la réforme agraire. Dans les départements de Beja et de Portalegre, les forces de l'ordre ont dû intervenir pour disperser les travailleurs qui ne voulaient pas abandonner les terres. Quelques brutalités auraient été commises. D'autres affrontements sont prévisibles, car les ouvriers agricoles se déclarent décidés à revenir sur les lieux.

JOSÉ REBELO.

Le Monde

politique

LE DÉBAT AU SEIN DU PARTI SOCIALISTE

Le P.S. veut combler le fossé qui le sépare des jeunes

Le parti socialiste lancera au mois de janvier 1979 une campagne sur le thème de la jeunesse. Cette campagne, qui durera deux mois, a pour but de combler le fossé qui, selon la direction du Mouvement de la jeunesse socialiste (M.J.S.), existe entre le P.S. et les jeunes.

Au terme de la réunion à Paris, samedi 14 octobre, des responsables fédéraux de la jeunesse du P.S. et de ceux du M.J.S., Mme Edith Cresson, membre du secrétariat national, a indiqué que cette campagne, menée en commun par les deux organisations, aurait pour thème le droit au travail, le « *droit à la différence* » et les nouvelles aspirations de la jeunesse.

Le « droit à la différence »

Les socialistes ont l'intention de mener campagne pour la réduction de la semaine de travail à trente-cinq heures. Ils estiment que cette mesure permet d'améliorer l'emploi et répond aux aspirations des jeunes à de « *nouvelles modalités de production* ». Ils réclament l'intégration des agences intérimaires dans « *une agence nationale pour l'emploi* ».

La campagne pour le « *droit à la différence* » sera centrée sur la famille, l'école et l'armée, là, estiment les socialistes, où la parole est retirée aux jeunes. Les « *nouvelles aspirations de la jeunesse* » décelées par le P.S. concernent la finalité du travail, l'écologie et les rapports avec le tiers-monde.

Le M.J.S. a l'intention de soumettre aux instances compétentes du P.S. une réforme de la désignation de ses dirigeants. Selon l'article 43 des statuts, les dirigeants du M.J.S. sont actuellement élus par les congrès du parti à la proportionnelle des courants de celui-ci. Les dirigeants du M.J.S. souhaitent que leurs adhérents se prononcent désormais lors de la préparation des congrès du P.S. par un double vote : l'un, comme militants du parti, sur les motions proposées par les différents courants de celui-ci ; l'autre, comme militants du M.J.S., sur des textes spécifiquement « jeunes », le nombre de suffrages recueillis par chacun de ces textes servant à déterminer la composition de la direction du M.J.S.

Le secrétariat national du P.S. s'est, en revanche, prononcé pour le maintien du mode de désignation actuel, étant entendu qu'on appliquera au M.J.S. la règle adoptée le 10 octobre par les dirigeants du P.S. et qui consiste à faire élire à l'intérieur de chaque courant les dirigeants de ceux-ci, aujourd'hui cooptés (*le Monde* du 13 octobre). Le CERES, pour sa part, souhaite un retour à la pratique en vigueur avant le congrès de Pau (1975), qui revient à faire élire les dirigeants du M.J.S. directement par les militants de celui-ci, qu'ils fassent, comme c'est possible, ou non partie du P.S.

[Comme l'a fait observer Mme Cresson, cette campagne du P.S. sur le thème de la jeunesse vise à combler une « lacune ». Celle-ci s'est traduite par un score des socialistes plus faible que celui des communistes chez les moins de vingt-cinq ans aux élections législatives du mois de mars (25 % avec le M.R.G. contre 28 %, selon un sondage Sofres d'avril). En lançant cette campagne et en proposant un mode de désignation des dirigeants plus « démocratique » que celui souhaité par le secrétariat national du P.S., la direction du M.J.S. rend plus difficile la position du CERES, dont les militants ont récemment quitté le conseil national du Mouvement pour protester précisément contre « le manque le plus total de vie démocratique » (« le Monde » du 5 juillet). Le CERES a cependant l'intention d'organiser son propre colloque sur la jeunesse au début de l'année 1979.]

M. MITTERRAND : pas de luttes fratricides.

(De notre correspondant régional.)

Bourg-en-Bresse. — « *Ne dissipez pas vos efforts dans des luttes fratricides* », a lancé M. François Mitterrand aux deux mille cinq cents personnes rassemblées dimanche 15 octobre au parc des expositions de Bourg-en-Bresse. « *Rien d'autre ne m'intéresse que le rassemblement des socialistes dans leur parti*, a-t-il ajouté. *Il faut préserver cette capacité d'être ensemble, qui n'est pas en péril en vérité (...). Le moment est venu pour le P.S. d'être le parti de gouvernement qu'on attend. A quoi servirait un P.S. qui se contenterait d'être l'appoint de forces réactionnaires ? Une seule perspective s'offre aujourd'hui aux militants : refaire l'union.* »

● *L'hebdomadaire « Tribune socialiste »*, organe du P.S.U., publie dans son numéro 798 un appel aux militants et aux amis du parti « *qui veulent une gauche différente* » pour qu'ils aident le P.S.U. à trouver rapidement 500 000 francs. *Tribune socialiste* écrit notamment : « *La situation est grave (...). Lorsque la censure de l'argent étouffe des voix, la véritable censure n'est pas loin et le chemin est ouvert à l'aventure dictatoriale.* »

★ P.S.U., C.C.P. 1 402 044 S Paris.

M. Mauroy : nous ne pourrons pas accepter éternellement que la gauche ait un boulet aux pieds

M. Pierre Mauroy, maire de Lille, membre du secrétariat du parti socialiste, qui était dimanche 15 octobre l'invité du Club de la presse d'Europe 1, a notamment déclaré : « *On parle beaucoup de l'élection du président de la République, qui n'aura lieu qu'en 1981. Eh bien ! à ce moment-là, François Mitterrand sans doute sera candidat. Je n'en sais rien, mais sans doute. Il peut y avoir d'autres candidats.* »

A propos des rapports entre le P.S. et le P.C.F., M. Mauroy a ajouté :

« *Ce qui est en cause, ce qui a été en cause en mars, c'est la désunion de la gauche. Ce qui a été encore en cause, c'est que le parti communiste a tiré la couverture à lui et a présenté le programme commun, un programme qui nous était commun, de telle façon que, effectivement, les Français ont peut-être eu l'impression que c'était un langage qu'il fallait dépasser. Mais il est parfaitement clair qu'en ce qui concerne les socialistes, déjà ils avaient un autre langage. Il est toujours le même d'ailleurs et, actuellement, Michel Rocard ne fait que reprendre nos idées. (...)*

» *Actuellement, il est clair que le parti socialiste doit rester fidèle à l'union populaire mais, tout en restant fidèle à l'union populaire, il doit manifester davantage son indépendance, son autonomie, et il le fait et le fera de plus en plus. (...)*

« *Je puis vous dire très calmement que le parti socialiste ne pourra pas accepter éternellement que le parti communiste fasse en sorte que tout ce qui est succès devient défaite, et que la gauche soit comme avec un boulet aux pied, traversant ce siècle sans répondre à l'aspiration fondamentale des travailleurs. Cela est capital.* »

En ce qui concerne le projet d'introduction de la représentation proportionnelle pour les élections municipales dans les villes de plus de trente mille habitants, le maire de Lille a précisé : « *Nous avons toujours dit que nous étions pour, et la loi municipale telle qu'on nous l'a imposée est une loi scélérate.* » A propos du cumul des mandats, il a ajouté : « *Le parti socialiste accepte, sur ce plan-là, de prendre des risques, même en face des autres formations qui ne voudront pas avancer dans la voie de l'interdiction du cumul.* »

Les Jeunes Communistes vont créer des comités contre le chômage

Le Mouvement de la jeunesse communiste de France (M.J.C.F.) a rendu compte, mardi 10 octobre, des résultats de son conseil national qui a eu lieu les 7 et 8 octobre. M. Pierre Zarka, député de la Seine-Saint-Denis, membre du secrétariat national du mouvement, a d'abord estimé qu'il y avait actuellement 700 000 jeunes chômeurs en France. « *Les jeunes vivent avec la dramatique impression d'être rejetés de la société* », a expliqué M. Zarka. Au cours des mois prochains, dans les municipalités communistes, le M.J.C.F. créera des « *comités de la jeunesse contre le chômage et pour un vrai métier* » qui proposeront un ensemble de services : permanence, adresses, moyens pour développer la lutte.

M. Zarka a affirmé que les jeunes ont aujourd'hui plus de combativité et de maturité politique. Citant l'exemple des lycéens, il a estimé que ceux-ci sont passés du « ras-le-bol » à des revendications plus responsables : augmentation des crédits, des postes, etc.

Le Mouvement des jeunes communistes affirmait compter, en 1978, 109 000 adhérents contre 113 000 l'an dernier. Cette légère baisse correspondrait, selon M. Zarka, au « *désenchantement des militants au lendemain des élections* ». La controverse qui fut au centre des discussions de la fête d'*Avant-Garde* (*le Monde* du 6 juin) n'aurait guère influencé le mouvement. « *Nous n'avons rien à apprendre d'une réflexion retardataire sur la dictature du prolétariat.* » Mais le débat a été largement ouvert au sein du M.J.C.F.

POLITIQUE

LE DÉBAT AU SEIN

Sortir la gauche de l'impasse

(Suite de la première page.)

Ce changement d'équipes qui a précédé la rupture de la coalition d'Epinay procédait du même choix stratégique : après qu'une politique audacieuse eut permis, au lendemain d'Epinay, de relancer la dynamique du parti socialiste, l'heure était semble-t-il venue, à partir de 1973, de consolider l'élan et de « tailler les rosiers ». C'est ainsi que, au lieu d'approfondir les choix ambitieux qui étaient ceux du programme commun, on en fit prévaloir peu à peu une nouvelle lecture qui se voulait plus réaliste, sans pour autant, bien entendu, cesser de se réclamer du même programme commun, ainsi progressivement transformé en talisman. Sans renoncer aux neuf nationalisations, on inventa en 1976 une doctrine d'application dont l'intérêt ne me semble pas avoir été principalement celui d'une stratégie industrielle ou d'une visée autogestionnaire.

La vérité oblige à dire que, si Michel Rocard joua un rôle décisif dans cet infléchissement progressif de la ligne d'Epinay, il fut bien loin d'être le seul, tant il est vrai que les forces sociales et les logiques politiques trouvent toujours au bon moment les hommes qu'il leur faut.

Mais Michel Rocard a été vraiment le seul à exprimer au niveau politique une visée globale, cohérente et séduisante à la fois, résurgence des idées développées au début des années 60 par le club Jean-Moulin, et que les événements de mai puis la signature du programme commun avaient contraintes à vivre, des années durant, dans les catacombes.

Une telle orientation se situe évidemment aux antipodes de la stratégie de rupture avec le capitalisme — celle d'Epinay, — à laquelle Michel Rocard ne se réfère plus, d'ailleurs, qu'en la dissolvant dans l'idée d' « un processus long et progressif » (1), le socialisme risquant fort ainsi de se confondre avec l'horizon — qui recule au fur et à mesure qu'on avance.

Les nationalisations ont été mises en cause de l'intérieur — non quelquefois sans succès — avant même d'avoir été réalisées : leur nécessité profonde contestée au nom de cette vieille lune réformiste que « le pouvoir seul compte et non la propriété ». Leur portée méconnue et réduite à un tour de passe-passe : faire enfin reconnaître le pouvoir économique pour légitime aux travailleurs, intoxiqués sans doute par des décennies de « *Vulgate* marxiste ». Leurs dangers soulignés à l'avance comme s'il y avait plus à en craindre qu'à en attendre : coûteuses, juridiquement impraticables à moins de graves complications internationales, génératrices de sclérose et de bureaucratie, et surtout bastions offerts à la C.G.T., il ne restait plus qu'à les vider de leur contenu, en les réduisant à l'expropriation de neuf sièges sociaux parisiens, à la valse de leurs P.-D.G. et à la transmutation de leurs actionnaires en « obligataires participants ».

Avec le recul du temps, il apparaîtra mieux que l'histoire de la gauche, de 1971 à 1978, peut se décomposer en deux séquences exactement inverses. Avant 1971, et surtout à partir du congrès d'Epinay, grâce à François Mitterrand, le CERES infléchit de l'intérieur et vers la gauche la ligne du parti socialiste. L'élaboration du programme socialiste « Changer la vie » ouvre la voie, trois mois plus tard, à la signature du programme commun. Les radicaux de gauche s'y rallient quelques jours après. La « dynamique d'Epinay » et la montée du P.S. en 1973 déterminent l'année suivante le ralliement à notre parti et à sa ligne de Michel Rocard et d'une fraction du P.S.U.

Fin de la première séquence et début de la seconde :

1974 est bien, en effet, l'année tournant de l'union de la gauche. La perspective de la victoire — et de ses lendemains — va provoquer la dissociation puis la rupture de l'union.

Ce que le CERES avait fait de l'intérieur en 1971-1972 — l'infléchissement de la ligne du P.S. vers la gauche — va être réalisé — dans l'autre sens — par les équipes mises en place autour du premier secrétaire en 1974-1975, dans lesquelles il est juste de dire que Michel Rocard n'a pas toujours tenu la première place.

Le P.C.F. étant ce qu'il est, la ligne de Pau et de Nantes enfin va précipiter la rupture d'une négociation que Robert Fabre interrompra — sur les nationalisations — avant même que le sujet ait été véritablement abordé.

Il est donc temps d'opposer au sein du parti socialiste une critique de gauche de l'échec du 19 mars à la critique de droite qui est celle de Michel Rocard. L'histoire n'est pas innocente. La leçon qu'on en tire est déterminante pour l'avenir de l'union, son naufrage définitif ou sa reconstruction

Le problème de la « responsabilité » de la rupture, pour être correctement posé, ne peut faire abstraction en effet de la finalité de l'union. S'il s'agit de parvenir à une « gestion douce » de la crise du capitalisme, selon l'expression de Jacques Attali (2), le P.C.F est à coup sûr le grand coupable. S'il s'agit d'engager la France sur la voie de la « rupture » avec le capitalisme, on peut légitimement aujourd'hui s'interroger sur le point de savoir si les choses, en 1977, étaient mûres

L'idée selon laquelle le P.C.F. aurait décidé de rompre l'union dès lors qu'il ne la dominait plus (c'est-à-dire dès 1974) m'a toujours paru simpliste. Le P.C.F. ne se conçoit pas d'emblée comme un parti de gouvernement, même s'il ne cesse de réclamer des ministres. D'un point de vue théorique, il a d'ailleurs parfaitement raison.

De surcroît, le poids des habitudes fait que le P.C.F. se sent mieux dans l'opposition qu'au gouvernement. D'autant plus que, éloigné depuis trente-deux ans du pouvoir, il peut légitimement appréhender, dans son rapport avec les masses, les contradictions dans lesquelles il ne manquerait pas d'être enveloppé, en cas de victoire de la gauche. Notons aussi l'insuffisance de la réflexion menée — au P.C.F. comme ailleurs — sur les moyens à réunir pour sortir effectivement notre pays de la crise.

Comment ne pas voir enfin que la conception fondamentalement inégalitaire que le P.C.F. se fait de l'union de la gauche — insupportable pour tout socialiste à quelque tendance qu'il appartienne — et sa relative inaptitude à conduire le débat démocratique en vue d'élever réellement la qualité de l'union rendent et rendront celle-ci fragile tant qu'il n'en ira pas différemment, en contribuant à maintenir dans la population des réflexes anticommunistes primaires mais compréhensibles ?

Ces données étant connues, il reste qu'il est inutile d'aller chercher à Moscou (même si elles existent) les raisons qui ont conduit le P.C.F. à rompre les négociations le 23 septembre, alors qu'on peut facilement les trouver à Paris : par son attitude, ses orientations et, en dernier ressort, son refus d'envisager un compromis sur le pouvoir, le P.S. de Pau et de Nantes s'est très exactement comporté comme si le P.C.F., après avoir signé le programme commun, ne pouvait plus s'en désengager, et il a, par conséquent, précipité cette issue.

Une ligne caduque

La ligne de Nantes est aujourd'hui tout à fait irréelle. Si, en effet, le P.C.F. a non seulement cherché et provoqué la rupture en 1977 mais est bien décidé à refuser l'union et par conséquent le pouvoir, que resterait-il à faire au parti socialiste sinon suivre l'exemple de Robert Fabre ?

La thèse de la direction selon laquelle, de victoire partielle en sondage prometteur, il serait possible d'amener le P.C.F. à changer d'attitude est contradictoire avec la ligne de Nantes et l'exacerbation de polémiques absurdes. Pour faire changer le P.C.F., il ne faut pas le mettre en porte à faux avec sa vocation légitime, telle du moins qu'il l'affirme.

L'impasse actuelle de la ligne de Nantes débouche donc forcément sur une révision stratégique. Naturellement, les mots seront, comme toujours, la dernière chose qu'on changera. Nous n'avons pas fini d'entendre les litanies à l'union de la gauche, à la rupture avec le capitalisme, aux nationalisations (à condition qu'elles soient sélectives), etc. Le changement de ligne passe, comme toujours, par un changement d'hommes, et tout le monde sait que, dans la perspective des élections présidentielles de 1981, le prochain congrès du parti socialiste sera à cet égard décisif.

En continuant à se proclamer « pour l'union », il suffirait à la prochaine direction d'y mettre des conditions telles, sous prétexte de « renforcer l'identité du P.S. », que, déjà impraticable aujourd'hui, l'union s'avérerait tout à fait impossible demain.

Dès maintenant, les tenants de la révision de la ligne d'Epinay avancent leurs thèmes : la « crédibilité économique » d'abord (le problème étant bien évidemment de savoir aux yeux de qui on veut être crédible). Dans l'océan de manipulations où nous baignons, l'expérience apprend par exemple que, pour être « crédible », il ne suffit pas de dire qu'on est pour la réduction de l'éventail des revenus. On est moins crédible en définitive aux yeux de la bourgeoisie par ce qu'on propose que par ce qu'on oublie : je veux parler des nationalisations, qu'il vaut mieux laisser au vestiaire si on veut passer pour un économiste.

Pour un homme de gauche qui veut aujourd'hui obtenir un brevet de « sérieux économique » de la bourgeoisie, la recette est simple : il faut accepter, comme des données « incontournables », les contraintes du marché mondial et de la division internationale du travail, qui condamnent à terme les trois quarts de l'industrie française, et s'interdire, bien entendu, de recourir aux moyens qui permettraient de remonter le courant, je veux dire une stratégie vigoureuse d'extension, de remodelage et d'essor du secteur public industriel.

L' « expérimentation sociale »

L' « expérimentation sociale » constitue, mais plutôt à usage interne, le deuxième volet de l'offensive menée contre la ligne d'Epinay. Offensive d'autant plus dangereuse qu'elle s'appuie sur des tares bien réelles de notre parti — l'insuffisance de la démocratie interne et de la pratique sociale, — dont il faut bien comprendre qu'elles procédaient du « verrouillage » réalisé au sommet à Pau et à Nantes, aux fins qu'on connaît : faire du P.S., avant toute chose, un parti de gouvernement « crédible » et respectable.

En matière d' « expérimentation sociale » comme en matière de « crédibilité économique », ce qu'on fait est moins important que ce qu'on ne fait pas. Chacun sait que les militants du CERES et les militants « rocardiens », parmi d'autres, se retrouvent fréquemment au coude à coude dans les syndicats et les associations. Il existe dans toute la société, et particulièrement dans les nouvelles couches salariées que la croissance du capitalisme a sécrétées depuis trente ans, un puissant besoin d'expression et de responsabilité. Pour avoir introduit la notion d'autogestion dans le programme socialiste en 1972, je ne pense pas être suspect à cet égard. Je n'hésite pourtant pas à dire que si la revendication autogestionnaire n'est pas conçue dans le mouvement général de la lutte des classes comme un projet d'ensemble faisant le lien entre les luttes sur le terrain et la lutte politique à l'échelle la plus vaste, elle risque de n'exprimer que les aspirations limitées et les illusions de facilité de couches sociales relativement privilégiées et, en définitive, de servir de bélier inconscient contre les organisations de gauche, frayant ainsi la voie à l'américanisation de la société française, sous l'égide des multinationales.

Même si elle ne débouche pas explicitement et pour le moment sur un changement de stratégie, l'offensive idéologique de la droite sur le P.S. n'est donc pas sans portée. Rien n'est plus difficile que d'y faire front, car elle n'a rien à voir avec un « complot » : elle ne fait souvent qu'exprimer l' « air du temps », s'appuyant sur tout un arrière-plan culturel éclaté, sur l'immaturité ou la fragilité de couches sociales nombreuses, sur mille contestations partielles et revendications « spontanées », qui s'annulent les unes les autres et se laissent récupérer par la logique globale du système, parce qu'elles ne se conjuguent pas contre lui dans une vision et dans une lutte d'ensemble. Bref, ce bombardement idéologique que nous subissons n'est qu'un moment de l'américanisation des têtes et de la « modernisation » giscardienne du capitalisme français, dont les profondes mutations de notre société et l'avènement de couches salariées nouvelles ont fait une question de vie ou de mort pour le maintien de l'ordre établi.

Cette offensive idéologique qui trouve devant elle une gauche qui trop souvent, au plan des idées, a rendu les armes avant même que d'avoir combattu — quand encore elle ne se range pas sous la bannière adverse — a pour fonction de rendre l'union de la gauche caduque, et pour longtemps.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT.

(1) Michel Rocard, interview au *Nouvel Observateur* du 2 octobre 1978.

(2) *Le Nouvel Observateur* du 25 septembre.

Prochain article :

UNE ISSUE A LA CRISE

CORRESPONDANCE

RÉPONSE A MM. SANGUINETTI ET BERCIS

M. Raymond Guillaneuf, membre de la commission exécutive de la fédération du Puy-de-Dôme du parti socialiste, nous écrit, en réaction à la « Libre opinion » de MM. Sanguinetti et Bercis publiée dans le Monde *du 10 octobre, sous le titre « Paix armée au P.S. » :*

Venus rétablir la paix au sein du parti socialiste, l'amiral Sanguinetti et M. Pierre Bercis croient nécessaire de « démolir » tout d'abord les dirigeants de leur parti et spécialement Michel Rocard.

1) Le problème qui se pose actuellement au P.S. serait un « conflit de personnes », et les « problèmes de fond » seraient « laissés dans l'ombre » : MM. Sanguinetti et Bercis lisent-ils ? Il est pourtant évident que Michel Rocard propose sinon une stratégie nouvelle, du moins une nouvelle interprétation de la stratégie d'union de la gauche : il s'agit de mieux affirmer l'identité du parti socialiste prenant en charge les problèmes qui se posent *aujourd'hui* au peuple de France et qui sont ceux d'une société industrielle développée ; il s'agit de tenir au pays le langage de la vérité et de la rigueur et non celui de la démagogie, de considérer les Français comme des adultes et non des assistés, bref de parler comme Pierre Mendès France et non comme Guy Mollet. La gauche a payé assez cher, me semble-t-il, le fait d'avoir, il y a vingt-deux ans, préféré le second au premier pour qu'on y réfléchisse !

2) Il n'est pas question pour autant de rompre l'union de la gauche, sauf à penser que le parti communiste est si ancré dans sa politique des faux-semblants qu'il n'en sortira pas. Il s'agit de parler franchement et fermement au P.C.F. Michel Rocard et ses amis ne sont pas de ceux qui oscillent entre ces deux attitudes, qui ont été presque constamment celles de la plus grande partie de la gauche non communiste de ce pays : le refus de tout dialogue avec un P.C. considéré comme le diable, ou au contraire la soumission la plus servile à un parti considéré comme celui de la classe ouvrière, donc un dieu rédempteur. Pour nous, s'il est bien vrai que le parti communiste se veut une force religieuse, il reste, à nos yeux, une force politique, et nous nous refuserons toujours à en faire « le Diable ou le Bon Dieu ».

POLITIQUE

AU SEIN DU PARTI SOCIALISTE

Points de repère

par JACQUES GUYARD (*) et CHRISTIAN PIERRET (**)

Le parti socialiste remporte, au sein d'une union électorale résignée, les élections législatives partielles. Comme en 1974, ces succès sont interprétés comme une condamnation de la politique du libéralisme sauvage, une preuve de bonne santé du P.S. et de confiance envers une formation politique dynamique.

Le débat, pas toujours détendu, entre les divers *courants* du parti s'inscrit donc dans une *perspective* politique où les espoirs de la gauche, si gravement déçus en mars, *peuvent retrouver leur* vitalité à l'occasion des prochaines échéances, en particulier de l'élection présidentielle, mais aussi par le développement des luttes dans les entreprises ou les secteurs touchés *par* la restructuration en cours.

L'aggravation de la crise du capitalisme mondial, dont on ne voit pas d'issue dans le futur proche, rend tout à fait *crédible* une nouvelle montée du mécontentement et des *aspirations* au changement qui mèneraient à une *victoire* de la *gauche* à ces élections de 1981.

L'effervescence, parmi les leaders *politiques, qui* naît de cette espérance a, toutefois, de quoi *étonner* Le parti socialiste, conformément à sa loi interne, désignera en 1980, le moment venu, son candidat. Cela n'est donc pas à l'ordre du jour en cet automne 1978. Si le débat tourne à l'affrontement personnel, c'est sans doute parce que le parti est devenu, en cette période où il se trouve dans l'opposition, et où le problème du gouvernement ne se pose pas encore, un *enjeu de pouvoir* en lui-même, mais aussi, parce que les enseignements à tirer de l'échec de mars sont différents, voire contradictoires, suivant les analyses des courants qui le traversent.

Révolue aux yeux des militants est l'époque où tout, dans le parti, était façonné, guidé, prédéterminé, par l'appartenance à un courant de pensée qui entraînait, mécaniquement, une position unique sur tous les problèmes. D'accord entre eux sur l'essentiel, les militants du CERES, et tous ceux pour qui le parti socialiste doit être l'outil de la construction du socialisme, ne veulent *plus s'enfermer* dans une logique d'exclusion réciproque mais contribuer à l'élaboration d'un projet politique commun. En évitant ce *dérapage* dogmatique, inhérent à toute tendance, et en reconnaissant, au sein du parti, l'existence des contradictions et des rapports de forces, qui sont le sceau de toute organisation *collective,* nous souhaitons que mars 1978 ait sonné le glas d'un certain type de parti où les « jeux tactiques » des appareils et des états-majors ont pris le pas sur le contenu du discours et sur la pratique de la lutte des classes.

Ce projet socialiste ne saurait se fonder, comme trop souvent dans le passé, sur une simple allégeance à un homme, ou à un groupe d'hommes. *Pour intensifier la rénovation* du parti socialiste et pour le porter avec toute la gauche à la victoire, il nous faut l'audace de conceptions *neuves, qui s'enracinent* dans notre expérience commune des dix dernières années — en particulier dans celle de l'union, — mais qui ne se laissent pas nourrir d'illusions sur la facilité avec laquelle cette société française, si insérée dans le système mondial du capitalisme par son mode de produire, de *penser et* de vivre, peut engager sa marche au socialisme.

De même, *c'est* à une réflexion commune qu'il faut s'attacher pour sortir de la guerre de tranchée *dans* laquelle s'enferment les partis de gauche. *Nous nous refusons* au choix entre l'immobilisme et le réformisme, mais nous voulons-nous rassembler sur une pratique politique retrouvée pour répondre au défi d'une période nouvelle.

Cinq questions

Cinq questions se posent aujourd'hui aux militants socialistes.

1) LA STRATEGIE DE LA DROITE.

Est-elle vraiment celle que l'on croit ? M. Giscard d'Estaing songe-t-il à créer une social-démocratie à la française en incitant une partie de la gauche, dite raisonnable et responsable, à le rejoindre ? On pourrait le supposer en donnant un certain éclairage à la fameuse petite phrase : *« La France aspire à être gouvernée au centre. »* En fait, nous ne pensons pas que ce centre-là cache autre chose, comme d'habitude, que la droite la plus classique, mais habillée d'un modernisme élégant, novateur dans le détail et conservateur sur l'essentiel. La *stratégie giscardienne, n'en* déplaise à ceux qui, au sein du P.S., la déforment *pour* pointer leur doigt accusateur vers le démon social-démocrate des autres, est fondamentalement celle de *la droite* « libérale » classique au plan économique. Elle est autoritaire, s'il le faut, au plan politique. Point de social-démocratie dans la *Démocratie française,* car elle ne correspond pas aux caractéristiques politiques et syndicales de notre pays. Le modèle allemand, suédois, ou britannique ne pourrait prendre racine sur *le sol* de la gauche française. *Par contre,* tirer au centre, *c'est-à-dire* à droite, une partie du P.S., comme dans les *tentatives* qui avaient fleuri dans les années qui ont *précédé* Epinay (1971) ou la signature du *programme* commun (1972), voilà le dessein du giscardisme. Alors, que les accusations de social-démocratisation qui sont proférées *sans ménagements dans le parti* tiennent compte des réalités de la gauche française ! Que l'on quitte ces slogans-écrans utiles pour mobiliser les *militants contre* l'hydre qui se cache successivement dans les courants de pensée qui ne sont pas les vôtres, mais qui empêchent de répondre correctement aux vraies questions : extension des nationalisations, contenu autogestionnaire de celles-ci, régionalisation, démocratie dans la vie quotidienne, etc.

2) LA FRANCE EST-ELLE MURE POUR LE CHANGEMENT ?

La situation sociale, le niveau du SMIC des salaires ouvriers et employés, la conception archaïque de l'entreprise industrielle qui est celle du patronat français, le manque de démocratie ressenti dans la vie quotidienne, l'abandon industriel des régions, tous ces aspects de notre société ont pesé lourd dans la prise de conscience qui s'est exprimée au premier tour des élections de mars.

L'aspiration au changement, si tant est qu'elle se traduise complètement par une *consultation* électorale, ce qui n'est pas évident, est désormais majoritaire en France. Cette aspiration s'exprime encore confusément, en ordre dispersé et parfois contradictoire, dans les luttes, mais aussi dans cette sorte de malaise social qu'expriment par des voies différentes les O.S., les employés du tertiaire, les jeunes, les femmes. La déqualification massive, la marginalisation progressive de couches sociales entières, sont autant de catalyseurs de conscience, sécrétés par le système, contre lui-même.

C'est dès maintenant que ces phénomènes *posent* le problème du pouvoir dans la société française, et il serait absurde de conclure de l'échec de *mars qu'il* renvoie à une lointaine victoire *de la gauche,* dans dix ou quinze ans. Ceux qui voudraient ainsi, sur l'échec et les *erreurs* de mars 1978, simplement *« prendre date pour l'avenir »* renonceraient, inconsciemment, à la possibilité même d'une victoire dont les caractéristiques principales sont qu'elle reste *possible* et qu'elle est *urgente*. Le temps presse avant que l'américanisation de notre société n'ait « bétonné » un contrôle social insidieux, mais peu à peu invincible. Oui, la société française est mûre pour le changement ! Mais c'est à la gauche *elle-même* qu'il faut retourner la question : peut-elle se reprendre assez vite pour assumer ses *responsabilités* ?

3) COMMENT RECONSTRUIRE L'UNION PAR L'ACTION ?

Le P.C. porte la responsabilité décisive dans l'échec de la gauche. L'erreur du P.S. fut sans doute de se laisser enfermer dans la logique de discussion du P.C., et dans la recherche d'une crédibilité avant tout électorale. La nouveauté révolutionnaire du projet socialiste, de l'autogestion, s'est enlisée pour un temps dans les chiffrages d'experts. Or ce n'était pas sur le SMIC *ou* les allocations familiales que buttait l'accord, et il est faux de prétendre qu'avec quelques concessions sur les nationalisations le programme commun eût été actualisé. Pour participer au gouvernement dans une situation aussi difficile, le P.C. voulait un compromis sur le partage du pouvoir. On ne pouvait à la fois aboutir à des propositions communes *réalistes, et refuser* toute discussion sur le pouvoir et *l'exercice du gouvernement. Le capital* de méfiance réciproque accumulé depuis des mois, la prééminence électorale des socialistes, l'absence de clarté sur les problèmes immédiats de gouvernement ont eu raison d'une union encore fragile.

Mais cela c'est le passé. Pour reconstruire l'union, il faut prendre un autre chemin, affirmer le rôle moteur du P.S., en l'organisant pour que les socialistes soient présents dans les luttes sociales. Le P.C. refuse l'action commune avec le P.S. dans les entreprises. Que les socialistes y interviennent, qu'ils proposent à *tous* les travailleurs leurs solutions, qu'ils les soumettent à la discussion. A chaque fois qu'il y aura intervention réelle et efficace des socialistes dans l'entreprise, il y aura nécessairement action unitaire, fût-elle conflictuelle, ou *relance* du débat au sein du P.C. Ainsi la pression unitaire de la base contraindra la direction du P.C. à *un nouveau contrat commun* avec un P.S. plus engagé dans l'action. C'est par là, et non par l'amenuisement du P.C. à 15 %, qu'on recréera les conditions de la victoire, le fiasco portugais démontrant la vacuité dérisoire d'une ligne politique où le P.S. a cru pouvoir s'affranchir de l'union et laminer le P.C.

4) QUE SIGNIFIE LA RIGUEUR ECONOMIQUE FACE A LA CRISE ?

Tout le monde sait que l'économie française ne peut à la fois supporter une politique sociale généreuse, mais non gagée financièrement, l'effort nécessaire *pour défendre* l'ensemble des grands secteurs industriels de la concurrence internationale, le coût d'une politique de défense tous azimuts, tout en assurant l'équilibre de son commerce extérieur et de sa monnaie. Faute de cohérence, c'est pourtant l'impression *que* donne parfois la gauche, et qui a pesé lourd dans l'échec de mars. La France exporte 40 % de sa production industrielle, nos exportations croissent deux fois plus vite que la production intérieure. Dans ces conditions, *c'est* une pétition de principe *que* d'affirmer qu'il suffit de *« renoncer »* à la spécialisation et à la division internationales du travail. La gauche étant au gouvernement, le marché mondial n'en continuerait pas *moins* d'exister comme une contrainte. Néanmoins, il reste place pour engager le processus de *rupture* à plusieurs conditions :

— La politique sociale doit être financée par une forte réduction de l'éventail des fortunes et des revenus les plus aisés, par une nouvelle orientation des investissements, notamment collectifs, par une autre politique industrielle appuyée sur les *nationalisations et* non en *déséquilibrant* les comptes d'exploitation des entreprises, petites et *moyennes* surtout. Cela signifie une mobilisation des patrimoines détenus par les 10 % de Français les plus riches, et le *plafonnement — en pouvoir* d'achat — des revenus *mensuels* supérieurs à 10 000 F par mois ;

— La politique industrielle doit *faire* des choix planifiés, renforcer les secteurs de pointe, dans la France seule quand c'est possible, sinon dans un cadre européen. Cela implique un compromis négocié avec *l'Allemagne* (1), en prenant les garanties *nécessaires* pour que la division internationale du travail, souvent irréversible, n'annule pas *notre autonomie de décision* ;

— Les réorientations *nécessaires doivent* être *prévues, préparées,* contrôlées, avec les *syndicats*, et les travailleurs d o i v e n t recevoir *à l'avance* les garanties de salaires, *de* classification, de conditions de travail quant à leur *reconversion* lorsque celle-ci est nécessaire.

Dans une croissance qui ne dépassera pas les 3 % *ou* les 4 % l'an, à terme prévisible, la gauche ne peut plus raisonner dans des cadres économiques, *fondés sur une croissance de 7 % à 8 % de la* production industrielle. Sans être des adeptes de ce que certains appellent la « croissance *douce* », dont on ne sait pas ce qu'elle *signifie*, il faut reconnaître les faits : nous ne connaîtrons plus les rythmes des années 60.

L'abaissement du temps de travail hebdomadaire à trente-cinq heures, sans diminution des salaires ouvriers, *devient dans ce* contexte non seulement une revendication du « changer la vie », mais une nécessité pour l'emploi.

5) PEUT-ON PROMOUVOIR UNE AUTRE CONCEPTION DU POLITIQUE ?

La gauche n'a pas su convaincre. Elle n'a pas su montrer que le sens du combat politique est la capacité pour chacun de *décider* d'une part croissante de sa vie quotidienne.

Il est vrai qu'en s'engageant dans un combat douteux contre le P.S., le P.C. a fait apparaître la politique comme un *champ de manœuvre* d'états-majors aux objectifs obscurs. Le P.S. lui-même, en se refusant à la polémique, a conforté cette impression en voulant prouver sa capacité de gestionnaire : l'enjeu de mars était devenu un changement de gouvernement, mais il n'était pas clairement perçu comme un changement de la dévolution du pouvoir dans la société. Mais le mal est plus ancien. Le fossé s'élargit entre le discours de la gauche et le vécu, la réalité quotidienne.

La gauche n'a peut-être pas su voir que la *crise* de l'Etat, c'est aussi la crise des partis politiques, en tout cas, de leur mode d'intervention.

Le « ras l'bol de la politique politicienne » entendu si souvent en mars dernier nous *impose* une *réflexion sur nous-mêmes* et *nous* invite à l'audace.

L'échec de la gauche et l'accentuation de la crise posent en des *termes* nouveaux la *convergence des luttes.* Plus *que* jamais, nous voyons apparaître des luttes sociales éclatées, mais qui toutes reflètent la progression de la sphère économique et *idéologique du* capitalisme dans la vie *quotidienne (défense* de l'emploi, cadre urbain, régionalisation, jeunes, femmes...).

L'enjeu central pour la gauche dans les *prochains* mois semble être la liaison — et sous quelles *formes ?* — entre ces luttes sociales et la capacité à *définir* un projet politique cohérent, la dialectique entre une nécessaire tension démocratique de ces luttes si diverses, *et un débouché politique* qui les dote d'une certaine *convergence.*

La gauche doit prendre appui sur ce mouvement social. Or elle risque, à cet égard, de s'enfermer dans un faux débat :

— D'une part, il existe une tendance à tourner le dos à cette réalité mouvante en s'enfonçant dans l'autojustification des modes d'action passés. Vouloir réduire la *réalité* quotidienne à son propre schéma politique, c'est une forme de dogmatisme suicidaire ;

— L'autre tendance est de prendre en compte ces faits nouveaux et la nécessité d'autres modes d'intervention ou d'expériences politiques, mais en esquivant la question du pouvoir d'Etat et celle du processus de rupture avec le capitalisme.

Nous nous refusons à ce choix car il nous semble qu'aucune de ces deux orientations ne reflète à elle seule, correctement, les richesses de la matière du socio-politique issue des luttes de ces dernières années et, en particulier, de l'espoir de *mai* 68. Les « illusions soixante-huitardes » ne sont pas mortes si nous savons les féconder par le souffle d'une politique qui soit, à la fois, autocritique et repensée.

(1) Notre premier client et notre premier fournisseur.

(*) Membre du comité directeur du P.S., animateur du CERES.

(**) Membre du comité directeur du P.S., animateur du CERES, député des Vosges.

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES
DU SECRETARIAT-GREFFE
DU TRIBUNAL
DE GRANDE INSTANCE DE GRASSE

D'un jugement contradictoirement rendu le 4 juillet 1978 par la Troisième Chambre du Tribunal Correctionnel de GRASSE, il appert que :

— BONNIN Jean-Claude, Antonin, né le 3 janvier 1944 à CHASSELAY (69), gérant de société, demeurant Villa Tropicale, boulevard Tropical à CANNES (06),

a été condamné à la peine de VINGT MILLE FRANCS D'AMENDE pour INFRACTION AU CODE DES IMPOTS.

Le Tribunal a en outre ordonné, à la charge du condamné, la publication par extraits du présent jugement au « Journal Officiel » de la République française, ainsi que dans les journaux « Nice-Matin », « le Monde », « l'Avenir de la Côte d'Azur, sans que le coût de chaque insertion ne puisse excéder la somme de mille cinq cents francs.

LE GREFFIER EN CHEF.

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES
DU SECRETARIAT-GREFFE
DU TRIBUNAL
DE GRANDE INSTANCE DE GRASSE

D'un jugement contradictoirement rendu le 21 juillet 1978 par le Tribunal Correctionnel de Grasse, il appert que

PIERROT Aimée, dit « Micky », 37 ans, née le 3 févier 1941 à Paris-14e (75), de nationalité française, sans profession, demeurant 21, avenue Saint-Pierre, quartier de l'Aubarède à LE CANNET-ROCHEVILLE (06) et actuellement domiciliée 96, rue du Grisard à SAINT-PRIEST (69),

a été condamnée à la peine de HUIT MOIS D'EMPRISONNEMENT, TROIS ANS D'INTERDICTION DE SEJOUR, CINQ ANS DE PRIVATION DES DROITS DE L'ARTICLE 42 du CODE PENAL pour PROXENETISME et à payer à l'Association EQUIPES D'ACTION CONTRE LA TRAITE DES FEMMES ET DES ENFANTS la somme de cinq mille francs à titre de dommages-intérêts.

P. LE GREFFIER EN CHEF.

POLITIQUE

UN FORUM DE LA REVUE " BRECHE "

Chrétiens et communistes n'ont pas dialogué

La revue *Brèche* (1) dont les coresponsables sont MM. Bernard Montanier et Jean-François Six, a organisé, mercredi 11 et jeudi 12 octobre, un forum à l'occasion duquel des chrétiens devaient interroger le P.C.F. *Brèche* avait déjà mis sur pied une manifestation semblable pour favoriser un dialogue entre les chrétiens et le P.S.

Le P.C.F., qui était demandeur, a dû constater avec désappointement que les responsables d'organisations chrétiennes n'avaient manifesté aucun empressement à venir dialoguer avec lui, bien que les responsables de *Brèche* aient adressé des invitations à l'ensemble des mouvements catholiques, orthodoxes et protestants. Certains ont justifié leur absence par des lettres dans lesquelles ils mettent en cause la politique du P.C.F., son repli, son « sectarisme ». L'archiprêtre orthodoxe A. Troubnikoff va plus loin encore puisqu'il écrit, par exemple : « *Qu'est-ce ce que nous ignorons encore du parti communiste et de sa position vis-à-vis de toute croyance spiritualiste? Comment après plus de soixante ans d'exercice du pouvoir en U.R.S.S. et près de quarante ans de pouvoir dans divers pays de l'Est européen, peut-on encore dialoguer avec ce parti?* »

Le mécontentement des dirigeants du P.C.F. s'est accru du fait de la publication, dans *le Matin* du 9 octobre, d'un article de M. Jean Elleinstein, directeur adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes, qui expliquait qu'on ne peut « *en rester aux termes traditionnels du dialogue entre communistes et chrétiens* », et qui ajoutait : « *Une Eglise peut entretenir des relations avec un Etat mais, avec un parti politique, c'est de tout autre chose qu'il s'agit. Cela ne peut être un dialogue politique entre des institutions dont la vocation est profondément différente.*

» *Quant au parti communiste français, on peut se poser la question de savoir dans quelle mesure il est fondé à se réclamer du matérialisme philosophique. Un parti politique peut-il défendre une philosophie? Et, s'il le fait, n'est-il pas entraîné, indépendamment même de sa volonté, à se donner un rôle qui dépasse singulièrement celui d'un parti politique dans une société démocratique et pluraliste?*

» *Cette philosophie est scientifique, me répondra-t-on. Elle serait la vérité parce qu'elle serait la science. C'est là qu'il y a dérapage. Ne confond-on pas science et idéologie?* »

Ces questions n'ont pas été traitées à l'occasion du forum, d'autant que M. Elleinstein, en voyage aux Etats-Unis, n'a pu y participer. Il n'y a eu, pour l'essentiel, qu'un long exposé des thèses du P.C.F., que M. Maxime Gremetz, membre du bureau politique, a résumées dans son allocution d'ouverture, en déclarant :

« *Nous savons bien que tous ceux qui composent notre peuple n'ont pas les mêmes idées, la même conception du monde, la même philosophie, les mêmes croyances. Car les idées qu'ont les hommes ne découlent pas automatiquement de leur position sociale.*

» *Les choses sont plus complexes. Nous le savons. Nous le savons mais nous ne le déplorons pas. (...)*

» *C'est pourquoi, soit dit en passant, nous ne comprenons pas bien ceux qui nous reprochent de nous adresser spécifiquement aux chrétiens. Mais n'existent-ils pas dans notre pays? N'ont-ils pas leur spécificité, ainsi que le droit d'être et de rester eux-mêmes? (...) Nous ne voulons pas couler tout notre peuple dans le même moule. (...) Alors, comment considérons-nous la religion? D'abord, nous la prenons au sérieux. Il n'est pas vrai que la religion, qui a des millénaires d'existence, puisse être réduite à une œuvre d'imposteurs. De plus, si nous ne la partageons pas, nous la respectons. (...) Nous n'avons jamais déclaré et nous ne déclarerons jamais la guerre à la religion.* »

(1) 127, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Tél. : 633.59.38.

POINT DE VUE

Trois verrous

par PHILIPPE WARNIER (*)

Le discours communiste en direction des chrétiens est d'une assez désespérante continuité. Et il ne suffit pas de « dialoguer » avec eux sur les thèmes auxquels on les croit (à juste titre) sensibles — la pauvreté des plus démunis, l'autogestion, etc. — pour y changer quoi que ce soit.

Le parti communiste a parfaitement raison de mesurer l'ampleur et la signification politique du fait chrétien dans notre pays. Il n'a pas tort de penser, dans son désir de réintégrer la vie nationale, qu'il doit prêter une attention particulière aux chrétiens.

Mais ses efforts pesants et ses slogans répétitifs à souhait me semblent engendrer un réflexe de défense et une réelle lassitude chez la plupart des chrétiens.

Trois « verrous » semblent particulièrement urgents à débloquer.

Le premier concerne *le statut de la foi* : pour les communistes, qui tiennent fort justement que, croyants ou non, tous les exploités ont intérêt à combattre l'injustice dont ils sont victimes, la foi est en définitive une affaire privée. A chacun ses convictions, du moment qu'on lutte ensemble contre le grand capital.

A l'heure où, de plus en plus, les chrétiens prennent conscience de la dimension politique de leur foi, à l'heure où le « collectif » leur apparaît comme l'un des lieux fondamentaux de l'amour évangélique, cette absence d'intérêt des communistes pour le témoignage collectif des chrétiens ne manque pas de scandaliser les croyants.

Ils ont, en gros, le sentiment qu'on les accepte dans le camp des exploités, *malgré* leur religion. Certes, les communistes reconnaissent que la foi peut avoir joué un rôle positif dans la prise de conscience politique des chrétiens, mais tout se passe comme s'il était plus gênant qu'utile qu'elle puisse influer aujourd'hui sur la pratique desdits chrétiens. Et si la morale évangélique se mettait à porter le fer de la critique dans les pratiques communistes? Et si le sens chrétien de la vérité, la non-violence de l'Evangile, l'appel à la conversion personnelle, le refus de moyens en contradiction avec les fins, atteignaient de plein fouet une « pratique communiste de la politique » qui, au nom des « intérêts - suprêmes - de - la - classe - ouvrière - exprimés - par - son - parti - détenant - les - clefs - de - l'histoire », révolte souvent la conscience chrétienne?

Second verrou : *l'attachement* — maintes fois proclamé — du P.C.F., à *la philosophie matérialiste*, au contenu métaphysique du marxisme-léninisme. Ici les grands prêtres de l'Eglise catholique et ceux de l'Eglise communiste font chorus et tapent sur les doigts de leurs dissidents respectifs pour proclamer la hauteur, la longueur, la largeur et la profondeur de l'incompatibilité entre le spiritualisme chrétien et le matérialisme marxiste!

On pourrait certes demander de quel christianisme il s'agit là, de quel marxisme on parle... On pourrait avancer que le marxisme est une démarche scientifique de connaissance de l'histoire, repudiant précisément toute métaphysique. Mais revenons aux chrétiens. On peut tourner le problème dans tous les sens : on sera bien obligé de constater que leur non-adhésion — et celle de bien des non-croyants du P.C. — aux principes philosophiques du marxisme-léninisme en fait des « citoyens communistes » de seconde zone. Les communistes italiens et espagnols, des communistes français comme Jean Elleinstein, estiment aujourd'hui qu'un parti politique — fût-il marxiste — n'a pas à imposer une philosophie à ses adhérents.

Le P.C.F. finira-t-il par le comprendre?

∴

Enfin, troisième verrou : *l'absence presque totale, dans le discours communiste, du thème de la lutte idéologique contre la religion* comme l'un des aspects de l'idéologie dominante. De peur de choquer les appareils ou les masses chrétiennes, le P.C. en rajoute volontiers sur les grands thèmes de l'idéalisme chrétien (la notion de « pauvreté » a aisément remplacé, récemment, dans son discours, le concept d'exploitation), mais il semble — en dehors d'études spécialisées souvent fort intéressantes — avoir complètement largué la critique marxiste de la religion et l'analyse du fonctionnement du discours et des pratiques chrétiennes dans la société française d'aujourd'hui. Sous prétexte de « *ne pas choisir ses chrétiens* » et de ne pas « *intervenir dans les affaires internes de l'Eglise* », il laisse à d'autres le soin d'analyser l'idéologie sous-jacente au discours théologique dominant, à l'exégèse spiritualiste, à la liturgie désincarnée, aux théories sociales réformistes en vigueur dans nos Eglises. Et il est fort discret sur les aspects nouveaux d'une réflexion et d'une pratique chrétiennes enracinées dans la lutte des classes.

Tant que le parti communiste français ne lèvera pas ces lourdes ambiguïtés, le groupe de plus en plus nombreux des chrétiens qui vivent leur foi dans une pratique de gauche lui restera étranger, sinon hostile. Est-ce là ce que cherche le parti de M. Marchais?

(*) Journaliste à *Témoignage chrétien*. Auteur de *Marx pour un chrétien* (Fayard Mame).



LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

La liste d'union de la gauche l'emporte dès le premier tour à Joinville-le-Pont

Inscr., 11 021 ; vot., 7 986 ; suffr. expr., 7 825. Liste d'union de la gauche, conduite par M. Guy Gibout, P.C., 4 179 voix, 27 sièges (14 P.C., 9 P.S., 2 P.S.U., 2 M.R.G.) ; liste de la majorité, conduite par M. Jacques Barbarin, 3 646.

[Cette élection était organisée à la suite de la décision du Conseil d'Etat qui avait confirmé, le 26 juillet dernier, l'annulation décidée par le tribunal administratif de Paris, le 23 mai 1977, du scrutin de mars 1977, en raison de la distribution d'un tract anonyme après la clôture officielle de la campagne électorale. Depuis le 25 août dernier, une délégation spéciale avait été chargée, par arrêté préfectoral, d'assurer la gestion des affaires courantes de la commune.

Les résultats du premier tour de mars 1977 avaient été le suivants : inscr., 10 636 ; suffr. expr., 7 725 ; liste d'union de la gauche, conduite par M. Gibout (P.C.), 3 079 voix ; liste de la majorité, conduite par M. Deron (mod. maj.), 2 186 ; liste d'action locale, conduite par M. Oyarsabal, 1 558 ; liste écologiste, conduite par M. Achaintre, 595 ; liste d'action locale, conduite par M. Ribetti, 307. Au second tour, la liste d'union de la gauche l'avait emporté avec 4 035 voix contre 3 386 à celle conduite par M. Deron, sur 7 871 suffrages exprimés et 10 636 inscrits.

Alors que la liste de l'union de la gauche n'avait gagné qu'avec 199 voix d'avance en 1977, cette fois, elle devance de 533 suffrages la liste de la majorité. La liste de la gauche, dont la composition était identique à celle élue en 1977, recueille 53,40 % des suffrages exprimés contre 51,26 % au second tour des élections municipales de mars 1977.]

● *A Cherves (Vienne)*, une élection municipale partielle était organisée, dimanche 15 octobre, à la suite de l'annulation du scrutin de mars 1977 décidée par le tribunal administratif. Les cinq cent quinze électeurs inscrits à Cherves devaient désigner trois représentants au conseil municipal de Mirebeau, commune à laquelle ils sont rattachés et dont le maire est M. Jean Raffarin (div. maj), ancien secrétaire d'Etat. Sur quatre cent soixante-neuf votants et quatre cent soixante-trois suffrages exprimés, les trois candidats, soutenus par les partis de gauche et qui souhaitent le retour de leur commune à « l'indépendance », ont été élus. — *(Corresp.)*

Les élections cantonales

FINISTERE : canton d'Ouessant (premier tour).

Inscr., 1 149 ; vot., 805 ; suffr. expr., 801. MM. Jean-Yves Cozan, maj.-U.D.F., 614 voix, *ELU* ; François Pelennec, P.S., 92 ; François Noret, P.C., 82 ; Yves Renan, sans étiq., 13.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'André Colin, ancien ministre, sénateur centriste du Finistère, président du conseil régional de Bretagne, décédé dans la nuit du 28 au 29 août 1978. Entré en 1951 au conseil général du Finistère, qu'il présida à partir de 1964, André Colin avait été réélu au premier tour des élections cantonales de mars 1976 avec 589 voix contre 222 à M. François Pelennec, P.S., et 49 à M. Alain Le Goulion, P.C. Il y avait eu 860 suffrages exprimés et 874 votants sur 1 222 inscrits.

Adjoint au maire de Quimper, secrétaire général du comité départemental de développement et d'aménagement du Finistère, conseiller technique auprès du conseil régional, M. Cozan fait mieux qu'André Colin en mars 1976. En pourcentage, il obtient 76,65 % des suffrages exprimés, alors que l'ancien ministre en avait recueilli 68,48 %. En revanche, le candidat du P.S. enregistre un net recul : M. Pelennec perd 130 voix et plus de 14 points en pourcentage (11,48 % contre 25,81 % en mars 1976). M. Noret, P.C., totalise 10,23 % des suffrages exprimés alors que le précédent représentant du P.C. en avait recueilli 5,89 %.]

SEINE-MARITIME : canton de Bellencombre (premier tour).

Inscr., 4 240 ; vot., 2 589 ; suffr. expr., 2 515. Mme Annick Bocande, maj., 658 voix ; MM. Jean Moulin, maj., 454 ; Jacques Benet, maj., 360 ; Paul Godefroy, anc. cons. gén., maj., 311 ; Guy Rabourdin, maj., 278 ; Serge Lasgi, P.C., 257 ; Marcel Rudi, maj., 197. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement d'Henri Brunel (maj.), récemment décédé, qui avait été élu au second tour des élections cantonales de *septembre 1973* avec 783 voix contre 776 à M. Paul Godefroy, réf., 723 à M. Benet, mod., et 173 à M. Chauvel, P.C. Au premier tour, M. Godefroy, conseiller général sortant, était arrivé en tête avec 665 voix contre 543 à M. Brunel, 539 à M. Benet, 196 à M. Marchand (maj.), et 180 à M. Chauvel.

Pour cette élection partielle, le P.S., qui n'avait pas investi de candidat, soutenait le représentant du P.C.]

TARN : canton de Vaour (2e tour).

Inscr., 1 390 ; vot., 1 105 ; suffr. expr., 1 073. MM. Gérard Bosc, P.S., 570 voix, *ELU* ; Pierre Lachèze, cons. mun. de Milhars, U.D.F., 503.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. André Sudre (P. S.), démissionnaire, qui avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars 1976 avec 524 voix contre 349 à M. Lachèze, R. I., et 283 à M. Boyer, div. g.

Au premier tour de cette élection partielle, M. Bosc (P. S.) était arrivé en tête avec 474 voix contre 424 à M. Lachèze (U. D. F.) et 108 à Mme Marie-Louise Hernandez (P.C.). Il y avait eu 1 068 votants et 1 006 suffrages exprimés sur 1 390 inscrits.

M. Bosc ne retrouve pas au second tour l'ensemble des voix de gauche du premier tour. Le total des suffrages qui s'étaient portés le dimanche 8 octobre sur M. Bosc (P. S.) et Mme Hernandez (P. C.) était de 582. Au second tour, M. Bosc n'en recueille que 570, bien qu'il y ait eu 67 suffrages exprimés supplémentaires. D'un tour à l'autre, le candidat de la majorité, investi par l'U. D. F., progresse de plus de 4 points en pourcentage : 46,87 % contre 42,14 %.]

TARN-ET-GARONNE : canton de Montauban 4 (premier tour).

Inscr., 7 176 ; vot., 3 946 ; suffr. expr., 3 882. MM. Michel Hamecher, M.R.G., 1 318 voix ; Edouard Cabanillas, P.S., 1 069 ; Marcel Pecou, R.P.R., 736 ; Michel Dejean, P.C., 466 ; André Izarié, U.D.F.-C.D.S., 293. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Marceau Hamecher, M.R.G., sénateur, décédé le 27 août dernier, réélu au second tour des élections cantonales de mars 1976 avec 3 145 voix contre 1 432 à M. Daniel Poinsard, U. D. R. Il y avait eu 4 577 suffrages exprimés et 4 758 votants sur 6 952 inscrits. Au premier tour, Marceau Hamecher avait obtenu 1 578 voix contre 877 à M. Denjoy, P. S. ; 798 à M. Souleil, P. C., 749 à M. Poinsard, U. D. R. ; 391 à M. Giraldon, rad., et 146 à M. Marcadal, défense des rapatriés.

En recueillant 33,95 % des suffrages exprimés, M. Michel Hamecher réalise un score à peine moins élevé que celui de son frère décédé, qui, en mars 1976, avait obtenu 34,82 %. Si le P. S. gagne plus de 8 points en pourcentage (27,53 % contre 19,35 % en 1976) et le R. P. R. progresse de plus de 2 points (18,95 % contre 16,53 %), en revanche le P. C. perd plus de 5 points (12 % contre 17,43 %).]

L'autonomie de la Réunion

« UNE DANGEREUSE ILLUSION » déclare M. André Bergeron

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, a qualifié, dimanche 15 octobre à Saint-Denis-de-la-Réunion, de « *dangereuses illusions* » les formules « *d'autonomie ou d'indépendance* » pour l'île.

Présidant le congrès départemental F.O. de la Réunion, M. André Bergeron a évoqué le régime politique de l'île et s'est déclaré persuadé que les formules avancées par certains, « *d'autonomie, voire d'indépendance, si elles devaient triompher, ne pouraient que conduire à une dégradation du niveau de vie des populations réunionnaises* ». « *Il s'agit de dangereuses illusions*, a-t-il précisé, *et cela est vrai de la même manière pour les Antilles et les autres départements d'outre-mer.* »

POLITIQUE

M. Chirac : la légitimité de la majorité est à nouveau mise en cause

De notre envoyé spécial

Amboise. — M. Jacques Chirac a procédé, samedi 14 octobre à Amboise, devant quelque six mille personnes venues des régions du Centre, des Pays de la Loire et de Poitou-Charentes, à l'exégèse des décisions prises par le comité central du R.P.R. du 10 octobre (« le Monde » du 12 octobre).

Tout au long de son discours, le chef du mouvement gaulliste a davantage mis l'accent sur la « campagne de vérité » qu'il compte mener à travers le pays que sur la « trêve » parlementaire qu'il a demandée aux députés R.P.R. de respecter envers le gouvernement. Cette trêve, en effet, est désormais présentée par lui comme une simple « pause » conditionnelle qui ne sera observée que si le gouvernement ne prend pas d'initiatives que les gaullistes jugeraient inacceptables. La trêve, selon lui, n'est donc pas la paix.

Le maire de Paris a d'ailleurs présenté un véritable réquisitoire contre l'action du gouvernement. Dans sa sévérité à l'égard du président de la République, du gouvernement et de ses alliés de la majorité, il est allé jusqu'à affirmer que leur comportement met en cause la majorité dans sa légitimité même.

L'ambiguïté de l'attitude du président du R.P.R., qui garantit au gouvernement le vote de ses députés tout en contestant sa politique dans ses discours, ne semble pas perçue par ses auditeurs, qui l'ont abondamment applaudi. Il a pourtant bien admis qu'il ne possédait pas les moyens matériels et politiques de renverser le gouvernement, et il a reconnu que l'opinion publique ferait payer électoralement au R.P.R. les conséquences d'une crise politique. Les militants gaullistes approuvent donc autant les reproches faits au pouvoir que les éléments d'un « contre-programme » que leur leader expose maintenant avec autant de précisions qu'il le faisait durant la dernière campagne électorale. Il est vrai que M. Chirac prévoit comme quasi inéluctable un échec de la politique gouvernementale, bien qu'il assure ne pas l'appeler de ses vœux.

M. Michel Debré, qui était l'hôte du président du R.P.R., n'a pas, comme il l'avait fait à Biarritz, reposé le problème de l'appartenance du mouvement gaulliste à la majorité, respectant ainsi la trêve convenue. Les deux leaders ont donné l'impression qu'ils voulaient profiter de cet armistice forcé pour mieux se préparer à un retour offensif.

ANDRÉ PASSERON.

M. Chirac a notamment déclaré : « *Six mois après les élections où en sommes-nous ? Il y a l'incertitude politique que provoque dans l'opinion publique la confusion qui s'est instaurée au sein de l'opposition, au sein de la majorité et dans les relations parfois équivoques entre certains éléments de la majorité et certains éléments de l'opposition. La construction européenne évidemment souhaitable ne peut être poussée plus loin en l'état actuel des choses sans risquer de brader la France, de la transformer en une province moyennement prospère d'un grand ensemble qui serait dirigé en dehors d'elle. Il faut qu'au préalable notre pays opère un redressement spectaculaire pour se hisser au niveau de la puissance notamment de notre voisin allemand.*

» *Ce nouveau défi exigera, pour être relevé, une volonté politique nationale exclusive de tout compromis, tendue vers un effort qui ne caractérise hélas ! pas l'attitude actuelle et le comportement de notre pays. Cette incertitude générale, qui engendre une angoisse manifeste dans l'opinion publique, explique la faiblesse renaissante de la majorité, cela explique ses échecs aux élections partielles, cela explique la remise en cause de sa légitimité retrouvée en mars dernier. Un effort nouveau devient nécessaire, qui requiert autre chose qu'une politique d'apparente fermeté dans le verbe et de laisser-aller dans l'action. La nouvelle politique de l'économie, il peut être encore temps de l'engager.* »

Trêve et mobilisation

« *Sur le plan politique*, poursuit M. Chirac, *il n'y a rien de commun entre la majorité et l'opposition. Or l'idée curieuse qui a prévalu dans l'esprit de nos dirigeants de dominer notre victoire alors qu'il eût fallu l'exploiter dans la foulée contre un adversaire affaibli mais non réduit, le refus d'entendre ce qui avait été pourtant clairement exprimé par les électeurs, et la facilité qui consistait à ne rien changer de substantiel dans la conduite des affaires de l'Etat, l'hommage inlassablement rendu aux vertus d'un libéralisme doctrinal et périmé par une droite cherchant à conserver le pouvoir en faisant semblant de s'inspirer de je ne sais quel socialisme humanitaire, tout cela conduit à constater aujourd'hui que la légitimité de la majorité est à nouveau mise en cause, que l'opposition est forte et qu'elle sera demain plus déterminée que jamais à user de sa force pour combattre et contester une majorité affaiblie. Le combat engagé avant les élections se poursuit donc.*

» *Notre attitude se définit par deux mots : trêve et mobilisation.*

» *Si le gouvernement a une chance de réussir, laissons-la-lui. Cette trêve ne saurait s'appliquer si entre-temps les principes sur lesquels repose le Rassemblement devaient être mis en cause, elle serait rompue si on nous demandait d'engager une action non conforme à nos convictions.* »

Parmi les principes qu'il énumère, M. Chirac cite : « *Nous ne permettrons pas que la Constitution ou le régime électoral soit altéré. Cela expliquera notre opposition à toute réforme tendant à introduire dans les élections municipales, législatives ou autres, cette proportionnelle qui a fait tant de mal à la France.* »

M. Michel Debré avait notamment déclaré :

« *Quand on cherche la sympathie des radicaux de gauche ou des socialistes raisonnables, quand on n'exclut pas la proportionnelle, on va allègrement dans la voie qui a fait de la France avant 1958 l'homme malade de l'Europe.* »

● M. YVES GUÉNA, conseiller politique du R.P.R., a déclaré dimanche 15 octobre à Toulouse, devant les jeunes R.P.R. de la Haute-Garonne :

« *De la façon dont les choses se présentent, l'élection au Parlement européen sera en juin prochain la glorieuse revanche de l'opposition sur la majorité.* »

Commentant les dernières élections partielles, il a déclaré qu'elles avaient été « désastreuses ». Cependant, il a estimé que le R.P.R. s'en était « *mieux sorti* » que l'U.D.F., qui a été selon lui « écrasée ». « *C'est un coup de semonce à une certaine politique* », a-t-il ajouté.

● *NOMINATIONS DE SOUS-PREFETS* : M. Henri DELIGNE, directeur du cabinet du préfet des Pyrénées-Atlantiques, est nommé sous-préfet de Château-Chinon. M. Jean-François SARZAVA, directeur du cabinet du préfet de la Mayenne, est nommé sous-préfet de Mortagne. Mme Claude L'ANTHOËN, sous-préfet d'Ancenis est nommées directeur du cabinet du préfet de la région de Basse-Normandie.

M. FABRE : ne pas s'enfermer dans une opposition stérile

La Fédération pour une démocratie radicale (F.D.R.), créée par les radicaux de gauche partisans de M. Robert Fabre, a tenu samedi 14 octobre, à Paris, une journée d'études. Cette fédération regroupe, autour du noyau radical, des membres d'autres clubs comme le Club Louise-Michel, le Club Initiatives socialistes de M. Léo Hamon, ancien ministre, et des « dissidents » de la Fédération des socialistes démocrates de M. Eric Hintermann.

Le bureau de la F.D.R., composé de vingt-six membres, est animé par MM. Pierre Bracque, adjoint de M. Robert Fabre, et Guy Genesseaux, conseiller de Paris.

Cent cinquante délégués étaient présents à cette réunion au cours de laquelle M. Genesseaux a déclaré : « *L'archaïsme, nous sommes en train de le découvrir aujourd'hui, avec effarement, alors qu'il n'était probablement qu'une seconde nature de la politique française.* »

Quant à M. Bracque, il a affirmé que le Mouvement des radicaux de gauche porterait une lourde responsabilité s'il ne présentait pas une liste de candidats à l'élection européenne du 10 juin.

Un message de M. Robert Fabre a été lu à la tribune. « *Il appartient aux hommes de bonne volonté des clubs radicaux que vous animez d'accueillir tous ceux qui refusent de s'enfermer dans une opposition stérile, négative et sectaire, et de mettre leur espoir dans l'édification d'une gauche constructive et humaniste* », déclare ce message.

Les socialistes autogestionnaires s'inquiètent de « l'accélération de l'intégration européenne »

Réunis samedi 14 et dimanche 15 octobre à Paris, à l'invitation du P.S.U., les organisations « *socialistes autogestionnaires* » de l'Europe des Neuf, de l'Espagne et de la Grèce ont étudié les moyens d'une riposte commune « *contre l'Europe capitaliste* ».

Les participants ont en effet estimé que le processus d'intégration européenne est entré dans une phase d'accélération, dans le domaine économique et politique notamment. Ils ont décidé de développer une campagne commune à l'occasion de la préparation des élections à l'Assemblée européenne autour de cinq thèmes, à savoir : « *Contre la restructuration du capitalisme et le chômage qu'elle implique ; pour la sauvegarde et l'extension des libertés politiques et syndicales aujourd'hui menacées ; pour la défense des équilibres naturels et contre le nucléaire ; contre les institutions supranationales de l'Europe.* »

Les organisations présentes n'ont pas encore décidé de leur participation au scrutin.

L'élargissement de la Communauté a également été évoqué. Les participants ont approuvé le PASOK (Mouvement socialiste panhellénique, que dirige M. Andréas Papandréou). Ce mouvement se prononce contre une adhésion pure et simple de la Grèce au Marché commun, car une intégration accrue dans l'économie européenne peut rendre plus difficile toute expérience de transition au socialisme. En revanche, le PASOK est favorable à la conclusion d'un traité analogue à celui qui lie la C.E.E. et la Finlande. De son côté, le mouvement communiste espagnol a fait part des risques d'intégration militaire à l'OTAN que présente, à ses yeux, l'adhésion à la C.E.E.

ANCIENS COMBATTANTS

● *L'absence de M. Maurice Plantier*, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, remplacé par M. François Delmas, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement, a été ressentie au congrès de la Fédération nationale des combattants, prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, qui s'est tenu à Montpellier, comme une sorte de désaveu. La déception des congressistes a été vive. M. Georges Lepeltier, qui a été réélu président, l'a exprimée vigoureusement.

La résolution finale exprime l'espoir « *que les conclusions de la commission tripartite permettront de rétablir à bref délai la parité des pensions de guerre rompue depuis 1962* ». Elle demande « *que soient assurés à l'Office national des anciens combattans les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission* ». Enfin, il entend demeurer fidèle à la commémoration du 8 mai 1945.



Le Monde

société

UNE PROPOSITION DE LOI COMMUNISTE, UNE EXPÉRIENCE A VILLEURBANNE

Des refuges pour les femmes battues

Villeurbanne. — Les députés communistes viennent de déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale une proposition de loi en faveur des femmes battues. Ce texte prévoit que l'abandon du domicile conjugal ne pourra plus être retenu contre celles-ci en cas de divorce. Il précise que le compagnon ou le conjoint auteur des coups sera passible des mêmes peines que celles infligées aux auteurs de sévices contre leurs parents (cinq ans de réclusion criminelle au minimum).

Surtout, il prévoit la création dans chaque département d'un foyer où seraient temporairement accueillies les femmes victimes de violences conjugales. Bien qu'elle ait reçu ici ou là un début d'application, cette solution diffère de la voie dans laquelle vient de s'engager la municipalité socialiste de Villeurbanne.

De notre envoyé spécial

L'objectif de cette municipalité est de combattre la ségrégation de fait, voire le rejet et la méfiance des habitants du quartier dont sont parfois victimes les pensionnaires des foyers. Pour cela, elle a décidé d'acquérir des appartements (cinq dans un premier temps), qui seront temporairement mis à la disposition des femmes victimes de violences, pour leur permettre de repartir du bon pied dans un milieu « normal ».

Bien qu'elle n'aime pas ce nom, Mlle Brigitte Thevenieau est probablement la première personne à qui une municipalité confie le poste de « Madame Femmes battues ». En fonctions depuis le milieu du mois d'août, Mlle Thevenieau ne dispose pour l'instant pour réussir que d'un bureau aux murs clairs près de la mairie, d'un téléphone et de son expérience d'animatrice dans un foyer d'accueil pour femmes en difficulté, à Lyon. C'est cette expérience qui pousse cette jeune femme aux cheveux courts et au regard rassurant à qualifier les foyers d'accueil de « ghettos ».

Les hommes aussi

A défaut de crédits (ils viendront lorsqu'elle aura achevé la mission exploratoire qu'on lui a confiée), Mlle Thevenieau a déjà quelques idées sur le drame des femmes battues. Issues de milieux souvent très modestes où la violence et l'alcoolisme ont un caractère héréditaire et par conséquent « admis », ces femmes, pour la plupart sans emploi ni diplômes, hésitent à provoquer une rupture. Les coups ou la misère : tel est le choix difficile devant lequel elles se trouvent placées.

Une des premières victimes à laquelle eut affaire Mlle Thevenieau, à Lyon, refusa pendant quinze jours de quitter le foyer où elle avait été recueillie, interdisant à ses enfants de se rendre à l'école de peur que son mari ne retrouve leur trace. Lorsque celui-ci y parvint, elle le suivit sans un mot. « *Ce sont souvent celles qui sont les plus terrorisées qui opposent le moins de résistance* », explique Mlle Thevenieau. Par crainte des représailles, mais aussi parce que le désir et la haine sont des sentiments proches.

Le but que poursuit la municipalité nécessite le concours des assistantes sociales des quartiers où seront acquis les logements, celui des voisins et des associations que Mlle Thevenieau voudrait mobiliser. Sans eux, les femmes isolées risquent de se trouver dans une situation difficile. Un effort sera fait pour les informer de leurs droits, les aider à trouver un emploi, voire les encourager à acquérir une formation professionnelle.

La municipalité sait que cette prise en charge collective est une solution plus difficile, en tout cas plus coûteuse, qu'un foyer d'accueil. Mais elle la croit plus efficace. Le réseau qu'elle tente de mettre sur pied ne sera pas réservé aux victimes de violences domestiques, mais aux femmes seules avec des enfants, aux mères célibataires et à toutes personnes en détresse. La première femme battue, reçue depuis sa nomination par Mlle Thevenieau, était... un homme, le visage griffé jusqu'au sang, que son épouse accusait, à tort disait-il, de boire plus que de raison.

BERTRAND LE GENDRE.

UNE LONGUE MARCHE

L'attention portée aux femmes battues est récente. On doit ce revirement aux féministes et à un livre britannique auquel celles-ci attribuent, si l'on ose dire, la paternité de leur action, Crie moins fort, les voisins vont t'entendre, *paru en France en 1975, sous la signature d'Erin Pizzey (1).*

*Alertée par la Ligue du droit des femmes, présidée par Mme Simone de Beauvoir, Mme Françoise Giroud, alors secrétaire d'Etat à la condition féminine, avait promis un local et obtenu du ministre de l'intérieur que l'accueil des femmes dans les commissariats fût autant que possible, assuré par des fonctionnaires du même sexe (*le Monde *du 4 novembre 1975). Une mesure dont, soit dit en passant, il serait intéressant que Mme Monique Pelletier, nouveau ministre chargé de la condition féminine, fasse un jour le bilan.*

*Après plusieurs mois d'atermoiements un premier local fut trouvé. Installé aujourd'hui à Clichy (Hauts-de-Seine), le foyer Flora-Tristan connaît des fin de mois difficiles (*le Monde *du 4 avril). D'autres refuges pour femmes battues ou en détresse existent à Paris et en province auxquels font allusion les communistes dans leur proposition de loi.*

(1) Editions des femmes.

A PROPOS DE LA « CHIENNE DE TULLE »

Lettre d'une Allemande

Allemande résidant à Paris, Mme Katharina von Bülow nous écrit :

Paulette Geissler a visité la France. En toute tranquillité : à Tulle, elle a acheté du foie gras. Puis elle est passée dire bonjour à un Tullois de toujours :

« Vous souvenez-vous de moi ? Mon nom peut-être ne vous dit rien... Pourtant, à une certaine époque, j'ai eu les honneurs de la presse de votre région.

— Oui, nous nous en souvenons, s'est vraisemblablement dit ce Tullois de toujours, mais ce dont nous nous souvenons le mieux, c'est des quatre-vingt-seize cadavres, des quatre-vingt-seize pendus, et de votre visage rayonnant, Frau Geissler. Nous n'avons pas oublié que nous vous appelions alors « la Chienne ». Comme Tulle et ses environs sont jolis, n'est-ce pas, Frau Geissler ? Comme cette région vous plaît ! Sans doute êtes-vous revenue dans notre ville pour admirer l'endroit où les S.S., avec votre aide, se sont organisé, vite fait, un dernier festin anthropophage. Des cannibales en uniforme, voilà ce que vous étiez. Oui, oui, oui, nous nous souvenons... »

» Etrange, que vous ayez vieilli. Ça vous rendrait presque humaine. Mais vous êtes toujours aussi bouffie. Il n'y a que votre bouche à avoir rétréci. Des lèvres minces entourées de rides. Une bouche sans dents. Déjà, à l'époque, elle n'était qu'un gouffre sans dents, un grand trou noir d'où s'échappait un rire strident, avec, au milieu, une langue rouge frémissante de joie. Avez-vous jamais été malade, Frau Geissler ? N'avez-vous jamais connu la nausée ? N'y a-t-il pas eu dans votre vie, un jour, un seul jour, où, de remords, vous avez vomi tripes et boyaux ? J'en doute. Apparemment, les cadavres, vous les digérez bien. Voilà ce que j'avais à vous dire, Frau Geissler. Et j'espère que notre foie gras vous plaira. »

Je suppose que c'est quelque chose comme ça qu'a dû se dire le Tullois de toujours. En tout cas, moi, je l'ai pensé. Que voulez-vous, mon imagination me joue de ces tours, et je revois, comme si c'était hier, ces cadavres que je n'ai jamais vus. Je n'arrive pas à les digérer, et votre visite a réduit à néant des mois d'effort pour récupérer un tant soit peu de sérénité, un tant soit peu d'objectivité. Vous l'avouerai-je, j'en suis presque heureuse. De nouveau, je peux avoir honte. De nouveau, je peux porter ces cadavres sur mes bras tendus vers l'avenir, comme autant d'avertissements. A nouveau, je peux me dire : « Surtout, ne sois pas trop réaliste. Soigne bien ton sentiment de culpabilité. Pas une seule voix autorisée dans ma patrie ne s'est élevée pour saluer les citoyens de Tulle, pour leur présenter des excuses. Aussi, moi, simple citoyenne allemande vivant en France, je m'adresse à vous, presque joyeuse de soulagement, et je vous dis : au nom de mon peuple, j'ai honte.

CORRESPONDANCE

Marseille-Ajaccio

COMME DU BÉTAIL

Mme Vincent, de Marseille, nous raconte dans quelles conditions s'effectuent les traversées entre Marseille et Ajaccio, sur un navire français, le Fred-Scamaroni, *en quatrième classe.*

— *21 h. 30 :* Sur le pont réservé aux quatrièmes classes : cohue indescriptible pour la location (payante !) de chaises longues : à défaut, les passagers sont en effet censés passer la nuit debout. Puis les heureux privilégiés, nantis de leur chaise doivent trouver un endroit pour la caser : disputes, altercations, gosses qui hurlent (...).

— *22 heures :* Chacun s'aperçoit qu'il est impensable de passer la nuit sur le pont, le vent se faisant violent et glacé. Les chaises refoulent vers les endroits abrités, c'est-à-dire les couloirs permettant l'accès aux toilettes (seul coin où il fait chaud) et à l'étage inférieur réservé aux premières et deuxièmes classes. L'enchevêtrement des chaises et des corps est inextricable.

— *De 22 heures à 5 heures du matin :* La houle se faisant plus forte, chacun vomit dans son coin ou sur son voisin. Un chien fait ses besoins sous ma chaise. Mes enfants sont malades et pleurent, mais je ne peux parvenir jusqu'à eux. Nous tremblons tous de froid et de fatigue.

— *5 heures :* pataugeant dans les vomissures, j'emmène ma petite famille au bar, immense, vide, chaud, mais réservé aux premières et deuxièmes classes ; j'ai l'air farouche de la lionne qui défend ses petits, et aucun garçon n'ose me chasser.

— *6 heures :* arrivée ; déjà les marins se précipitent avec lances d'arrosage et balais pour nettoyer le pont.

L'affluence de touristes l'été ne justifie pas un tel mépris des conditions sanitaires et humaines les plus élémentaires. D'autre part, que se serait-il passé si le moindre incident (panne, début d'incendie...) avait éclaté, vu que tous les couloirs étaient encombrés de chaises longues ?

Pourquoi ne pas instaurer *une classe unique et confortable,* au lieu de ces divisions moyenâgeuses ?

SOCIÉTÉ

A Lyon, les voies piétonnes sont interdites aux chanteurs de rue

Les bourgeois n'aiment pas...

De notre correspondant régional

Lyon. — 17 heures. Rue de la « Ré », à deux pas de la place Bellecour. Entre un salon de thé, un luxueux magasin de confection et un commerce de chaussures, ils sont là, installés sur la margelle d'un des bacs à verdure de la rue piétonne. Le feuillage des jeunes bouleaux sert de fond de scène et, pour projecteurs, ils ont le soleil. Un cadre habituel pour ces troubadours de la rue, cinq garçons entre vingt et trente ans : Patrick et son accordéon, Dominique et sa guitare, Didier le percussionniste, Christophe le contrebassiste, enfin Jean-Marc, le chanteur, barbe et cheveux noirs, les poings enfoncés dans les poches de son pantalon de velours, noir également, chemise écossaise entrouverte sur un torse maigre, Jean-Marc Le Bihan interprète les chansons qu'il écrit. Longs cris d'un écorché vif, complainte des laissés pour compte de la société, il fait pousser sur sa terre de révolte, de temps en temps, les petites fleurs de l'amour et de l'espoir. Les passants font cercle. Entre deux chansons, Le Bihan les provoque, raillant l'école, fustigeant l'armée, persiflant contre le maire de Lyon — l'ancien et le nouveau, — tempêtant contre la société de consommation, tournant en dérision les porteurs de pancartes professionnels, la droite comme la gauche...

Certains des passants ne stationnent qu'un instant, hissés sur la pointe des pieds pour voir. Vendrait-on un moulin à légumes miracle ? La musique et les bribes de paroles qui leur parviennent par-dessus les rangs serrés des spectateurs sonnent vite la retraite. Ils s'éloignent alors avec une moue dédaigneuse ou en maugréant contre « *ces fainéants crasseux et provocants* ». Qu'importe, après tout, d'autres restent. Trois cents à quatre cents personnes, attentives jusqu'à la fin aux ritournelles du pavé, emportant parfois avec eux le disque (1) ou la cassette que le groupe propose à la vente « *pour survivre* » et pour ne pas qu'il soit dit qu'ils « *font la manche* ».

Deux gardiens de la paix, chargés de la surveillance du secteur, passent et repassent, jetant des regards en coin sur l'attroupement. Ce genre de manifestation n'est pas autorisé sur la voie piétonne! Ils le savent, mais intervenir c'est risquer d'être pris à parti par la foule et de voir l'incident dégénérer. « *Ce qui empêche les flics de nous virer, c'est tous ces gens qui sont là à écouter, ravis, apparemment*, explique Jean-Marc, *mais gare aux isolés. L'autre jour, ils ont attrapé un flûtiste, place Bellecour, et ils lui ont confisqué son instrument.* »

Samedi 30 septembre pourtant, les gardiens de la paix sont venus en force pour déloger le groupe. Une bonne douzaine et deux gradés. « *D'abord gentils, sur le ton : « On a des ordres, » comprenez-vous.* » Puis, menaçants : « *On va appeler les C.R.S.* » « *Nous, on est contre la violence*, insiste Le Bihan, *on s'est dit : « Ce sont les jeunes » qui vont se ramasser une » grosse tête* », *et on a remballé notre matériel. Mais ces marioles sont revenus deux heures plus tard, et ils ont embarqué deux de nos copains. Jacky, ils l'ont relâché très vite, mais Noëlle, ils lui en ont fait baver, les salauds !* »

« Pauvres mecs »

Yeux de chienne battue dans un visage angélique, voix fluette, Noëlle, dix-huit ans, poursuit le récit : « *Dans le fourgon de police, ils ont commencé à m'insulter. En arrivant au commissariat, un inspecteur principal m'a accueillie en me lançant : « Tu commences à nous emmerder avec tes guitares. » Je me suis énervé et j'ai répondu dans les mêmes termes.* » « *C'est vrai*, avoue-t-elle, les larmes aux yeux. *Un peu plus tard, ils m'ont emmenée dans les « chiotes », m'ont attaché les pieds avec des menottes et, à six, m'ont corrigée. Coups de pieds dans les reins, dans la gueule, j'en passe. Ils m'ont sortie des « vap » avec une serviette mouillée...* »

Noëlle, inculpée d'outrage à magistrat et à agents administratifs, comparaîtra en correctionnelle le 27 octobre. « *On y sera, et nombreux*, gronde Le Bihan, *cette fois, y en a ras-le-bol, ça fait plus de trois ans que ça dure. Chaque fois qu'on s'installe dans la rue piétonne, on a les flics sur le dos. Quoi qu'en disent les commerçants, c'est à tout le monde cette rue ! On a commencé à faire signer une pétition ; quand on aura plusieurs milliers de signatures, on la portera sur le bureau de Colomb. Faudra bien qu'il change d'attitude.* »

La pétition en question demande l'annulation de l'arrêté municipal instituant une réglementation particulière pour les voies piétonnes, signé le 23 mai 1977 par le maire, M. Francisque Colomb, sénateur (non inscrit), tout au moins la modification de l'article 17 qui prévoit entre autres l'interdiction des « *expressions musicales de quelque nature que ce soit* ».

En août dernier, Jean-Marc Le Bihan a écrit au maire de Lyon pour obtenir l'autorisation de se produire n'importe où. On lui a fixé la place Bellecour et la place Carnot pour « *organiser des spectacles poétiques et musicaux* ». « *Je ne veux pas d'une autorisation personnelle et limitée*, rétorque-t-il. *Il faut que tous ceux qui ont quelque chose à dire puissent s'exprimer, et le meilleur moyen de toucher le public est d'aller là où il est : dans la rue.* »

Le Bihan et ses compagnons ont décidé de faire comme si la réglementation n'existait pas, une réglementation dont beaucoup de commerçants s'enorgueillissent de l'avoir inspirée. S'il s'agit d'animer la rue, ce n'est pas pour eux n'importe comment. Les majorettes, les défilés de voitures anciennes, les cars podiums et les « bulles » des postes de radio périphériques y trouvent leur place. Mais pas les Noirs et leurs statuettes d'ébène, les vendeurs de colifichets, les cracheurs de feu, les magiciens. La clientèle bourgeoise qui fait vivre la rue piétonne, de Perrache à l'hôtel de ville, se détournerait vers d'autres temples de la consommation...

« *Quand on pense qu'il y a des gens qui s'arrêtent devant ces pauvres mecs !* », se plaignait un commerçant en regardant l'attroupement autour de Le Bihan et de ses musiciens.

Non seulement qui s'arrêtent, mais qui écoutent, monsieur, et qui applaudissent.

BERNARD ÉLIE.

(1) *Entre l'espoir et la détresse* porte en titre le disque 33 tours que le groupe a fait enregistrer « *grâce au soutien moral et financier du public de la rue* ».

CHASSE

INCIDENTS DANS LE HAUT-RHIN

Des incidents se sont déroulés dimanche dans le Haut-Rhin entre chasseurs alsaciens et chasseurs suisses. Les premiers ont empêché les seconds de procéder à une battue sur un lot de chasse, à Ruelisheim. A Oderen, des manifestants se sont rendus chez le maire, insultant le magistrat et le menaçant.

Ainsi se trouve confirmé le malaise que l'on pouvait noter chez les chasseurs locaux qui comptaient, par des manifestations, faire pression sur les pouvoirs publics pour obtenir une modification du régime qui réglemente la chasse dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle (*le Monde* du 29 avril et du 9 septembre).

Rappelons que, pour éviter que Suisses ou Allemands enlèvent la plupart des futures adjudications, grâce à leur pouvoir d'achat supérieur à celui dont ils disposent, les chasseurs locaux ont demandé qu'obligation soit faite aux candidats aux adjudications de comprendre dans leurs rangs au moins 50 % de chasseurs domiciliés. Il semblait qu'un accord pouvait intervenir pour que ce chiffre soit fixé à 40 %. En fait, les maires, pour qui les adjudications enlevées grâce aux monnaies fortes ne peuvent que rendre service à la municipalité, n'ont pas suivi, jusqu'à présent, cette recommandation, d'où la colère des chasseurs et cette sorte d'avertissement ».

Une autre revendication consiste à exiger la réciprocité des droits de chasse avec les étrangers. Sur ce point, les pouvoirs publics n'ont pas encore pris position, mais il est possible que ce vœu soit accepté.

JUSTICE

Faits et jugements

Divonne-les-Bains : rien ne va plus dans les pourboires.

Quatre-vingt-huit employés du casino de Divonne-les-Bains (Ain) viennent de demander, par voie judiciaire, à la direction de leur verser une somme d'environ 15 millions de francs. Les quatre-vingt-huit plaideurs estiment qu'il y a eu depuis cinq ans une mauvaise répartition des pourboires à leur détriment. Ils appartiennent à la catégorie dite « autre que les employés de jeu ». Ils sont un peu les obscurs, les sans-grade, mais, de l'administration à la restauration, sans oublier le personnel d'entretien, ils sont les plus nombreux.

Ces quatre-vingt-huit employés ont fait valoir devant le tribunal que la masse unique des pourboires doit, suivant la convention collective du personnel des jeux des casinos et un avenant à cette convention signé par le personnel des jeux du casino de Divonne, se répartir en deux parties : 75 % servant à la rémunération des employés des jeux, le reste à la rémunération des autres catégories de personnel. Et ces quatre-vingt-huit employés prétendent que le processus utilisé depuis de nombreuses années par la direction de la société fermière n'est pas conforme à cette répartition. Jugement le 23 novembre. — *(Corresp.)*

Guadeloupe : un micro dans les locaux du comité d'entreprise.

Un micro a été découvert, le 12 octobre, dans le plafond de la salle du comité d'entreprise de la société immobilière de la Guadeloupe, dans laquelle étaient réunis les représentants de la C.G.T. guadeloupéenne, de Force ouvrière, de l'Union générale des travailleurs guadeloupéens et de la Fédération des travailleurs guadeloupéens, pour y parler des prochains licenciements annoncés par la direction de cette société. Dans un communiqué, publié le 14 octobre, la C.G.T.G. proteste contre de telles méthodes qui « *rejoignent les arbitraires et la répression organisée depuis plusieurs mois contre les syndicats et leurs militants* ». — *(A.F.P.)*

VIOLENCES

● *Un malfaiteur a été tué, samedi 14 octobre dans l'après-midi, pendant son arrestation à Buros (Pyrénées-Atlantiques) par les gendarmes, qui tentaient de le maîtriser. Denis Lafaille, trente-trois ans, recherché pour divers délits, avait ouvert le feu sur ses poursuivants, qui ont riposté.*

● *Un habitant de Mourmelon-le-Petit (Marne), M. Emile Thibaut, soixante-trois ans, a tué, au moyen d'une barre de fer, M. René Boerena, trente-neuf ans, qui semblait rôder, jeudi 12 octobre dans la soirée, près de son domicile. M. Thibaut a été laissé en liberté : l'enquête devra montrer s'il a agi en état de légitime défense.*

● *Un jeune homme de vingt et un ans, M. Jacques Olivier, fils des propriétaires d'un café de Pierrefitte (Seine-Saint-Denis), a été tué, samedi 14 octobre, dans la soirée, par des cambrioleurs qui avaient pénétré dans l'établissement de ses parents. Jacques Olivier a été mortellement blessé par les malfaiteurs, qui ont tiré à travers une porte puis ont pris la fuite.*

● *Après les tortures dont a été victime*, à Toulouse, M. Ali Adjoul, un jeune travailleur d'origine maghrébine (*le Monde* du 14 octobre), la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA) « *proteste avec indignation contre cette agression ignoble* ».

● *Une voiture du consulat d'Union soviétique à Paris* a été incendiée, dimanche matin 15 octobre, rue de Prony (17e), devant le siège du consulat. L'attentat a été revendiqué, dans un appel téléphonique à l'agence France-Presse, par l'« *Organisation des nationalistes ukrainiens* ».

● *Radio libre muette en Seine-et-Marne.* — La police judiciaire de Versailles est intervenue, dimanche matin 15 octobre, pour faire cesser les émissions d'une station de radio libre, « Radio-Galaxie », à Claye-Souilly (Seine-et-Marne), animée par des mineurs et diffusant de la musique pop.

● *L'accident au cours du tournage d'un film à Saint-Tropez.* — M. François Bernard, soixante et onze ans, qui avait été grièvement blessé lors de l'accident survenu, le 9 octobre, à Saint-Tropez pendant le tournage du film *le Gendarme et les Extra-Terrestres* (*le Monde* du 11 octobre), a succombé à ses blessures le samedi 14 octobre. Une autre personne avait été tuée sur le coup au cours de l'accident.

DÉFENSE

LES PAYS-BAS NÉGOCIENT L'ACHAT DE TREIZE AVIONS DE PATROUILLE MARITIME BREGUET-ATLANTIC

Le ministre des affaires économiques et le secrétaire d'Etat à la défense du gouvernement néerlandais seront, mardi 17 octobre, à Paris, pour avoir une série d'entretiens avec M. Yvon Bourges, ministre de la défense, et M. Joël Le Theule, ministre des transports, sur la possibilité d'une coopération aéronautique bilatérale, civile et militaire, avant le choix de l'avion de patrouille maritime qui devrait équiper les forces armées néerlandaises.

On sait que les Pays-Bas souhaitent acquérir treize avions de surveillance maritime et qu'ils ont le choix entre l'Orion de la société américaine Lockheed et le Breguet-Atlantic (nouvelle génération) du groupe français Dassault-Breguet.

La société aéronautique néerlandaise Fokker a fait savoir, à la fin de la semaine dernière, que l'avenir de l'industrie néerlandaise nécessitait l'achat, par La Haye, du Breguet-Atlantic, malgré son prix plus élevé que celui de l'Orion et des délais de livraison plus longs. Mais Fokker a ajouté que, si les Pays-Bas devaient acheter l'avion de Dassault, la France devrait participer au projet de court-courrier biréacteur de cent places, le F-29 de Fokker.

De son côté, le gouvernement néerlandais a expliqué qu'il chercherait à aboutir à un accord d'ensemble avec la France, qui inclurait notamment la possibilité d'une participation néerlandaise à l'Airbus et des commandes compensatoires (à propos du F-27 ou du F-28) de la part des compagnies aériennes françaises.

SCIENCES

Le développement des banques de données

CRÉATION D'UNE AGENCE UNIVERSITAIRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES.

Un arrêté du ministre des universités, paru au *Journal officiel* du 14 octobre, crée une agence universitaire de documentation et d'informations scientifiques et techniques. Le principe de la création de cet organisme avait été annoncé au conseil des ministres du 4 octobre dernier.

Cette agence, dont la gestion sera confiée à la Bibliothèque nationale, aura pour mission de développer l'accessibilité de la documentation répartie entre les bibliothèques générales et spécialisées ; la fabrication, l'acquisition, la location et l'utilisation de fichiers de références bibliographiques consultables automatiquement ; la création et l'activité de banques de données.

L'agence sera administrée par un conseil présidé par le ministre des universités et au sein duquel siégeront, notamment, un représentant du ministre chargé de la recherche, un directeur de grand établissement, un président d'université et un directeur d'école d'ingénieurs. Ce conseil d'administration sera assisté d'un conseil scientifique de six membres.

MÉDECINE

UNE RÉPONSE A M. FRANÇOIS MITTERRAND

L'ordre des architectes n'est pas issu des mêmes textes que l'ordre des médecins

M. François Mitterrand ayant demandé, devant le tribunal d'instance de Toulouse, lors de la comparution de trente-deux médecins qui refusent de payer leur cotisation à l'ordre des médecins, la suppression de cet organisme ainsi que des conseils de l'ordre des architectes et des géomètres (le Monde *du 13 octobre*), *M. Alain Gillot, président du conseil national de l'ordre des architectes, a adressé au premier secrétaire du parti socialiste une lettre, qu'il nous a transmise. On peut y lire notamment :*

« (...) Je tiens à préciser que ce n'est pas au nom d'une quelconque solidarité entre des structures professionnelles, apparemment identiques quant à leur appellation que je tiens à faire quelques remarques sur ces déclarations.

» Tout d'abord, je m'étonne de ne pas voir l'ordre des avocats, entre bien d'autres, ajouté à votre liste (...) L'ordre des architectes, dans sa forme actuelle, est issu de la loi 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture qui pose le principe que l'architecture est d'intérêt public.

» Le parti socialiste n'a pas voté ce texte ; mais, en participant aux débats, au nom du groupe parlementaire, M. Charles Josselin avait largement contribué à améliorer le projet de loi du gouvernement sur de nombreux points. En laissant *croire*, aujourd'hui, que l'ordre des architectes est issu des mêmes textes législatifs que l'ordre des médecins, vous commettez donc une erreur historique (...).

» En second lieu, la nature de l'Ordre des architectes n'a rien de commun avec les structures héritées de Vichy : l'élection de ses membres — par 60 % de votants du corps électoral, ce qui constitue un record absolu dans des élections professionnelles — est parfaitement démocratique. Ses missions, au service de l'intérêt public de l'architecture, en font l'instrument du contrôle de la collectivité sur les conditions fixées à l'exercice de la profession par le législateur : d'ailleurs, un représentant des pouvoirs publics siège aux réunions des conseils (...).

» Enfin, le rôle principal de l'ordre des architectes, qui justifie l'engagement de tous ceux qui s'y consacrent, est de veiller à *l'indépendance de la liberté de création*, sans quoi l'architecte, comme l'abeille, ne saurait, dans l'essaim des financiers et des technocrates, remplir sa mission au service de la population. »

RELIGION

Pour une communauté de dix mille fidèles

Un évêque orthodoxe grec a été sacré à Lyon

Mgr Vlassios Lavriotis (1) a été consacré le dimanche 15 octobre en l'église orthodoxe grecque de l'Annonciation, à Lyon. Il portera le titre d'évêque de Claudiopolis, évêque auxiliaire du métropolite, Mgr Meletios. La cérémonie a été célébrée par Mgr Meletios, hiérarque en France du patriarcat œcuménique de Constantinople, par le métropolite Damaskinos, directeur du centre orthodoxe du patriarcat œcuménique à Genève, par le métropolite Emilianos, représentant au Conseil œcuménique des Eglises à Genève de S.S. Demetrios, patriarche œcuménique de Constantinople, Mgr Pierre, évêque orthodoxe de France, représentant le patriarcat de Moscou, ainsi que par quatre autres hiérarques de Grèce, dont S.Em. Séraphin, métropolite de Larissa.

Mgr Vlassios Lavriotis réside à Lyon et son diocèse couvre toute la région Rhône-Alpes. Sur un nombre total de 50 000 fidèles en France, la communauté orthodoxe grecque en compte environ 10 000 dans cette région. Près de 3 000 résident à Lyon, notamment à Villeurbanne (1 500), à Grenoble (2 000), à Saint-Etienne (1 500). Ils se sont installés là pour la plupart à la suite des massacres turcs de 1921 et ont acquis la nationalité française. Parmi eux un petit nombre exerce des professions libérales. Certains sont arrivés à créer de petites ou moyennes industries à Lyon. Beaucoup sont commerçants en gros, dans le textile ou le prêt-à-porter. Beaucoup aussi sont artisans : coiffeurs ou tailleurs.

A Saint-Etienne, ils appartiennent en majeure partie aux milieux ouvriers. Mais quel que soit leur appartenance sociale ou leur métier, ils sont restés très attachés à leur foi et les anciens liens qui les unissent restent très serrés. Cette dernière remarque suffirait à justifier l'importance qu'il faut accorder à l'ordination de cet évêque orthodoxe grec, mais il en est une autre, encore plus déterminante, qui touche au rôle même de l'évêque dans l'Eglise orthodoxe.

La référence à l'apôtre Paul

Si l'on interroge un orthodoxe sur ce que représente pour lui son évêque, pour peu qu'il ait quelques notions de théologie, il se référera de préférence à l'apôtre Paul d'abord et aux pères de l'Eglise : saint Ignace d'Antioche et saint Cyprien de Carthage. L'archiprêtre Alexandre Troubnikoff, dans une étude sur « L'évêque orthodoxe dans l'Eglise » (2) n'hésite pas à écrire : « *La pierre d'angle sur laquelle se construit la théologie de l'épiscopat est l'instruction de saint Paul sur l'organisation de l'Eglise* » (Epître à Tite I, 5) où l'Apôtre écrit : « *Je t'ai laissé en Crète pour achever de tout organiser et pour établir, suivant mes instructions, des anciens (c'est-à-dire des presbytes ou prêtres) dans chaque ville.* »

Dans ces épîtres aux Corinthiens et Ephéniens, saint Paul précise sa pensée en ce qui concerne la hiérarchie dans l'Eglise... « *Ainsi nous ne serons plus des enfants ballotés et emportés au vent de n'importe quelle doctrine*... »

Nous devons à D. T. Strotmann de très pertinentes remarques sur « *l'évêque dans la tradition orientale* » (3). Il constate que saint Ignace voit dans l'évêque l'image du père de Jésus-Christ. Pour le saint, l'évêque seul se trouve dans cette relation typologique par rapport au père, tandis que les prêtres sont à l'image du collège des apôtres. « *Suivez tous l'évêque comme Jésus-Christ suit son père* » (Smyrn VIII, 1), ou encore « *Je vous en conjure, ayez à cœur de faire toutes choses dans une divine concorde, sous la présidence de l'évêque qui tient la place de Dieu.* » (Magn., VI, 1).

Selon saint Cyprien, la source de la fonction épiscopale est la parole de Jésus à saint Pierre (Ep. 43, 5), qui prend corps en chaque évêque comme autrefois en Pierre seul. Chaque évêque est ainsi dans la succession de Pierre et forme le lien unissant qui garantit la communion de son Eglise avec l'Eglise universelle. La formule de saint Cyprien est on ne peut plus claire : « *Voici ce qui constitue une Eglise : le peuple uni à son grand prêtre et le troupeau suivant son pasteur. Vous devez donc savoir qu'un évêque est constitué par son Eglise et qu'une Eglise l'est par son évêque et si quelqu'un n'est pas avec l'évêque, il n'est pas dans l'Eglise.* » (Ep. 66, 8.) Jean Colson met très bien en lumière cette liberté administrative que chaque évêque garde dans la conduite de sa propre communauté. Il en trace aussitôt les limites en citant encore saint Cyprien : « *Pourvu que le lien de la concorde subsiste et que persévère la fidélité indissoluble à l'unité de l'Eglise catholique, chaque évêque règle lui-même ses actes et son administration comme il l'entend, sauf à en rendre compte au Seigneur..* » (Ep. LV 21.)

Un texte du dix-septième siècle, rédigé par les patriarches de Constantinople, d'Antioche et de Jérusalem, et destiné à la haute Eglise d'Angleterre, fait la synthèse des deux pensées, celle d'Ignace et celle de Cyprien. « *L'évêque, en tant que successeur des apôtres, ayant reçu par l'imposition des mains et l'invocation du Saint-Esprit le pouvoir de lier et délier qui lui est accordé par voie de succession, est la vivante image de Dieu sur la Terre. Par l'action opérante du Saint-Esprit, il est la source féconde de tous les sacrements de l'Eglise universelle par lesquels est assuré le salut. Nous estimons que l'évêque est aussi nécessaire à l'Eglise qu'est la respiration pour l'homme et le soleil pour le monde.* »

Il faudrait citer enfin la prière même qui est lue lors du sacre épiscopale : « *Seigneur, fais de celui qui est appelé à exercer la grâce épiscopale le guide des aveugles, la lumière de ceux qui sont dans les ténèbres, l'éducateur des gens déraisonnables, l'instructeur des enfants ; qu'il éclaire le monde, afin qu'après avoir mené à la perfection les âmes qui lui sont confiées dans la vie présente, il puisse se tenir sans confusion devant Ton trône et recevoir la grande récompense que Tu as préparée à ceux qui auront souffert pour la prédiction de Ton Evangile.* »

De saint Clément à saint Jean Damascène ou à Tertullien, de multiples témoignages concourent à accorder à l'évêque le rôle essentiel dans l'Eglise. Tous ces témoignages font autorité aujourd'hui comme hier, dans l'Eglise orthodoxe. Ainsi éclairée, l'ordination d'un évêque orthodoxe grec avec résidence à Lyon prend toute son importance.

GÉRARD STEPHANESCO.

(1) Avant de devenir moine au mont Athos, Mgr Lavriotis répondait au nom de Basil Kaoutsoyanis.

(2) *Dieu n'échoue pas*, cahier 4, chez Denoël.

(3) *L'Episcopat et l'Eglise universelle*, aux éditions du Cerf.

(4) *L'Episcopat catholique dans les trois premiers siècles de l'Eglise*, collection « Unam Sanctam », éditions du Cerf.

ÉDUCATION

DANS PLUSIEURS VILLES

L'application du décret sur les assistants perturbe la rentrée universitaire

La rentrée des étudiants et des enseignants a commencé dans un certain nombre d'universités. Mais l'application — même partielle — du décret relatif au recrutement des assistants non titulaires des disciplines littéraires, juridiques, économiques, politiques et de gestion (*le Monde* du 13 octobre), provoque des perturbations allant dans certains cas jusqu'au report de la rentrée. Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup., FEN) et le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) avaient d'ailleurs donné des consignes allant dans ce sens.

C'est le cas notamment à l'université de Haute-Bretagne, à Rennes, où la rentrée a été reportée du 5 au 19 octobre ; à Reims, où elle a été reportée au 24 octobre en droit et en lettres bien que le recteur ait suspendu la délibération du conseil de l'université réuni à ce sujet. Selon lui, vingt-huit personnes sont concernées dans l'immédiat par le décret (alors que les syndicats en comptent quatre-vingt une), et le renouvellements prévus conformément aux dernières instructions ministérielles devraient se faire dans les plus brefs délais.

De leur côté, huit doyens et directeurs d'unités d'enseignement et de recherche de droit et de sciences économiques (Angers, Caen, Limoges, Le Mans, Nantes, Orléans, Poitiers, Tours) se sont réunis pour étudier les conséquences du décret. Ils estiment que « *des milliers d'heures de cours, jusque-là assurées par des assistants docteurs (...) ne pourront plus l'être. Le doublement des charges de service imposé à ces assistants, dissociant les missions d'enseignement et de recherche, aura des effets négatifs tant sur la qualité pédagogique de l'enseignement que sur les possibilités de promotion professionnelle de ces enseignants* ». Ils se déclarent « *conscients de la nécessité d'une réforme des carrières* », mais considèrent que ce décret n'est en fait qu'une « *étape vers l'élaboration d'un projet de loi prévoyant une importante dégradation de la situation statutaire des autres catégories de l'enseignement supérieur.* »

A la faculté de pharmacie de Paris-V, la rentrée a été reportée *sine die* par le doyen pour protester contre la décision du ministre des universités de supprimer trois postes d'assistants. Le ministère a, en effet, considéré que le nombre d'enseignants était supérieur sinon aux besoins, du moins au taux d'encadrement de certaines autres facultés de pharmacie. Les enseignements sont théoriquement suspendus jusqu'au rétablissement de la situation antérieure.

L'Institut Auguste-Comte prépare sa rentrée

« École de guerre » pour managers

Libérés par le transfert des « X » à Palaiseau (Essonne), les anciens locaux parisiens de l'Ecole polytechnique accueilleront en janvier les premiers élèves de « l'Institut Auguste-Comte pour l'étude des sciences de l'action ». Cet Institut, créé sur l'initiative personnelle de M. Giscard d'Estaing, se propose de dispenser une formation complémentaire aux ingénieurs et cadres de haut niveau, afin qu'ils puissent affronter sans crainte la concurrence internationale. Dans l'esprit du président de la République, lui-même ancien polytechnicien et ancien énarque, l'Institut des sciences de l'action doit devenir une sorte d'école de guerre pour « managers », ceux-là mêmes qui doivent faire « gagner » la France dans la bataille économique de l'an 2000.

Dans une déclaration faite au Collège de France le 10 juillet 1977, M. Giscard d'Estaing avait défini la « mission » de l'institut Auguste-Comte : « *Cet établissement aura pour mission principale d'apporter une formation complémentaire à ceux qui sont chargés de concevoir et de réaliser les grands programmes d'équipement, de définir et d'installer de nouveaux moyens de production, de mettre en œuvre une stratégie de redéploiement industriel.* » Quelques jours plus tard, le 26 juillet, un décret annonçait la création de l'institut, « *établissement à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de la défense et doté d'un budget annexé à celui de l'Ecole polytechnique* ».

A qui est destiné l'institut Auguste-Comte ? « *Principalement à des ingénieurs ayant acquis une expérience professionnelle de plusieurs années et ayant confirmé leur compétence technique et leurs aptitudes à occuper des emplois de responsabilité.* » Aucun diplôme n'est exigé, aucune condition d'âge, de sexe ni de nationalité n'est officiellement formulée. L'institut est donc ouvert aux autodidactes, pourvu qu'ils aient satisfait à la procédure d'admission : sur proposition de leur employeur, les candidats déposent un dossier avec une lettre manuscrite qui sera examinée par un graphologue. Suit un entretien pour déceler les motivations du candidat « élève ». Moyennant des frais de scolarité d'environ 80 000 francs pour l'année — payables par l'administration ou l'entreprise, qui continuent en outre à verser leur salaire à leurs employés détachés, — l'élève suivra un an d'études à l'institut, à plein temps.

L'« hygiène du cadre »

Que fera-t-on dans cette « super-école » où trente enseignants et animateurs encadreront au maximum cent cinquante élèves ? « *Essentiellement du concret* », explique son directeur, M. Michel Lafon, ingénieur général des télécommunications, anciennement professeur à l'Ecole polytechnique. Par « ateliers » ou « séminaires » ne dépassant jamais cinq élèves, les ingénieurs en perfectionnement s'attacheront à un projet précis. Par exemple celui-ci : « *Programme d'approvisionnement en protéines des élevages de l'ouest de la France* », ou celui-ci : « *Le marché mondial de la raquette de tennis permet-il un développement de l'industrie française ?* »

Après une phase exploratoire de trois à quatre semaines, les élèves étudieront l'« impact » du programme envisagé sur l'environnement humain et physique, sans oublier l'environnement international. Et ils imagineront pour finir des « *scénarios d'évolution* » de leur projet.

Ces différentes opérations exigeront des approfondissements dans plusieurs domaines : « *économie* » (financement, coût, tarification, etc.), « *contexte international* » (tendances du marché, législation, modes de financement, etc.), « *environnement* » (l'entreprise, les collectivités locales, etc.), « *dynamique des sociétés* » (gestion par objectifs, description des postes, etc.) et « *logique de la décision* ».

Outre cet aspect « scientifique », l'Institut perfectionnera les cadres dans les domaines de la « *communication* » (expression orale et écrite, langues étrangères, conduite de réunion ou d'interview, art de négocier) et du « *comportement* » (relations inter-personnelles, travail en groupe, etc.). Enfin, de même que les sportifs de haut niveau sont suivis par des médecins-conseils spécialisés, les élèves de l'Institut apprendront « *l'hygiène du cadre* » avec des médecins-experts.

Pour la première année de fonctionnement, qui sera concentrée en six mois, l'Institut n'a admis qu'une trentaine d'élèves, âgés de vingt-huit à trente-cinq ans, polytechniciens à 80 %. Ils essuieront les plâtres dans tous les sens du terme, car d'importants travaux vont commencer — qui dureront quatre ans — pour aménager les locaux vétustes de l'ancienne Ecole polytechnique.

ROGER CANS.

A Saint-Etienne

CONFLIT ENTRE DES SYNDICALISTES ET LE PRÉSIDENT (P.C.) DE L'UNIVERSITÉ

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Un conflit oppose, depuis plus d'un an, le Syndicat national du personnel technique de l'enseignement supérieur (S.N.P.T.E.S., FEN) à M. François Tomas, président de l'université de Saint-Etienne et adjoint au maire, communiste, de la ville.

Le Syndicat, dirigé par la tendance majoritaire de la FEN (proche des socialistes), accuse M. Tomas de faire de la « répression » anti-syndicale et, notamment, d'avoir amputé respectivement de 1 500 F et de 600 F la prime de recherche de deux militantes de ce syndicat en juillet 1977. Ceux-ci s'estiment victimes de brimades diverses

Après avoir tardé à rendre cette affaire publique, en raison du contexte politique (M. Tomas était candidat communiste aux élections législatives), les responsables du Syndicat insistent aujourd'hui sur l'« *aspect partisan* » de cette répression qui « *porte un coup à la démocratie* ».

D'autres syndicats d'enseignants et d'étudiants sont intervenus, ces derniers jours, dans le débat, notamment au cours de conférences de presse. L'Association générale des étudiants de Saint-Etienne (UNEF, unité syndicale) a pris fait et cause pour les deux militantes du S.N.P.T.E.S. et se plaint d'être aussi victime de mesures « *discriminatoires et partisanes* ». La subvention que lui allouait le conseil d'université a été réduite de 6 000 F au profit de l'UNEF ex-Renouveau. En revanche, cette dernière dénonce une « *chasse aux sorcières* » et soutient M. Tomas.

De même, le Syndicat national de l'enseignement supérieur (animé par la tendance de la FEN, proche des communistes), le Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.) et la C.G.T. déplorent les attaques portées contre M. Tomas. Selon les responsables de ces syndicats, « *la démocratie à l'université de Saint-Etienne a atteint un degré jamais égalé. La commission du du personnel ni aucune des trois organisations n'ont eu à connaître d'un cas de répression* ». Ils estiment « *regrettable qu'un syndicat ait pu venir mener à Saint-Etienne une opération aussi néfaste pour le mouvement syndical dans son ensemble* ».

M. TOMAS : une manœuvre grossière

M. Tomas, qui s'estime victime d'une campagne « *où sont utilisées toutes les techniques de la calomnie* », réfute, point par point, tous les reproches qui lui sont faits dans un texte cosigné par le vice-président chargé des relations avec le personnel, lui-même proche du parti socialiste. Il s'interroge, d'autre part, sur « *l'amalgame qui est fait entre la fonction de président et les engagements syndicaux et politiques de celui qui l'exerce. (...) La pratique consistant à rappeler, suivant les cas, la couleur de la peau, la conviction religieuse, l'engagement syndical ou politique est trop connue pour que l'on n'y voie pas une manœuvre grossière destinée à exciter les réflexes partisans et à détourner l'attention* ».

PAUL CHAPPEL.

● *Plusieurs dizaines de parents d'élèves* ainsi que des membres du conseil municipal de Porcieu-Amblagnieu (Isère) ont provoqué, samedi 14 octobre, entre 14 h. 30 et 17 heures, un bouchon de plusieurs kilomètres sur la route nationale 75 de Bourg-en-Bresse à Grenoble. Ils ont distribué aux automobilistes des tracts réclamant la réouverture d'une classe à l'école primaire du village.

● *Ecole « occupée » en Seine-et-Marne.* — Des parents d'élèves « occupent » depuis samedi 14 octobre l'école primaire de la ferme du Buisson, à Noisiel (Seine-et-Marne). Ils demandent l'ouverture d'une onzième classe. L'effectif des élèves présents est de trois cent treize. Or le maximum de la grille Guichard prévoit dix classes pour trois cent vingt élèves. Mais les parents mécontents redoutent surtout que les effectifs ne soient encore augmentés — en cours d'année — avec la venue prochaine de nouveaux habitants dans la commune de Noisiel, ville nouvelle.

ÉDUCATION

L'université de Vincennes dix ans après

SIX TÉMOIGNAGES SUR UNE EXPÉRIENCE

Fille de mai 1968, créée par M. Edgar Faure lorsque celui-ci était ministre de l'éducation nationale, l'université de Vincennes (Paris-VIII) est-elle, dix ans après sa naissance, menacée de mort? Son président, ses enseignants, ses étudiants — dont beaucoup sont des salariés non bacheliers — l'affirment. Le ministre des universités, Mme Saunier-Séïté, se défend de vouloir, à l'occasion du transfert à Saint-Denis, décidé pour l'an prochain, étouffer cette université hors du commun.

L'université de Paris-VIII, qui a accueilli trente-deux mille étudiants l'an dernier, devait être le laboratoire d'essais d'un enseignement supérieur adapté au siècle où nous vivons. Il était donc naturel que, dix ans durant, elle cristallisât les espérances les plus folles et les indignations les plus vives. Attirant vers elle tout ce que l'enseignement supérieur comptait alors de « gauchistes » ou, tout simplement, d'innovateurs déterminés, Vincennes prit le relais de Nanterre dans l'imagerie collective des Français : sa chronique est riche d'événements spectaculaires.

Mai oublié, restait Vincennes. Au-delà du « folklore » (le souk, le trafic de drogue, les excès des contestataires), d'innombrables expériences pédagogiques, des enseignements nouveaux, des rapprochements de disciplines ont été tentés à Paris-VIII. Nul ne saurait, sans mauvaise foi, dire que Vincennes a été plus néfaste qu'utile.

Quatre anciens doyens ou présidents de Vincennes ont décidé de s'associer dans une démarche commune avec le président actuel pour convaincre le gouvernement que l'université de Vincennes ne doit pas être étouffée. Nous avons demandé à chacun quels enseignements il tirait de cette expérience. Du plus enthousiaste au plus sceptique ils se retrouvent sur un point : si Vincennes n'existait pas il faudrait l'inventer. C'est également l'opinion de M. Edgar Faure. — Br. F.

M. Jacques Droz :

Des leçons

En souhaitant venir, comme enseignant, de la Sorbonne à l'université de Vincennes, récemment créée, j'avais l'espoir de renouveler, dans un milieu jeune, un enseignement passablement sclérosé. Mais le fait que j'étais à peu près le seul professeur titulaire me désigna rapidement pour un « décanat » que je n'acceptai que malgré moi et pour lequel je ne me sentais nullement préparé.

Si j'avais été, en effet, l'un des « magistraux » de la Sorbonne qui avaient été favorables au mouvement de 1968, je ne me sentais aucune compréhension sinon pour les idées du moins pour les méthodes des étudiants gauchistes de Vincennes, et moins encore de certains enseignants du même bord. Très vite, les rapports avec eux devinrent difficiles, d'autant plus qu'il me fut fait reproche de m'appuyer sur les éléments de gauche qui leur étaient hostiles, et désireux de maintenir l'« ordre » dans la nouvelle université.

C'est alors que, pour contrebalancer une orientation qui risquait de conduire l'expérience à sa ruine, j'ai pris des contacts étroits avec les milieux syndicaux, avec la C.G.T. d'abord, avec la C.F.D.T. ensuite, très divisée alors, mais à qui je demandais d'envoyer des éléments travailleurs, au développement intellectuel desquels Vincennes, grâce à ses équipes d'historiens ou de sociologues, offrait un vaste champ.

Dès cette époque pionnière de Vincennes, où la violence des polémiques et des invectives créait une atmosphère tendue qui était fort pénible, j'ai noté, en effet, à quel point le travail pédagogique était mené sérieusement dans les divers instituts, et avec un dévouement total des enseignants, qui consacraient à Vincennes leurs journées entières. Et un travail mené en équipe, où professeurs, assistants et maîtres-assistants, en dehors de tout mandarinat, se répartissaient également les tâches universitaires.

En dehors de quelques instituts assez marginaux, l'université de Vincennes avait, dès 1969, défini sa fonction enseignante : ouverte à tous, ignorante des préjugés hiérarchiques, brisant les frontières qu'ont pu faire surgir les hasards de la fortune et de la naissance, faisant participer les étudiants à l'élaboration du travail scientifique, créant des centres d'intérêts nouveaux en dehors des préoccupations traditionnelles. J'ai vécu, pour ma part, cette expérience à l'institut d'histoire dont je faisais partie. Et lorsque, pour des raisons de santé, j'ai demandé à revenir dans mon université d'origine, j'ai essayé de la faire profiter de la leçon qui m'y avait été donnée.

JACQUES DROZ,

doyen du centre universitaire expérimental de Vincennes de juin à décembre 1969.

M. Edgar Faure :

Les grandes politiques dérangent

« *A cette époque,* nous a déclaré M. Edgar Faure, *nous devions créer de nouvelles universités à Paris. J'ai alors eu l'idée, avec M. Las Vergnas, doyen de la Sorbonne, d'ouvrir Dauphine dans un ancien immeuble de l'OTAN. La décision a été très controversée. Même des gens du quartier se sont émus : ils pensaient que la présence d'une université risquait de nuire à la valeur des immeubles. Mais la construction se prêtait bien à ce que nous voulions faire, au nouveau type d'enseignement, au moyen de séminaires, de groupes.*

» *En même temps, pour dédoubler la Sorbonne, nous installions une université à Vincennes, elle avait un caractère expérimental. Il n'était pas choquant qu'un quarantième environ des étudiants suivent en France un enseignement de ce type. Très vite, il y a eu cependant deux expériences, la première qui convenait à ce que j'ai voulu, et l'autre — atypique, — car très vite se sont retrouvés à Vincennes les enseignants dont les universités ne voulaient pas par ailleurs ou que l'administration souhaitait écarter. La faculté de dérangement l'a emporté sur l'expérience de laboratoire.*

» *Je dois toutefois rappeler qu'il n'y a pas eu, malgré le sur-pittoresque, de rixes sanglantes à Vincennes. Nous ne voulions pas une expérience-chienlit, mais une œuvre de liberté. C'est tout de même dans cette université qu'ont enseigné Foucault et Lacan, dont la pensée n'est pas négligeable, même pour les anti-lacanistes. Et, surtout, Vincennes ouvrait les portes de l'enseignement supérieur à ceux qui n'avaient pas leur baccalauréat. Les examens n'y étaient plus des barrages, mais des tests. Et si tout le monde n'est pas capable de bénéficier d'un enseignement supérieur, je connais des gens que Vincennes a sauvés.*

» *Si j'étais resté plus longtemps au ministère de l'éducation nationale, j'aurais certainement développé cette expérience. J'avais l'intention de créer un autre Vincennes en province. Le transfert de Vincennes à Saint-Denis n'est pas nécessairement la preuve qu'on veut son démantèlement. Je ne fais aucun procès d'intention. Mais le fait est que les grandes politiques dérangent.* »

Propos recueillis par
CHRISTIAN COLOMBANI.

M. Claude Frioux :

Un exemple

De 1971 à 1976, nous avons pris conscience de toutes les difficultés que rencontraient sur le terrain les grands objectifs de changement inspirés par 1968 : nouvelles disciplines et combinaisons de disciplines, ouverture au monde du travail et aux réalités contemporaines, progrès de l'approche critique. Plus encore que les divisions politiques, il fallut surmonter les problèmes complexes de coexistence entre disciplines de coût, de statut et d'expérience différents. L'apparition d'un public étudiant de type nouveau, la volonté de collaboration active entre enseignants et enseignés, supposaient une révision profonde des pratiques pédagogiques dont les voies n'étaient pas toujours évidentes.

Mais au-delà des pesanteurs de toute sorte, la difficulté essentielle provenait des conditions d'insularité qui nous étaient imposées et de la façon dont, dès le début, le gouvernement n'a jamais attribué les ressources indispensables pour faire fonctionner les structures qu'il avait lui-même créées, l'enseignement du cinéma par exemple. De ce fait, Vincennes a toujours évolué en état de crise aiguë due à la pénurie et au surpeuplement.

Notre propos a donc, par la force des choses, été moins de réaliser des exemples parfaits que de faire apparaître ce qui aurait été possible si certaines données étaient réunies. Et il me semble que nos esquisses démonstratives suffisent à faire réfléchir : la prise en compte de l'expérience professionnelle à l'université laissant entrevoir une régénération profonde de la vocation universitaire dans sa destination sociale comme dans son contenu intellectuel. L'organisation d'enseignements de type nouveau tels que les arts et l'urbanisme, portés d'emblée à un niveau scientifique indiscuté et la constitution de cursus pluridisciplinaires avaient démontré qu'en intégrant de nouvelles pratiques sociales les études de sciences humaines n'étaient nullement condamnées à l'étranglement.

Il faudrait parler aussi de nos efforts pour faire avancer le principe de la collégialité pédagogique et aussi d'une certaine forme de sensibilisation collective aux conditions qui pesaient sur les catégories les plus défavorisées des travailleurs de l'Université, dont les intérêts ont pu être défendus avec plus de vigueur. Sur tous ces points, les exemples de Vincennes ont suscité un large intérêt et ont été repris en maints endroits.

En dépit des contraintes et de l'inachèvement, Vincennes prouve la possibilité et la fécondité de certains changements, profile un certain type d'issue de la crise universitaire par l'élargissement démocratique et culturel à condition qu'un gouvernement y investisse les moyens et la volonté nécessaires. Or Vincennes montre aussi qu'après l'affolement démagogique du premier moment, les ministères successifs ont suivi la voie inverse. (...)

Dans une anecdote russe, on prouve que le cafard entend par les pattes parce que, lorsqu'elles sont arrachées, il ne fuit plus le bruit. Ainsi, pour prouver que les universités n'ont pas d'imagination, on les prive de toute possibilité concrète de la mettre en œuvre. (...) Si le mauvais coup projeté contre Vincennes réussissait, ce serait à l'avantage d'une politique d'hypocrisie, de gaspillage et d'impudence autoritaire, et c'est déjà là l'affaire de tous.

CLAUDE FRIOUX,

président de Vincennes de 1971 à 1976.

M. Jean Cabot :

Et la pluridisciplinarité ?

Le destin de Vincennes était-il de devenir une université *éléphantesque* de plus de trente mille étudiants ? Voulue expérimentale par un ministre désireux de trouver des soupapes de sécurité à l'explosion estudiantine de 1968, elle n'a assumé qu'une partie de ses objectifs.

Locaux, enseignants et personnels de service étaient prévus pour six à sept mille étudiants. Le raz de marée des inscriptions faillit tout emporter. En posant prioritairement le problème d'intendance et d'encadrement, il détournait automatiquement les intéressés de toute réflexion expérimentale. L'interdisciplinarité, ou mieux, la pluridisciplinarité, a rapidement fait long feu devant l'obligation de lutter pour la survie. Les querelles (doux euphémisme) sur la nécessité de « *gérer la pénurie* » ou celle, au contraire, de détruire un nouveau « *véhicule de la pensée bourgeoise* » ne facilitèrent pas la cohérence des propos tenus ni la recherche commune de voies nouvelles.

La conséquence la plus regrettable, celle qui a tout figé dès les deux premières années, fut le repli opéré par les diverses disciplines vers les structures traditionnelles en départements homogènes. Créée pour innover, Vincennes s'enlisait vers le savoir morcelé, les préparations aux concours, tout ce que Mai avait décrié.

En 1970, la rédaction des statuts de l'université de Paris-VIII offrait la chance de pouvoir restructurer l'ensemble en U.E.R. (Unités d'études et de recherche) originales, novatrices, pluridisciplinaires. Cette chance ne fut pas saisie, l'agitation était encore trop vive, les affrontements sur les problèmes de gestion encore trop fréquents (...). Le problème de la pluridisciplinarité n'a jamais été résolu, sinon de façon ponctuelle et limitée.

Est-ce un bien ou un mal ? Seuls certains enseignants le regrettent-ils ? Lorsqu'on voit avec quelle énergie certains Vincennois exigent que les diplômes que nous délivrons soient « comme » les autres, on peut se demander si le goût de l'inédit (et du risque) est très développé dans le monde universitaire.

Il n'en demeure pas moins que Vincennes accueille ceux qui sans sa création et sa survie n'auraient sans doute jamais accédé aux études supérieures, écartés par l'obligation de gagner leur vie le plus tôt possible. Ceux-là partagent avec des étudiants de style plus classique le redoutable privilège d'enseignement encore cloisonné, certes, mais salutairement critique. Ne serait-ce que pour cette dernière qualité, Vincennes doit vivre !

JEAN CABOT,

doyen de Vincennes de décembre 1969 à février 1971.

M. Michel Beaud :

La contradiction du pouvoir

En juin 1971, après quatre mois d'une présidence au cours de laquelle j'avais cherché à arracher au ministère les décisions qui auraient dû permettre d'assurer la poursuite et le développement de l'expérience de Vincennes, je dénonçais « *l'insupportable contradiction dans laquelle le ministère place cette université en proclamant sa vocation à l'expérimentation et à l'innovation, tout en bridant, en brimant, parfois en même en brisant l'essentiel du travail, des efforts, des recherches qui se développent* ».

La ligne générale de l'action gouvernementale n'a apparemment pas changé. Les motivations profondes, elles, ne sont plus les mêmes : en 1971, il s'agissait principalement d'apurer les comptes d'après mai 68 ; aujourd'hui, il s'agit d'un aspect parmi mille de l'effort gouvernemental pour reprendre la maîtrise de l'économie et de la société française :

● Rationaliser et rentabiliser l'appareil productif et réduire les « charges » que représentent, dans cette perspective, l'administration et le secteur social.

● Reprendre en main et « encadrer » la vie démocratique ; une réunion de la conférence trilatérale (dont notre actuel premier ministre a été membre) conseillait notamment la maîtrise de l'information et de l'enseignement : mainmise des groupes financiers et des forces de droite sur la presse, extraordinaire mélange de contrôle et d'auto-censure qui pèse sur la radio et la télévision, incessante pression sur l'enseignement et sur la recherche...

● Revenir sur les conquêtes démocratiques et syndicales antérieures : augmentation des licenciements de délégués syndicaux, campagnes démagogiques contre l'exercice du droit de grève, menaces indirectes (emploi de vacataires, de contractuels...) ou directes contre le statut de la fonction publique ou d'autres statuts semblables, première attaque contre le corps enseignant du supérieur avec les récentes décisions concernant les assistants...

C'est dire qu'au-delà de Vincennes, c'est pour la démocratie, pour les libertés et les droits fondamentaux en France que nous nous battons.

MICHEL BEAUD,

président de Vincennes, en 1971, professeur à l'U.E.R. d'économie politique.

M. Pierre Merlin :

Un observatoire pour notre temps

Vincennes est un observatoire exceptionnel tourné vers les hommes et vers les évolutions de notre société désorientée.

Les hommes. On a beaucoup parlé de ces salariés que Vincennes est la seule université à accueillir largement, orientant vers eux sa pédagogie et ses horaires. Mais a-t-on assez souligné la richesse des échanges qui, dans la moindre unité de valeur, s'établissent entre l'étudiant-salarié qui fait état de son expérience vécue, l'étudiant traditionnel qui y trouve des travaux pratiques bien plus vrais que dans des fiches ronéotées et l'enseignant qui ne peut plus se réfugier dans un discours théorique coupé du réel ? Et pourtant que de problèmes non résolus : le faible nombre de travailleurs manuels, le taux élevé d'abandons en cours d'études par des salariés surmenés.

Les hommes, c'est aussi l'extraordinaire éclosion des personnalités face aux difficultés. Ceux qui sont rarement les professeurs titulaires, si réputés soient-ils, mais ceux qui y consacrent leur temps et leur énergie. (...)

A Vincennes, on se sent en permanence en position d'éclaireur face à l'évolution de la société. Et ce qui a servi de matière à des faits divers ou à des campagnes de presse posait en fait des questions fondamentales :

La minorité qui voulait délivrer les unités de valeur à tous les étudiants menaçait l'existence même de l'université. Certes, mais elle posait le problème du rapport entre pouvoir et savoir. Aujourd'hui, les experts ministériels ont conclu qu'il y avait moins de laxisme à Vincennes qu'ailleurs. Mais demeure la question de fond : la mission de l'université n'est claire pour personne.

Les cours de sexologie du docteur Meignant sont discutés et discutables. Mais Vincennes est la première université à avoir osé faire entrer dans le champ du savoir des questions qui remplissent les journaux.

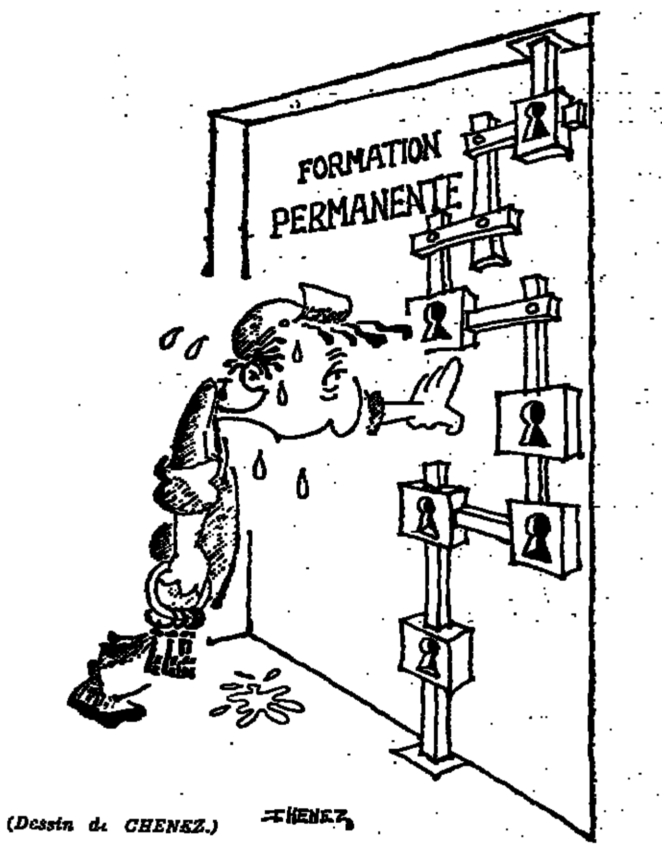
Le trafic de drogue ? Bien réel, il était le fait d'éléments tous étrangers à l'université, abusant des franchises universitaires. Si ce problème a été réglé dans notre université, (...) il demeure au niveau de la société qui reste désarmée. Mais cet épisode a soulevé d'autres problèmes : les limites d'une micro-société où on souhaite que l'ordre résulte d'un consensus et de réactions militantes vis-à-vis de ceux qui enfreignent les règles du jeu. (...)

En décidant d'assassiner Vincennes (trente-deux mille étudiants sur 2 hectares à Saint-Denis), sans oser le dire clairement, Mme Saunier-Séïté détruira l'université française la plus connue à l'étranger par ses travaux, celle dont les experts de son propre ministère demandent qu'on généralise l'expérience d'ouverture aux salariés. Elle détruira aussi ce laboratoire avancé de la société française. Dans cinq, dix ou vingt ans, on créera d'autres laboratoires qui se nourriront des expériences de Vincennes, de ses succès et de ses échecs, également instructifs pour l'avenir.

PIERRE MERLIN,

président de Vincennes depuis 1976.

la formation permanente



(Dessin de CHENEZ.)

Le nouveau droit au congé individuel

Les espoirs de l'an huit

Après plusieurs années d'espoirs déçus, la formation permanente va-t-elle connaître un nouvel essor? Une série de décrets seront publiés à la fin de ce mois au « Journal officiel » en application de la loi du 17 juillet 1978. Celle-ci modifie sur plusieurs points celle du 16 juillet 1971 dont on a dit à l'époque, un peu vite sans doute, qu'elle inaugurait « l'an un de la formation permanente ».

La grande nouveauté de la loi de 1971 était d'autoriser tout salarié à s'absenter de son entreprise pour suivre une formation de son choix. Le but était louable, les résultats furent décevants. D'abord parce que les travailleurs bénéficiant de ce « congé individuel » ne conservaient leur salaire — et durant quatre semaines seulement — qu'à condition de participer à un stage agréé par une commission paritaire de l'emploi. Ensuite parce que le spectre du chômage fit rapidement avorter ce que M. Chaban-Delmas, alors premier ministre, avait qualifié de « révolution silencieuse » (1).

Cette situation a conduit trois syndicats (F.O., la C.G.C. et la C.F.T.C.) à signer, le 16 juillet 1976, avec le C.N.P.F. et la C.G.P.M.E. (Confédération générale des petites et moyennes entreprises) un « avenant » à l'accord conclu le 16 juillet 1970, qui élargit sensiblement le droit au congé individuel de formation, prévoyant, en particulier, le maintien, dans certaines limites, du salaire. Ces limites ont cependant incité la C.G.T. et la C.F.D.T. à ne pas signer.

Le texte adopté le printemps dernier par le Parlement et dont les décrets sont en préparation a pour but de combler les plus grosses lacunes de l'avenant de 1976. Il étend en outre le droit au congé individuel à tout travailleur, y compris aux salariés des petites entreprises qui ne bénéficient pas de cet avenant. Mais il comporte lui-même des faiblesses qui font douter de son efficacité. Comme ceux de l'an un, les espoirs de l'an huit seraient-ils infondés?

En dépit du désir de « populariser » le droit au congé individuel, celui-ci reste d'une étonnante complexité. Depuis 1976, les salariés des entreprises affiliées au C.N.P.F. et à la C.G.P.M.E. bénéficient du maintien de leur rémunération les quatre premières semaines lorsqu'ils participent à un stage de moins de cinq cents heures agréé par une commission paritaire de l'emploi. L'entreprise est, en outre, tenue de prendre à sa charge pendant le même laps de temps, les frais de formation (hébergement, transports, etc.). Au salarié bénéficiant d'une stage de plus de cinq cents heures, l'employeur doit verser son salaire pendant treize semaines.

L'avenant de 1976 comporte, on le voit, des lacunes : pas de salaire au-delà des quatre premières semaines pour les stages de moins de cinq cents heures, pas de prise en charge des frais de formation pour les stages de plus de cinq cents heures ni de rémunération au-delà de treize semaines. Ces lacunes ne sont pas secondaires : elles laissent à la charge du salarié l'essentiel du financement des stages de longue durée, ceux justement qui permettent une promotion ou une reconversion.

C'est cette situation que cherche à améliorer la loi du 17 juillet 1978. Désormais l'État assure le relais des entreprises. Il s'engage à maintenir le salaire des stagiaires à partir de la cinquième semaine pour les formations de moins de cinq cents heures et à partir de la quatorzième semaine pour les formations de plus de cinq cents heures. Dans le cas de formations d'une durée supérieure à un an, l'État n'assure cependant le relais que pour les stagiaires ayant exercé une activité salariée pendant trois ans. Des dispositions plus avantageuses sont prévues pour le personnel d'encadrement.

La loi s'applique à tous les travailleurs (2) « couverts » ou non par l'avenant de 1976, y compris les travailleurs non salariés (artisans, commerçants, exploitants agricoles, travailleurs indépendants) et ceux des entreprises de moins de dix personnes. Ce point vaut d'être noté dans la mesure où ces deux dernières catégories de travailleurs ne bénéficiaient pas jusqu'à présent du droit à un congé individuel.

En même temps qu'elle « universalise » un droit, la loi du 17 juillet 1978 élargit le contenu de certains stages rémunérés. Ainsi prévoit-elle explicitement que certaines formations peuvent avoir un objet culturel et conduire leurs bénéficiaires à assumer *« des responsabilités accrues dans la vie associative »*.

Des objectifs de la loi de 1971 on n'a retenu, ces dernières années, que le volet « utilitaire ». Dans les faits, la formation professionnelle prime sur l'éducation (au sens large). Le nouveau texte permet un rééquilibrage. Un changement de terminologie consacre cette évolution : la loi ne parle plus de stages, mais d'« actions » de formation.

De la loi votée le printemps dernier, les services du premier ministre ont récemment dit qu'elle consacrait l'existence d'un *« véritable droit individuel à congé de formation »*. Plus prudent, M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, chargé de la formation professionnelle, déclarait : *« Il serait évidemment irréaliste de prétendre que tous les problèmes sont résolus. »* Cette interprétation semble effectivement la bonne.

Si la nouvelle loi donne à tous les salariés la possibilité de participer à un stage de leur choix, le maintien de leur salaire est subordonné à l'agrément préalable de ce stage par l'Etat. Selon que la palette des formations agréées par les pouvoirs publics sera large ou non, le droit au congé individuel deviendra effectif ou continuera de relever du vœu pieux.

La seule obligation imposée à l'Etat par la loi est d'agréer « par priorité » les stages de plus de cent soixante heures déjà agréés par un organisme paritaire. Dans la pratique, les pouvoirs publics auraient en outre l'intention de reconduire avant le 31 décembre toutes les formations qui bénéficient actuellement d'un agrément de l'Etat.

Un « ticket modérateur »

Rien dans ces projets n'assure que ne seront pas oubliés les stages à contenu éducatif et culturel. Rien n'indique non plus que les salariés ne trouveront pas porte close lorsqu'ils viendront frapper à celle des organismes de formation agréés. On ne voit pas en particulier par quel miracle les délais d'attente imposés actuellement par l'AFPA (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes) disparaîtraient.

Le second verrou dont risque de pâtir la nouvelle loi est lié à l'absence de prise en charge des frais de stage. De ceux-ci, il n'est soufflé mot, à l'exception des frais de transports dont il est dit que l'Etat, lorsqu'il assurera le relais des entreprises, les remboursera totalement ou partiellement. Ne sont ainsi pris en charge dans la pratique que les frais des quatre premières semaines des stages de moins de cinq cents heures, et dans le cas seulement de salariés bénéficiant de l' « avenant » de 1976.

Troisième verrou : si l'employeur est tenu d'autoriser le départ simultané en stage de 2 % de ses salariés, il n'est obligé de maintenir la rémunération que de 0,5 % d'entre eux (0,75 % du personnel d'encadrement). Ce verrou est un des plus solides (3). On a ainsi calculé que l'application de la règle des 0,5 % à une entreprise de deux cents salariés, désireux de bénéficier chacun à leur tour d'un stage rémunéré de six mois, aurait pour résultat de faire attendre un siècle le dernier d'entre eux ! (4). Cette règle des 0,5 %, introduite par l'avenant de 1976, est une des dispositions qui motivent le courroux des syndicats, spécialement de la C.G.T.

En procédant à la toilette de la loi de 1971, le gouvernement a voulu aussi simplifier le système de rémunération des stagiaires. Le nouveau système distingue trois sortes de bénéficiaires de l'aide de l'Etat : les travailleurs salariés, les demandeurs d'emploi et les travailleurs non salariés.

Outre l'absence de prise en charge des frais de stage, les travailleurs salariés devront acquitter une sorte de « ticket modérateur » (5). En premier lieu, la rémunération versée par l'Etat est basée, à la différence de celle de l'employeur, égale au salaire antérieur, sur la durée légale hebdomadaire du travail, ce qui exclut les primes. En second lieu, cette rémunération ne pourra dépasser trois fois le montant du SMIC, ce qui désavantage les cadres.

Le système applicable aux demandeurs d'emploi prévoit le maintien de 70 % du salaire antérieur dans la limite de trois fois le montant du SMIC. Contrairement au système en vigueur actuellement, les décrets en préparation prévoient que cette rémunération ne pourra plus être versée aux travailleurs victimes d'un licenciement économique, passé un délai d'un an après ce licenciement. Cette disposition a pour objet d'éviter que cette catégorie de licenciés touchent, pendant une année, l' « allocation supplémentaire d'attente » de 90 %, puis s'inscrivent à un stage de formation, afin de continuer à bénéficier de 70 % de leur salaire antérieur pendant la durée de ce stage.

Point notable : le taux de 70 % du salaire antérieur applicable désormais aux travailleurs licenciés est moins favorable que celui dont ils bénéficiaient jusqu'à présent (jusqu'à 110 %). Il faut aussi souligner que les travailleurs licenciés ayant cotisé aux ASSEDIC pourront, comme auparavant, obtenir de celles-ci une prise en charge de leur stage de conversion égale à 100 % de leur salaire antérieur brut, sous plafond, plus les primes. Il est, toutefois, probable que, en raison de la grave crise financière que traverse l'UNEDIC (*le Monde* du 28 septembre), cette possibilité ne subsistera pas longtemps.

Quant aux travailleurs non salariés, les décrets fixent leur rémunération a une fois le montant du SMIC, *« à condition qu'ils aient exercé une activité professionnelle durant douze mois, dont six consécutifs dans les trois années qui précèdent l'entrée en stage »*.

Cette série de verrous empêchera-t-elle le congé individuel d'entrer dans les faits ? Pour parer à toute éventualité, les crédits de la formation professionnelle pour 1979 ont été augmentés de 36 % (*le Monde* du 25 septembre).

Du côté syndical, on craint que les nouvelles dispositions de la loi n'incitent les chefs d'entreprise à comptabiliser plus strictement que par le passé les demandes de congés individuels. Cette crainte semble d'autant plus justifiée que le C.N.P.F. admet que l'absence d'exercice réel de ce droit incitait auparavant nombre d'employeurs à inclure certaines demandes individuelles dans le plan de formation relevant de leur seule autorité. Désormais, la règle des 0,5 % pourrait se révéler plus contraignante.

La C.F.D.T. craint, en outre, que la nouvelle loi ne favorise la mise en place de deux filières de formation distinctes : le congé individuel utilisé *proprio motu* par les travailleurs pour des « actions » éducatives et marginales et le plan de formation, arrêté autoritairement par l'employeur dans un strict souci de rentabilité. Cette perspective, contraire à l'esprit de la loi de 1971, explique que les syndicats continuent de réclamer la possibilité pour le comité d'entreprise de débattre avec voix délibératrice du plan de formation, une possibilité que ne leur offrent ni l'avenant de 1976 ni la loi du 17 juillet 1978.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Cinquante-huit mille salariés ont bénéficié d'un congé individuel en 1976 contre quatre-vingt-huit mille en 1974, soit à peine plus de 2 % des travailleurs ayant participé, il y a deux ans, à un stage de formation.

(2) Les salariés de l'Etat et des collectivités locales relèvent toutefois d'un régime particulier.

(3) Il l'est davantage encore dans les entreprises de moins de dix salariés où la règle des 0,5 % s'applique non pas au nombre de salariés, mais aux heures travaillées dans l'année.

(4) Dans cette hypothèse, l'employeur n'est tenu de maintenir la rémunération que de deux salariés par an. Cité par M. Jack Ralite, député (P.C.) de la Seine-Saint-Denis, le 27 avril, au cours du débat à l'Assemblée nationale.

(5) L'expression est de M. Jean-Marie Luttringer, dont un article paru dans le numéro de juillet-août 1978 d'« Actualité de la formation permanente », revue du centre INFFO, analyse longuement les conséquences juridiques de la loi du 17 juillet 1978. Centre INFFO, tour Europa, Cedex 07, 92080 Paris-La Défense.

Les droits du troisième âge

PARMI les bouleversements qu'a entraînés l'évolution rapide de notre société depuis une cinquantaine d'années, on mentionne souvent la crise de l'institution scolaire, que révéla 1968 et qui n'a pas encore trouvé de solution satisfaisante, malgré des réformes successives. C'est qu'en fait la crise de l'école masque un autre phénomène qui en est la cause : le changement de nature de la fonction éducative.

En effet, l'explosion scientifique et l'accumulation des connaissances, l'évolution extrêmement rapide des idées et des techniques qu'entraîne l'accélération de l'histoire, le besoin de justice, conséquence de l'élévation généralisée du niveau d'instruction, l'espoir que l'éducation des adultes assurera l'égalité des chances que l'école n'a pas su réaliser, autant de causes qui ont profondément modifié le sens de l'éducation.

Ainsi s'impose notamment une idée nouvelle, dont on n'a pas fini de mesurer les conséquences : l'accroissement des connaissances et leur renouvellement perpétuel ne permettent plus de limiter la formation à la seule période de la jeunesse, mais l'étendent à toute la vie. L'éducation n'est plus un moment de l'existence, mais une dimension de la vie, de cette vie autrefois entièrement consacrée au travail, aujourd'hui déchirée entre ces deux pôles opposés que sont le travail et les loisirs, et qui retrouvera sans doute demain son équilibre avec ses trois nouvelles dimensions : travail, loisir et éducation, l'éducation étant la clé de voûte de l'édifice.

Une affaire de dignité

Ainsi est née la formation continue qui, après les accords patronat-syndicats du 9 juillet 1970, a été institutionnalisée par la loi du 16 juillet 1971. Malheureusement, en dépit de son titre : « Loi portant organisation de la formation professionnelle continue, dans le cadre de l'éducation permanente », elle ne concerne que les travailleurs ou les personnes susceptibles d'entrer ou de rentrer dans la production.

Les retraités en sont donc exclus. Ainsi, le droit à l'instruction gratuite, si solennellement proclamé, ne s'applique pas aux dix millions de Français et de Françaises qui, bien qu'ils aient cessé de participer à la production, voudraient pourtant se tenir au courant de l'évolution d'un monde qu'ils ont contribué à créer. Parce que c'est pour eux une affaire de dignité. Parce que c'est aussi une nécessité vitale, faute de quoi l'exclusion culturelle s'ajoutera aux autres formes de rejet : économique, social, affectif, qui pèsent déjà si lourdement sur la condition des personnes âgées.

D'autre part, la prolongation de l'espérance de vie, l'abaissement de l'âge de la retraite, l'élévation du montant moyen des pensions, la pression des mass media, rendent plus impérieuses encore les aspirations culturelles du troisième âge. D'où le succès des universités du troisième âge, intuition géniale de Pierre Vellas, qui a été l'un des premiers à percevoir ce besoin et le premier à y répondre à Toulouse, en 1973. D'ailleurs, le premier colloque des universités du troisième âge à Toulouse, en 1974, a révélé l'importance d'un mouvement dont presque personne n'avait pris conscience. En définitive, l'université du troisième âge n'était que la partie visible de l'iceberg ; la partie invisible, c'étaient tous ces clubs de retraités, tous ces organismes du troisième âge qui, chacun de son côté, et sans être au courant de ce que faisaient les autres, avaient commencé solitairement la même aventure.

Naturellement, ce colloque, première manifestation du mouvement, devait aussi l'accélérer, si bien que, en 1978, à côté d'une trentaine d'universités du troisième âge, un grand nombre d'organismes assurent des cours, des stages de formation de personnes âgées. Ainsi, la formation du troisième âge, ignorée par la loi, n'en est pas moins devenue une réalité. Ici encore, le droit est en retard sur les faits.

Ces formations — non reconnues — sont donc entièrement à la charge des retraités. On en est ainsi revenu, dans ce domaine, à la situation des écoles privées de 1880, réservées aux seuls enfants des classes aisées, ou des recyclages de 1970 que seuls des cadres pouvaient s'offrir. Avec cette différence qu'on ajoute à l'injustice sociale l'injustice de l'âge.

Une double exploitation

Car, s'il est vrai que les universités du troisième âge connaissent des difficultés financières, la situation des clubs et des organismes du troisième âge est encore plus dramatique. Même lorsqu'ils sont subventionnés par des collectivités locales ou des organismes publics ou privés — et comment vivraient-ils autrement ? — ils doivent faire payer les cours qu'ils organisent aux retraités qui les suivent. Situation anormale, mais aussi situation injuste, puisque seuls peuvent en bénéficier les retraités déjà économiquement et culturellement favorisés, et qu'en sont totalement exclus, au contraire, ceux qui en auraient le plus grand besoin.

On nous excusera de citer ici en exemple le seul organisme que nous connaissions bien, le club des retraités M.G.E.N. (1) de la région parisienne, qui assure plus de deux cents heures de cours et de formations diverses par semaine — sans compter les stages — soit plus de six mille heures par an. Cours assurés dans le cadre de conventions avec des universités : Paris-X-Nanterre, Paris-IV-Sorbonne, Paris-XIII-Créteil, ou grâce à l'aide de directions départementales de la jeunesse, des sports et des loisirs, ou de l'Institut national de la recherche pédagogique. Mais, cours entièrement payés par les retraités. C'est ainsi que la seule convention entre le club et Paris-X-Nanterre dépasse en 1977 : 310 000 F ! Et l'on peut estimer à plus de 600 000 F la lourde dîme prélevée sur les ressources diminuées de ces deux mille cinq cents « étudiants » du troisième âge, somme fort heureusement allégée par cent bourses de la Fondation de France.

Situation absurde et injuste, mais d'autant plus absurde et d'autant plus injuste que l'enseignement ainsi donné ne se propose pas seulement l'enrichissement personnel de ceux qui le suivent. Encore que ce seul aspect de la formation ne soit pas négligeable, puisqu'il entraîne une réduction considérable des dépenses de santé et que, en modifiant les relations de la personne âgée et de son entourage, il contribue au bonheur du retraité et à l'équilibre de son milieu. Mais la formation du troisième âge a des conséquences plus importantes encore pour la société, puisqu'elle permet à des milliers de retraités du club M.G.E.N. d'assurer bénévolement des services sociaux peu ou pas assumés par la collectivité. Plus d'un millier de retraités du club M.G.E.N. animent d'autres clubs, de multiples associations 1901, mais exercent aussi des actions plus spécifiques : aide pédagogique à domicile pour les enfants, immobilisés par un accident et coupés de l'école — au mépris de l'obligation scolaire, — enseignement dans les hôpitaux, alphabétisation des migrants, aide pédagogique — si indispensable — aux enfants de travailleurs immigrés, création de bibliothèques dans les maisons de retraite et les hôpitaux, animation de centres gériatriques, aide aux aveugles, aux handicapés, etc.

Ainsi, par un paradoxe qu'ils trouvent particulièrement amer, les retraités paient pour des formations qui leur permettent ensuite de pallier bénévolement les insuffisances ou les carences de la société. Bénéfice double pour la collectivité. Mais aussi double exploitation d'hommes et de femmes qui, par leur activité dans les associations 1901, contribuent au véritable fonctionnement démocratique de notre société et qui, par leur action bénévole au sein de la collectivité, font renaître les relations humaines dans un monde de plus en plus déshumanisé.

La solution de ce problème serait évidemment l'éducation permanente annoncée par la loi de juillet 1971 et qui est d'ailleurs en train de naître sous nos yeux avec les maisons de la culture, les universités du troisième âge, les cours innombrables d'organismes divers, et dont la première réalisation pour les actifs sera peut-être ce « congé-éducation » dont parlait voici quelques mois, dans ces colonnes, un secrétaire de la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente (*le Monde* du 6 février).

Mais en attendant que soit instituée l'éducation permanente, des solutions transitoires sont nécessaires et possibles. D'abord par une interprétation libérale des dispositions de la loi du 16 juillet 1971, dans le cadre de la formation permanente des universités et sous leur contrôle. Cette revendication est de plus en plus pressante. Déjà en juin 1974, le premier colloque des universités du troisième âge avait adopté une motion dans ce sens.

De nouvelles valeurs

En octobre 1974, c'est M. Paul Granet, alors secrétaire d'État à la formation professionnelle, qui déclarait : « *L'État devrait inciter et développer les actions de formation non rentables au profit des isolés et des exclus de notre société, pour lesquels l'université, dans sa mission de service public, est le dispensateur naturel.* » En décembre 1975, la revue *Gérontologie* consacrait un article à cette question.

En octobre 1977, au rassemblement du troisième âge, à Lyon, la même revendication s'affirme avec force, et plusieurs « tables rondes », sans se concerter adoptent des motions unanimes pour que la formation continue prenne en charge ces « formations non rentables ».

Déjà des universités du troisième âge bénéficient de ces crédits. Il suffirait d'une interprétation gouvernementale, comme ce fut le cas en 1974, lorsque M. Chirac, alors premier ministre, fit de la préparation à la retraite une action prise en charge par la loi de juillet 1971. Pourquoi la formation des retraités ne s'inscrirait-elle pas dans cette direction ? Ne s'agit-il pas, selon les termes de M. Granet, de « *formations non rentables au profit d'exclus de la société* » ?

Si l'application de la loi du 16 juillet 1971 apparaissait impossible, ne peut-on attribuer des crédits supplémentaires aux universités pour qu'elles assurent les formations du troisième âge ? Ou encore, n'est-il pas possible de donner à un organisme interministériel, le FIC par exemple (Fonds d'intervention culturelle), la mission d'assurer la transition entre la formation continue d'hier et l'éducation permanente de demain, en prenant en charge aujourd'hui la formation du troisième âge ?

Cette revendication s'inscrit dans le grand mouvement qui tend à rendre sa place à la personne âgée dans notre société et à favoriser sa réinsertion sociale. Mais elle correspond aussi à l'intérêt de la collectivité, puisque la participation culturelle et sociale du troisième âge entraîne une diminution des dépenses de santé et représente pour la société un bénéfice incontestable, tant sur le plan humain que sur le plan économique.

Mais il y a plus encore. Le droit à l'instruction gratuite pour le troisième âge, c'est non seulement la fin d'une injustice, c'est non seulement une affaire de dignité pour la personne âgée et un bénéfice économique pour la collectivité, c'est aussi le fait nouveau qui permettra peut-être d'apporter remède à la crise de l'éducation. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, des milliers, et demain des millions d'hommes et de femmes étudieront de façon totalement désintéressée, non pour acquérir un pouvoir, mais pour mieux comprendre le monde et pour mieux servir les hommes. Le sens même de l'éducation en sera sans doute modifié.

Enfin, au-delà de l'éducation, c'est le rôle de l'homme dans la société qui est remis en cause. Et peut-être aussi la société tout entière. Car en substituant des activités sociales à la seule production économique, le troisième âge met en pratique des valeurs nouvelles, fondées sur la liberté et sur la solidarité et qui remplaceront quelque jour, les valeurs de puissance et de domination, liées à l'esprit de compétition de nos sociétés industrielles.

PIERRE BRASSEUL,
président du club des retraités de la Mutuelle générale de l'éducation nationale (région parisienne)

(1) Mutuelle générale de l'éducation nationale, Club M.G.E.N., 55, rue de Lyon, 75012 Paris.



A GRENOBLE

Les déconvenues de l'« opération cinq entreprises »

Les liens tissés, dans la capitale dauphinoise, entre l'université et l'entreprise ne datent pas d'aujourd'hui : l'Institut du travail vient de célébrer le vingtième anniversaire de sa fondation et le Centre de documentation du travail, à la gestion duquel participent les organisations syndicales et les partis de gauche, a été créé en 1966. « Les universitaires, dit l'un d'eux, et les syndicalistes se connaissent bien. Il s'est établi depuis longtemps entre eux une confiance réciproque. » Aussi n'est-il pas étonnant qu'à Grenoble une expérience originale, appelée « opération cinq entreprises », ait été décidée : il s'agit d'une action en faveur de la formation permanente qui, même si elle piétine un peu aujourd'hui et est à la recherche d'un second souffle, mérite d'être connue.

APRES la promulgation de la loi de 1971 sur la formation professionnelle, un poste d'assistant est créé à l'université des sciences sociales (Grenoble-II), dans le but d'apporter une aide technique aux conditions de formation dans l'entreprise. Enseignants et syndicalistes se concertent et, en 1974, le conseil de l'université, dont les organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C. sont aussi membres, décide de monter cette « opération cinq entreprises » et alloue, pour la mener à bien, la somme de 50 000 F. Cette aide matérielle, qui représente le quart du contrat de développement, sera renouvelée chaque année.

Cette expérience, qui consiste en un travail d'information, de sensibilisation et de recherche des besoins en formation des salariés, est, en 1974-1975, limitée à cinq entreprises — d'où son nom — choisies dans l'Isère par les syndicats : l'agence grenobloise de la B.N.P. (trois cent quatre-vingts salariés), l'usine Lu-Brun de Saint-Martin-d'Hères (trois cent vingt), l'établissement de Pechiney-Ugine-Kuhlmann situé à Jarrie (mille quatre cents), l'usine de Veurey de la Société industrielle de combustible nucléaire (trois cent vingt) et l'établissement grenoblois d'Ugine-Carbone (mille trois cent soixante). Cette sélection a été principalement faite en fonction d'une implantation syndicale équilibrée et de la volonté manifestée par les sections de travailler en intersyndicales sur les problèmes de formation.

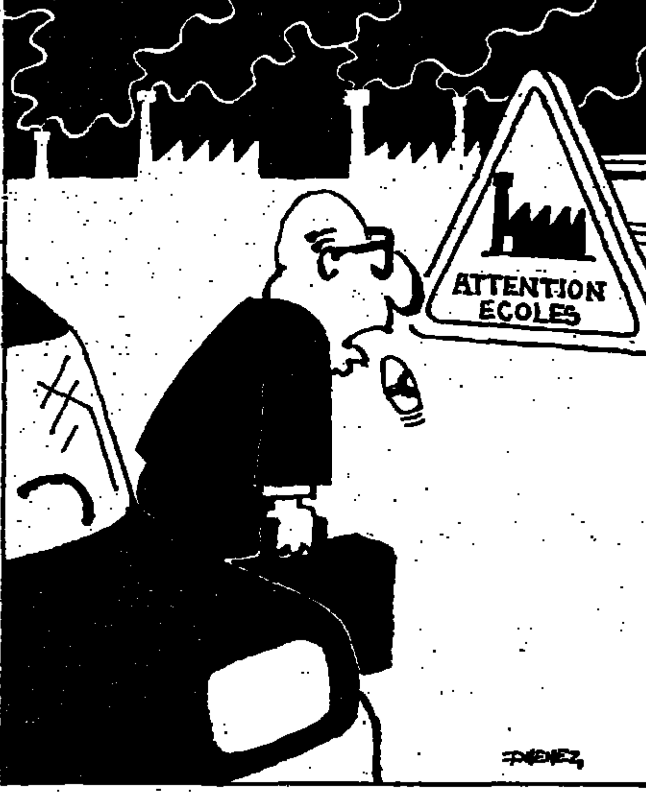
Tout en gardant son appellation d'origine, l'opération est étendue, en 1975-1976, à neuf autres entreprises : les usines chimiques de Blancomme (trois cents salariés) et Rhône-Progil (trois cents également) à Pont-de-Claix ; les supermarchés Record I à Saint-Martin-d'Hères et Record II à Fontaine, qui emploient chacun deux cent cinquante travailleurs ; les établissements (tous situés à Grenoble) Cémoi (cent trente salariés), Lustucru (six cents), Sames (métallurgie, deux cent cinquante), Souweine (prêt-à-porter féminin, trois cents) et les Nouvelles Galeries (mille). Depuis le début de cette année, un travail de recherche des besoins de formation est effectué auprès de la catégorie employés de Merlin-Gerin : un questionnaire très détaillé a été remis à un « échantillonnage » de huit cents personnes. Les six cents réponses obtenues sont actuellement en cours de dépouillement.

« Sur le terrain »

Action intersyndicale et interuniversitaire, l'« opération cinq entreprises » est originale à un double titre. M. Alain Frimigacci, assistant à l'Institut de recherche économique et de planification (IREP) de l'université des sciences sociales, auquel vient de succéder, pour continuer cette expérience, un autre assistant, M. André Rosanvallon, la définit ainsi, dans une étude publiée par le Centre universitaire d'information, de recherche et de documentation sur l'éducation permanente (CUIDEP) : *« Premièrement, l'université va sur le terrain pour aider à exprimer les besoins des salariés en matière de formation permanente. Deuxièmement, cette aide se veut être technique et globale, en ce sens que l'intervention se situe à tous les niveaux où apparaissent les problèmes de formation dans l'entreprise, c'est-à-dire de la sensibilisation et de l'information au droit à la formation, jusqu'à la mise en place éventuelle d'activités de formation adaptées aux besoins. »*

L'université descend dans la rue, ou plus exactement dans l'usine, et, en liaison étroite avec les syndicats, détecte les besoins en formation des militants et des salariés. *« Si on n'est pas à l'écoute de l'intersyndicale, on ne fait rien,* dit M. André Rosanvallon. *Mais il est essentiel que l'université ne se substitue pas aux syndicats. »* Après détection des besoins, il appartient alors aux sections de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de F.O. — la C.G.C. s'est récemment retirée de cette opération pour une raison qui ne nous a pas été précisée — de permettre l'organisation de stages avec le concours de l'enseignement général ou technique. Ainsi des stages de formation générale (français, mathématiques, expression écrite et orale), d'une durée supérieure à cent heures, ont-ils été créés, notamment, pour les salariés de Lu-Brun, de Pechiney-Ugine-Kuhlmann et de la Société industrielle de combustible nucléaire. Ils n'ont, certes, concerné qu'un petit nombre de travailleurs, mais, dit un syndicaliste, *« ils ont profité aux catégories les plus défavorisées, comme, par exemple, à des femmes ou à des hommes qui ne pouvaient plus suivre le degré de scolarisation de leurs enfants, alors que d'ordinaire la formation permanente est l'apanage des cadres ».*

Le patronat dauphinois ne considère pas d'un bon œil cette « opération cinq entreprises ». Les représentants, au conseil d'université des sciences sociales, du C.N.P.F. et de la chambre de commerce et d'industrie se sont du reste opposés — en vain — en son temps à ce projet. C'est d'abord que cette université grenobloise passe, aux yeux de beaucoup d'employeurs locaux, pour « *gauchiste* ». *« Et puis,* dit un délégué C.F.D.T., *quand nous réclamons, par exemple, un stage d'initiation à l'économie, ce n'est pas innocent. Il faut expliquer aux travailleurs dans quel système économique ils vivent. La formation continue a bien évidemment une incidence politique, et les patrons veulent, d'ailleurs, imposer leurs propres programmes et organismes en la matière. »*



(Dessin de CHENEZ.)

Ces « *freins hiérarchiques* » dont parle un représentant de la C.G.T., on en a une illustratien dans la péripétie suivante, rapportée de source syndicale. Un des « temps forts » de l'« opération cinq entreprises » a été la réalisation, achevée en novembre 1974, d'un montage audio-visuel, sous la forme d'un film 16 mm d'une durée de dix-sept minutes, intitulé : *la Formation permanente : pour qui, pour quoi, comment ?* Un document élaboré, au cours d'une trentaine de réunions de travail, par une quarantaine de salariés. Les ouvriers de l'usine Pechiney-Ugine-Kuhlmann de Jarrie n'ont pas vu ce film. La direction a refusé le crédit d'heures que demandaient les syndicats pour sa projection dans l'enceinte de l'entreprise. Un délégué raconte : *« Elle nous a d'abord affirmé que ce montage audio-visuel était « tendancieux ». Elle ne l'avait pas vu, mais elle avait, paraît-il, su cela par ouï-dire... Puis, comme nous sommes revenus à la charge l'année suivante, la direction a prétendu cette fois qu'avec la nouvelle loi de 1975 sur la formation permanente, ce film était désormais incomplet et plus d'actualité. »*



Les critiques de la C.G.T.

Depuis un an ou deux, cette « opération cinq entreprises » est en sommeil et, en ce mois d'octobre, universitaires et syndicalistes multiplient les contacts pour déterminer la meilleure façon de relancer une expérience que tous jugent positive. De part et d'autre, on admet en effet qu'en 1977 *« il s'est fait peu de choses »* et que cette année les efforts ont surtout été concentrés sur Merlin-Gerin. Il y a quelques explications à cette semi-léthargie, encore que le domaine de la formation permanente soit assez abstrait, difficilement « palpable ».

La première, qui ne concerne pas seulement Grenoble, réside dans la « motivation » : avec l'entrée en vigueur de la loi de 1971, la formation apparaissait, trois ans avant le début de la récession économique, comme un souci prioritaire pour les travailleurs. Est-ce encore le cas aujourd'hui, quand sévit la crise de l'emploi et quand, dans le Dauphiné en particulier, les restructurations d'entreprises sont de plus en plus nombreuses ? *« Le lien entre la formation professionnelle continue et la lutte contre le chômage n'est pas évident »,* dit M. André Rosanvallon.

Seconde interrogation : les militants syndicaux ont-ils été suffisamment « sensibilisés », ces derniers temps, à ce thème de la formation ? Il y a eu un « avant » et un « après » mars 1978... Mais aussi et toujours la questions de l'emploi : *« Nous avions beaucoup travaillé, dans notre entreprise,* rapporte un représentant de la C.F.D.T., *à un questionnaire destiné à connaître les besoins en formation des salariés. Il était presque prêt quand, en novembre 1977, on apprend que la direction de notre usine veut licencier un délégué syndical et trois travailleurs. La bataille a duré cinq mois. Les militants ne sont pas si nombreux. On ne peut pas tout faire. Le questionnaires est resté en plan. Mais on va le reprendre. »*

Universitaires et syndicalistes vont aussi reprendre cette « opération cinq entreprises ». Mais pas sur les mêmes bases. La C.G.T. grenobloise, en particulier, formule des critiques assez vives : Pour elle, les objectifs premiers sont « *trop ambitieux* », la méthodologie des besoins en formation est « *non résolue* », et la sensibilisation des militants et des salariés « *n'est pas suffisante* ». Surtout, elle paraît remettre en cause, dans le cadre de cette action, la notion d'intersyndicale, en visant implicitement F.O. *« Attention à l'utilisation de ce vocable,* dit un de ses responsables. *Car il faut réfléchir au fait qu'à Grenoble cette « intersyndicale » n'existe que pour ce qui concerne le problème de la formation permanente. Dans tous les autres domaines revendicatifs, il n'y en a pas. »*

Et le militant cégétiste d'ajouter, à l'adresse, cette fois, des universitaires : *« Il n'est pas question pour nous de vouloir faire capoter cette « opération cinq entreprises ». Mais il n'est pas question non plus de faire n'importe quoi avec l'Université. »* Expérience à suivre, avec des points de suspension ou un point d'interrogation ?

MICHEL CASTAING.

BIBLIOGRAPHIE

Un outil d'action et de réflexion de la C.F.D.T.

Le précis que consacre la C.F.D.T. à « la formation continue » a le mérite d'aborder de front un problème que passe généralement sous silence ce genre d'ouvrage : « Les organisations syndicales, *écrivent les auteurs,* n'ont progressé que lentement dans la prise en charge de la formation continue. » *Pourquoi ? La C.F.D.T. ne le dit pas précisément, encore que l'analyse à laquelle elle se livre au fil des pages permette de le deviner : impossibilité de contrôler réellement le plan de formation de l'entreprise, complexité du système de formation continue, absence — jusqu'à une période récente — de rémunération des heures de concertation, priorité donnée à l'emploi, etc.*

L'ouvrage ne ménage pas les critiques à l'égard des multiples accords et modifications législatives intervenus depuis 1970. Mais il qualifie la bataille pour la formation continue d'« enjeu essentiel » et se veut un outil de réflexion et d'action pour tous ceux qui, salariés, membres des comités d'entreprise ou délégués syndicaux, peuvent faire en sorte que le système en vigueur profite aux travailleurs.

Très didactique (« développer l'information sur la formation ; contrôler les envois en stages ; regarder de près le financement ») *l'ouvrage, par son orientation générale, s'adresse en priorité aux militants de la C.F.D.T. Malgré l'absence de référence à la loi du 17 juillet 1978 et aux décrets en préparation (voir page 19), il facilitera le voyage de tous à travers le dédale des textes et la jungle des sigles, CAFOC, DAFCO et autres FAF.* — B.L.G.

★ *La Formation continue,* collection « C.F.D.T.-Pratique syndicale », Montholon-Services, 26, rue de Montholon, 75439 Paris Cedex 09, 160 pages, 18 F.



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Une nouvelle étape de la libération de la femme

BEAUCOUP de mères au foyer cherchent un travail salarié après avoir élevé leurs jeunes enfants ; ce désir peut apparaître tôt quand le dernier enfant a deux ou trois ans et qu'il entre à la maternelle, ou bien plus tard quand il s'apprête à quitter le lycée ; la date de naissance de ce besoin varie d'une femme à une autre, d'une décennie à une autre. Depuis 1975, un nouveau courant se dessine où les parents tiennent à participer d'avantage à l'éducation de leurs enfants, à rendre vivante la communauté éducative parents-école, comme le montre la création des comités de parents dans les écoles, qui répond à ce besoin de dialogue.

Quoi qu'il en soit, quand elles déclarent vouloir reprendre une activité salariée, les femmes semblent obéir à deux motifs, l'un financier, l'autre psychologique pour briser leur isolement relatif dans la cité et se livrer à des activités plus riches intellectuellement que les tâches ménagères ; il faut ajouter qu'une campagne plus ou moins intense des pouvoirs publics culpabilise les femmes qui exercent la seule activité de mère de famille au foyer. Ainsi les mesures législatives récentes les plus spectaculaires sur la famille s'attaquaient à des situations négatives (divorce, avortement) alors que les mesures d'oxygénation pour la cellule familiale ont été bien plus discrètes.

Certes, aujourd'hui les femmes ont moins d'enfants et les ont plus tôt ; les activités ménagères se mécanisent et ces tâches tendent à ne plus constituer un temps plein. La recherche d'un travail salarié chez la femme au foyer a donc pour cause non seulement une évolution des mentalités, mais encore une modification profonde des conditions du travail au foyer.

C'est une grande victoire de la société française d'avoir permis l'accroissement du parc d'équipement ménager (frigo, lave-vaisselle, aspirateur, machine à laver) de 10 % par an depuis 1970. La poursuite de ce développement est une condition nécessaire à la « libération » de la femme.

Mais il y a une ombre au tableau actuel, encore plus accentuée en province qu'à Paris. En voulant reprendre un travail salarié, face au bas niveau actuel de l'emploi, les femmes ne vont souvent que grossir les effectifs d'inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi. Leur désarroi, au bout d'un certain temps d'attente n'en est que plus grand. De plus, souvent, quand l'une retrouve un travail, en raison des bas salaires l'avantage financier n'est pas toujours évident (frais de transport, garde d'enfants, etc.), l'enrichissement intellectuel l'est encore moins (caissière, dactylo...). La frustration souvent demeure ; seul l'isolement est brisé.

La situation s'assainirait en partie si l'on reconnaissait aux mères de famille en tant que travailleuses le droit au congé-formation : elles ne trouveraient certes aucun avantage financier immédiat, si ce n'est peut-être une garantie à terme de pouvoir trouver un travail moins difficilement, mais elles y trouveraient une réponse à leurs besoins psychologiques

Que penser d'une société qui, n'ayant pas instauré de sélection à l'entrée de l'Université, après avoir permis à des jeunes filles d'atteindre un niveau culturel, celui d'une maîtrise en chimie par exemple, qui permet ensuite, par la loi sur la formation continue, à celle qui est cadre dans une fabrique de poupées de suivre des stages de perfectionnement gratuitement, et qui n'offfre pas à celle qui choisit momentanément de se consacrer exclusivement à l'éducation de ses jeunes enfants la même possibilité ? Alors que cette deuxième catégorie représente plus de la moitié des femmes de quarante ans

Elargir l'univers culturel

Sur un plan plus général, pour les femmes d'un niveau proche du baccalauréat ou supérieur, le coût en investissement de leur formation initiale a été très élevé, comme celui de tous les étudiants; le coût d'entretien de cet investissement sera un coût marginal. Pour celles d'un niveau culturel moindre, la formation continue doit être la deuxième chance que le président de la République voyait dans l'éducation permanente lors du discours de Carpentras, en juillet 1977.

Le financement de ce droit pourrait se faire par un système de « chèque-éducation » nominatif que l'on pourrait, si on le désire, aller chercher à sa caisse d'allocations familiales pour payer le coût d'un stage, qui serait de cent soixante heures tous les cinq ans par exemple, et que l'établissement de formation agréé se ferait rembourser auprès de ladite caisse à un barème fixé.

La mère au foyer pourrait en user quand bon lui semblerait. L'expérience montre que neuf fois sur dix, quand des adultes, hommes ou femmes, s'inscrivent à un stage de promotion sociale, ce n'est pas d'abord pour obtenir le diplôme sanctionnant la formation, mais parce que ces adultes rencontrent à cet instant des problèmes psychologiques : perte d'un emploi, d'un être cher, divorce, etc. L'élargissement de l'univers culturel est alors souvent le meilleur remède.

On objectera qu'elles peuvent s'insérer dans le dispositif de promotion sociale existant. Deux raisons s'y opposent, l'une touche les horaires ; ce dispositif est encore très souvent sous forme de cours du soir, en totalité ou en grande partie, à une heure où le salarié est libéré mais où la femme doit souvent faire face à un surcroît de travail au foyer ; une meilleure répartition du travail ménager au sein du couple sera peut-être demain une solution, mais, aujourd'hui, c'est encore la mère qui est reconnue comme s'occupant d'avantage des enfants (au grand dam des pères divorcés, par exemple, quand ils veulent garder leurs enfants).

L'autre raison est d'ordre financier pour les établissements de formation. Le renouvellement du financement des actions dépend en grande partie, après le stage, quand il est à l'attention des demandeurs d'emploi, du taux de placement. Or les mères de famille viennent souvent dans un stage se préparer à une reprise à un travail salarié, mais pas forcément dès la sortie du stage, ou tout simplement prouver à elles-mêmes ou à leurs époux qu'elles sont encore capables d'une activité intellectuelle après la formation initiale.

Autant de raisons qui peuvent ne pas pousser les établissements de promotion sociale à leur faciliter l'accès des stages, car leur présence diminue les chances de satisfaire aux critères actuels de renouvellement financier des actions d'une année à une autre.

L'avantage d'un système de formation continue avec des unités insérées pendant les heures de scolarité des enfants (de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures) est de pouvoir aider les femmes à rechercher des activités nouvelles aussi bien dans le bénévolat et la vie associative que dans des emplois salariés ou assimilés. Ce type de stage doit avoir un rôle d'information primordial : une femme qui a passé de nombreuses années dans son foyer ne sait plus ce qu'elle est capable de faire professionnellement. Parfois, ne connaissant plus les contraintes de l'emploi, elle idéalise même un peu trop le travail salarié.

D'autre part, par exemple, il est paradoxal de constater que parfois, dans un immeuble, il existe beaucoup de femmes, même d'un niveau culturel élevé, qui cherchent un travail alors que la gestion de la copropriété est souvent confiée à un organisme extérieur. De même, des entreprises de transport de voyageurs ont beaucoup de mal à faire cadrer le planning de leurs services de ramassage scolaire avec les services réguliers de voyageurs, alors que la pratique récente instaurée à la R.A.T.P. à Paris montre que les mères de famille pourraient faire d'excellentes conductrices pour ces services de ramassage.

Ainsi, une mère de famille qui, après avoir interrompu son travail pour élever son enfant, veut préparer un brevet de technicien supérieur de secrétariat, par exemple, doit faire un stage pratique de trois mois à temps plein avant l'examen, même si elle a exercé dix ans comme secrétaire, alors qu'une jeune fille qui n'exerce ce métier que depuis trois ans est dispensée de ce stage pratique. De même, si la mère de famille suit une préparation accélérée à cet examen, elle n'aura pas droit au livret scolaire qui permettrait de la repêcher à l'examen, contrairement à la jeune fille de formation initiale, tout cela parce que les textes régissant l'examen ont été conçus avant la loi de 1971 sur la formation continue. Pourtant, là, une modification des textes n'aurait aucune incidence budgétaire ; il en est de même du projet qui permettrait aux entreprises de financer sur leur budget formation continue une formation pour une veuve de salarié décédé dans l'année. L'inertie administrative est ainsi un des obstacles au développement de la formation continue pour les mères de famille.

Jean-Pierre MARCIANO,
chargé de mission à la formation continue de l'université Aix-Marseille-III.

EN GRANDE-BRETAGNE

Les cours d'anglais pour hommes d'affaires commencent à se développer

A côté des séjours linguistiques pour étudiants qui rapportent chaque année davantage de devises à la couronne britannique, les cours d'anglais pour hommes d'affaires ou « business schools » commencent à se développer. Premiers clients : les entreprises qui cherchent à établir une tête de pont aux Etats-Unis ou à accroître leur part du commerce international.

L'engouement pour l'apprentissage de l'anglais est cependant inégal. Si les hommes d'affaires danois et norvégiens n'hésitent pas à y consacrer le temps et l'argent nécessaires, certains pays de la Communauté européenne restent plus réticents. Moins d'un millier de nos compatriotes ont franchi la Manche l'année dernière contre environ trois mille cinq cents Allemands et autant d'Italiens.

POURQUOI cette réserve ? Probablement en raison de la timidité que manifestent les entreprises françaises à s'ouvrir sur l'extérieur. Et puis, disent les responsables des *business schools* qui ont prospecté le marché français, à cause du mauvais souvenir que gardent nos compatriotes de l'enseignement des langues. Un enseignement jugé académique, fastidieux et souvent peu rentable.

Language Studies, une *business school* installée dans le quartier commerçant d'Oxford Street, à Londres, s'efforce d'abord de combattre ces préventions. Les cours sont individuels et intensifs, à la fois pour épargner le temps, toujours précieux, du client-homme d'affaires, et pour obliger celui-ci à parler, penser et raisonner en anglais le plus vite possible. La durée de ces cours varie de neuf jours (perfectionnement) à quatre semaines (débutants). De 9 heures du matin à 5 heures du soir, samedi et dimanche compris.

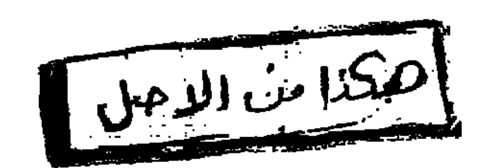
Ce régime sévère donne d'excellents résultats. Sans doute parce que les professeurs s'efforcent d'utiliser au mieux les centres d'intérêt de l'élève et ses motivations. Très vite celui-ci apprend à négocier un contrat, prospecter un marché et rédiger une note en anglais. Exactement comme dans la vie courante. Si certains enseignants ont une formation de professeurs de langue, d'autres ont commencé leur vie professionnelle comme juristes, banquiers ou *businessmen*. L'apprentissage allie jeux d'entreprises et études de cas, cours de grammaire et lecture des journaux. Le déjeuner a lieu en tête à tête avec un professeur dans l'un des restaurants du quartier. Pas de répit.

Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, le principal danger qui guette l'éleve n'est pas la saturation, encore que cela arrive de temps en temps. Il est plutôt d'ordre psychologique. Certains cadres, dépêchés à Londres par leur entreprise avec mission d'en revenir au bout de trois semaines sachant parler, négocier et conclure des affaires avec la même aisance que dans leur propre langue, s'affolent et perdent pied. D'autres, habitués à commander à une armée de secrétaires et de collaborateurs empressés, supportent très mal leur rôle d'élève, de roi nu. Psychologues autant que pédagogues, les professeurs écoutent et rassurent. *« Donner confiance à l'étudiant »* est le maître mot de l'école autant que la clé du succès.

Avec deux autres *business schools*, Regent School of English et English Today, Language Studies projetait de lancer une association offrant aux hommes d'affaires une garantie de qualité. Un peu comme s'efforce de le faire pour les séjours linguistiques de jeunes la FELCO (Federation of English Courses Organisers). Sans succès pour l'instant, malgré les risques de voir apparaître sur un marché aux perspectives prometteuses des écoles plus soucieuses de rentabilité financière que de pédagogie.

Language Studies, Regent School of English et English Today ont conclu un accord commercial et tentent d'harmoniser leurs prix. Les frais de scolarité pour un cours individuel de trois semaines au centre londonien de Language Studies sont de l'ordre de 10 000 F. Comme les deux autres écoles, Language Studies propose aussi des cours par petits groupes. Les élèves sont logés dans des familles ou à l'hôtel. Au Tower Hotel, sur la Tamise, pour Englisy Today, qui y organise aussi les cours. Dans un manoir gallois au milieu de la verdure pour les clients les plus huppés de Regent School of English. — B. L. G.

★ *Language Studies*, 10-12 James Street, London WIM 5HN ; tél. : (01) 499 9621. — *Regent School of English*, 10-11, Great Russell Street, London WCIB 3NH ; tél. : (01) 637 9888. — *English Today*, World Trade Centre, Europe House, London EI 9AA ; tél. : (01) 488 2151.





Le système monétaire européen est-il voué à soutenir le dollar ?

A supposer que le conseil des ministres des finances des Neuf, qui s'ouvre ce lundi à Luxembourg, mène rondement ses travaux, et parvienne dès cette session, ou au cours de celles qui pourraient encore avoir lieu avant la fin de ce mois, à se mettre d'accord sur le dispositif à donner au futur « système monétaire européen », il resterait encore, sur la question essentielle à résoudre, un blanc : quelle sera la politique communautaire à l'égard du dollar ? Il n'est pas sûr qu'une réponse claire et satisfaisante lui soit donnée au sommet, c'est-à-dire en l'occurrence lors de la réunion, prévue pour les 4 et 5 décembre à Bruxelles, du conseil européen (composé des chefs d'Etat et de gouvernement).

Est-ce à dire que la création d'un « serpent » nouveau style et élargi ne préjuge en rien les relations monétaires de l'Europe avec la monnaie internationale que demeure et que demeurera le dollar ? Certainement pas C'est probablement parce qu'il a pris conscience que la politique suivie jusqu'à maintenant par l'Allemagne fédérale pour se défendre contre la baisse de la devise américaine approchait de ses limites que le chancelier Schmidt s'était déterminé au printemps dernier à proposer la création d'une zone de stabilité en Europe occidentale. S'il doit sa naissance aux inquiétudes suscitées par la persistante faiblesse du dollar, le projet ne prendra toute sa signification que par rapport à lui. Manifestation d'indépendance ou au contraire dispositif habile et peut-être nécessaire pour habiller la fin du refus quasi absolu opposé jusqu'alors par les pays à monnaie forte à l'inflation importée des Etats-Unis ?

La nécessité où vient de se trouver la R.F.A. de réévaluer une fois de plus le deutschemark au sein du « serpent » apporte la preuve, s'il était besoin, que la véritable stabilité n'est pas pour demain.

Une politique d'indépendance

Grand bruit a été fait naguère, en France, du combat diplomatique mené par le général de Gaulle contre l'hégémonie du dollar. Cependant la politique effective d'indépendance vis-à-vis de la devise américaine a été conduite, avec des résultats appréciables, par l'Allemagne. Ce qui a pu donner le change sur cette réalité, c'est que les Allemands, en prenant l'initiative, il y a plus de sept ans, de laisser flotter le deutschemark, avaient semblé faire ce que les Américains désiraient, à partir du moment où le maintien indéfini d'un dollar surévalué (ce qui fut longtemps l'objectif de Washington) leur était apparu impossible.

Qu'il suffise de rappeler ici que la décision prise en mai 1971 par le ministre allemand de l'économie, M. Karl Schiller, de cesser de soutenir le dollar a déclenché le processus qui devait amener les Etats-Unis à supprimer la convertibilité en or du dollar, puis à consentir à la dévaluation officielle de celui-ci, prélude à la généralisation des changes flottants survenue en mars 1973.

Cesser de soutenir la devise américaine, cela voulait dire pour la R.F.A. se donner les moyens de reprendre la maîtrise de ses propres affaires monétaires : l'émission en quantités croissantes de deutschemarks par la Bundesbank en contrepartie des dollars qu'elle était contrainte d'acheter sur le marché des changes était devenue la principale source d'inflation en Allemagne. Depuis lors, la politique allemande a connu des vicissitudes, mais en gros elle a été orientée vers la stabilité. Cela aurait été impossible si le deutschemark était resté inconditionnellement dans la zone dollar. Dans cette hypothèse, les prix allemands auraient monté au moins dans les mêmes proportions que les prix américains.

La revalorisation du deutschemark qui est résultée de ce parti courageux a eu pour effet d'exercer une forte pression déflationniste sur l'économie allemande (voir *le Monde* du 10 août 1978) par le biais, notamment, des importations à bon marché. Conséquence : le taux de croissance est inférieur de moitié environ au taux de croissance américain ; le chômage, quoique atténué par le départ de nombreux travailleurs étrangers, ne diminue guère (en pourcentage de la population active il est un peu plus faible qu'en France) ; les profits qui s'étaient reconstitués en 1976 (année relativement faste pour le dollar) ont tendance à se dégrader depuis lors.

Il semble que depuis le mois de juin, le climat des affaires se soit amélioré. Officiellement ce phénomène est attribué à l'effet qu'auraient fini par produire les programmes successifs de stimulation de l'activité mis en œuvre par le gouvernement de Bonn pour satisfaire ses partenaires de l'O.C.D.E. Ne serait-il pas plutôt dû à la grande aisance monétaire qui règne en Allemagne depuis l'automne dernier, c'est-à-dire depuis l'époque où la Bundesbank a acheté massivement des dollars pour freiner la hausse du deutschemark qui menaçait d'être catastrophique ? C'est seulement vers le mois de février que l'Institut d'émission de Francfort a repris tant bien que mal le contrôle de la masse monétaire allemande. Tout indique qu'il l'a reperdu à la fin du mois d'août, à partir du moment où il a été contraint de procéder à de nouvelles et très importantes interventions sur le marché des changes en vue, cette fois, de défendre les parités en vigueur au sein du « serpent » (défense qui n'a eu qu'un temps, comme le montre la décision de dimanche...). Dure nécessité propre à renforcer la circonspection dont a fait preuve jusqu'à maintenant, face au projet discuté par les Neuf, le gardien de la valeur du deutschemark et de la stabilité intérieure, M. Otmar Emminger, président de la Bundesbank.

Telles sont schématiquement les circonstances dans lesquelles M. Helmut Schmidt s'est décidé, comme on l'a souvent dit, à changer son fusil d'épaule (n'exagérons cependant pas la portée de son revirement : les progrès accomplis par la France, la Grande-Bretagne et l'Italie dans la lutte contre l'inflation et le rétablissement de l'équilibre extérieur ont pu l'inciter à abandonner son scepticisme quant aux chances d'une coopération monétaire étroite avec ses partenaires de la C.E.E.)

Ces circonstances appellent une question : le chancelier fédéral n'en serait-il pas arrivé à la conclusion que le prix de l'indépendance vis-à-vis du dollar à payer en termes de sous-emploi et de marasme économique risquait de devenir désormais trop élevé ? Pour sortir de l'impasse, créer un système européen suffisamment crédible afin d'inciter les Américains (désireux de sauvegarder la suprématie du dollar) à réfléchir sur les dangers d'une poursuite de l'inflation. Au cas où l'effet de dissuasion sur les Etats-Unis ferait long feu, organiser, à l'abri d'un dispositif aux dimensions de la C.E.E., un soutien indirect et plus « dilué » du dollar. Si telles étaient effectivement les arrière-pensées du chancelier, on comprendrait la vigueur des objections que son projet a soulevées en Allemagne, où il est communément soupçonné de conduire à l'institution d'une « communauté d'inflation ».

C'est à la lumière de cet enjeu global, à la fois politique, économique et monétaire, qu'il convient d'apprécier les discussions qui ont actuellement lieu entre les Neuf sur deux ou trois points fondamentaux du dispositif qu'ils cherchent à mettre au point.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 24.)

La nouvelle économie d'endettement

AVEC un sens remarquable de l'opportunité, *Business Week* publiait il y a quatre ans (le 12 octobre 1974) un numéro spécial consacré à « L'économie d'endettement », sans doute le phénomène le plus important de l'économie capitaliste contemporaine (mais longtemps négligé par la plupart des économistes sinon même considéré comme un signe de santé). Pour la première fois, on trouvait dans une publication américaine de grand tirage des accents à la Rueff : le montant des crédits en cours est si élevé, à tous les étages de la vie économique, y était-il dit, que le risque d'une crise de liquidité est désormais très grand. Presque jour pour jour, la plus sévère récession que les Etats-Unis et le monde aient connue depuis les années 30 allait commencer. Prenant soudain conscience (à cause de la hausse du loyer de l'argent) de l'énormité de leurs engagements par rapport à leurs facultés de paiement, les emprunteurs (institutions financières, collectivités publiques, entreprises, ménages) allaient, à peu près tous en même temps, réduire leurs dépenses et adopter des règles de gestion plus « conservatrices ». Ainsi, depuis le début du dix-neuvième siècle, se préparent et se déclenchent les crises économiques.

Dans son dernier numéro (16 octobre 1978) *Business Week* fait paraître une nouvelle enquête, tout aussi documentée que la première, et encore plus inquiétante, sous le titre : « La nouvelle économie d'endettement. » Comme pour souligner la troublante analogie de la situation actuelle avec les tensions que connaissaient aussi les marchés financiers à la veille de la dernière récession, la date de publication coïncide avec le relèvement à 10 % du « prime rate » (taux de base) des banques américaines et la décision prise par le Système de réserve fédéral de porter son taux d'escompte à 8,5 %.

« A moins que la nation ait beaucoup de chance, écrit *Business Week, la nouvelle économie d'endettement — dont le montant dépasse déjà de 50 % la précédente — pourrait bien s'écrouler. »* Et d'ajouter : *« L'explosion a été si sauvage et si extravagante (« excentric ») depuis trois ans qu'à côté d'elle la boulimie d'emprunt des premières années de la présente décennie apparaît presque modeste. »* Le total des dettes en cours est évalué à quelque 3 900 milliards. Différence notable avec le boom précédent : c'est l'endettement de l'Etat fédéral (à cause du considérable déficit budgétaire) et celui des ménages qui ont progressé le plus vite alors que jusqu'à l'année dernière (mais beaucoup moins aujourd'hui) les collectivités locales et les entreprises se sont montrées relativement prudentes. Plus le prix des maisons s'élève, plus les particuliers s'endettent pour en acheter parce qu'ils voient dans la propriété bâtie la meilleure assurance contre la poursuite de l'inflation. Voilà un des effets de la politique fédérale qui a consisté à manipuler les circuits financiers afin de stimuler la demande de logements. Une autre conséquence indirecte est l'assèchement de la Bourse, ce qui empêche les entreprises de reconstituer leurs fonds propres par des émissions d'actions nouvelles. D'où la nécessité où elles se trouvent d'accroître de nouveau leurs emprunts.

Il n'y a pas de « bons » impôts locaux

Les sénateurs auront la primeur les 7 et 8 novembre prochain de la discussion du projet de loi gouvernemental de réforme des finances locales. Ce projet (« le Monde » du 21 septembre) apporte trois changements importants par rapport au régime actuel. Il prévoit d'abord une certaine péréquation géographique ; la faculté pour les maires de fixer eux-mêmes les taux des quatre impôts locaux ; enfin, la prise en considération pour le calcul de la taxe d'habitation de la situation et des revenus des ménages.

Ce projet de loi fiscale constitue l'un des trois volets d'un plan de développement des responsabilités locales. Le deuxième porte sur la modification de la méthode de calcul des fonds transférés par l'Etat aux collectivités locales sous le nom de V.R.P.S. (versement représentatif de la taxe sur les salaires). Ces fonds seront désormais indexés sur les rentrées de T.V.A. Enfin, un projet de loi-cadre précisera les transferts de compétences de l'Etat aux collectivités locales.

par RÉMY PRUD'HOMME (*)

LA crise des finances des collectivités locales, dont on va reparler, est une maladie endémique. On peut noter, mais c'est une piètre consolation, qu'elle ne sévit pas seulement en France, depuis un bon demi-siècle, mais qu'elle frappe à peu près tous les pays du monde. Partout, on se demande, vainement, comment augmenter les impôts locaux. Ceux qui ont des impôts assis sur la propriété, comme la France, les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne, louchent du côté de ceux qui, comme la Suède, ont des impôts assis sur le revenu, qui envient ceux qui ont des impôts aussi sur la propriété. Tous élèvent les taux, jusqu'au moment où, comme aux Etats-Unis, la révolte des contribuables impose leur allégement.

La cause de ces difficultés est sans doute que l'on demande à la fiscalité locale plus qu'elle ne peut donner. Le modèle classique, qu'un théoricien américain du nom de Tietbout a formalisé jusqu'à la caricature, suggère que les habitants de chaque commune choisissent, et doivent choisir, à la fois un niveau de services publics urbains et la pression fiscale qui permet de les financer. Ce modèle a beaucoup de charmes. Il traite les communes en entités responsables ; il a l'air équitable, et il dégage la responsabilité du gouvernement central. Il est malheureusement inapplicable.

Un recours excessif à la fiscalité locale est en effet injuste, et, pire, ségrégationniste. Injuste, car la matière fiscale n'est pas également répartie entre les communes : il y a des communes riches où la valeur des propriétés, le montant des revenus et l'importance des ventes sont élevés, et des communes pauvres où ces éléments d'assiette sont faibles. A effort équivalent, c'est-à-dire à taux égaux, les premières disposeront de plus d'argent que les secondes. Elles offriront de meilleurs services publics à leurs habitants.

C'est bien ce que l'on observe dans un pays comme les Etats-Unis. On y voit aussi comment cette inégalité devient un puissant facteur de ségrégation. Les communes pauvres — en l'occurrence les centres des villes, — qui ont désespérément besoin d'argent pour assurer les services essentiels d'enseignement, de transports ou de sécurité, élèvent le taux des impôts. Ce qui incite les titulaires des gros revenus et même (au moins à terme) les propriétaires à émigrer vers les banlieues riches où les taux d'imposition sont bien inférieurs. La base fiscale des communes pauvres se réduit, les amenant à élever encore leurs taux. La fiscalité locale est ainsi le moteur d'une machine à grouper les riches dans certaines communes et les pauvres dans d'autres. Elle agit en effet sur la localisation des hommes et des activités. La mobilité est devenue telle qu'il n'y a plus de bons impôts locaux.

Les redevances

Si les services publics locaux ne peuvent pas être financés uniquement, ni même principalement, par les contribuables locaux, par qui le seront-ils ? Ils ne peuvent guère l'être que par trois groupes : par les épargnants, c'est-à-dire par l'emprunt ; par les contribuables nationaux, c'est-à-dire par la subvention ; ou par les usagers locaux, c'est-à-dire par la redevance.

Laissons de côté le recours à l'emprunt, qui est, en France comme ailleurs, largement pratiqué, et dont les limites sont évidentes.

Restent les redevances, c'est-à-dire la vente des services rendus : le stationnement, la séance de piscine ou le ramassage des ordures peuvent être, et dans certains cas sont, vendus au prix coûtant. Ce mode de financement, qui ne convient du reste pas à tous les services, est accusé d'être injuste et régressif. Il l'est parfois. Mais on peut se demander si la vente en dessous du coût des services publics est la meilleure façon de corriger l'inégale répartition des revenus. Et on doit observer que cette vente a parfois aussi des effets régressifs, comme dans le cas des musées gratuits ou des opéras subventionnés, qui sont financés par tous, et fréquentés par quelques-uns, qui ne sont pas les plus pauvres. Les redevances, cependant, ont des avantages certains. Elles préviennent les gaspillages. Elles informent les autorités gestionnaires. On peut prévoir, et sans doute souhaiter leur développement.

Restent aussi les subventions, c'est-à-dire le financement des services publics locaux par le budget de l'Etat. Les subventions ont mauvaise réputation, particulièrement en France. Elles ont un côté « aumônes », données avec mauvaise grâce, reçues avec mauvaise conscience. La principale subvention, le V.R.T.S. (versement représentatif de la taxe sur les salaires), ne figure même pas dans les dépenses du budget de l'Etat (elle est dissimulée en déduction des recettes), et elle est baptisée impôt indirect dans la comptabilité des communes ! Les subventions sont pourtant un mode de financement des dépenses locales parfaitement recommandable.

(*) Professeur, Institut d'urbanisme de Paris, université de Paris-XII.

(Lire la suite page 25.)

L'industrie soviétique cherche à se guérir du gigantisme

L'efficacité n'est pas encore une obsession pour l'industrie soviétique. Le deviendrait-elle, comme le recommandent vivement les prescriptions officielles, qu'il faudrait d'abord s'appuyer sur d'autres critères de succès que des performances établies en tonnes et en mètres. Celles-ci sont flatteuses pour un pays qui s'enorgueillit du premier rang mondial pour la production d'acier, de fonte, d'engrais, de ciment. Elles ne suffisent plus à masquer les déséquilibres permanents du secteur industriel et la faiblesse de son développement qualitatif.

BIEN plus que dans les indicateurs d'activité (productivité, coûts, rendement), c'est dans les aspects les plus concrets de celle-ci que se manifestent ces déséquilibres : insatisfaction de la demande des particuliers et des secteurs productifs, faible qualité des produits, étouffement de l'innovation, délai excessif de récupération, de l'investissement, structures peu développées des échanges industriels extérieurs. Or ce sont là des éléments qui dépendent presque exclusivement des conditions de production et de gestion dans les branches industrielles et dans les entreprises, de l'extension de leur autonomie et de leur libération des contraintes constantes et excessives qu'elles subissent de la part d'une administration envahissante.

La réforme de la gestion de 1965, puis le mouvement de réorganisation des structures de direction en cours depuis 1973 s'accordent généralement, dans leurs intentions, avec ces préoccupations. Et si les résultats semblent décevants, c'est que les moyens de la mise en œuvre sont insuffisants pour s'opposer avec succès à trois tendances dominantes du système : centralisation persistante de la décision et du contrôle avec en corollaire l'omniprésence d'une bureaucratie annihilante et pour conséquence la faiblesse générale des motivations des producteurs.

A ce niveau de blocage, il n'y a pas de véritables solutions, mais seulement des palliatifs ; le plus efficace se situe sans doute dans des regroupements au niveau des cellules de production. La grande, et même la très grande entreprise (1), est actuellement en U.R.S.S. la seule capable d'arracher au pouvoir économique et administratif les droits d'améliorer son statut quotidien.

La faveur dont jouissent les grandes entreprises en U.R.S.S. se maintient aussi vive qu'à l'époque des premiers plans quinquennaux. Ceux-ci ont développé de nombreuses unités géantes, dont quelques noms recueillis dans les manuels scolaires restent peut-être dans les mémoires occidentales : Magnitogorsk et sa sidérurgie, Zil et Gaz (véhicules automobiles), Kharkov (tracteurs), Dynamo. Elles furent parmi les premiers piliers de l'industrie soviétique et le demeurent ; mais bien d'autres géants se sont joints à elles ; ils ont contribué à créer une mythologie du gigantisme industriel qui a inspiré une conception de la concentration fondée sur l'accumulation massive des capacités de production.

Le choix de constituer des unités très puissantes correspondait initialement au fait que l'industrie lourde — option majeure et pierre angulaire du développement industriel — appelait la grande dimension. L'apparition des grosses unités dans les secteurs des industries légères et de biens de consommation est en effet récente. La tradition s'est d'ailleurs maintenue de privilégier les unités importantes. Beaucoup d'entre elles comportent des divisions très puissantes de fabrications militaires ou de productions orientées vers elles. C'est un atout de première importance pour l'entreprise concernée, dont le développement global devient prioritaire et se trouve ainsi assuré par une sorte de rente de situation.

HERVÉ GICQUIAU.

(Lire la suite page 24.)

(1) Par « entreprise » on entend, selon la législation soviétique, les unités de production qui sont soumises au statut de l'entreprise socialiste d'Etat et qui ont une comptabilité autonome. Il y en avait 48 600 en 1973 et 44 800 en 1976. La statistique soviétique ne tient pas compte dans ce nombre de la multitude de petits ateliers et usines — environ 200 000 — qui ont une existence locale propre, mais sont rattachés à des entreprises, organismes de recherche ou administrations.

Le système monétaire européen et le dollar

(*Suite de la page 23.*)

I. — LA DEFENSE DES PARITES. — Il a été admis par les Neuf à l'occasion du conseil des ministres de la Communauté qui s'est tenu le 18 septembre (après l'accord intervenu à Aix-la-Chapelle entre MM. Giscard d'Estaing et Schmidt) que le futur système comporterait deux mécanismes distincts de détente :

1) Un mécanisme dit de grille des parités (ou « taux pivots ») identique à celui qui existe actuellement au sein du « serpent » (« le Monde de l'économie » du 19 septembre). Il s'agit du mécanisme classique selon lequel la valeur d'une monnaie envers une autre peut être maintenue, sur un marché des changes, à l'intérieur de certaines marges de fluctuation connues par avance. La banque centrale dont la monnaie risque de descendre au-dessous de son « plancher » doit la racheter (1) en offrant la devise par rapport à laquelle elle baisse. Si la banque centrale à monnaie forte fait crédit à la banque centrale qui doit soutenir sa propre devise, le crédit en question doit être remboursé (dans un court délai dans le « serpent » actuel). La logique du marché veut que le poids des interventions soit en définitive supporté par le pays débiteur ;

2) C'est cette logique que le deuxième mécanisme se propose d'atténuer. De quelle façon et dans quelle mesure ? Ce sont là des points encore controversés. On s'est toutefois déjà mis d'accord pour définir un cadre (dû à une proposition belge) : outre le système des interventions sur le marché auquel il vient d'être fait allusion, il existera un système d'interventions « intra-marginales » déclenché selon un mécanisme différent du précédent. La « sonnette » (c'est le terme employé par les experts) retentira chaque fois que la valeur de l'*une* des monnaies des Neuf — définie par rapport à une unité de compte théorique baptisée l'ECU (2) — variera nettement plus que la valeur de cette unité de compte. La divergence en question sera donc mesurée par un indicateur statistique, ce qui laisse une grande latitude pour définir la riposte qu'il convient de lui donner (alors que dans le système « serpent » classique, il suffit de se référer aux cours cotés effectivement sur le marché pour savoir à tout moment quelle devise il convient d'acheter ou de vendre contre telle autre).

Trois positions sont en présence, chacune d'elles reflétant une doctrine différente. La première est celle qui a la faveur de la Belgique, du Luxembourg (en réalité ces deux pays ont la même monnaie, le franc belgo-luxembourgeois) et de la France. Disons pour simplifier que la solution préconisée par ces pays est que la « sonnette » déclenche *automatiquement* une intervention faite en principe en dollars. Le cas que tout le monde, à tort ou à raison, a à l'esprit est le suivant : le deutschemark « diverge » en hausse par rapport à la moyenne. Dans cette hypothèse, la Bundesbank doit acheter des dollars pour freiner l'ascension de sa monnaie qui aurait pour inconvénient de pousser vers le haut le « serpent » élargi tout entier.

Au mot de dollar, le lecteur aura tendance à se récrier : le voilà, pensera-t-il, le système automatique de soutien au dollar ! Le futur « serpent » ne serait-il qu'un instrument pour en revenir à l'ancien système mondial des parités fixes ? Il ne faut pas aller si vite en besogne. Dans l'état actuel des choses, une telle interprétation serait tout à fait erronée. Il faut savoir que, à l'intérieur du « serpent » tel qu'il a toujours existé, les interventions en monnaies communautaires sont, en réalité, très rares ; elles sont le plus souvent, pour des raisons de commodité, effectuées en dollars, et cela dans la proportion d'environ 90 %. Il continuera d'en être de même dans l'avenir. Si le franc a besoin d'être défendu à l'égard du deutschemark, la Banque de France vendra des dollars, et la Bundesbank en achètera, le cours du deutschemark en francs étant calculé à partir du cours du dollar à Paris et du cours du dollar à Francfort. Cela permet de montrer les limites du caractère proprement « européen » du futur système. L'omniprésence du dollar n'a aucune chance d'être sérieusement remise en cause.

La deuxième position est celle défendue par l'Allemagne, les Pays-Bas et, plus mollement, par le Danemark. On ne s'étonnera pas qu'elle soit plus restrictive. La « sonnette » ne doit pas déclencher un système d'intervention automatique, mais des conversations entre les pays membres. On se concerte avant de passer éventuellement à l'action.

Quant à la troisième position, celle qui a la faveur des Britanniques, des Irlandais et des Italiens, elle est, comme on pouvait s'y attendre, la plus « laxiste » de toutes. La banque centrale dont la monnaie « diverge » en hausse est *tenue* (caractère automatique de l'intervention) non seulement d'acheter des dollars, mais, si cela se révèle nécessaire, d'acquérir aussi la monnaie la plus faible, sans avoir la possibilité de la revendre, sauf circonstances tout à fait particulières. Autrement dit, la monnaie la plus faible deviendrait inconvertible entre les mains du pays obligé de l'accumuler. Celui-ci perdrait ses droits de créancier. Un tel système pourrait effectivement mener droit à une « communauté d'inflation ».

II. LES CONDITIONS DE CHANGEMENT DES TAUX-PIVOTS. — Le futur « système » sera souple pour éviter les mésaventures passées, telles que les deux départs forcés du franc français. Mais aucune règle précise ne pourra être formulée à ce sujet sous peine d'attiser la spéculation. Il va de soi que les pays à monnaie forte voudront que les éventuelles dévaluations au sein du « serpent » élargi soient subordonnées à des engagements de remise en ordre de la part des pays débiteurs.

III. LES CONDITIONS D'OCTROI DES CREDITS. — C'est seulement dans deux ans que le Fonds monétaire européen sera mis en place, mais, d'ici là, le système déjà existant, entre les membres de la Communauté, de soutien à court et à moyen terme devrait être élargi (jusqu'à la limite de l'équivalent d'environ 25 milliards d'unités de compte ou future ECU ; à la date du 12 octobre 1978, l'unité de compte européenne valait : 5, 757 francs ou 1,352 dollar). Les discussions en cours portent sur la question de savoir s'il sera possible et souhaitable d'augmenter tout de suite l'« enveloppe » du soutien à moyen terme actuellement fixée à 5.450 millions d'unités de compte (pour certains pays, l'accroissement exigerait un vote parlementaire).

Il faut espérer que d'ici à la fin de l'année, la hausse des taux d'intérêt américains aidant, le dollar se redressera. Cela faciliterait grandement le démarrage du système monétaire européen, pourtant conçu pour défendre ses membres contre les effets de la faiblesse de la devise américaine. Les difficultés auxquelles se heurtent déjà les Neuf pour définir leur dispositif montrent combien il leur est malaisé d'inventer une parade d'ensemble qu'il n'ont encore jamais réussi à mettre au point depuis 1971.

PAUL FABRA.

(1) L'achat est obligatoire si le plancher est atteint mais la Banque centrale peut, après consultation de ses partenaires, se décider à intervenir avant que le point limite ne soit atteint.

(2) L'unité de compte européenne, qui prendra le nom d'ECU, est calculée chaque jour sur chaque marché en additionnant la valeur des neuf monnaies de la C.E.E., affectée chacune d'un certain coefficient.

La grande entreprise en Union soviétique

(*Suite de la page 23.*)

Grandes entreprises occidentales et soviétiques bénéficient évidemment d'avantages communs liés à leur taille : réduction des coûts, gestion automatisée, utilisation des semi-produits, etc. Il semble que, en outre, la grande entreprise soviétique possède par rapport aux entreprises de moindre puissance des privilèges de fait qui tiennent au système économique de l'U.R.S.S. Ainsi l'innovation semble être l'apanage des entreprises qui ont une gamme étendue de produits rentables, permettant d'éponger les déficits des premières années d'un nouveau produit, et qui possèdent les centres de recherche et bureaux d'études nécessaires.

La grande entreprise éprouve moins de difficultés à assurer son équilibre dans le domaine de la gestion, de la main-d'œuvre et de l'investissement. Il a été constaté, d'après une enquête de 1970 — toujours valable dans ses conclusions, — que plus une entreprise était importante, plus son dépassement du plan de profit était faible. Il n'y a là rien de paradoxal : cela signifie simplement que son plan a été établi au plus près de ses possibilités. En effet, la régularité de l'approvisionnement, les réserves de main-d'œuvre, la charge relativement satisfaisante de l'équipement, etc., permettent de réduire les incertitudes de tout ordre et de faire des prévisions d'activité bien étayées.

On comprend pourquoi, dans ces conditions, il existait en 1973 environ mille cinq cents grandes entreprises — dont peut-être deux cents géants ayant un chiffre d'affaires compris entre 200 et 1 500 millions de roubles — assurant près de 45 % de la production industrielle. Elles continuent à se développer en nombre et en taille sans qu'il soit beaucoup tenu compte en particulier des probables « déséconomies » d'échelle.

Après les secteurs traditionnels, le gigantisme s'était imposé depuis plus de dix ans dans la chimie et la pétrochimie. On observe désormais sa progression dans l'industrie cimentière et surtout dans les industries du bois et de ses dérivés. Plusieurs énormes « complexes », comme ceux de Bratsk et Ust-Ilimsk, commencent à se partager l'exploitation du bois de la Sibérie. Il faut souligner, à ce propos, l'adoption systématique d'unités géantes pour la mise en valeur des ressources naturelles de la Sibérie.

Le « déficit planifié »

Les petites entreprises sont les laissés-pour-compte de l'industrie soviétique. Elles portent toutes les marques du sous-développement et n'échappent à aucun des inconvénients engendrés par la complexité de l'organisation industrielle en U.R.S.S. Si le système socialiste permet leur maintien indéfini en activité — quelquefois même en « déficit planifié » — pour des motifs d'ordre local surtout, peu de choses sont réalisées pour les rendre compétitives : leur habituelle inefficacité a accrédité une fois pour toutes leur caractère marginal et les exclut des circuits de l'investissement.

Il est difficile de cerner leurs possibilités, et les plans qu'on leur assigne sont éloignés de la réalité économique. Cette évasion de productivité à laquelle il faut ajouter des défauts marquants (personnel administratif trop nombreux et en accroissement constant, qualité très basse des produits, etc.) appelle un contrôle et une reprise en main qui ne sont réalisables que dans le cadre de la concentration.

A partir de ces constatations, a été admise une nouvelle conception de la concentration : rationaliser les structures de production par le regroupement et la spécialisation des unités. Le nouveau cadre de cette concentration a été institutionnalisé en 1974 : c'est l'union de production. Un certain nombre d'unions avaient été créées depuis 1962 ; mais, en l'absence de statut, elles fonctionnaient comme de simples entreprises. En 1973, les directives de réorganisation de l'industrie, qui préconisent la constitution de « schémas généraux » de direction des branches industrielles, ont défini l'union de production comme une nouvelle cellule de base de l'industrie, de pair avec l'entreprise. Cependant, à la différence de celle-ci, l'union est un groupement d'entreprises dont la plupart sont censées être fusionnées, tout en conservant certaines initiatives.

L'organisation de la concentration dans le cas d'une union de production se fait à partir d'une entreprise — l'entreprise-leader — en général de taille plus importante que les usines filiales. Le nombre des usines intégrées est de quatre en moyenne, et le regroupement est le plus souvent limité au niveau régional. L'originalité de cette concentration, c'est de ne plus rechercher la plus grande dimension possible. Une union sur six a plus de cinq mille salariés, mais il faut préciser que, ces toutes dernières années, les grandes et très grandes entreprises sont devenues presque systématiquement des leaders d'unions, surtout dans les constructions mécaniques et électriques. A l'opposé, près du tiers des quatre mille unions créées jusqu'à maintenant ont moins de mille salariés. On s'aperçoit néanmoins que, tout compte fait, les très petites usines sont encore peu concernées par la nouvelle forme de concentration.

Il y a eu — c'est indéniable — un engouement pour les unions de production, car elles semblent en mesure de remédier aux déficiences les plus criantes des structures de production. Mais c'est justement cette mode qui a conduit souvent à des opérations mal préparées ou de caractère formel.

Pour près des trois quarts, les unions ont été créées à partir de 1973. Les plus puissantes sont des groupes de type vertical. La concentration verticale existe depuis toujours dans les industries extractives et métallurgiques sous la forme des grands « combinats ». Toutefois, dans les industries manufacturières — en premier lieu les constructions mécaniques et électriques — la pratique de la sous-traitance intégrée était inexistante. C'est pourtant la formule indispensable à l'établissement des liaisons sûres pour l'approvisionnement interne entre les unités, car elle supprime plusieurs interventions administratives et permet de spécialiser les filiales au mieux de l'intérêt du cycle productif du groupe. Les unions de l'industrie automobile fournissent la meilleure représentation de ce type d'organisation : les unités peuvent être nombreuses (dix-sept chez ZIL ; dix chez GAZ, à Gorkij), sinon on regroupe quelques fournisseurs essentiels.

Spécialisation contre diversification

Pour les unions de type horizontal, l'objectif est différent : elles s'attachent à redistribuer les tâches entre des entreprises du même secteur (par exemple quelques usines de matériel de télévision). Leur réussite est étroitement liée à la qualité de l'organisation du groupe et au remodelage des unités par la spécialisation. Il s'agit d'abord de redessiner leur profil habituellement très flou : dans les constructions mécaniques, pour seulement 30 à 40 %, la production correspond à la sous-branche d'industrie.

La diversification, qui est impérative pour les industries occidentales, ne se justifie pas en économie socialiste en l'absence d'un marché et de la concurrence. La variété des productions réalisées dans une entreprise soviétique, n'étant pas nécessaire, est bien plutôt un facteur de dispersion des efforts. Cependant, confrontées au problème de spécialisation de leurs filiales, les unions sont dans l'obligation d'imposer leur autorité aux unités, mais n'en ont pas toujours les moyens. Jusqu'à présent, près de la moitié des filiales ont conservé leurs droits d'entreprises d'Etat — contrairement au statut des unions — et peuvent échapper de ce fait aux contraintes de l'union.

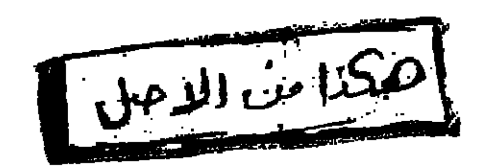
La spécialisation ne peut être dissociée de la modernisation, à la fois sous son aspect financier (rééquipement) et technologique (nécessité de standardiser et d'unifier les productions intermédiaires). En réalité, on observe qu'elle est peu encouragée : les équipements soviétiques sont en nombre insuffisant ou bien ils sont mal adaptés, les crédits sont peu importants et employés trop souvent à d'autres fins.

D'une manière générale, l'union offre aussi l'avantage de s'opposer au système des usines « *universelles* » : chaque entreprise soviétique s'efforce de s'autosuffire pour se préserver des ruptures d'approvisionnement et des imprévisions du Plan, en multipliant les petites sections — anti-économiques — de fabrications annexes (outillages, fonderie, réparations, etc.). Avec la création des unions, il devient possible de conserver et de développer, par exemple, un seul atelier de fonderie et de supprimer les petites sections de chaque usine.

Enfin, au-delà du strict domaine d'organisation de la production, la nouvelle concentration élargit le cadre de la gestion. Quand la cellule de base de la production est une union, elle acquiert, en effet, une autre dimension, non seulement économique, mais juridique, que même les grandes entreprises jusqu'alors ne possédaient pas pleinement. Elle accède aux fonctions en amont et en aval de la production : étude de la demande et perspectives de son évolution ; établissement de circuits directs avec fournisseurs et clients, etc., canaux de communication dont la création devrait à terme régulariser le cours de l'industrie.

Malgré ses aspects positifs certains et un préjugé favorable à son égard, la nouvelle concentration par les unions de production est loin de régler tous les problèmes de l'industrie dans le sens souhaité par ses promoteurs. Il y a encore beaucoup de laxisme et d'improvisation dans sa mise en œuvre. Elle ouvre du moins en direction de l'efficacité des voies qui n'avaient pas été explorées.

HERVÉ GICQUIAU.



LES DIFFICULTÉS DE LA DÉCENTRALISATION

Le chômage industriel sévit surtout dans les régions « excentrées »

Les difficultés des secteurs en crise ont conduit le gouvernement à mettre en place un plan régional (le plan Vosges) et à créer un Fonds d'adaptation industrielle pour les régions sinistrées. Mais cette attention nouvelle s'accorde aussi avec la doctrine adoptée après les élections. La mise en place de la commission Mayoux sur la décentralisation des établissements financiers s'inscrit, semble-t-il, dans cette optique. Sur ce double plan industriel et financier, regardons la France excentrée, celle de l'Ouest et celle du Sud.

LES licenciements massifs dans le textile, la sidérurgie ou la construction navale polarisent l'attention sur certaines régions. A juste titre d'ailleurs, puisque les compressions d'effectifs se chiffrent par dizaines de milliers de personnes. Lorsqu'un phénomène atteint une telle ampleur et survient avec une telle soudaineté, on se doit d'y porter remède pour des raisons sociales et économiques évidentes. Cela étant, le chômage d'une région ne doit pas faire oublier le sous-emploi d'une autre région. Car, en plus des zones qui sont, à leur corps défendant bien évidemment, à la « une » de l'actualité, une fraction entière de la France vit en état de sous-emploi. La Lorraine est en crise, mais la Bretagne est affectée depuis une longue date par le chômage industriel.

Le rapprochement de deux cartes de la France régionale est frappant. L'une représente le taux de chômage d'origine industrielle, l'autre l'intensité du développement industriel (voir les légendes des deux cartes ci-dessous).

La mise au regard l'une de l'autre de ces deux cartes met en lumière une corrélation trop souvent oubliée. Les régions les plus affectées par le chômage industriel sont précisément les régions les moins industrialisées. La Basse-Normandie et le Limousin qui ne connaissent pas un niveau de chômage trop élevé sont, en fait, les deux régions qui présentent le degré de développement industriel le plus accusé dans le groupe des moins industrialisés.

Il ne s'agit là que du chômage industriel, c'est-à-dire de la population sans emploi ayant exercé antérieurement une activité dans l'industrie. Ainsi la France excentrée, de l'Ouest et du Sud, est-elle la France qui souffre le plus du manque d'emplois secondaires. Le taux de chômage y était de 9,5 % fin mars 1978 (dernières données disponibles), contre 5,1 % dans l'autre partie du pays. Toute politique industrielle se doit, semble-t-il, d'intégrer cet état de fait.

Ainsi, en plus de la reconversion de certaines régions sinistrées, la poursuite de l'aménagement du territoire industriel semble plus nécessaire que jamais. N'y a-t-il pas actuellement des chances à favoriser et à encourager, en l'occurrence la fabrication des nouveaux produits ?

Les établissements financiers nationaux concourent pour une part importante à l'activité bancaire du pays. La France apparaît même comme le pays industrialisé où la concentration bancaire est le plus accusée. Les pouvoirs publics se sont, semble-t-il, interrogés sur l'opportunité de maintenir une telle centralisation et ont demandé à M. Mayoux d'animer une commission sur la décentralisation des établissements bancaires. Les critères présidant à la décision de décentraliser sont multiples. Notre propos, limité, n'en retient qu'un seul : l'autonomie ou la dépendance industrielle.

La centralisation de l'industrie française s'inscrit dans la tradition jacobine de notre pays. Certes, le cliché d'une France résumée à la région parisienne et au désert français est éculé et excessif. Il n'en reste pas moins que, dans chacune des vingt régions de province, au moins un salarié sur cinq est employé par une entreprise industrielle dont le siège social est installé en Ile-de-France, la moyenne provinciale étant de deux sur cinq. Cela étant, certaines régions sont plus indépendantes que d'autres et quelques-unes affirment même un certain caractère dominant. On illustrera la distribution géographique du pouvoir industriel par la troisième carte.

Le rapprochement du centre de décision financier du centre de décision industriel paraît à maints égards souhaitable. Mais la situation des différentes régions vis-à-vis d'une telle opération paraît assez contrastée.

— La couronne parisienne accuse une forte dépendance puisque le coefficient qui la mesure s'élève à 62 %. La décentralisation des établissements financiers pourrait avoir, dans l'immédiat, des résultats limités. Les sièges sociaux étant en proportion appréciable localisés dans l'Ile-de-France, les dirigeants des entreprises s'adressent aux établissements financiers situés près de ceux-ci. Cependant, cette opération concourrait à étoffer le secteur tertiaire dans ces régions (actuellement court-circuité dans une certaine mesure par Paris), et pourrait favoriser les conditions d'un maintien sur place des centres de décision des sociétés naissantes, voire d'un rapatriement des sièges sociaux de sociétés existantes.

— Les régions qui ont affirmé leur indépendance et exercent une influence ascendante paraissent évidemment prédisposées à bénéficier d'un rapprochement de la décision financière et de la décision industrielle. Cependant, les quatre régions en cause accusent des différences importantes de situation, et une analyse spécifique à chacune s'avère nécessaire ; ainsi Rhône-Alpes, pôle de développement industriel, dauphin de l'Ile-de-France, présente un profil tout autre que l'Auvergne, région moins industrialisée, siège d'une importante firme multinationale (1).

— La France excentrée fait preuve d'une certaine autonomie, au sens où nous employons le mot ici (2). Mais n'est-ce pas, dans une certaine mesure, en raison de son moindre développement industriel et d'une plus grande importance des P.M.I. (petites et moyennes industries) ? Ces régions, du fait de leur relative fragilité industrielle, appellent une étroite coopération entre financiers et industriels. Là comme ailleurs, mais peut-être là plus qu'ailleurs, une très bonne connaissance des potentialités des hommes et des entreprises est indispensable au banquier. La mesure du risque, si elle tient compte des garanties proposées, doit mettre l'accent sur le profil futur de développement. Donner un nouveau souffle à l'industrialisation de ces régions suppose un pari sur l'avenir ; et ce pari ne sera gagné que dans le cadre d'une étroite coopération entre industriels, banquiers et pouvoirs publics.

Au regard du seul critère de l'autonomie industrielle, les régions françaises accusent ainsi des différences sensibles quant aux motifs et à la diffusion dans le temps des effets d'une décentralisation bancaire. A cet égard, conforter le tissu industriel de la France excentrée paraît être une finalité digne de retenir l'attention, même si les résultats ne seront tangibles qu'à terme.

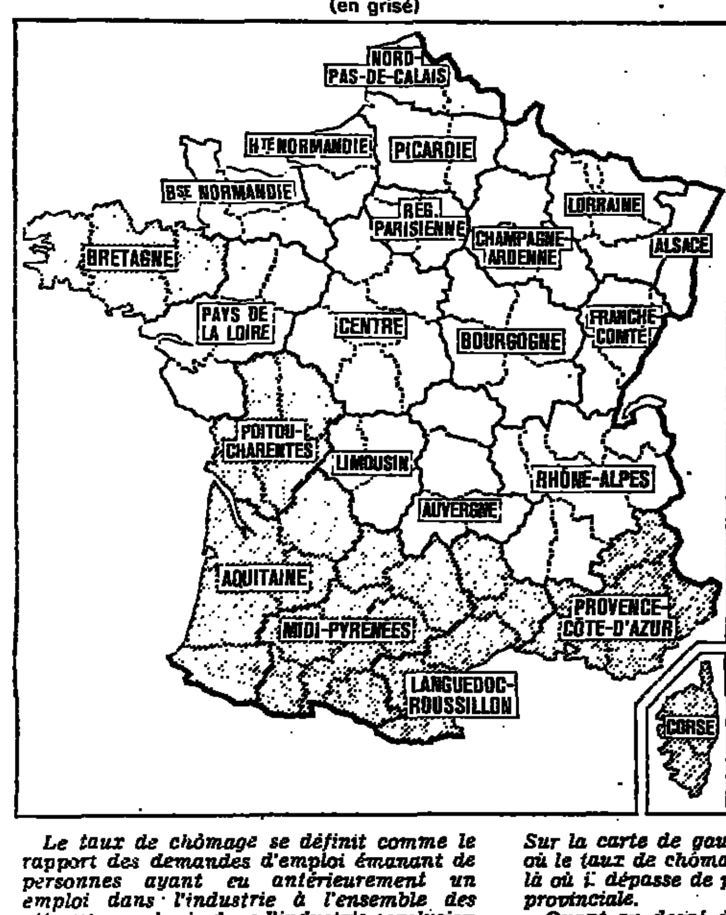
Diverse, la France industrielle l'est assurément. Mais face au visage qui se présente à l'industrie nationale, la différence s'estompe car l'adaptation à la demande mondiale est l'affaire de tous. Les nouveaux secteurs ou les nouveaux créneaux peuvent être les supports aussi bien d'une reconversion que d'un renforcement de l'industrialisation. La France excentrée doit donc saisir sa chance. Sa participation à la nouvelle orientation industrielle sera d'autant plus bénéfique qu'elle concourra dans le même temps à aménager l'espace industriel et à réduire un chômage régional important.

ERIK-GÉRARD BUIS,
économiste, membre du Groupe de réflexions économiques et financières.

(1) Michelin.

(2) Voir la légende de la troisième carte.

RÉGIONS AU TAUX DE CHÔMAGE INDUSTRIEL ÉLEVÉ
(en grisé)

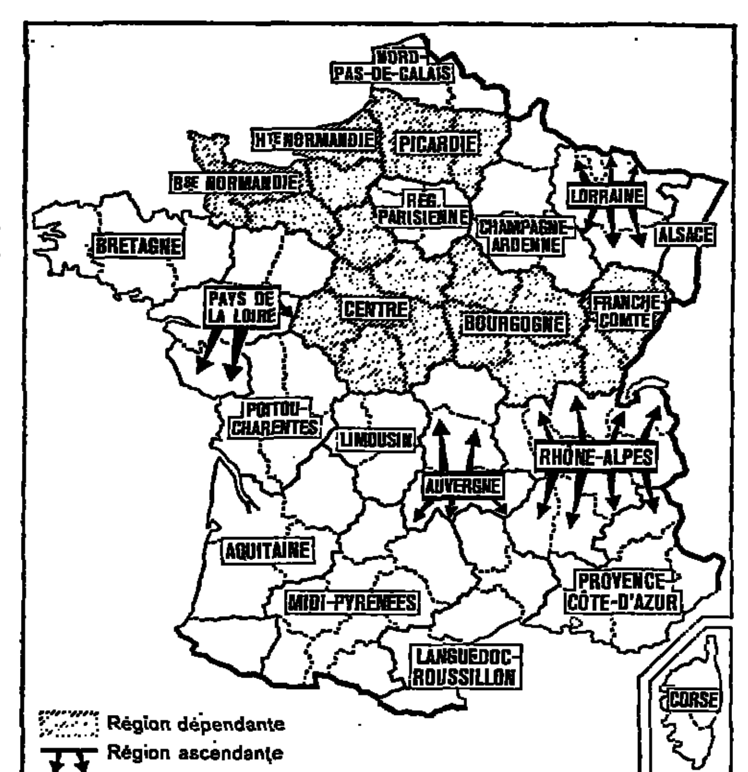


RÉGIONS AU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL RELATIVEMENT FAIBLE
(en grisé)

Le taux de chômage se définit comme le rapport des demandes d'emploi émanant de personnes ayant eu antérieurement un emploi dans l'industrie à l'ensemble des effectifs employés dans l'industrie (exclusion faite du bâtiment et des travaux publics).

Sur la carte de gauche figurent les régions où le taux de chômage est élevé, c'est-à-dire là où il dépasse de plus de 10 % la moyenne provinciale.

Quant au degré de développement industriel, il se mesure au travers de la proportion de la population active employée dans l'industrie. Sur la carte de droite apparaissent les régions où le caractère industriel est moins accusé, celles où la proportion de l'emploi industriel est inférieure de plus de 10 % à la moyenne provinciale.



Le caractère autonome ou dépendant d'une région est apprécié sur cette carte au moyen de la proportion des effectifs industriels de cette région employés par des entreprises ayant leur siège social à l'extérieur de la région. Sont jugées dépendantes les régions où cette proportion dépasse d'au moins 10 % la moyenne provinciale.

Une région manifeste un caractère ascendant lorsque ses entreprises emploient plus de mille salariés dans une autre région. Le nombre de régions sur lesquelles elle étend son rayonnement est représenté par un nombre équivalent de flèches sur la carte. On remarquera toutefois que cette domination est sans commune mesure avec celle de l'Ile-de-France. Rhône-Alpes, qui est la région provinciale la plus rayonnante, commande des effectifs extra-régionaux quarante fois moins importants que la région parisienne.

Source : *L'établissement de cette carte s'appuie sur les travaux menés par M. Briquel et parus dans le n° 80 de juillet-août 1976* d'Economie et Statistique.

Il n'y a pas de « bons » impôts locaux

(Suite de la page 23.)

On peut en effet considérer qu'un certain nombre de services doivent être gérés au niveau local, même s'ils ne peuvent pas être financés à ce niveau. La question de savoir quels services doivent être de la responsabilité de l'Etat et lesquels doivent relever de la responsabilité des communes (ou des départements) est une autre question, importante, délicate, qui ne doit pas être tranchée sur la base de considérations financières. Il faut rompre le lien, déjà bien distendu, entre financement et responsabilité.

Les subventions doivent être des moyens de financement, et non de contrôle. Elles devraient donc être véritablement globales. Il n'y a en particulier aucune raison d'obliger les communes à affecter les subventions aux investissements plutôt qu'au fonctionnement ; pourquoi donc, en période de chômage, abaisser le coût du capital plutôt que celui de la main-d'œuvre ?

Ce qui justifie ce détour par le budget de l'Etat, c'est tout simplement que les impôts nationaux sont bien meilleurs que les impôts locaux. Tout le monde reconnaît que la T.V.A. n'a pas les inconvénients de l'ancienne taxe locale. Et l'I.R.P.P. (impôt sur le revenu des personnes physiques), qui entraînerait toutes sortes de distorsions si son assiette ou seulement son taux étaient fixés par chaque commune, est un excellent impôt national. Le financement par l'impôt national peut seul corriger ou plutôt atténuer les inégalités entre communes, que le financement par l'impôt local exacerbe.

On y perdra sans doute un mécanisme automatique de régulation. Rien, dira-t-on, n'empêchera les communes de réclamer toujours davantage de subventions. En effet. De même que rien n'empêche les militaires, les chercheurs ou les diplomates de réclamer toujours davantage d'argent pour la défense, la recherche ou les affaires étrangères. Mais les mécanismes automatiques de régulation peuvent être remplacés par des mécanismes politiques. Rien n'empêche le gouvernement et le Parlement d'effectuer les arbitrages nécessaires et de fixer chaque année le total des subventions allouées aux communes.

Ils devraient aussi, et surtout, établir les critères de répartition des subventions entre communes. Il s'agit là d'un choix difficile, et foncièrement politique, qui devrait être l'« objet d'un grand débat national ». On peut y voir l'élément essentiel de toute « réforme des finances locales ».

RÉMY PRUD'HOMME.

13 % de la fiscalité d'État

POUR apprécier l'importance des impôts locaux, on peut comparer la place qu'ils occupent par rapport aux impôts d'Etat et aux cotisations sociales dans le P.I.B. (produit intérieur brut). En France, les impôts locaux représentent 2,6 % du PIB, contre 20,3 % pour les impôts d'Etat et 16,5 % pour les prélèvements de sécurité sociale. Malgré leur forte croissance depuis 1971, ces impôts ne représentent encore que 43,3 milliards de francs pour 1 637 milliards de francs de PIB (chiffres 1977), et 333 milliards de francs de fiscalité d'Etat (soit 13 %).

Les ressources des collectivités locales ont trois origines : les impôts directs, les subventions versées par l'Etat et les emprunts.

● Les impôts directs locaux ont rapporté 43,3 milliards de francs en 1977. *Ils se sont répartis de la façon suivante : 6,8 milliards de francs pour la foncière bâtie, 2,9 milliards de francs pour la foncière non bâtie, 10,7 milliards de francs pour la taxe d'habitation, 23 milliards de francs pour la taxe professionnelle (ancienne patente). Les chiffres de 1978 ne sont pas encore connus mais doivent avoisiner 51 milliards de francs.*

A noter que les régions (établissements publics créés en 1972) disposent de 1 milliard de francs de recettes par an : taxe additionnelle au droit de mutation, à la taxe de publicité foncière, au droit d'enregistrement sur les mutations d'immeubles, droit des permis de conduire.

● Les subventions versées par l'Etat aux collectivités locales *pour le fonctionnement (18,2 milliards de francs en 1978) et pour l'équipement (8,1 milliards de francs) ont représenté 26,3 milliards de francs.*

A ces aides de l'Etat, il faut ajouter le V.R.T.S. (versement représentatif de la taxe sur les salaires), qui est un transfert de ressources que l'Etat verse aux collectivités locales (27,8 milliards de francs en 1978) pour compenser la suppression depuis 1966 de la taxe locale, impôt qui rapportait beaucoup d'argent aux communes.

● Les emprunts *enfin, permettent aux collectivités locales de combler le « trou » entre ressources (impôts locaux et subventions) et dépenses (équipement et fonctionnement). En 1977, les communes ont ainsi effectivement perçu par voie d'emprunt 22 milliards de francs (9 milliards de francs pendant les six premiers mois de l'année 1978).*

Au total les impôts locaux directs représentent un peu moins de la moitié des ressources définitives des collectivités locales qui, pour 52 % sont assurées par des subventions et des transferts. Quant aux ressources remboursables (emprunts), elles entrent pour un peu plus de 15 % dans le total des ressources des communes.

L'âge légal de la retraite n'existant pas

A quelle indemnité de départ a droit un travailleur licencié à 65 ans ?

Contrairement à ce que l'on croit généralement, il n'y a pas en France d'âge légal de la retraite (mais les conventions collectives peuvent suppléer à cette absence), même si la loi fixe à soixante-cinq ans l'âge à partir duquel, dans la généralité des cas, un travailleur a droit à une pension au taux plein. De cette particularité juridique découlent certaines difficultés, notamment pour l'application de la loi sur la mensualisation du 19 janvier 1978.

SELON l'interprétation donnée à la loi sur la mensualisation, la mise à la retraite du fait de l'employeur serait assimilée à un licenciement. Cela inquiète le patronat.

Il n'existe pas en France, pour les salariés du secteur privé, d'âge légal de départ à la retraite. « *Aucune disposition législative ou réglementaire*, rappelle la Cour de cassation, *ne fixe un âge à partir duquel un travailleur doit obligatoirement quitter son emploi.* » En l'absence de disposition conventionnelle particulière, l'employeur qui décide de se séparer d'un salarié âgé procède à un licenciement pur et simple. Reste à déterminer dans quelle mesure l'âge peut constituer une cause réelle et sérieuse de licenciement. Jusque-là, pas trop de difficulté.

Mais jusque-là seulement. Les choses se compliquent en effet sérieusement lorsqu'un âge de la retraite a été prévu par la convention collective. Par exemple, soixante-cinq ans. Les termes du problème sont-ils alors profondément modifiés ? Oui, peut-être, si la convention fixe une limite d'âge guillotine, un âge entraînant automatiquement le départ du salarié. Le cas est rare. Généralement, les dispositions conventionnelles se bornent à fixer un âge « normal », sans exclure radicalement l'éventualité d'une prolongation des relations contractuelles. Ce qui, par hypothèse, réintroduit une marge d'incertitude : l'intéressé n'est pas absolument certain que son employeur ne le gardera pas... De ce fait, cette incertitude a conduit la Cour suprême à exiger, tout naturellement, un préavis ; et, de fil en aiguille, à faire application de tout le droit du licenciement à une rupture prévisible mais nullement inéluctable : entretien préalable, contrôle de la cause réelle et sérieuse, indemnités... (1).

Sur ce dernier point pourtant — celui des indemnités — une distinction s'est peu à peu établie : la plupart des conventions collectives ont, en effet, prévu une « indemnité de fin de carrière », distincte de l'indemnité conventionnelle de licenciement et inférieure à celle-ci. Elle est accordée aussi bien au travailleur qui part volontairement à la retraite qu'à celui qui est mis à la retraite, d'autorité, par son employeur.

La Cour de cassation admet ces pratiques mais pose toutefois comme condition que l'indemnité conventionnelle de départ en retraite reste au moins égale à l'indemnité *légale* de licenciement, soit un dixième de mois de salaire par année d'ancienneté. Exigence dérisoire au plan des chiffres mais fondamentale au plan de l'analyse juridique.

Intervient alors l'accord interprofessionnel du 10 décembre 1977 sur la mensualisation, avalisé par la loi du 19 janvier 1978, et qui, dans son article 6, généralise l'indemnité de départ en retraite : désormais tous les ouvriers qui quittent leur entreprise à soixante-cinq ans, volontairement ou sur l'initiative de leur employeur, ont « *droit à une indemnité de départ en retraite en fonction de leur ancienneté dans l'entreprise ou l'établissement* ». Ainsi se trouve légalisée la distinction entre indemnité de fin de carrière et indemnité de licenciement. Mais, point-clé, cette indemnité a été fixée à un montant *inférieur* à celui de l'indemnité *légale* de licenciement : un demi-mois de salaire après dix ans d'ancienneté, un mois après quinze ans, etc.

Certains en ont aussitôt déduit que, puisque le législateur avait consacré l'accord, il avait bel et bien admis que la nouvelle indemnité de départ en retraite se substituait à l'indemnité légale de licenciement en tant que « plancher » et que, de ce fait, la jurisprudence de la Cour de cassation ne tenait plus : la loi du 19 janvier aurait distingué nettement départ à la retraite et licenciement et, du coup, consacré le caractère spécifique de la rupture résultant de la mise à la retraite sur l'initiative unilatérale de l'employeur. N'était-ce pas là de toute évidence l'intention très claire des signataires de l'accord ?

Or, nouveau rebondissement, par une circulaire du 27 juin dernier, le ministère du travail a pris le contre-pied de cette conclusion en se fondant sur le texte même de la loi. L'article premier de cette dernière précise en effet que seuls les « droits nouveaux » ouverts par l'accord sont acquis à tous à compter du 1er juin 1978. Certes, l'indemnité litigieuse constitue bien un « droit nouveau » pour le salarié qui quitte *volontairement* son emploi pour prendre sa retraite, puisque jusqu'alors il n'avait légalement droit à aucune indemnité. Mais, en revanche, le salarié mis à la retraite par son employeur pouvait déjà prétendre — jurisprudence de la Cour de cassation — à une indemnité au moins égale à l'indemnité légale de licenciement... Donc, à cet égard, pas de droit nouveau : l'article 6 de l'accord du 10 décembre 1977 n'acquiert pas force de loi quand il concerne la mise à la retraite, d'autorité, du fait de l'employeur.

Autrement dit, un accord ne peut décider qu'un licenciement, serait-il d'un genre un peu particulier, ne sera plus traité comme tel. Seule la loi pouvait le faire ; mais, apparemment, elle ne l'a pas fait...

On en est là... Mais il est probable que la polémique ne cessera pas pour autant. Affaire à suivre. Aux employeurs de faire connaître maintenant leur point de vue.

ANNE VALENTINI.

(1) Pour une analyse plus détaillée voir l'étude de Jean Savatier *Droit social*, avril 1978, numéro spécial sur le « nouveau droit du licenciement ».

LES INCERTITUDES DE J.-K. GALBRAITH

L'économie buissonnière

J.-K. GALBRAITH a laissé tomber la plume du professeur dans son nouveau livre « le Temps des incertitudes » (1). Son propos a pris sa source dans une série d'émissions que lui avait commandées la B.B.C. en 1973. L'auteur s'est piqué au jeu. Etait-il besoin au reste de le pousser ? Son œuvre n'est pas de celles qu'on lit la tête entre les mains, et il sait faire des clins d'yeux au public et pratiquer un humour bien particulier. En lui demandant de donner une série de « conférences » devant l'écran de télévision, les Anglais n'ont pas pris grand risque.

Le livre ne donne évidemment pas le matériau brut. J.-K. Galbraith a retouché, rallongé, ses « essais », et son éditeur a eu la coquetterie d'illustrer ce livre avec nombre de photos qui avaient été présentées aux téléspectateurs.

L'axe de l'ouvrage est celui-ci : la pensée économique au siècle dernier était bardée de certitudes : « les capitalistes étaient sûrs du succès du capitalisme, les socialistes du socialisme, les impérialistes du colonialisme, et les classes dirigeantes se savaient faites pour diriger. Que reste-t-il aujourd'hui de ces certitudes ? ». Selon J.-K. Galbraith, on peut situer à la guerre de 1914-1918, la coupure entre les deux mondes : celui de la simplicité et celui de la complexité.

Comme les idées maîtresses d'une époque sont celles qui guident les hommes et les gouvernements dans leur action, le plan de l'auteur était tout trouvé : une partie sur les penseurs de l'économie qui ont marqué leur temps, une autre sur les conséquences de leurs « messages » dans l'histoire économique.

Parmi les prophètes du capitalisme classique, honneur au premier du nom, Adam Smith. Sa « Main invisible » et ses « Epingles fabriquées à la chaîne » sont survolées bien sûr, mais l'essentiel est de retenir que, pour ce pionnier, la richesse d'une nation résulte de la poursuite diligente par chaque citoyen de ses intérêts propres.

Marchons dans la galerie de portraits. Voici les deux amis Ricardo et Malthus. Après l'optimisme, les pessimistes. Fond du décor : accroissement continu de la population ; difficultés pour les travailleurs de recevoir plus que le minimum pour survivre, etc. Puis arrive Spencer, à qui est due (et non à Darwin) l'expression « la persistance des plus aptes », et qui découvrit, en Amérique, l'illustration de ses thèses, les plus « aptes » se traduisant souvent par les plus démunis de scrupules. Un coup de chapeau ensuite à Veblen, envers qui J.-K. Galbraith doit avoir une secrète dilection puisqu'il manie comme lui la satire qui se donne l'allure de la science.

La « dissidence massive »

En plein âge d'or du capitalisme éclate la « dissidence massive » de Karl Marx, et il était décent qu'on lui consacrât tout un chapitre, où le lecteur qui s'est un peu frotté à la doctrine n'apprendra évidemment pas grand-chose de neuf.

Après quoi Galbraith « tourne en extérieurs », si l'on peut dire. Il illustre d'exemples les plus caractéristiques l'« idée coloniale », puis, quand, poussant son exploration, il en arrive à Lénine, c'est beaucoup moins pour analyser ses thèses que pour montrer son action dans l'histoire, sa réussite dans la consolidation du pouvoir en U.R.S.S. et son échec devant l'envahissement de la bureaucratie dans la gestion du pays.

Retour à l'Ouest, avec une méditation sur l'argent — qui n'apprendra rien à ceux qui ont lu son dernier livre (2), un chapitre sur la « grande crise », et bien sûr un autre sur Keynes. Un peu plus d'une centaine de pages sur notre après-guerre termine le livre, où l'historien est au moins autant présent que l'économiste. On notera sa peinture abstraite d'une « grande société » mythique, les « Entreprises globales unifiées » (E.G.U.), synthèse des traits caractérisant ces monstres qu'il connaît bien : les multinationales.

Un chapitre sur le tiers-monde (où il voit une cause de pauvreté partout répandue : la relation entre le sol et la population), un autre sur la « grande métropole », « où le capitalisme est mis en échec » parce qu'il sait fournir des objets, mais non des services dont les gens ont le plus besoin, qu'il s'agisse de la santé, des transports collectifs, du logement, satisfaisant à un prix modéré, etc.

Pour terminer, J.-K. Galbraith veut s'accrocher au moins à une certitude : c'est que la bataille des idéologies ne doit pas dégénérer. Comme le disait à peu près Khrouchtchev, après le premier échange des missiles, nul ne pourra distinguer entre les cendres du communisme et les cendres du capitalisme.

Pour ceux qui ont toujours trouvé un peu lugubre l'histoire économique, cette promenade à travers les hommes et les faits surprendra agréablement. Avec du talent, un sens affiné du raccourci, et, ce qui ne gâte rien, quelques pointes d'ironie J.-K. Galbraith nous fait vivre tout un monde traversé — ou plutôt conduit — par les idées.

PIERRE DROUIN.

(1) Gallimard, 424 pages, 65 F. Traduit par Tanguy Kenec'hdu.
(2) *L'Argent*, Gallimard, collection « Idées », 1976, 14 F.



CARNET

Fiançailles

Caroline BRUCE
et
Jacques PUIGGALI
sont heureux de faire part de leurs fiançailles,
le 12 octobre 1978, à Bordeaux.

Décès

GABRIEL GERMAIN

ancien élève de l'E.N.S.,
professeur honoraire
de la faculté des lettres de Rennes,
écrivain,
chevalier de la Légion d'honneur,
est mort le 11 octobre 1978.

Il a été inhumé au cimetière de Gouvieux, le 13 octobre, dans l'intimité familiale.

Mme Gabriel Germain, sa fille Moïra Hintermann-Germain, ses petits-fils Francis et Luc Hintermann en informent ses amis, ses anciens élèves ou étudiants et aussi ses lecteurs.

« Il souhaite que ses amis et ses lecteurs consacrent à sa mémoire, chacun selon ses convictions, un moment de prière ou de méditation. »

6, parc du Chauffour, Chantilly.
3, allée du Castel, Chantilly.

[Né le 28 août 1903 à Paris, Gabriel Germain était entré en 1923 à l'École normale supérieure (dans la même promotion que Pierre-Henri Simon et Henri Guillemin). Agrégé de lettres, il enseigne au Maroc, de 1927 à 1954, soit dans l'enseignement européen, soit dans les collèges musulmans, à Salé, Azrou, Meknès ; il milite dans la politique, s'intéresse aux problèmes nés des rencontres de civilisations et collabore aux « Cahiers de la démocratie » (1933-1940), puis au « Combat » d'Alger. Il publie ses premiers poèmes à Tunis, en 1936, « Chants pour l'âme de l'Afrique », et se préoccupe des mythes antiques pour le renouvellement des études homériques. Rentré en France, il devient, en 1954, professeur de langue et de littérature grecques à la faculté des lettres de Rennes. Il avait publié aux éditions du Seuil plusieurs ouvrages remarqués, soit sur ses recherches hellénistiques (« Epictète et la spiritualité stoïcienne » (1964), « Sophocle » (1969), « Homère par lui-même »), soit sur la poésie (« la Poésie, corps et âme » (1973), soit sur son itinéraire intérieur (« le Regard intérieur » (1968).]

M. Gabriel Germain était chevalier de la Légion d'honneur.

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

S.1 - Bel ensemble mob. 18e et 19e, Obj. d'art, Céram., Tapis.

S. 6 - Bij., Obj. de vitrine, Argent. anc. et mod.

S. 10 - Art Primitif.

S.13 - Autogr., Livr. anc.

VENTES

S. 8 - Dess., Tablx mod.

— Mme Roger Cutu-Demarquet, née Lucienne Pourchet, a le chagrin de faire part du décès de son mari, survenu le 13 octobre 1978, à l'âge de soixante-cinq ans,

Roger CUTU-DEMARQUET,
avocat à la cour de Paris,
diplômé
de l'École des sciences politiques,
capitaine de réserve honoraire,
croix de guerre 1939-1940 et 1939-1945,
ancien prisonnier de l'Oflag IV D.

S'unissent à elle :
M. et Mme Jacques Seigle, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Demarquet,
M. et Mme Pierre Grenouilleau, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Paul S. Van Baarn, ses enfants et son petit-fils,
ses frère, sœur, beaux-frères et belles-sœurs.

Les obsèques auront lieu le mardi 17 octobre 1978, à 10 h. 45, en l'église Saint-Hilaire de La Varenne (Val-de-Marne), 103, boulevard de la Marne.

134, boulevard de la Marne,
94210 La Varenne.

— Michel et Claudette Grosclaude, Pascale et David,
Christian et Nicole Grosclaude,
Olivier, Marie-Joëlle et Laurent,
Gérard et Hélène Grosclaude,
Florence, Frédéric et Marc,
Sylvie et Michel Boucherie,
Romain et Aude,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Arbeval, Bricka, Wencelius et Engelhardt,
ont la très grande peine de faire part du décès de

Marcelle GROSCLAUDE,

le 13 octobre 1978.

L'office religieux sera célébré en commun par les pasteurs des Églises réformée et catholique romaine au temple de Meudon-Bellevue, 11, rue du Bassin, le mardi 17 octobre, à 14 heures.

« Le Seigneur est mon berger. Je ne manquerai de rien... »

Ps. 23-I.

On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Marcel HÉRAUD,
née Lucie Bouvier,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 5 octobre 1978, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

De la part de Mme Claudine Héraud, sa fille,
Mme Henri Duchesne, sa sœur,
M. et Mme Philippe Duchesne et leurs enfants,
M. Jean Duchesne,
Toute la famille et ses nombreux amis,
Et Mlle Suzanne Mayer, qui lui fut fidèle dix-sept années.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 13 octobre, à l'église Notre-Dame-des-Champs.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Hélène MARX,
dite de Marsan,

survenu à Paris, en son domicile, 45, rue de Chabrol, 75010 Paris, le 13 octobre 1978, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie israélite sera célébrée le mardi 17 octobre 1978, à 16 h. 15, au cimetière de Montmartre, 20, avenue Rachel, 75018 Paris.

On se réunira à la porte principale du cimetière.

— Mme Emile Mermet,
M. et Mme Bertrand Guyon,
Aude et Renaud,
M. Marcel Berthel,
M. François Berthel,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile MERMET,
Mérite agricole,
médaille militaire,

leur époux, père, grand-père et parent, survenu le 13 octobre 1978, à Suresnes, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 17 octobre 1978, à 10 h. 30, en l'église Saint-Germain, à Saint-Germain-en-Laye (78).

L'inhumation aura lieu au cimetière nouveau de Saint-Germain-en-Laye, dans la sépulture de famille.

2, place Louis-XIV,
Saint-Germain-en-Laye.

— M. et Mme Aimery Somogy ont l'immense douleur de faire part du décès de leur fille unique

Marie-Claude,

survenu accidentellement le 8 octobre 1978.

Elle avait trente-deux ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

10, rue Oudinot, 75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Guy TAITTINGER,
président-directeur général
de la Banque Worms,
officier de la Légion d'honneur,

endormi dans la paix du Seigneur à l'âge de soixante ans, le 12 octobre 1978.

De la part de :
Mme Guy Taittinger, son épouse,
Mme Pierre Taittinger, sa mère,
M. et Mme Michel Taittinger et leur fils,
M. et Mme Eric Prerejean de Chavagneux et leur fils,
M. et Mme Thierry Taittinger, ses enfants et petits-enfants,
Mme François Taittinger et ses enfants,
M. et Mme Jean Taittinger et leurs enfants,
M. et Mme Jean Henrion et leurs enfants,
M. et Mme Pierre-Christian Taittinger et leur fille,
M. et Mme Claude Taittinger et leurs enfants,
M. et Mme Pierre de Margerie et leurs enfants,
M. et Mme Jean Gaston-Breton et leurs enfants,
Mme Pierre Gaston-Breton et ses enfants,
M. et Mme Jacques Gaston-Breton,
M. et Mme Philippe Gaston-Breton et leur fils,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 17 octobre, à 10 h. 30, en l'église de la Madeleine.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

6, place de la République-Dominicaine, 75017 Paris.

— Les conseils d'administration de la société du Louvre et de la Société des Hôtels Concorde ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy TAITTINGER,
leur vice-président
et directeur général,

survenu le 12 octobre.

— Le conseil d'administration du Champagne Taittinger a la douleur de faire part du décès de

M. Guy TAITTINGER,
vice-président
et directeur général de la société,

survenu le 12 octobre 1978.

— Les associés de MM. Worms et Compagnie,
Le conseil d'administration et le personnel de la Banque Worms,
Les conseils d'administration et le personnel des groupes d'assurances Foncière et Préservatrice,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 12 octobre, de

M. Guy TAITTINGER,
associé gérant de MM. Worms et Cie,
président de la Banque Worms
et des sociétés
des groupes Foncière et Préservatrice.
[*Le Monde* daté 15-16 octobre.]

— Mme Joël Verdier, Laurent, Catherine et Guillaume,
Les familles Verdier et Milet-Dubertret,
font part du décès de

Joël VERDIER,
ingénieur géologue,

survenu le 11 octobre 1978, des suites d'un accident.

Les obsèques auront lieu le mardi 17 octobre en l'église Saint-Martin de Bièvres, à 10 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés au Groupement d'études et de recherches cancérologiques, 36, rue du Mont-Thabor, 75001 Paris.

17, route de Jouy,
91570 Bièvres.

— Le conseil d'administration et tout le personnel de Coyne et Bellier, bureau d'ingénieurs conseils, font part du décès de

Joël VERDIER,
ingénieur géologue,

à la suite d'un accident survenu le 5 octobre 1978, au cours d'un déplacement professionnel en Tunisie.

5, rue d'Héliopolis, 75017 Paris.

Remerciements

— Paris, Oppede.
Mme Marcel Ducourtioux,
Le comte et la comtesse de Gabrielli de Gubbio,
MM. Bruno, Laurent et François de Gabrielli de Gubbio,
Le comte et la comtesse Bruno de Gourcy,
Mlle Isabelle de Gabrielli de Gubbio,
très sensibles aux nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été prodiguées lors du décès accidentel, le 5 août 1978, de

Mlle Anne
de GABRIELLI de GUBBIO,

leur petite-fille, fille, sœur et belle-sœur, prient tous ceux et celles qui se sont unis à leur grande douleur de bien vouloir trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance et de leurs sincères remerciements.

Mme Bernard Halpern et ses enfants, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux innombrables témoignages d'amitié et d'estime qui leur sont parvenus à l'occasion du décès du

professeur
Bernard N. HALPERN,

prient tous ceux qui se sont associés à leur immense peine, de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— 17 octobre 1978.

En ce premier anniversaire du départ de

Abraham SULHEFER,

seront unis dans le souvenir ceux qui l'aimaient.

Messes anniversaires

— A la mémoire de

Jean ROY,
ancien professeur au lycée Carnot,

une messe sera célébrée le vendredi 20 octobre 1978, à 19 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris (17e).

Avis de messe

— Une messe sera célébrée à la mémoire de

M. Michel DULAU,

décédé accidentellement le 6 août 1978, le mardi 17 octobre, à 18 heures, en l'église de Saint-Séverin (métro Saint-Michel).

— Le mercredi 18 octobre 1978, à 11 h. 30, une messe sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue Charles-de-Gaulle, pour le repos de l'âme de la

comtesse
Jules de LA FOREST DIVONNE,

rappelée à Dieu le 27 juillet 1978.

De la part de :
La comtesse Florence de La Forest Divonne,
Mlle Marie-Aline de La Forest Divonne,
Le duc de Levis Mirepoix, de l'Académie française,
M. et Mme Jean-Loup Roussel et Stéphanie,
Mlle Agathe Roussel.

79, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-X, mardi 17 octobre, à 14 h. 30, salle du Conseil, M. Edmond Bernus : « Touaregs nigériens : unité culturelle et diversité régionale d'un peuple pasteur ».

COLLOQUES

Les « rhumbs » de l'aménagement du temps

De notre envoyé spécial

La Chaux-de-Fonds. — Le temps : autant de concepts ou de notions — plus ou moins claires — que d'intérêts et de préoccupations différentes. Autant de *« rhumbs »* si l'on veut : ces zones de mer où, parvenu le premier, j'use seul et comme je l'entends du droit de pêcher. Le fait fut encore une fois vérifié au cours des premières rencontres du Club 44 à La Chaux-de-Fonds (1) en principe consacrées à l'« aménagement du temps ». Le but — une gageure ? — : esquisser de philosophe à économiste, de biologiste à artiste, de théologien à physicien, un lien, cette ligne de *« rhumbs »* que décrit le navire en coupant divers méridiens sous un même angle.

L'aménagement du temps, c'est un peu une *« tarte à la crème »* pour groupe d'études, commissions de sages et autres clubs, régulièrement servie depuis qu'il est un peu moins question de l'aménagement du territoire. Gestion des budgets-temps, décentralisation, découpage « à la carte » des diverses servitudes, occupations ou loisirs en sont quelques ingrédients. Chacun sait ce qu'il en advient généralement : peu de chose. Le choc des pouvoirs, la résistance des groupes sociaux ne facilitent rien.

Pour restaurer le *« temps créateur »* au détriment du temps répétitif de l'économie, le biologiste Joël de Rosnay ne désespère pas des solutions de ce type ici ou là proposées : *« optimisation »* des vacances, recyclages, double demi-postes au lieu de postes simples, aménagement des retraites... Intentions louables, illusions peut-être si l'on prête à l'informatique le pouvoir de « désynchronisation » harmonieux des temps et, partant, de « resocialisation » des individus. Le débat abordé peut aboutir à deux conclusions opposées... Ou bien l'extraction de nouveaux laps de temps (qui restent d'ailleurs à réaménager à leur tour). Ou bien la nécessité de cette liberté : la création d'un ordre implacable, supérieur à l'ancien : la fourmilière informatisée.

La conscience de ce risque ne se suffit pas à elle-même. Elle ne dissipe pas les formes les plus contraignantes de l'enfermement quotidien : le travail posté dans certaines industries, le cumul des tâches salariées et domestiques pour les femmes des milieux les plus modestes, etc.

Le refus de faire éclater l'ordre en un ordre plus subtil et plus fort du temps aménagé par l'informatique renvoie alors à la question ancienne du militantisme : quelles nouvelles pratiques politiques inventer ? Les silences de La Chaux-de-Fonds donnèrent à penser que la question est prématurée ou mal posée.

Autres « *rhumbs* », parsemés d'évidences ou dépourvus de consistance selon le point de vue que l'on retient : la contemplation esthétique, la pratique artistique ou la conviction religieuse. Par l'un ou l'autre de ces moyens le temps reçoit son sens de l'éternité étendu ou contemplé. Prétendre cependant que cela seul suffit ressort-il au pittoresque du genre « artiste ou mystique » ? Et encore, plus incertain parce qu'ignoré des stéréotypes commodes, ce que Michel Serres, décrit ainsi : *« La vie est le système des raccordements de trois variétés temporelles : le temps réversible des horloges, de l'emploi du temps et de l'exploitation des hommes ; le temps irréversible qui va de l'ordre au désordre, celui de notre mort ; enfin le temps de l'évolution, de la différenciation, de la sexualité. »*

Comment l'organisme gère-t-il ces trois temps auxquels il a affaire ? Quand les hasards propres à ces différentes variétés de temps lui sont volés, s'en accommode-t-il ou, s'il souffre, comment en sortir ? De quelle manière les trois temps se nouent-ils dans les systèmes collectifs ? Questions sans réponse à cette heure. Ou, pour le dire autrement : peut-être sied-il de jeter les filets dans ce dernier *« rhumb »* avant d'entreprendre le grand voyage à la recherche du temps révélé par ses ponctuations essentielles ?

MICHEL KAJMAN.

(1) Auxquelles participaient du 21 au 23 septembre MM. Edgard Ascher, physicien ; Jean Cloutier, directeur du centre audiovisuel de l'université de Montréal ; Jean-Pierre Dupuy, professeur d'économie à l'École polytechnique ; Ernest-Jean Kaelin, théologien ; Joël de Rosnay, directeur des applications de la recherche à l'Institut Pasteur ; Nicolas Schöffer, « plasticien » ; Michel Serres, philosophe, professeur à l'université de Paris-I Sorbonne, et René Zazzo, psychologue, professeur à l'université de Nanterre.

PRESSE

La pression fiscale et la loi sur la concertation dans les entreprises

thèmes du congrès des journalistes C.G.C.

Le Syndicat des journalistes C.G.C., réuni en congrès national à Nancy et à Metz du 13 au 15 octobre, a axé ses travaux sur l'augmentation de la pression fiscale et sur l'application de la loi sur la concertation dans les entreprises.

En ce qui concerne le premier point, les journalistes C.G.C. se sont félicités de l'esprit dans lequel la commission des finances de l'Assemblée nationale a amendé le texte gouvernemental. Ils ont cependant affirmé leur opposition *« aux dispositions contenues dans le projet de loi de finances de 1979, comportant une réduction des déductions fiscales supplémentaires, comme à l'augmentation de la pression fiscale sur les cadres »*, et exigé *« le maintien du plafond des déductions fiscales supplémentaires à 50 000 francs »*.

Le syndicat s'est en outre inquiété du retard apporté à la préparation du rapport de concertation prévu par la loi et a invité ses sections *« à exiger dans les plus brefs délais une réunion avec les directions des entreprises de presse »*, ajoutant que *« les journalistes C.G.C. ne refuseront pas sur ce point précis l'épreuve de force »*.

A l'issue du congrès, le bureau du syndicat a été ainsi formé :
Président : M. Yann Clerc.
Secrétaires généraux Paris et province : MM. Daniel Pautrat et Serge Rivet.
Délégués généraux : MM. Vanel et Daudin.
Membres : MM. Louis Cagnol, Jacques Janvier, Jean-Marie Pincon, Roger Vigneron, Jean-Marie Goffinet et Jacques Durvick.

● *« The Paris Métro »*, bimensuel en langue anglaise publié à Paris depuis plus de deux ans, devra renoncer à paraître s'il ne trouve pas un minimum de 250 000 francs avant le 18 octobre.

Le journal *Paris Métro* a été lancé en mars 1976 par un groupe de journalistes anglo-saxons, en majorité américains, et a été soutenu depuis le début par des investisseurs privés, travaillant pour la plupart dans la publication.

LE S.N.J.-C.G.T. : M. Hersant est le patron de cinq quotidiens parisiens.

Le Syndicat national des journalistes C.G.T. (S.N.J.-C.G.T.), évoquant la cooptation de deux collaborateurs de M. Robert Hersant dans le groupe « Franpresse », éditeur de *l'Aurore*, estime, dans un communiqué publié samedi 14 octobre, que *« Robert Hersant s'est installé en maître à* l'Aurore. »

Dans ce communiqué, le S.N.J.-C.G.T. affirme ensuite : *« Après la prise de contrôle du* Figaro *et de* France-Soir *et l'installation d'un de ses collaborateurs à la direction du* Parisien libéré, *celui qui possède, en outre, un empire de presse en province a réussi à placer deux de ses hommes de confiance aux postes-clés de* l'Aurore *et de* Paris-Turf.

» Ainsi, Robert Hersant est d'ores et déjà le patron de cinq quotidiens parisiens, toute l'opération étant menée, à l'évidence, avec la complicité bienveillante du pouvoir giscardien. (...)

» Cette grave atteinte au pluralisme de l'information concerne non seulement les salariés de ce secteur, mais aussi tous les citoyens attachés à une information libre et diversifiée, poursuit le S.N.J.-C.G.T., avant de conclure : *« Plus que jamais, il devient urgent de s'interroger sur les moyens de riposter à la giscardisation, via Hersant et consorts, des moyens d'infor-*

CORRESPONDANCE

LA SITUATION DE L'IMPRIMERIE LOURDE (Suite)

Nous avons reçu de Me Pesson, administrateur provisoire de l'imprimerie Georges-Lang, et de la direction de la société, la lettre suivante, à la suite de la publication dans le Monde *du 10 octobre 1978 de l'article de M. Claude Durieux et de la mise au point de M. Beyler, reproduite dans le même journal le 13 octobre 1978 :*

« 1) L'imprimerie Georges-Lang se porte actuellement beaucoup mieux que dans le passé. La dernière situation comptable, établie le 31 août 1978, fait apparaître un bénéfice d'exploitation après amortissements et provisions.

» 2) La société est à même de faire face à la première échéance du plan de redressement et d'apurement collectif de son passif, homologué par le tribunal de commerce de Paris le 21 septembre 1977. Les créanciers recevront donc, avant la fin du mois d'octobre, une première distribution de 15 % ou, à leur seul choix, le paiement à titre forfaitaire et définitif de 50 % du montant de leur créance ; certains créanciers ont, en effet, fait savoir qu'ils préféreraient cette solution, et le tribunal, par jugement du 29 septembre, a autorisé les sociétés Imprimerie Georges-Lang et SONODIM à la présenter à l'ensemble de leurs créanciers.

» 3) La trésorerie, ces règlements effectués, permet aisément de faire face aux charges de l'exploitation, et l'ensemble des fournisseurs sont actuellement payés comptant à réception de facture.

4) Le plan de redressement fait état d'acquisition de matériels pendant la durée du plan, pour un montant de 15 millions de francs environ.

5) Au courant du mois d'août, l'imprimerie Georges-Lang a fait à Me Pernot, syndic de la société Victor-Michel, des propositions concernant l'établissement de Lieusaint.

» D'autres propositions ont été présentées à Me Pernot par M. André Beyler, dont la revue *Détective* est d'ailleurs depuis de nombreuses années confectionnée par l'imprimerie Georges-Lang. Comme elles apparaissaient plus avantageuses sur le plan social pour le personnel de Victor-Michel, Me Pesson a estimé devoir retirer les propositions formulées par l'imprimerie Georges-Lang antérieurement.

» 6) L'article paru dans *le Monde* le 10 octobre, sous le titre « Nouvelle dégradation de la situation de l'imprimerie lourde », fait état de la « menace de voir *Jours de France*, pour des raisons de coût de fabrication, aller se faire imprimer à l'étranger ».

» La réalité est que des modifications souhaitées par *Jours de France* impliquent un changement de plieuses. La rotative Cerutti, implantée dans l'atelier Victor-Michel de Lieusaint, est équipée de deux plieuses à format variable ; elle était donc bien adaptée pour réaliser rapidement certains travaux que l'imprimerie Georges-Lang ne saurait assurer sans quelques investissements nouveaux.

» *Jours de France* a donc craint, un moment, que cette dernière ne soit pas en mesure de lui donner satisfaction. En fait, des solutions de rechange étaient envisageables et les premières décisions permettant d'y recourir ont déjà été prises. *Jours de France* en a exprimé sa pleine satisfaction.

» C'est donc à tort que M. Beyler croit avoir, comme il l'écrit au *Monde* : *« constaté que l'imprimerie Georges-Lang est dès maintenant et totalement déstabilisée par la décision évoquée dans l'article du 10 octobre concernant* Jours de France ».

» En fait, elle est parfaitement en mesure de poursuivre normalement ses activités.

» Elle devra, le moment venu, comme toutes les entreprises du secteur, s'adapter aux nécessités du marché. »

SPORTS

ALPINISME

SUCCÈS DE L'EXPÉDITION PIERRE MAZEAUD

Trois Français atteignent pour la première fois le « Toit du monde »

Trois alpinistes français, Jean Afanassief, vingt-cinq ans, Nicolas Geiger, trent-deux ans, et Pierre Mazeaud, quarante-neuf ans, ancien secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, accompagnés du cinéaste autrichien Kurt Diemberger, quarante-six ans, ont atteint dimanche 15 octobre le sommet du mont Everest (8 848 mètres).

La veille, alors que trois alpinistes allemands d'une seconde expédition, Hubert Hill Maier, trente-quatre ans, Josek Mack, vingt-huit ans, et Hans Engl, trente-quatre ans, gagnaient le sommet, M. Mazeaud, accompagné de trois autres personnes, avait rebroussé chemin à 8 500 mètres d'altitude, estimant que les réserves d'oxygène étaient insuffisantes. Une première tentative avait déjà échoué le 9 octobre

Arrivé sur le « Toit du monde », M. Mazeaud a déclaré, grâce à une liaison avec Radio-France : « Mes pensées vont à tous les amis alpinistes disparus en montagne. Je pense aussi à tous ceux qui m'ont aidé, à tous ceux qui ont fourni de gros efforts pour qu'une première cordée française puisse arriver au sommet de l'Everest. Je pense également à la France et au président de la République. Mais je pense également à ma vieille carcasse car j'ai quarante-neuf ans et je dois maintenant effectuer la descente et cette descente est presque aussi difficile que la montée. »

Jean Afanassief et Nicolas Geiger devaient effectuer ce lundi la descente à skis entre 8 000 et 6 500 mètres, a indiqué le correspondant de Radio-France qui suit l'expédition.

Au total, soixante-neuf hommes et deux femmes sont parvenus au sommet de l'Everest, douze, dont une Tébitaine, ont fait l'ascension par le versant chinois et le col Nord, les autres ont gravi la montagne à partir du territoire népalais et le col Sud.

« L'opinion publique sera satisfaite »

« Si l'on arrive au sommet, on en parlera ; l'opinion publique sera satisfaite. Je n'ai aucune honte à dire que, à notre époque, ces considérations en valent bien d'autres. » Alors que les préparatifs de son expédition au mont Everest allaient bon train, M. Pierre Mazeaud ne nous cachait pas, au printemps dernier, le propos politique, au sens large, de son entreprise. Foin des considérations sur *« la volonté de dépassement »* ou sur *« le-face-à-face-avec-la-mort-qui-fait-mieux-aimer-la-vie »* — naguère ordinaire du discours des alpinistes ! L'ancien secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports de Georges Pompidou est allé tenter le diable en ses plus hautes demeures pour qu'on en parle !

Non pas seulement, soyons clair, pour sa publicité personnelle. De façon somme toute gaullienne, cet ancien député U.D.R. était sans doute désireux de donner à ses compatriotes un motif de fierté nationale — comme l'avait été, en 1950, la conquête de l'Anapurna, *« premier 8 000 »*, par Maurice Herzog. Cette ambition, nullement médiocre, avait rencontré un écho dans les sphères publiques : les responsables de la télévision et de la radio nationales avaient accepté — au risque d'un échec d'autant plus retentissant — de financer partiellement et de « couvrir » largement l'événement. L'arrivée de l'équipe allemande au sommet quelques heures avant les Français — passée sous silence par une partie de la presse parisienne ! — ternit, évidemment, l'éclat de cette réussite...

Pierre Mazeaud réunissait sans aucun doute la plupart des qualités indispensables au succès d'une entreprise de l'envergure d'une ascension de la plus haute montagne de la planète. Tout d'abord, c'est un alpiniste de valeur. Dans le petit monde très fermé de la montagne, on lui dénie souvent l'appréciation : *« Très grand grimpeur »*. Il y a la réputation d'être davantage un brillant coéquipier qu'un grand « premier de cordée ». L'homme, de surcroît, a quarante-neuf ans, ce qui, en haute altitude, peut constituer un handicap. Il n'empêche : son palmarès comporte, outre un certain nombre de « premières », la plupart des très grandes courses alpines.

Cette victoire-là, en outre, il la voulait, continûment et depuis longtemps. *« Aucun Français n'a encore atteint ces 8 847 mètres fatidiques. Serais-je le premier (1) ? »* Pierre Mazeaud a écrit ces lignes en 1971, à l'époque où, premier en cela de ses compatriotes, il tentait, au milieu de l'expédition internationale emmenée par l'Américain Dyrhenfurth, de conquérir Chomo-Lungma, la « Déesse mère de la terre » des Tibétains, le mont Everest des géographes occidentaux.

Deux « monts Blancs » entassés

L'entreprise s'était terminée dans la confusion. Sept ans plus tard, l'ancien secrétaire d'Etat est encore capable de colère à l'évocation de cette mésaventure. N'était-il pas parvenu à plus de 7 000 mètres dans l'arête ouest ? Et n'était-il par convaincu que le succès était à portée lorsque le chef de l'« expé » donna l'ordre à tous les participants de venir épauler le groupe des alpinistes britanniques engagés dans la redoutable face sud du géant — la seule digne, estimait en dernière analyse Dyrhenfurth, de grimpeurs de la valeur de ceux qu'il avait rassemblés ! *« Espoir de retrouver d'ici quelques années la plus haute montagne du monde. Espoir de réussir »*, note Pierre Mazeaud quelques jours après l'échec.

Il demande presque aussitôt aux autorités népalaises l'indispensable autorisation. Il l'obtient pour l'automne 1974. Membre du gouvernement lorsque se profile l'échéance, il « échange » son permis d'ascension contre celui que Gérard Devouassoux avait obtenu pour 1976. Il prend le risque de ne pas être le premier. On connaît la suite : le 9 septembre 1974, une avalanche ensevelissait le guide chamoniard et quatre sherpas sur l'arête ouest de l'Everest, contraignant l'équipe à l'abandon.

De la lamentable équipée de 1971, Pierre Mazeaud — que rien ne prédisposait plus que quelqu'autre individualiste montagnard à diriger une équipe, — avait au moins appris ce qu'est un médiocre chef d'expédition : quelqu'un qui *« ne prend jamais de décision »*. Il retiendra, *a contrario*, la leçon à l'heure de mener à bien sa propre entreprise.

Ancien ministre et parlementaire, il était, enfin, l'une des rares personnalités de l'alpinisme français susceptibles de réunir autant d'appuis pour une telle tentative.

Car, en terme de pure technique, l'enjeu ne valait pas la chandelle. Pierre Mazaud l'admettait, qui nous disait en avril dernier : *« Beaucoup de montagnards, y compris de très bons amis, m'ont répété que cela ne faisait pas très sérieux cette ascension somme toute facile et même un peu emmerdante. »* Tout est, certes, relatif, et quiconque a simplement entrepris de grimper un modeste « 6 000 », voire le mont Blanc par une de ses voies « faciles », sait quelle agonie d'efforts il peut en coûter pour atteindre le sommet ! Mais si l'on raisonne en terme national, comme l'a fait Pierre Mazeaud, parvenir sur le plus haut piédestal de la planète, par la voie normale, un quart de siècle après Edmund Hillary et le sherpa Tensing ; après une quinzaine — on ne les compte même plus exactement — d'expéditions victorieuses, dont une féminine ; après que — toutes les grandes « premières » automnale, directissime, en technique alpine, sans oxygène (2), eurent été réussies sur les pentes de l'Everest, n'était-ce pas s'exposer à faire rire les « pros » ?

Pierre Mazeaud savait que ce risque n'était pas théorique. Mais il savait aussi que ce n'était pas à cette aune-là qu'il serait jugé par un grand public. Et c'est ainsi que des Français ont foulé le toit du monde...

Quelques atouts

Il était temps ! Avec la République fédérale d'Allemagne, la France était la seule nation alpine dont aucun représentant n'était jamais parvenu au sommet de l'Everest. Une expédition nationale était prête à s'élancer en 1954 sur les pentes de Samagartha — comme l'appellent les Népalais — si les Britanniques avaient échoué en 1953. La victoire des hommes de John Hunt la conduisit à diriger ses forces vers le Makalu, qu'elle conquit en 1955 — offrant à la France, sous la direction de Jean Franco, son deuxième « plus de 8 000 ». Dès lors, les alpinistes tricolores se désintéressèrent, un temps, de l'Everest. Et lorsqu'ils y vinrent, en 1971 et 1974, la malchance puis la tragédie, furent au rendez-vous.

Lorsqu'on se dirige vers le camp de base de l'Everest — aujourd'hui l'un des buts classiques de *trekking* (randonnées) au Népal, on passe, entre Pheriche et Lobuche — ultimes et fragiles témoignages d'une présence humaine intermittente en ces parages — un col hérissé de cairns (3) : celui où l'on aperçoit, pour la première fois, le merveilleux rostre neigeux du Pumori. L'aiguille de l'altimètre marque approximativement 4 810 mètres : la hauteur du mont Blanc, point culminant de la vieille Europe.

Eh bien ! il reste encore 600 mètre de dénivellé pour, simplement, atteindre, sur le glacier du Khumbu, l'emplacement des camps de base des expéditions à l'Everest. Autant pour franchir l'*ice fall* — chaotique univers de crevasses et de séracs. Autant pour parvenir au sommet de la *western cmw* (combe ouest) — qui s'élève doucement, jusque vers 6 700 mètres, entre la paroi sud de l'Everest et le mur glacé du Nuptse. Encore deux fois autant (1 200 mètres) pour aboutir, par le glacier et le flanc du Lhotse, au col sud. Et, de là, il reste près de 1 kilomètre à grimper pour atteindre, par l'arête sud-est et le pic sud, le point culminant de la planète. 4 kilomètres de hauteur, au total, au-dessus du mont Blanc ! C'est dire que la réputation de « facilité » généralement attachée à l'ascension de l'Everest par sa voie normale doit, tout de même, être relativisée !

Les difficultés objectives de la voie suivie par l'équipe de Pierre Mazeaud ont été abondamment décrites, puisque la plupart des expéditions victorieuses l'ont empruntée. La « cascade de glace » tout d'abord. L'*ice fall* est ainsi décrite par John Hunt, patron de l'expédition de 1953 : *« Un monstre... Un véritable labyrinthe d'abimes géants et de séracs chancelants ou écroulés... dans un état constant d'activité et de changement. En une seule nuit, des crevasses s'ouvrent dans une surface jusqu'alors unie. Elles s'élargissent ou se referment avec une rapidité surprenante. Des masses de glace dont le poids s'évalue en un nombre considérable de tonnes, se trouvent à certains moments suspendues en un précaire équilibre au-dessus de l'abime ; l'instant suivant, elles se précipitent et bombardent les pentes de blocs énormes... (4). »* Des dizaines d'alpinistes et surtout de sherpas ont péri dans ce chaos glaciaire.

Passée la combe ouest, où ils doivent se méfier des avalanches descendues du Nuptse, les grimpeurs abordent des altitudes — supérieures à 7 000 mètres — où commencent à se poser de sérieux problèmes d'adaptation physiologique. L'organisme de tout individu, fût-il entraîné, y subit, du fait de la raréfaction de l'oxygène atmosphérique, une dégradation rapide. Elle ne peut être compensée que par une inhalation artificielle d'oxygène, ou combattue par un rapide retour vers des hauteurs moins inhumaines. Pour des organismes déjà affaiblis, la pente glacée du Lhotse, jusqu'au col sud, est déjà une épreuve. Que dire, alors, de la dernière arête, au-dessus de 8 000, dont plusieurs passages sont abrupts, et où la neige, soufflée par les vents violents qui hurlent à ces altitudes, cède souvent sous les pas !

L'automne multiplie ces difficultés. Journées plus courtes, vents plus violents, nuits plus froides, neige plus abondante, intempéries plus fréquentes : les expéditions « post-mousson », comme celle de Pierre Mazeaud, doivent, en général, affronter des conditions atmosphériques beaucoup plus rigoureuses que celles de printemps. John Hunt estimait même que *« l'automne n'offre que très peu de chance de succès. Il faut, en effet, qu'avant le passage des alpinistes la lourde couche de neige* [apportée par la mousson d'été] *ait été balayée des flancs de la montagne par le vent d'ouest; mais ce dernier, quand il souffle, dépasse les limites de l'endurance humaine »*. Plusieurs expéditions, avant celle de l'ancien secrétaire d'Etat, étaient parvenues au sommet en automne, infirmant ce pronostic. L'équipe française n'en a pas moins expérimenté, notamment dans la paroi du Lhotse, ce qu'il avait de fondé.

Face à tant d'obstacles ligués, il fallait bien, pour réussir, que « l'expé Mazeaud » ait quelques sérieux atouts dans sa manche. Outre la ténacité de son chef, et les moyens matériels dont il a disposé — l'entreprise a coûté environ 1 million, — elle a bénéficié de la présence de plusieurs grimpeurs, jeunes pour la plupart, qui comptent parmi les « cracks » de leur génération — Jean Afanassieff, Nicolas Jaeger, Walter Cecchinel. Tous avaient, selon le mot de leur « patron », *« accepté de mettre entre parenthèses l'aspect technique des choses »* pour jeter toutes leurs forces dans une voie archi-classique. Pour l'emporter, l'ancien parlementaire comptait aussi beaucoup sur le côté *« bande de copains »* de son équipe. L'altitude est, en effet, un tel décapant des caractères que mieux vaut s'entendre avant si l'on ne veut pas se battre pendant !

Quoi qu'il en soit, les Français sont satisfaits !

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) *Montagne pour un homme nu.* Editions Arthaud.

(2) La première automnale a été réalisée par une expédition japonaise en 1973. La directissime, ascension de la redoutable face sud-ouest, a été réussie par l'expédition anglaise de Chris Bonington à l'automne 1975. La première en technique alpine — qui consiste à grimper très rapidement, sans établir, grâce à l'habituelle noria des sherpas, de lourds camps intermédiaires — a été réussie au printemps dernier par l'Italien Reinold Messner et l'Autrichien Peter Habeler. Les deux hommes sont parvenus au sommet sans oxygène.

(3) Pyramides de pierres, généralement édifiées pour indiquer un passage en montagne.

(4) *Victoire sur l'Everest.* Editions Amiot-Dumont.

La planche à roulettes et à voile au Touquet

De notre envoyé spécial

Le Touquet. — Il était 15 heures ce samedi 14 octobre. L'espace libre, infini, emplissait le regard : la ligne d'horizon du côté de la mer, tout au loin, dont le bleu gorge de pigeon se confondait avec la gaze bleutée du ciel, le sable de la marée basse, où les « bâches » miroitaient entre deux bancs, s'étendant sur des kilomètres, l'estuaire de la Canche se discernait à peine à travers des fumées d'huile. La tiédeur de la température était exquise, le soleil caressait les épidermes, les gens se promenaient en chemisette. Mais, catastrophe ! ce « grand beau » sans bise interdisait tout départ pour les courses de planche à roulettes et à voile auxquelles nous étions venus assister.

Cet engin, appelé *speed-sail*, est à première vue un bâtard qui tient de la planche à roulettes *(skate-board)* et de la planche à voile aquatique *(wind-surf)*. Cette planche mesure de 1,55 m à 2,55 m, les quatre roues de 30 cm sont montées sur pneumatiques et la voile type *surf* s'articule sur un mât de 5,20 m.

Ces appareils, dont le prix est d'environ 4 000 F et dont quatre cents exemplaires ont été vendus depuis avril, ont évolué avec un grand succès cet été sur les plages d'Hardelot, de Deauville, de La Baule et de Biarritz, sans parler de celles de Belgique, de Hollande et du Maroc. Ce sport individuel, où s'allient le sens de l'équilibre, l'instinct du régatier et la maîtrise de soi, présente l'avantage de pouvoir être pratiqué en toutes saisons et de ne gêner personne (pas de bruit, pas de pollution). Les pratiquants, au nombre de plus d'un millier en France, et tous farouchement amateurs, n'ont besoin que de quelques bouées sur le sable pour délimiter leur parcours — et de vent, qui va jusqu'à les entraîner à 80 kilomètres-heure. Les manœuvres, relativement simples, consistent à « pomper » les brassières d'empennage à la force des bras et à patiner du pied pour le départ : le reste est question de coup d'œil et de navigation au plus près.

Soixante-trois participants s'étaient inscrits au meeting du Touquet : en tête de liste, Arnaud de Rosnay, champion de surf comme son frère Joël, et un commando de Hollandais, d'Allemands, de Suédois ou de Marocains venus de leurs plages plus ou moins lointaines — une petite société de purs — détachée de tout esprit mercantile et chaleureusement tournée vers l'évasion au grand air.

Déçus par le manque de vent samedi, les concurrentes, fort heureusement, purent s'aligner le lendemain dans les trois manches prévues au programme dominical. Un public de connaisseurs réunis au Blériot-Club assista ainsi à des courses dont l'envol en ligne, bannières au vent, fonçant droit sur la digue et évoquant la charge d'*Alexandre Nevski*, valait à lui seul le déplacement.

« Un équilibre entre la nature et l'urbanisme » : la formule de Léonce Deprez, maire du Touquet, affichée sur le front de mer de sa bonne ville, s'appliquait à merveille à ces ballets de voile à roulettes — le sport servi en prime.

OLIVIER MERLIN.

JEUX OLYMPIQUES. — *Réunis le 12 octobre à l'Institut national des sports et de l'éducation physique (INSEP), les directeurs techniques nationaux se sont unanimement déclarés satisfaits des mesures prises par M. Jean-Pierre Soisson, relatives à la préparation des Jeux olympiques de Lake-Placid et de Moscou en 1980* (le Monde du 12 octobre). *Ils se félicitent notamment de voir leur autorité renforcée par la volonté des pouvoirs publics de leur donner les moyens nécessaires pour préparer une élite, même restreinte, dans les meilleures conditions.*

La Fédération sportive et gymnique du travail (F.S.G.T.) dénonce de son côté ces mesures qui constituent « une mis au pas du sport français » *et une* « politique de commando pour faire illusion ».

ATHLÉTISME

Paris-Versailles en courant

Paris-Versailles en courant, en trottinant ou en marchant, est devenue, pour sa troisième édition, l'une des grandes fêtes du sport amateur, Dix mille personnes y ont participé, samedi 14 octobre — des hommes bien sûr, jeunes et vieux, mais aussi beaucoup de femmes et d'enfants — malgré les réelles difficultés du parcours — la côte de l'observatoire de Meudon notamment — et sa longueur (16,5 kilomètres). Remarqué dans le flot des coureurs : un handicapé des jambes dans son fauteuil roulant qui, grâce à des bras aux muscles impressionnants, se propulsait à une belle vitesse, rattrapant — ou presque — dans la descente ce qu'il perdait dans les côtes.

Créée en 1975 par la Ville de Versailles, ce cross multiformes avait alors rassemblé trois mille participants, ce qui n'était déjà pas mal. Cette année, ce sont dix mille concurrents qui se sont inscrits. Jusqu'au dernier moment, la liste s'est allongée et mille retardataires ont pu s'inscrire samedi à l'ombre de la tour Eiffel où les départs — échelonnés — devaient être donnés à partir de 15 heures.

Dix mille coureurs répartis en trois catégories : l'élite, c'est-à-dire les intouchables, les seuls à pouvoir courir 16,5 kilomètres en une heure ou moins ; les « challenge », qui regroupaient les clubs (deux cent cinquante pour environ trois mille personnes) et les autres, les individuels anonymes. Temps du vainqueur : 52 min. et 52 sec. pour Dominique Coux, du P.U.C. Mais que les autres se rassurent : Paris-Versailles en 1 h. 15-1 h. 20, ce n'est déjà pas mal... — AL V.

BASKET-BALL

Deuxième titre mondial pour la Yougoslavie

Pour la deuxième fois de son histoire, la Yougoslavie a remporté le championnat du monde, organisé tous les quatre ans, en battant d'un point (82 à 81), après une prolongation de cinq minutes, l'Union soviétique, qui défendait son titre. Les trente mille spectateurs qui emplissaient, samedi 14 octobre, l'Araneta Coliseum de Quezon-City (Philippines), ont assisté à une fin de match assez extraordinaire, puisque, après avoir pris jusqu'à 11 points d'avance (21-10), les Yougoslaves furent méthodiquement remontés par les Soviétiques, qui avaient semble-t-il tiré les leçons de leur échec en poule finale face à ces mêmes adversaires (105 à 92). A la mi-temps, les deux équipes étaient à égalité (41-41). A dix minutes de la fin, les Soviétiques avaient quatre points d'avance (59-55). Cinq minutes plus tard, c'était aux Yougoslaves de mener de quatre points (69-65), mais Mychkine allait égaliser pour les Soviétiques à 73-73, alors qu'il ne restait plus que vingt-cinq secondes à jouer. Delibasic attendra qu'il ne reste plus que cinq secondes pour tirer, mais échouera. Emerin, le meneur de jeu soviétique, qui récupéra alors le ballon, ne vit pas Belov, démarqué sous le panier adverse, laissant ainsi passer la dernière chance de son équipe, rapidement débordée dans la prolongation (82-77), malgré une ultime tentative de retour (82-81).

Pour la troisième place, le Brésil a battu l'Italie d'un point (86 à 85), grâce à un panier réussi à l'ultime seconde sur un tir de Marcel de Souza adressé du centre du terrain.

Les Yougoslaves avaient déjà été champions du monde en 1970 à Ljubliana. En 1963 à Rio-de-Janeiro, en 1967 à Montevideo et en 1974 à Porto-Rico, ils avaient pris la deuxième place.

AUTOMOBILISME

La technique « Lotus » fait école

Le bilan de l'année 1978 est vite dressé. Sur seize grands prix, huit victoires pour Lotus, cinq pour Ferrari, deux pour Brabham, une pour Tyrrell. Les deux succès de Brabham, malgré la qualité de Lauda, ont été tirés par les cheveux. En Suède, c'est une astuce aussitôt interdite, l'aspirateur-ventilateur, qui a fait gagner Lauda, et en Italie sa première place n'a été que la conséquence du déclassement — contestable — de Mario Andretti (Lotus). Le succès de Patrick Depailler (Tyrrell) à Monaco, sur un circuit sinueux, est plus à porter au crédit du pilote que de la voiture, surclassée, au demeurant, tout au long de l'année. Et pour une bonne part, les cinq victoires de Ferrari ont été liées à l'efficacité des pneus Michelin (1) sur certains circuits. Pour le reste, toute la saison a été marquée par la supériorité absolue des Lotus, dont les pilotes — Andretti, Peterson, Jarier — auraient même pu, avec plus de réussite, remporter une douzaine d'épreuves.

Les autres constructeurs ont parfaitement saisi l'étendue, plus ou moins nette, de leur défaite. En 1979, tous engageront des voitures qui seront, à quelques détails près, des copies de Lotus. La technique Lotus, celle des voitures à « effet de sol », a fait école, la leçon a été bien comprise. Partout, en Grande-Bretagne, en Italie, en France, en République fédérale d'Allemagne, on construit des monoplaces de formule 1 qui reprennent la plupart des solutions qui ont permis à Mario Andretti de devenir champion du monde.

C'est un exercice technique simple et compliqué à la fois. Il faut concevoir des châssis assurant, par leur dessin, la meilleure évacuation possible de l'air sous les voitures, créer ainsi une dépression, « un effet de sol », et, dans le même temps, faire en sorte que l'adhérence obtenue aille de pair avec un bon profil aéronautique. Déjà, en 1978, plusieurs constructeurs se sont inspirés à la va-vite des Lotus — Wolf, Arrows, Shadow — et les résultats médiocres obtenus montrent que l'entreprise est à coup sûr plus difficile qu'il n'y paraît. Aucune copie, pour l'instant, n'a approché, et de loin, l'original en efficacité. Il est vrai que, au simple coup d'œil, la pureté du schéma des Lotus, l'apparente simplicité de la construction, le dépouillement, contrastent avec le bric-à-brac des premières copies, encombrées sur leur arrière d'un grand nombre d'obstacles (échappements, freins, suspensions) à l'évacuation de l'air. Il ne sera donc pas facile pour les imitateurs de trouver une parade au « chef-d'œuvre » que sont les Lotus. Aussi loin que l'on remonte dans le temps, et à moyens financiers égaux entre constructeurs, il n'est pas possible de trouver une situation de supériorité à ce point comparable, due à la seule intelligence dans sa conception, d'une voiture de formule 1.

Une année d'avance

Il reste que Lotus possède une bonne année d'avance dans la mise au point de ses monoplaces et que, en plus, l'évolution des modèles 1979 réserve sans doute bien des surprises. Comme à l'accoutumée, les projets de Colin Chapman, le patron de Lotus, sont tenus secrets. Tout juste, lui prête-t-on l'intention d'aller encore plus loin dans l'élimination ou le déplacement des obstacles aérodynamiques, tels les énormes ailerons arrière, nécessaires dans l'état actuel des connaissances, pour l'adhérence et la motricité. Le voile devrait être levé dans les premiers mois de 1979. Si Chapman trouvait une autre astuce pour se débarrasser des ailerons, ou modifier leur position, il est probable que la Lotus, par le gain obtenu en vitesse de pointe, serait encore une fois hors de portée de la concurrence.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Sur l'ensemble de la saison, Michelin a remporté cinq grands prix avec Ferrari ; Goodyear en a gagné onze avec Lotus, Brabham et Tyrrell. Michelin équipe Ferrari et Renault ; Goodyear équipe tous les autres constructeurs, qui sont au nombre de treize : Lotus, Brabham, Tyrrell, Mac Laren, Arrows, Ligier, Williams, Ensign, Shadow, Surtees, Copersucar, Ats, Marzario.

SPORTS

SPORT ÉQUESTRE

L'instruction au bord du gouffre

De notre envoyé spécial

Saumur. — Perdue dans les solitudes d'une campagne où l'hiver étalera sous peu des pâleurs lugubres, l'Ecole nationale d'équitation, domiciliée officiellement à Saumur, est coupée de la vie comme de toute civilisation.

Son accès à Terrefort, à une dizaine de kilomètres de l'ancienne cité des Plantagenêts, est assuré — assuré et non facilité — par des routes étroites et privées de tout panneau confirmant son existence et son emplacement. Il est donc prudent pour découvrir ce lieu protégé de se munir d'une bonne carte ou, à défaut, d'une bonne boussole.

Bien que familiers de l'institution aujourd'hui tenue à bout de bras par le général Dumont Saint-Priest, nous nous sommes un fois de plus superbement égarés, les gens des hameaux interrogés au passage nous gratifiant invariablement de cette réponse : *« L'Ecole nationale d'équitation ? Connaissons pas. Peut-être que vous confondez avec l'hippodrome de Verrie. »*

Les édiles de Saumur, qui ont jeté par poignées les millions dans le berceau de l'école à sa naissance en mai 1972 (1), s'en voileront douloureusement la face.

Quoi qu'il en soit c'est dans ces installations ultra-modernes mais inachevées — Saumur ayant *« fermé définitivement les robinets »* — qu'ont eu lieu début octobre les épreuves réservées aux candidats au diplôme d'écuyer-professeur, titre qui dans la hiérarchie des mérites officiels laisse loin derrière lui ceux de moniteur et d'instructeur. Il est naturellement recherché par l'élite et confirme généralement un talent.

Onze aspirants à la récompense suprême se sont cette année présentés à Terrefort. Deux d'entre eux — autrement dit la misère — ont quitté les bords de la Loire leur parchemin en poche. Le sort d'un troisième a été un court instant mis en balance. Finalement, le juges, l'indulgence écartée à contre-cœur, ont dit non à ce cavalier, estimé à peine moins « médiocre » que ceux de ses collègues invités à méditer dans leurs écuries respectives sur l'harmonie des mouvements à cheval.

Médiocre ? A vrai dire, le mot est impropre. Incomplet, conviendrait mieux. L'analyse de l'examen montre, en effet, que la tendance actuelle est à la spécialisation à outrance, l'homme de cheval au sens le plus large, le plus admirable du vocable ayant vécu. Il y a aujourd'hui même au plus haut de l'échelle les spécialistes du dressage d'une part, les techniciens du saut d'obstacle de l'autre. Les premiers sont brusquement saisis de myopie à l'abord de l'obstacle : les seconds, connaissant mal leur solfège, s'ennuient à mourir au manège et sont à peine capables de demander un départ correct au galop rassemblé ou un arrêt de six secondes (une éternité) tel qu'il est prévu à la reprise 4 bis figurant au programme de l'examen.

A qui la faute ?

A une situation nouvelle convient-il de substituer un règlement nouveau ? Doit-on prévoir deux brevets, l'un pour les enseignants de l'équitation de dressage, l'autre pour les instructeurs résolument tournés vers l'équitation sportive ? M. Pascal Marry, ardent avocat de la jeunesse enseignante, lui-même l'un des plus grands écuyers-professeurs de France, entièrement acquis aux méthodes nouvelles, se déclare néanmoins hostile à l'idée d'une refonte de l'enseignement au stade le plus élevé. Enseigner, dit-il *grosso modo*, c'est être à même de répondre à toutes les questions des élèves, à même de les préparer à toutes les disciplines, à même de donner l'exemple.

Nous avons été personnellement témoins sur le terrain de Verrie de prestations qui illustrent et renforcent éloquemment ce point de vue. Nous avons vu des candidats activer leur monture sur l'obstacle non pas avec les jambes, mais avec des cris de Sioux, clameurs n'ayant d'autre effet que de perturber des animaux formés dans le style tout en nuances de Saumur. Nous avons vu un alezan finir son parcours les flancs percés de petits trous rouges, et le même animal revenir après le cross la bouche ourlée d'une écume rose. Comme nous sommes loin du fameux *« souffle de la botte »* préconisé par le commandant Licard dans ses cours magistraux ! Comme nous sommes plus loin encore des rênes *« maniées ainsi que de légers rubans »* (général l'Hotte). Mais ne piétinons pas l'infortune. Reconnaissons qu'il n'est pas facile, qu'il est même très difficile et périlleux de monter au pied levé des chevaux que les circonstances et la sévérité des épreuves vont obliger à malmener. Certains chevaux, les sujets d'âge en particulier, qui ont été prêtés par l'école, arrivèrent en piste boiteux pour terminer les postérieurs à plat. A qui la faute ?

Si l'instruction accuse temporairement des faiblesses regrettables et prête le flanc à la critique, l'immense bonne volonté du corps enseignant mise aujourd'hui à toutes les sauces doit être louée sans réserve et ce sera notre conclusion.

En haut lieu, on phosphore abondamment sur les problèmes d'encadrement. Que ne parle-t-on des abandons qui prennent l'ampleur et présentent les symptômes d'une véritable épidémie ? Au vrai, de la carrière d'enseignant, les jeunes exploités sans vergogne, payés en monnaie fourrée, n'en veulent plus. Consultons les chiffres. Durée moyenne d'une carrière : six ans. Si l'âge moyen de l'entrée dans la profession est relativement jeune (vingt-deux ans) cela veut dire que l'âge moyen d'abandon se situe aux alentours de la trentaine. Des horaires incompatibles avec toute vie de famille, quatre à cinq heures d'enseignement par jour, bien davantage pour le pansage des chevaux, les litières à rafraîchir, le fumier à dégager des boxes, les recommandations de la convention collective bafouées : comment donner tort à des hommes dont la foi s'est effritée pour avoir perdu sur tous les tableaux ?

A l'heure où l'on dépense des sommes fabuleuses pour former dans les grandes écoles des cadres de niveau supérieur, rien n'est fait, le cycle des études achevé, pour que ces mêmes cadres puissent réussir dans leur profession et y rester. L'instruction équestre au bord du gouffre : le cri vient du cœur, destiné aux hommes de bonne volonté.

ROLAND MERLIN.

(1) Sans parler de l'effort gigantesque des pouvoirs publics : 25 millions au départ.

HANDBALL

La voie étroite entre le vice et la vertu

« Grâce à la collaboration des professeurs d'éducation physique, dont l'immense majorité milite à titre bénévole au sein des structures départementales, régionales, fédérales ou dans les clubs, nos effectifs sont passés de dix-huit mille à cent trente mille en l'espace de dix ans. Il est cependant bien évident que leurs objectifs seraient plus facilement atteints s'ils étaient recrutés en nombre suffisant et si leurs conditions de travail étaient satisfaisantes. »

Au moment où le plan de relance de l'éducation physique et sportive à l'école de M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la Jeunesse, des sports et des loisirs, suscite bien des remous, cet hommage aux « profs » d'E.P.S. rendu par le comité directeur de la Fédération française de handball (F.F.H.B.), s'inscrit parfaitement dans la ligne de la politique conduite depuis 1964 par son président, Nelson Paillou, au demeurant très attaché à la formation pédagogique des jeunes.

Apparemment donc, M. Paillou navigue à contre-courant dans les eaux troubles du sport français. Ainsi, toutes voiles dehors, il s'oppose à l'inscription de publicité sur les maillots : *« Nous n'avons pas le droit de transformer les sportifs en hommes-sandwiches »*, affirme-t-il au nom d'une morale qui paraîtra désuète à beaucoup. Un combat qualifié d'arrière-garde par ses adversaires, mais qui — il faut bien vivre avec son temps — ne concerne nullement la réclame affichée sur les murs et les panneaux des salles de sport.

Ardent défenseur de l'amateurisme, il s'élève aussi contre un projet visant à réduire la Nationale 1 masculine à une seule division. En dépit d'avantages évidents et non négligeables — niveau plus relevé, public plus nombre, — sa mise en application aboutirait, selon Nelson Paillou, à franchir un pas décisif dans la direction du sport commercial. *« D'une part, sacrifier au spectacle signifierait déclencher un processus contraire à notre éthique. D'autre part, à l'instar des pratiques en vigueur en basket-ball, les clubs fortunés négligeraient l'éducation des jeunes pour s'assurer les services de joueurs étrangers de valeur »*, tempête-t-il, avant d'ajouter, goguenard : *« Si l'on me prouve qu'une telle réforme résoudrait les problèmes de l'élite, je réviserai ma position. »*

A l'en croire, les progrès du handball français — peu compétitif au niveau international — passent surtout par une prise de conscience : *« A une ou deux exceptions près, nos équipes se contentent d'un entraînement par semaine. Ce rythme de croisière est notoirement insuffisant quand nos rivaux étrangers se préparent à raison de trois ou quatre séances hebdomadaires. »*

Toutefois, devant l'insistance de certains dirigeants, une commission a été chargée d'étudier les effets d'une telle évolution. Elle rendra ses conclusions lors de l'assemblée générale convoquée les 25, 26 et 27 mai 1979 à Saint-Denis-de-la-Réunion, où, dans le même temps, se dérouleront les finales de championnat de France masculin de première et troisième division. De prime abord, le voyage de quatre cent trente personnes au cœur de l'océan Indien ne paraît pas très sérieux, mais il correspond aux efforts de développement du handball entrepris dans les territoires et départements d'outre-mer.

JEAN-MARIE SAFRA.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (quatrième journée)

*Le Mans b. Clermont	109-73
*Antibes b. Challans	106-70
*Villeurbanne b. Berck	110-74
*Caen b. Monaco	100-73
*Tours b. Avignon	98-70
*Mulhouse b. Nice	120-105
*Orthez b. Limoges	113-80

Classement. — 1. Caen, Le Mans, Villeurbanne, Antibes, 12 points ; 5. Tours, 10 ; 6. Monaco, 8 ; 7. Mulhouse, Berck, Challans, Limoges, 6 ; 11. Nice, Orthez, 5 ; 13. Avignon, Clermont, 4.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE PREMIERE DIVISION (quinzième journée)

*Bastia et Strasbourg	1-1
*Saint-Etienne bat Paris F.C.	6-0
*Paris-St-Germain et Nantes	1-1
*Sochaux bat Reims	2-1
Monaco bat *Nancy	2-1
*Marseille et Lyon	2-2
*Nice bat Metz	5-0
*Valenciennes et Laval	1-1
*Bordeaux et Lille	1-1
*Angers bat Nîmes	2-1

Classement. — 1. Strasbourg (14 matches), 22 pts ; 2. Monaco, 20 ; 3. Saint-Etienne, 19, et Sochaux (14 m.) ; 5. Lyon, 18 ; 6. Metz, 17 ; 7. Nîmes, Nantes, Lille et Bordeaux, 16 ; 11. Paris-Saint-Germain, 15 ; 12. Laval et Bastia, 14 ; 14. Valenciennes et Angers, 13 ; 16. Marseille, 12 ; 17. Nancy, 11 ; 18. Nice, 10 ; 19. Paris F.C., 9 ; 20. Reims, 8.

DEUXIEME DIVISION (dixième journée)

GROUPE A

*Troyes et Gueugnon	1-1
*Béziers bat Ajaccio	4-1
*Montpellier bat Auxerre	1-0
*Cannes et Avignon	0-0
Besançon bat *Toulouse	1-0
*Montluçon et Chaumont	1-1
*Arles et Saint-Dié	0-0
Martigues bat *Epinal	2-1
Toulon bat *Alès	1-0

Classement. — 1. Béziers, 14 pts ; 2. Montpellier, 14 ; 3. Gueugnon, 14 ; 4. Avignon, 13 ; 5. Besançon, 12 ; 6. Troyes, 12 ; 7. Auxerre, 11 ; 8. Chaumont, 11 ; 9. Montluçon, 11 ; 10. Martigues, 10 ; 11. Saint-Dié, 10 ; 12. Toulouse, 10 ; 13. Ajaccio, 8 ; 14. Epinal, 7 ; 15. Alès, 7 ; 16. Cannes, 7 ; 17. Arles, 5 ; 18. Toulon, 4.

GROUPE B

*Lens et Orléans	2-2
*Brest bat Lucé	4-0
*Limoges et Tours	1-1
*Châteauroux et Dunkerque	0-0
*Rennes et Rouen	2-2
*Mulhouse bat Melun	1-0
*Blois et Angoulême	2-2
*Quimper et Amiens	2-2
*Boulogne-Guingamp, match arrêté.	

Classement. — 1. Lens, 15 pts ; 2. Brest, 15 ; 3. Limoges, 14 ; 4. Mulhouse, 13 ; 5. Châteauroux, 13 ; 6. Rouen, 13 ; 7. Rennes, 12 ; 8. Tours, 10 ; 9. Lucé, 9 ; 10. Blois, 9 ; 11. Quimper, 9 ; 12. Orléans, 9 ; 13. Guingamp, 8 ; 14. Dunkerque 8 ; 15. Angoulême, 7 ; 16. Melun, 6 ; 17. Boulogne, 4 ; 18. Amiens, 4.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (deuxième journée)

GROUPE A

POULE A

*Béziers b. Toulon	6-4
*Oloron b. Gaillac	61-6
*Graulhet b. Aurillac	32-4
*La Rochelle b. Bagnères	6-4
*Auch b. Thuir	10-3

Classement. — 1. Béziers, Auch, 6 points ; 3. Bagnères, Toulon, Oloron, Graulhet, Aurillac, La Rochelle, 4 ; 9. Thuir et Gaillac, 2.

POULE B

*Carcassonne b. Brive	18-15
*Montauban b. Bourg	32-24
*Montferrand b. Mauléon	31-8
*Racing C.F. b. Romans	33-12
*Perpignan b. Avignon	20-0

Classement. — 1. Perpignan, 6 pts ; 2. Montferrand, Romans, Brive, Bourg, Montauban, Racing C.F., Carcassonne et Mauléon, 4 ; 10. Avignon, 2.

POULE C

*Stade Toulousain b. Tarbes	20-12
*Mazamet b. Pau	12-9
*Lourdes b. Castres	25-6
*Agen b. Nice	18-12
*Tulle b. Mont-de-Marsan	38-13

Classement. — 1. Agen, 6 points ; 2. Toulouse, Lourdes, Nice, Tarbes, Tulle, Pau, 4 ; 8. Mazamet (1 m.), 3 ; 9. Mont-de-Marsan, 2 ; 10. Castres (1 m.), 1.

POULE D

*Valence b. Saint-Jean-de-Luz	19-16
*Bourgoin b. Bayonne	15-14
*Biarritz b. Bègles	19-9
*Le Boucau b. Narbonne	24-20
*Dax b. Tyrosse	23-9

Classement. — 1. Dax, 6 points ; 2. Valence, Narbonne, Bayonne, Biarritz, Bègles, Saint-Jean-de-Luz, Le Boucau et Bourgoin, 4 ; 10. Tyrosse, 2.

GROUPE B

POULE E

*Grenoble b. Marmande	26-6
*Le Creusot b. Beaumont	20-7
*Cahors b. Condom	15-6
*Vic-Bigorre b. Salles	10-3
*Bédarrides et Millau	3-3

POULE F

P.U.C. b. *Périgueux	40-13
*Orthez b. Chambéry	17-0
*Rodez b. Mimizan	24-0
La Voulte b. *La Seyne	24-12
*Castelsarrasin b. Lannemezan	12-9

POULE G

*Limoges b. Arras	29-21
*Mérignac b. Carmaux	28-12
*Albi b. Bergerac	45-12
*St-Médard et Castelnaudary	14-14
Nîmes b. *Saint-Claude	13-10

POULE H

*Fumel b. Peyrehorade	17-9
*La Teste b. Vichy	18-7
*Dijon bat Montchanin	12-0
*Saint-Girons et Angoulême	12-12
*Voiron b. Lombez	12-7

D'UN SPORT A L'AUTRE...

GOLF. — *Le Canadien Jim Nelford a gagné le championnat du monde des moins de vingt-cinq ans, disputé à Nîmes, devant les Américains Mac Gowan et Bob Byman. Le Français Patrick Cotton a terminé treizième.*

HANDBALL. — *En Coupe d'Europe des clubs champions, match aller, le Sporting de Lisbonne a été tenu en échec par la Stella Sports de Saint-Maur (18-18). Dans l'épreuve féminine, le Paris Université Club a battu les Belges de Borgerhout par 24 à 6.*

HIPPISME. — *Le prix de Satory, disputé à Longchamp et retenu pour le tiercé, a été gagné par* Seguret, *suivi de* Roan Star *et de* Silvery Blue. *La combinaison gagnante est 13, 3, 11.*

UNESCO

La Déclaration universelle des droits de l'animal

C'est une date dans l'histoire des rapports de l'homme et de l'animal : la Déclaration universelle des droits de l'animal a été proclamée dimanche 15 octobre à la maison de l'UNESCO à Paris.

Ce document, rédigé en plusieurs langues, a été préparé par la Ligue internationale des droits de l'animal, qui a des représentants dans la plupart des pays du monde. La déclaration insiste sur les points suivants :

- Tout animal a droit à l'attention, aux soins et à la protection de l'homme ;
- Nul animal ne sera soumis à des mauvais traitements ou à des actes cruels ;
- Si la mise à mort d'un animal est nécessaire, elle doit être instantanée, indolore, non génératrice d'angoisse ;
- Tout animal a le droit de vivre dans son propre environnement et toute privation de liberté est contraire à ce droit ;
- Tout animal ouvrier a droit à une alimentation réparatrice et au repos ;
- Nul animal ne doit être exploité pour le divertissement de l'homme.

C'est M. M'Bow, directeur de l'UNESCO, qui a présidé la séance au cours de laquelle la déclaration a été proclamée. Le professeur Kastler, prix Nobel de physique, a montré comment l'élevage industriel des animaux de boucherie — qui rappelle le travail des enfants au fond des mines au siècle dernier — aboutit à priver le tiers-monde de précieuses céréales.

Quant à Mᵉ Caroline d'Aigueperse, président de l'institut juridique international pour la protection animale, elle a souhaité que les animaux bénéficient désormais d'un droit de protection juridique renforcée. Le professeur Georges Heuse, président de la Ligue internationale des droits de l'animal, a souligné que le racisme est intimement lié au mépris à l'égard des autres espèces et que le respect de l'animal doit donc être enseigné dès l'école.

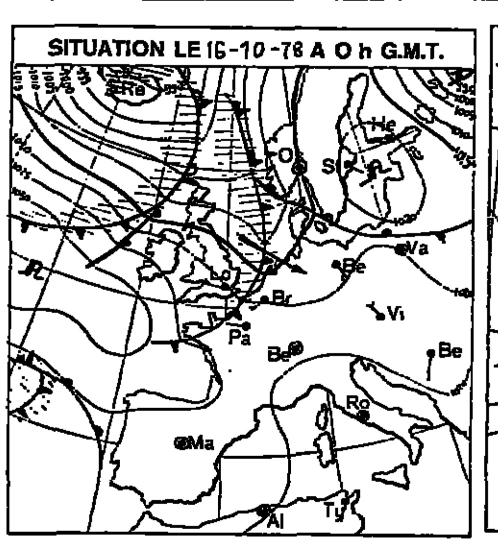
Afin d'encourager les actions en faveur de la protection animale, un Ordre de la nature a été créé. La grand-croix a été décernée à titre posthume à Albert Schweitzer.

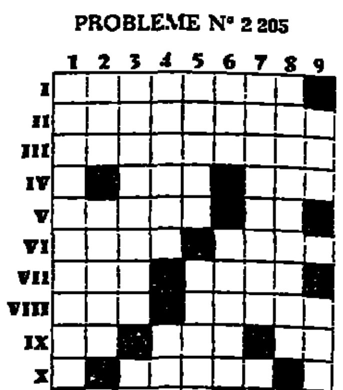
JEAN-JACQUES BARLOY.



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 16 octobre à 0 heure et le mardi 17 octobre à 24 heures :

Un courant plus frais et instable, de nord-ouest, s'établira sur la majeure partie de l'Europe occidentale entre les hautes pressions du proche Atlantique et la zone dépressionnaire qui se creusera de la mer de Norvège à la mer du Nord. Une dépression secondaire se développera en Méditerranée.

Mardi 17 octobre, sur l'ensemble de la France, le temps sera souvent nuageux. On observera de nombreuses averses, dès le matin, près des côtes de la Manche et de la mer du Nord. Ailleurs, les averses seront peu fréquentes le matin ; elles deviendront plus nombreuses l'après-midi, particulièrement sur les versants nord des massifs montagneux. On notera cependant quelques éclaircies ; celles-ci seront plus belles dans les régions méditerranéennes.

Les vents seront irréguliers, souvent modérés ou parfois assez forts de nord-ouest ; ils deviendront forts sur les côtes de la mer du Nord, de la Manche et de la Méditerranée.

Les températures baisseront sensiblement.

Le lundi 16 octobre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 022 millibars, soit 766,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 21 et 10 degrés ; Biarritz, 18 et 13 ; Bordeaux, 17 et 12 ; Brest, 19 et 12 ; Caen, 18 et 12 ; Cherbourg, 18 et 13 ; Clermont-Ferrand, 23 et 9 ; Dijon, 19 et 12 ; Grenoble, 21 et 6 ; Lille, 16 et 12 ; Lyon, 22 et 9 ; Marseille, 23 et 12 ; Nancy, 22 et 13 ; Nantes, 18 et 10 ; Nice, 21 et 13 ; Paris-Le Bourget, 15 et 9 ; Pau, 16 et 13 ; Perpignan, 25 et 17 ; Rennes, 19 et 11 ; Strasbourg, 19 et 7 ; Tours, 16 et 11 ; Toulouse, 23 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 18 degrés ; Amsterdam, 13 et 10 ; Athènes, 21 et 12 ; Berlin, 14 et 8 ; Bonn, 21 et 12 ; Bruxelles, 13 et 13 ; Iles Canaries, 30 et 26 ; Copenhague, 12 et 10 ; Genève, 16 et 6 ; Lisbonne, 25 et 18 ; Londres, 19 et 7 ; Madrid, 23 et 11 ; Moscou, 15 et 0 ; New-York, 12 et 8 ; Palma-de-Majorque, 26 et 11 ; Rome, 22 et 11 ; Stockholm, 11 et —1.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 15 octobre 1978 :

DES DECRETS

- Modifiant le décret n° 77-566 du 3 juin 1977 sur l'agriculture de montagne et de certaines zones défavorisées.
- Portant création d'une direction du patrimoine au ministère de la culture et de la communication.

UNE LISTE

- Des candidats admis à subir les épreuves orales du second concours d'accès à l'école nationale de magistrature.

Circulation

- *La vingt-quatrième campagne pour l'éclairage et la signalisation des véhicules* a lieu à Paris jusqu'au 27 octobre inclus, chaque jour, de 8 h. 30 à 18 h. 30.

La préfecture de police précise que les conducteurs de voitures particulières, véhicules à deux roues immatriculés et camionnettes jusqu'à 3 tonnes et demie peuvent faire contrôler gratuitement les dispositifs d'éclairage et de signalisation de leurs véhicules aux Invalides, au centre de Montreuil et au centre d'Ivry.

Enfance

- *Le mouvement Aide à toute détresse - Quart-monde* organise, le mardi à 20 h. 30, des « dialogues » sur les enfants les plus démunis. Le 17 octobre, M. Jean-Michel Defromont et Mme Joëlle Galand, permanents du mouvement, parleront de l'enfant et de son besoin de relations. (5, rue des Grands-Degrés, 75005 Paris).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2 205

HORIZONTALEMENT

I. N'ont pas l'habitude de verser des larmes. — II. Qui risquent de faire un grand trou. — III. Qui peut s'arranger. — IV. Est plus que mûr quand il est grand ; Danse quand il est petit. — V. Ne pas annoncer ; Agrément d'autrefois. — VI. Qui a donc des chances de s'envoler ; Moment où l'on peut être amené à changer de chemise. — VII. Adjectif pour Philippe ; Fort quand il est turc. — VIII. Qui a donc contribué à notre enrichissement ; Petites misères. — IX. Article étranger ; Il n'est pas d'usage de le baptiser quand il est vieux ; Deux points. — X. Faire la planche par exemple. — XI. Cri qu'on peut pousser en arrivant ; Mot qu'on peut utiliser quand on parle du nez.

VERTICALEMENT

1. Qui peuvent bondir ou exploser. — 2. Quand elle baisse il faut prendre un verre ; Pour le retrouver, il faut monter sur une branche. — 3. Sorte de foire quand elle est franche ; Possessif. 4. Peut se faire traiter d'âne ; Va ventre à terre. — 5. Administrée ; Se paie plus cher quand il est qualifié. — 6. Fit un assortiment de couleurs ; Ne peut faire qu'une petite moitié. — 7. Sorte d'étalage ; Abréviation pour un père. — 8. La scie et le marteau, par exemple. — 9. Manche ; On siffle pour le faire passer.

Solution du problème n° 2 204

Horizontalement

I. Alpiniste. — II. Naevus ; Au. III. Nice ; Ocre. — IV. Ont ; Plot. — V. Teos ; Ases. — VI. Rosny. — VII. Trajet ; Or. — VIII. Lac ; Ici. — IX. Ope ; Ras. — X. Ni ; Fé ; Emu. — XI. Séditieux.

Verticalement

1. Annotations. — 2. Laine ; Pie. — 3. Pectorale. — 4. Ive ; Soja ; Fi ! — 5. Nu ; Secret. — 6. Isolant. — 7. Cosy ; Isée. — 8. Tarte ; Oc ; Mu. — 9. Eue ; Sérieux.

GUY BROUTY.

Architecture

TREIZIÈME CONGRÈS MONDIAL DE L'U.I.A.

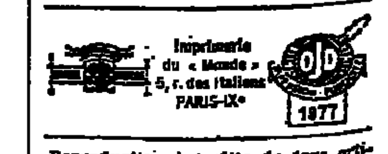
Le treizième congrès mondial de l'Union internationale des architectes (U.I.A.) doit se dérouler à Mexico du 23 au 27 octobre 1978 sous la présidence d'honneur de M. José Luis Portillo, président du Mexique, et sous la présidence efefctive d'Antonio Fuentes Flores. Près d'un millier d'architectes et d'universitaires de toutes nationalités assisteront à ces cinq journées et y présenteront leurs travaux.

Le thème général de ce congrès est « Architecture et Développement national ». Cinq groupes de travail tenteront en particulier de déterminer quelle a été et ce que devrait être la participation des architectes au développement des nations dans les domaines économique, socio-culturel, technologique, ce que sont leur participation dans le développement des établissements humains et leur place dans le développement national.

En marge du congrès auront lieu plusieurs manifestations complémentaires : Expo-Arq 78, présentation de films, réunion de femmes architectes, rencontre internationale de critiques, symposium interaméricain sur la conservation du patrimoine artistique. Plusieurs prix récompenseront d'autre part les projets élaborés par les étudiants en architecture.

★ Treizième congrès mondial de l'U.I.A., Melchor Ocampo 453-104 Mexico 5, D. F. Mexique.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Ah ! Monteverdi.

C'est une des toutes dernières occasions : la trilogie des Monteverdi (Orfeo, Retour d'Ulysse, Couronnement de Poppée) *sera donnée à la Scala de Milan les 20, 21 et 22 octobre dans la réalisation prodigieuse de Jean-Pierre Ponnelle et Nikolaus Harnoncourt, un événement aussi capital que la Tétralogie de Chéreau et Boulez Il est proprement lamentable que nul imprésario ou théâtre parisien n'ait tout mis en œuvre pour faire venir ces spectacles, que la Suisse, l'Allemagne, la Belgique, la Grande-Bretagne, l'Italie ont vus tour à tour.*

Est-il définitivement trop tard ? Ponnelle et Harnoncourt sont-ils maudits parce que leur immense talent dérange ? L'Opéra de Zürich vient en tout cas de leur confier le cycle complet des opéras de Mozart, qui débutera en 1980 avec Idoménée.

Webern non-stop.

Voici enfin l'intégrale Webern (en quatre disques) réalisée par Pierre Boulez avec des interprètes tels que Piatigorski, Charles Rosen, Helena Lukomska, le John Alldis Choir, le London Symphony Orchestra. C'est l'interprétation définitive pour notre temps, l'aboutissement de ce long effort d'élucidation, de maturation, de polissage instrumental et vocal mené depuis trente ans, en particulier sous l'impulsion de ce même Boulez. Tout y rayonne d'une sorte de clarté éternelle au sein même de l'hermétisme de certaines œuvres.

En 3 h. 43 m. 31 s., dans l'ordre rigoureux des numéros d'opus (seules l'orchestration de l'opus 5, les orchestrations de Bach et de Schubert, sont rejetés en appendice, et les œuvres posthumes ne sont pas enregistrées), toute l'œuvre et la vie de Webern défilent non-stop.

Le piano de A à Z.

« En quinze années d'exercice, je n'ai rencontré qu'une dizaine de personnes, pianistes, concertistes ou professeurs, vraiment au courant des problèmes mécaniques de leur instruments», *écrit Daniel Magne, représentant de Bösendorfer en France et expert auprès de nombreux organismes musicaux (C.N.S.M., Ecole normale, etc). C'est dire tout ce que le public des pianistes amateurs et professionnels apprendra dans son* Guide pratique du piano, *où les descriptions minutieuses (largement illustrées), les conseils précieux, les réponses aux questions les plus courantes, s'allient avec une sorte de lyrisme sous-jacent. On sent l'homme passionné par les pianos comme par une écurie de course, et qui ne peut s'empêcher de s'enthousiasmer, de critiquer, de décerner des prix et des mauvaises notes. Mais après tout, n'est-ce pas là son métier ?*

Même si cela ne fait pas plaisir à tout le monde, les pianistes, néophytes ou non, seront heureux d'être éclairés dans leur choix (gammes de prix, gammes de qualité) et de connaître à fond le mécanisme et l'âme de leur instrument, les conditions de son entretien, la bénignité ou la gravité des « pannes » et mille autres choses où la musique n'est pas loin de la technique. Un ouvrage vraiment pratique. (Ed. Francis Van de Velde, 124 pages, 39 F.)

Musique en jeans.

On ne vous mettra sans doute pas à la porte si vous avez une cravate, mais, au café d'Edgar, la musique cette année sera « en jeans ». Rémi Gousseau a pour objectif de « démystifier l'image du musicien afin de le rapprocher du public », *besogne déjà largement entamée, mais qui se fera tout naturellement dans un café-théâtre. Six jours de suite, les mêmes artistes donneront les mêmes œuvres, dont le choix paraît heureux : Danzi, Ligeti, Stockhausen, par le Quintette Nielsen (jusqu'au 17 octobre), Duparc, Fauré, Debussy, Ravel, par Bernard Mallet (18-24), Schoenberg, Debussy, Ives, Berio, par Suzanne et Carmen Fournier (du 25 au 31), et ainsi de suite, au moins jusqu'au 2 janvier, avec deux semaines de création confiées aux élèves du Conservatoire, du 6 au 19 décembre. (58, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e, à 18 h. 30, sauf le dimanche.)*

Musique

L'école vénitienne : Maderna, Sinopoli, Nono

Tout doucement, le cycle « Musique aun présent », que dirige Gilbert Amy, semble prendre le chemin d'un « Domaine musical » peut-être élargi. Mais le public ne s'en est pas encore aperçu, et l'on déplorait samedi qu'un remarquable programme Maderna, Sinopoli, Nono, ait un auditoire assez réduit dans le grand studio de la maison Radio France.

La tête toujours retranchée dans une épaisse toison noire d'où sortent seules des lunettes abritant un regard de sphinx, Giuseppe Sinopoli a empoigné le Nouvel Orchestre philharmonique, magnifique de sonorité, de précision et de dynamisme, dans ce programme vénitien noué autour de Bruno Maderna, qui fut le maître de ses deux cadets.

Biogramma, *dernière œuvre de celui-ci, n'apparaît pas aussi achevée que ses chefs-d'œuvre.* « Il écrivait en voyage, par fragments, *dit Sinopoli.* C'est une symphonie inachevée, comme la vie de son auteur, bien qu'il l'ait dirigée avant sa mort il y a cinq ans. La fin, en brèves séquences, glisse peu à peu comme à l'abandon, mais ceci après d'admirables pages, des mélodies de timbres où chaque instrument semble une fleur qui s'épanouit, de vastes toiles tissées par les cordes, avec des percussions étoilées et ce chant de cor anglais à découvert qui peut-être évoque Tristan et le site funèbre de Tuonela. »

« J'aime les musiques sombres », *dit Sinopoli pour expliciter le titre de son* Tombeau d'Armor II *où passe le souvenir de Tristan Corbière. L'œuvre a paru sous sa direction, bien plus lisible et prenante que l'an passé sous la direction de Boulez* (le Monde *du 5 novembre 1977), avec l'opposition d'une première partie où l'orchestre chante comme une forêt profonde en un adagio d'une plénitude chaleureuse et poétique du haut en bas de l'échelle sonore, et d'une seconde partie violente, décharnée, grouillante comme un chaudron de sorcière, où les instruments s'entrechoquent avec la vaillance et l'éclat d'un combat de chevaliers aux armures sonores. Une troisième partie tente de concilier ces deux superbes visions qui alternent avec toujours la même magie orchestrale, sans toutefois déboucher réellement sur l'unité d'un mystère trinitaire...*

Il a fallu sept ans pour qu'on puisse entendre en France Ein Gespenst geht um in der Welt *(Un fantôme rôde autour du monde) de Luigi Nono. Sans doute le manifeste de Marx et Engels qui lui donne son titre, les textes de la* Bandiera Possa *(le Drapeau rouge et de* l'Orient est rouge *(chinois) ainsi que l'évocation de la Moncada (Cuba) ont-ils effarouché. Mais l'œuvre est presque aussi intense et bouleversante que le* Canto sospeso *et d'une beauté quasi « religieuse ». Percussions tonitruantes, cors détonants, trompettes d'apocalypse, ne sont que le décor très rigoureux et sans exhibitionnisme d'une longue complainte « pour les camarades morts ». Les chœurs psalmodient les textes révolutionnaires sur de longs unissons qui se troublent, se précisent, se délitent en grandes trames frémissantes et déchirées, fresque historique devant laquelle se détachent les cris, les bonds prodigieux, les sublimes douceurs de la voix de Slavka Taskova, soprano d'une pureté lumineuse. Tout Nono est dans cette œuvre où l'espoir semble terrassé par la tristesse, mais qui témoigne pour l'amitié entre les hommes révoltés contre le malheur. Les chœurs de Radio France, préparés par Jacques Jouineau, l'ont chantée avec une ferveur exemplaire.*

JACQUES LONCHAMPT.

SHLOMO MINTZ et l'Orchestre de Paris

L'Orchestre de Paris proposait, jeudi soir au Théâtre des Champs-Elysées, un programme plein d'agrément et de fraîcheur dans ce cadre qui paraît désormais si intime après le Palais des congrès. Pierre Boulez n'ayant pas achevé ses Notations, *qui devaient être créées à cette occasion, cela nous a valu de réentendre les belles* Métaboles *d'Henri Dutilleux, cette œuvre à la fois concentrée et transparente, rêveuse et tendue, mystérieuse et dynamique, d'une écriture si ouvragée qui pourtant s'ordonne selon une ligne très pure. Peut-être l'interprétation de Daniel Barenboïm était-elle encore un peu scolastique par rapport à celle de Charles Münch, si raffinée, si souple, si envoûtante.*

Un violoniste israélien de la lignée des Perlman et Zukerman : ainsi nous étaient annoncés les débuts à Paris de Shlomo Mintz. Il est jeune comme une gravure romantique et frisé comme un mouton avec des cheveux blonds tirant légèrement sur le roux. Il joue beaucoup de son corps, se perche sur la pointe des pieds, tire vigoureusement sur son bras pour atteindre à une intensité nullement factice. Grand virtuose sans aucun doute, avec un son très pur (malgré quelques notes aiguës à la limite de la justesse), fort élégiaque. Son interprétation du concerto de Mendelssohn sonnait très authentique, simple et personnelle, avec un feu qui ne devait rien à l'imitation. Dans l'Andante, cependant, la sonorité un peu serrée ne s'épanouissait pas encore avec la générosité de ses aînés, tandis que le Finale *alliait délicieusement le sérieux et la fantaisie.*

Barenboïm achevait le concert avec une éblouissante interprétation de la Deuxième Symphonie *en si* bémol, *de Schubert. Dix-sept ans, et déjà quelle allure, quelle générosité dans cette musique proche de Haydn et si ineffablement personnelle, même dans ses redondances !* Allegro *qui va comme le vent,* Andante, *que bouscule la quatrième variation avant de retrouver le ciel étoilé de* Rosamunde. Menuet *robuste enfoncé dans la terre et* Finale *comme une fête qui se prépare en catimini, éclate de gaieté, tourne au drame dans le développement furieux et puis revient chanter, la blague aux lèvres. Une fête qui convenait à merveille à l'Orchestre de Paris.*

J. L.

Théâtre

« REMAGEN » d'après Anna Seghers

Une femme, âgée peut-être d'une cinquantaine d'années, est obligée de fuir son pays, l'Allemagne, pendant le nazisme : l'anticommunisme et l'antisémitisme l'obligeraient à mourir dans un camp.

Son exode prend fin, pour un temps, dans un village du Mexique. Un jour de forte chaleur, elle décide de franchir les limites du village pour gagner une construction étrange, ruinée, qu'elle aperçoit sur une hauteur.

Arrivée là, elle trouve des arbres, et elle entend des voix claires de jeunes filles, qui parlent l'allemand.

Ce sont ses amies de pension, avant la guerre de 1914, qui jouent à la balançoire dans le jardin du collège. Mais il faut se rassembler, elles partent en excursion, sur le Rhin.

Promenade au bord du fleuve, puis petit voyage sur un vapeur blanc, le *Remagen*. Aux jeux, aux tendresses, aux fous rires de ces jeunes pensionnaires se mêlent sans cesse des images de leur avenir, mort de leurs fiancés à Verdun, ou leurs propres tortures, leurs propres morts, aux mains de la Gestapo, au cours de l'autre guerre.

A la fin de cette excursion, la jeune fille qui revit l'histoire monte en courant la ruelle qui la conduit chez ses parents, elle est prise d'une peur soudaine, et c'est cette même fatigue, à la fin d'une ascension, qui a sans doute provoqué, chez la femme exilée du village mexicain, cette vision d'enfance.

Une poésie affectueuse

Mais il y a autre chose. Après l'excursion, les jeunes filles avaient dû raconter par écrit en classe cette promenade sur le Rhin, et aujourd'hui la femme si loin de son pays écrit, elle aussi, un peu pour « maîtriser le temps au lieu de se livrer à lui ».

Ayant regagné sa chambre du village mexicain, Anna Seghers écrit alors l'une de ses plus belles nouvelles, *l'Excursion des jeunes filles qui ne sont plus*.

Anna Seghers est l'un des grands écrivains de notre temps. On retrouve chez elle la clarté pure, la force paisible, qu'a presque inventées Kleist avec *Michel Kolhaas*, mais Anna Seghers ajoute à cela une poésie affectueuse, et elle nous apporte le monde d'aujourd'hui.

Cet écrivain considérable, très proche de chacun de nous, n'a pas sa vraie place en France, ses livres ne sont pas « aidés », parce qu'Anna Seghers, juive allemande communiste, qui avait regagné l'Allemagne de l'Est après la fin de la guerre, n'entre pas dans les schémas d'un courant d'ensemble qui préfère dissocier judéité, communisme et littérature de très haute dimension.

On ne peut donc que remercier Jacques Lassalle d'avoir porté à la scène *l'Excursion des jeunes filles qui ne sont plus*, sous le titre *Remagen*.

Dans un décor simple et de toute beauté, des intersections de murs crépis blanc-sable qui rappellent les tableaux de Nicolas de Staël, sept femmes prennent tour à tour la parole, disent la nouvelle d'Anna Seghers.

Les gestes sont sobres, la diction est naturelle. Emmanuelle Riva, surtout, et la jeune Anouk Grumberg, transmettent entièrement le cœur et la lumière de ce grand texte.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Gérard-Philipe, de Saint-Denis, 20 h. 45.

■ Le Français Michel Dalberto, âgé de vingt-trois ans, a remporté le premier prix au Concours international de piano de Leeds (Angleterre). Ce prix, doté d'une récompense de 2 000 livres (17 000 F), assure déjà au jeune pianiste près de soixante-dix engagements dans le monde. Il jouera notamment aux festivals d'Aldeburgh et d'Edimbourg.

■ Eddy Marnay a été élu président de la commission des variétés de la SACEM. Il succède à ce poste aux compositeurs Claude Bolling et Pierre Delanoe. Eddy Marnay est âgé de cinquante-huit ans. Il a composé de nombreuses chansons pour Edith Piaf, Yves Montand, Nana Mouskouri, Mireille Mathieu, Claude François. En 1969, il a remporté le Grand Prix de l'Eurovision avec Frida Boccara.

Cinéma

« LA CARAPATE », de Gérard Oury

Une bonne nouvelle : on ne cesse pratiquement pas de rire en voyant *la Carapate*. Fidèle à sa manière, Gérard Oury a imaginé (avec Danièle Thompson) une histoire fondée sur le quiproquo, le comique de situation et le gag en cascade. A l'arrière-plan de cette histoire (comme l'était la guerre dans *la Grande Vadrouille*), les événements de mai 68, les paysages champêtres et urbains d'une France déboussolée.

Le quiproquo, d'abord. Tout commence le 27 mai. Un avocat rend visite à son client, un condamné à mort, dans une prison de Lyon. Soudain, une mutinerie éclate. Les prisonniers fracturent les portes de leurs cellules. Sans très bien comprendre ce qui lui arrive, l'avocat (qui est un peu nigaud) se retrouve dans une voiture au côté du condamné à mort. La radio lui apprend qu'il est soupçonné par la police d'être l'instigateur de la mutinerie. Son sort est désormais lié à celui de son client...

C'est la « cavale » des deux hommes que raconte le film. Leurs ruses pour échapper aux forces de l'ordre. Leurs démêlés vaudevillesques avec une jolie fermière et avec un couple de grands bourgeois paniqués auxquels ils « empruntent » une Rolls truffée de lingot d'or. Leur arrivée à Paris-la-Pagaille, où l'avocat se lance à la poursuite du général de Gaulle, dans l'espoir de lui faire signer la grâce de son client, et où ce dernier ne pense qu'à retrouver sur les barricades la jolie Vietnamienne chère à son cœur. Après quoi, l'un prenant un bain forcé et l'autre la poudre d'escampette, il leur faut se séparer... Voilà pour le comique de situation.

Les gags enfin. Innombrables. D'un siège à ressorts destiné à un grand-père impotent, d'un amoncellement de voitures provoqué par un strip-tease inattendu, d'un camion-remorque dont la cabine et la benne s'inclinent dans toutes les directions, d'une cargaison de sauce tomate, le réalisateur tire des effets irrésistibles. A quoi s'ajoutent certaines répliques qui, sous la farce, laissent transparaître la comédie de mœurs.

Comme tous les films de Gérard Oury, *la Carapate* est un film sur l'amitié. Entre l'avocat et le condamné à mort (un condamné naturellement victime d'une erreur judiciaire) vont se tisser, au fil de leur vadrouille, des liens que rendent sensibles les talents contrastés de Pierre Richard et de Victor Lanoux. Avec ses brusques flambées de bouffonnerie (le sketch où il imite Harpo Marx), son sens de la pantomime et du comique gestuel, le premier littéralement explose dans son rôle d'escogriffe généreux, brouillon, calamiteux. Frénésie à laquelle le second oppose, avec non moins d'efficacité, l'humour placide et la froide ironie d'un faux dur, vaguement « facho », dont la grande gueule et les tatouages dissimulent un cœur d'or.

Un scénario agencé comme un mécanisme de Feydeau, une mise en scène inventive et parfaitement rythmée (le récit ne connaît guère que sur sa fin un léger fléchissement, simple pause qui précède la pirouette finale), des interprètes complices (il faut également citer Raymond Bussières, Jean-Pierre Darras, Yvonne Godeau) : voilà du vrai, du bon cinéma de divertissement, du cinéma promis, sans complaisance et sans vulgarité, au plus large public. Félicitons-nous que ce film soit français. S'il venait d'Amérique, on nous le donnerait en exemple.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

■ Au cours du congrès annuel de l'Union internationale du cinéma non professionnel, qui s'est réuni fin septembre à Bakou (U.R.S.S.), la Fédération des clubs français du cinéma a obtenu une médaille d'or pour le court métrage « les Papillons noirs », de Canquy.

■ Des collectionneurs privés ont monté une exposition sur l'histoire du pré-cinéma et le cinéma amateur, qui rassemble de nombreux documents et appareils rares ou méconnus. Elle a lieu jusqu'au 28 octobre (15 et 17, passage Verdeau, Paris-9e).

■ Dans le cadre de l'exposition Paris-Berlin, le Centre Georges-Pompidou et la Cinémathèque française organisent jusqu'au 1er décembre une rétrospective du cinéma allemand de 1913 à 1933. Les projections ont lieu tous les jours (sauf le mardi), à 19 heures et 21 heures, dans la salle de la Cinémathèque française au Centre Georges-Pompidou et le mardi au palais de Chaillot.

■ M. Paul Roees-Antoine, administrateur de la Maison des arts de Créteil, vient d'être élu délégué général de l'Union des maisons de la culture.

Danse

Barychnikov, prince et voyou

(Suite de la première page.)

Etranger aux allées et venues, il « fait sa barre ». Lent éveil des muscles, écoute attentive du corps ; on croirait un mécanicien cherchant à déceler un bruit dans le moteur (et justement il y a une raideur au tendon qui le préoccupe).

Exercices de milieu. Barychnikov ne donne jamais l'impression d'aller aux *limites* de lui-même. Ni préparation, ni paroxysme. Rapidité, sûreté, précision. Les yeux mi-clos, emporté par une énergie vitale — parfaitement contrôlée — il semble se laisser traverser par le mouvement. Il ne danse pas, il est danse. Pendant toute la répétition du ballet, il va demeurer dans cet état second. Evelyne Desutter (Lisa), cou gracile, œil éperdu, frissonne comme une colombe prise dans les passes magiques qu'il tisse autour d'elle. Sa doublure rôde autour du couple comme une veuve dépossédée. Jacqueline Rayet, le rose aux joues, cherche à équilibrer ses rapports de force avec un partenaire véhément qui va bientôt l'étrangler superbement. Les tableaux s'enchaînent : Barychnikov dressé comme la statue du commandeur au-dessus de la table de jeu ; Barychnikov s'enflammant comme une torche dans un triple saut spiralé, puis renversé en arrière comme un nageur qui se laisse couler. « *Là !* dit une danseuse, émue, *les gens vont crier.* »

Intervention timide de Roland Petit : « *Tu vois, Mischa, tou tour en l'air, il faudrait qu'il soit encore plus étiré, presque déformé...* » Barychnikov écoute, réfléchit et recommence. « *A peine si j'ose le reprendre,* dit Roland Petit, *tellement il paraît fragile ; fragile mais déterminé. L'idée du ballet est de lui. Il m'en avait parlé, lors d'un séjour à Leningrad, il y a six ans. Depuis, j'ai remonté pour lui* le Jeune Homme et la Mort, *qu'il a dansé à New-York ; mais ce n'était pas une création ; il s'est coulé dans un moule fait pour un autre, tandis que la* Dame de Pique *est conçue pour lui. Les images chorégraphiques se sont imposées d'elles-mêmes. Jamais je n'ai été aussi inspiré par quelqu'un. Le soir, après le travail, alors que tout le monde est épuisé, il est encore là, à discuter, son texte de Pouchkine à la main.* »

« *Lorsque j'ai vu* Notre-Dame de Paris, *raconte de son côté Mikhaïl Barychnikov, j'ai pensé que Roland Petit saurait montrer d'une manière théâtrale le sens dramatique du récit de Pouchkine. Pouchkine est un des plus grands poètes parce qu'il a su exprimer la vérité de la passion. Sa* Dame de pique *n'est pas une histoire romantique confuse et échevelée. Le héros, Herman, veut arracher son secret à la comtesse, mais il n'y a pas de secret ; seulement une vieille femme qui a vécu beaucoup de choses. Il la tue pour rien et il devient fou. C'est tout simple. Mais il y a chez Herman, comme chez Pouchkine, la fascination de la mort. Pouchkine a vécu intensément, dangereusement, jusqu'à une mort qui lui a été imposée. C'est cela que développe le ballet, une vision tragique de la destinée humaine.* »

Quoi d'étonnant après cela si Barychnikov, lorsqu'on l'interroge sur son personnage de roman favori, réponde *l'Idiot*, de Dostoïevski. Pas étonnant non plus qu'avec un tel goût de l'absolu, sa carrière prenne l'apparence du destin. Passage à l'Ouest en 1974, abandon de l'American Ballet-Theater en 1977 pour la Compagnie de Balanchine : « *Parce que chez Balanchine,* dit-il, *je peux encore progresser et parvenir à un dépouillement. On dit que ses ballets sont abstraits ; je ne le pense pas. Même ceux qui sont dépourvus d'anecdote puisent à une source vivante, la musique. Depuis que j'ai vu Balanchine au Kirov en 1972, j'ai toujours su, plus ou moins consciemment, que c'était chez lui que je devais aboutir.* »

Un sourire juvénile, moqueur, atténue la gravité du propos. La casquette un peu penchée sur l'œil, Barychnikov est plus que jamais prince et voyou.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30.









SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Lundi 16 octobre

théâtres

Les salles subventionnées

Salle Favart, 19 h. 30 : le Médecin malgré lui.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. P. Eötvös.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Sidi-Ciné ; 22 h. : R. Marino.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Essaïon, 18 h. 30 : les Miettes ; 20 h. 30 : Sonate pour deux femmes seules et une H.L.M. ; 22 h. 15 : Abraham et Samuel. — II, 20 h. 30 : le Chant général.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Picasso, connais pas.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Lady Pénélope ; 22 h. : la Musica.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Michodière, 18 h. 30 : Au niveau du chou.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Péniche, 20 h. 20 : la Dernière Bande ; Fragment de théâtre 2.
Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Patate.
Saint-Merri, terrasse, 20 h. : la Ville.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 15 : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : la Nuit du 13 ; 22 h. 30 : Monnaie, camping, caravaning.
Théâtre Saint-Jean, 20 h. 30 : Un goût de miel.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.
Dix-Heures, 22 h. : J. Rigaud, B. Dimey, les Belges et Corbier.

Les concerts

Lucernaire, 18 h. 30 : M. Bouvet et M. Rousseau, piano (Ravel, Debussy, Fauré, Bizet) ; 21 h. : A. Devorsine, harpe (Nadermann, Debussy, Bach, Fauré, Haendel, Glinka, Britten).
Radio-France, 20 h. 30 : Orchestre national de Radio-France, dir. P. Stoll ; sol. R. Pasquier, violon (Zbar, Prokofiev, Hindemith).
Athénée, 21 h. : B. Hendricks, soprano, et I. Cage, piano (Schubert, Liszt, Stravinski).
Salle Gaveau, 21 h. : M. Birger, piano (Beethoven, Chopin, Schubert, Prokofiev).
Théâtre Présent, 21 h. : A. Dumond, guitare et luth (Sor, Ponce, Albeniz).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : Quintet Nielsen (Danzi, Ligeti, Stockhausen).

Jazz, pop', rock et folk

Chapelle des Lombards, 21 h. : Kabil El Zabar et The Ethnic Heritage Ensemble.
Campagne-Première, 18 h. 30 : Rock' in Rebelles ; 20 h. 30 et 23 h. : Sugar Blue.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Antoine Tome.
Caveau de la Montagne, 22 h. 30 : Duo Arvanitas-Guilhot.
Stradium, 20 h. : Clash ; 21 h. : A. von Schlippenbach, Sven Ake Johansson Duo.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Doritz Septet.

FESTIVAL D'AUTOMNE

(278-10-00)

THEATRE

Centre Pompidou, 20 h. 30 : Mori El Merma (dernière).

DANSE

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : M. Barychnikov et le Ballet-Théâtre de Marseille R. Petit.

EXPOSITION

Musée des arts décoratifs, de 12 h. à 18 h. : Ma, espace-temps au Japon.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, 15 h., 17 h. et 19 h., Films allemands, 1912-1932 (15 h. : la Du Barry, d'E. Lubitsch ; 17 h. : Variétés, d'E.-A. Dupont ; 19 h. : les Trois Lumières, de F. Lang) ; 20 h. 30, Cannes 78 : la Femme gauchère, de P. Handke (en avant-première).

Les exclusivités

ALERTEZ LES BEBES (Fr.), Marais, 4e (278-47-86), Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-39-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, (636-51-98).
BRIGADE MONDAINE (Fr.), (**) : Gramont, 2e (742-95-42) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA CHANSON DE ROLAND (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE CONVOI (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Cin'Ac, 2e (742-72-19) ; Miramar, 14e (320-89-52).
CRIS DE FEMMES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
DESPAIR (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DOSSIER 51 (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
DRIVER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
EMBRAYE... BIDASSE, ÇA FUME (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36).
LES FAUX-DURS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
FEDORA (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; U.G.C. Marbeuf 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
F.I.S.T. (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Richelieu, 2e (742-83-90) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
GOODBYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 5e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (380-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) (4 parties) : La Pagode, 7e (705-12-15).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE JEU DE LA MORT (A., v.f.) (**) : Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41)
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
JUDITH THERPAUVE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LAST WALTZ (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
LES MAINS DANS LES POCHES (A., v.f.) : Ternes, 17e (380-10-41).
MIDNIGHT EXPRESS (Amér., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A B C, 2e (236-55-54) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
MON PREMIER AMOUR (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Concorde, 8e (359-92-84)
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES OIES SAUVAGES (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE RECIDIVISTE (A., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
RETOUR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES RINGARDS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE TEMOIN (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LA TORTUE SUR LE DOS (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
TROCADERO BLEU CITRON (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

Les films nouveaux

KOKO, LE GORILLE QUI PARLE, film américain de Barbet Schroeder (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; v.o./v.f. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).

SONATE D'AUTOMNE, film suédois d'Ingmar Bergman (v.o.) : Quartier latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 13e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

POUR UNE POIGNEE DE CACAHUETES, film français de Chahine et Couedic : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Logos, 5e (033-26-42).

LA CARAPATE, film français de G. Oury : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LACHE-MOI LES JARRETELLES, film italien de L. Martino (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

L'AUTRE (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) (sauf mardi).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42).
LES CONTES IMMORAUX (Pol., v.f.) (**) : Calypso, 17e (754-10-68).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.), Haussmann, 9e (770-47-55).
FLESH GORDON (A., v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
FREAKS (A., v.o.) : studio Bertrand, 7e (783-64-66).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : studio Bertrand, 7e.
JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.f.) : Dominique, 7e (705-04-55).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOVE STORY (A., v.o./v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
M.A.S.H. (A., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
MEDEE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (734-52-21) Mer., V., D.
MIRACLE EN ALABAMA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
MUSIC LOVERS (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e, J., S., L.
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Bilboquet, 6e ; v.f. : Haussmann, 9e ; (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), A.-Bazin, 13e (337-74-39).
PHARAON (Pol., v.o.) : la Clef, 5e (338-90-90)
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.), Styx, 5e (633-08-40).
SOLEIL VERT (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86), St-Ambroise, 11e.
TAXI DRIVER (A., v.f.), (*) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) sauf mardi.
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) sauf mardi
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE TROISIEME HOMME (Angl., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : UGC-Opéra, 2e (261-50-32).
UN ETE 42 (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE VIEUX FUSIL (Fr.), Calypso, 17e (754-10-68).
UNE NUIT TRES MORALE (Hong., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
UN SECOND SOUFFLE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88)
VAS-Y MAMAN (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82).

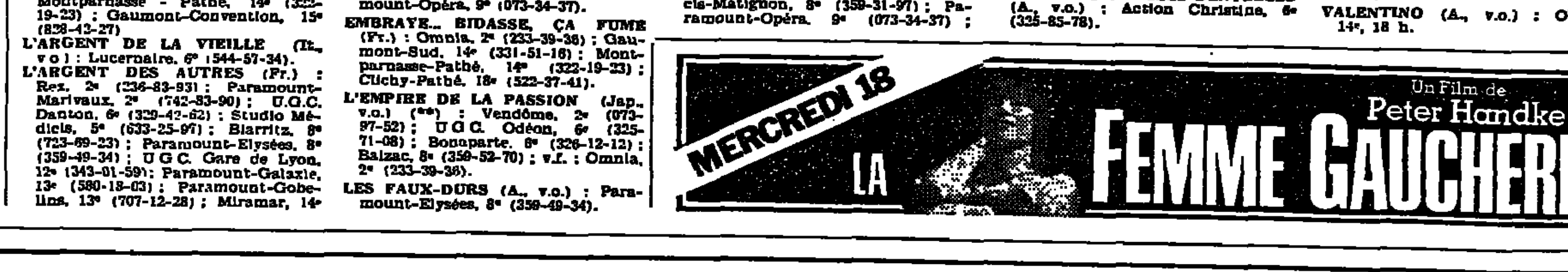
en mat. : New-Yorker, 9e (770-63-40), Mer., S., D.

Les grandes reprises

L'ARNAQUE (A., v.f.) : Cin'Ac, 2e (742-72-19).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

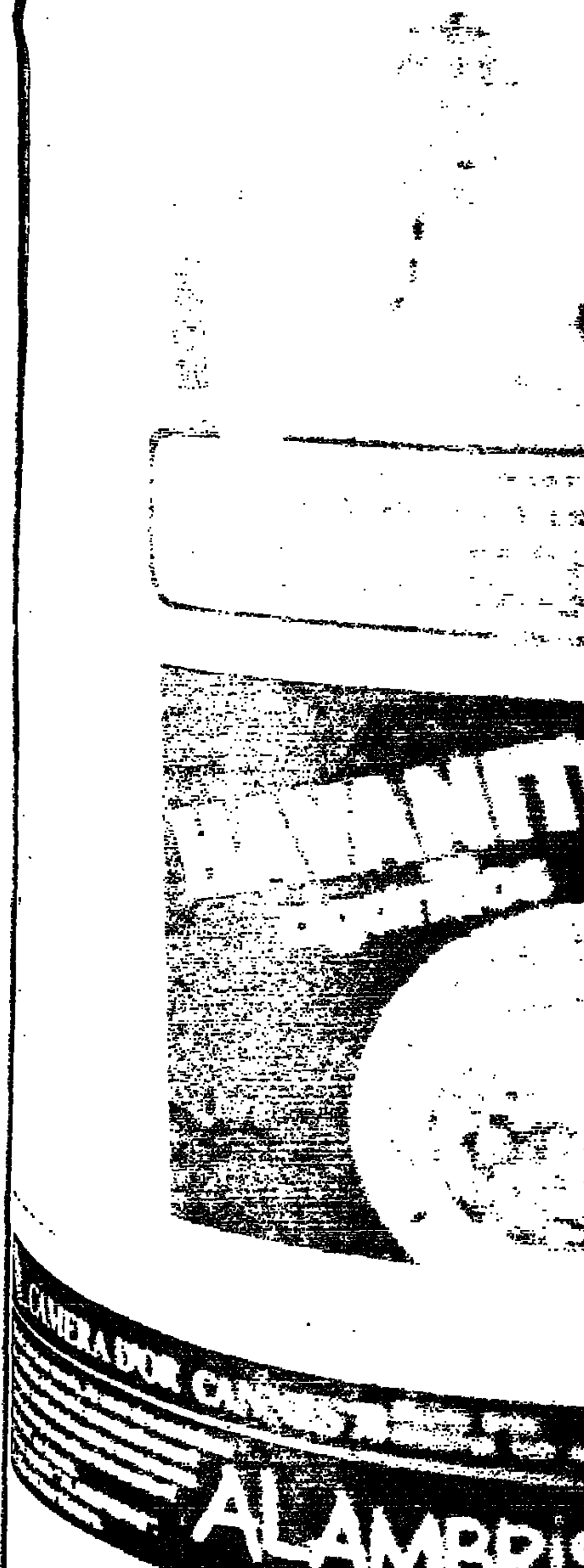
Les séances spéciales

ABSENCES REPETEES (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
AMERICAN GRAFITTI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
CINQ LEÇONS DE THEATRE D'A. VITEZ : Grands Augustins, 6e (633-22-13), 12 h., 24 h.
LES COMPLEXES (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; 12 h., 24 h.
DEHORS, DEDANS (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 12 h., 24 h. ; Balzac, 8e (359-52-70), permanent.
HAROLD ET MAUDE (Am., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e 12 h. 20.
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, 12 h. 30.
JULIA (Amer., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LOVE (A., v.o.) (**) : Ranelagh, 16e.
MELODIE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h.
LE MIROIR (Sov., v.f.) : les Tourelles, 20e (636-51-98), mar., 21 h.
L'ŒUF DU SERPENT (Amér., v.o.) (*) : Olympic, 14e, 18 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 21 h.
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h., 24 h.
UN CERTAIN JOUR (It., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) (**) : Le Seine, 5e 14 h. 30.
VALENTINO (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h.









ARTS ET SPECTACLES

Notes

Cinéma

« La Chanson de Roland » de Frank Cassenti

Au douzième siècle, des conteurs accompagnent des pèlerins allant à Saint-Jacques-de-Compostelle. En cours de route ils interprètent, en prenant l'aspect des personnages devenus légendaires, « la Chanson de Roland ».

Frank Cassenti recourt au même procédé de narration que pour « l'Affiche rouge » : une réflexion théâtrale — distanciée — sur un événement historique. Ce procédé lui avait permis, dans son film précédent, d'éviter l'écueil d'une reconstitution des années 40 avec un budget insuffisant. Ici, le budget a été important, le Moyen Age se voit et le metteur en scène trop vite porté aux nues de « l'Affiche rouge » va y perdre sa consécration hâtive. Effroyablement bavard, le film se veut une remise en cause « marxiste » des mythes de « la Chanson de Roland » et de la lutte des classes au Moyen Age. Tournées à caméra que veux-tu, les scènes de la vie des pèlerins, des incidents de voyage, des chevauchées et des combats se bousculent dans un ahurissant tohu-bohu.

Les acteurs, à commencer par Dominique Sanda et Klaus Kinski (grotesque) se perdent corps et biens. Le galimatias idéologique et les anachronismes de langage greffés sur cette imagerie prétentieuse donnent envie de fuir. Une seule chose à sauver : la musique d'Antoine Duhamel.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les exclusivités.

Rock

Steve Hackett

Guitariste virtuose, au phrasé un peu rigide, Steve Hackett a vécu durant sept ans l'aventure de Genesis, participant activement à la composition et l'élaboration de la sonorité du groupe. En 1974, Steve Hackett s'était déjà essayé à une expérience solitaire en enregistrant un album, « Voyage of the acolyte », qui, sans se démarquer totalement de l'univers de Genesis, n'en révélait pas moins le désir d'explorer des thèmes plus lents, où l'influence du jazz n'était pas absente.

A l'instar du chanteur Peter Gabriel, qui avait quitté Genesis deux ans auparavant, Steve Hackett décide, au mois de novembre 1977, de se consacrer à une carrière solo, laissant les trois autres musiciens à leur gloire internationale chaque jours grandissante. Le guitariste anglais part aux Etats-Unis pour enregistrer avec des musiciens renommés, un second album.

Steve Hackett appartient à cette génération du rock qui touche à un certain classicisme, sans imprévu, mais dispose d'une technique sans reproche. Si la musique manque parfois de nuance, elle ne manque pas cependant de prouesses instrumentales.

A. W.

★ Théâtre Mogador, ce lundi 16 octobre, 20 h. 30.

« Clash » au Stadium

Au début de l'année 1976, Joe Strummer (guitariste et chanteur) quitte son groupe pour se joindre à Paul Simenon (bassiste) et Mick Jones (guitariste et chanteur). « Clash » est né. Autour de ses musiciens, les Sex Pistols, les Damned, de petits groupes formés de musiciens, dont la guitare et l'expérience sont aussi limitées que le nombre des années, emplissent les clubs de Londres d'une espèce de folie électronique qui s'était perdue avec le temps. Clash enregistre, en 1977, pour la firme internationale CBS, un trente-trois tours qui reste aujourd'hui le plus beau manifeste d'une année qui a vu le début, l'apogée et la fin du phénomène solitaire pour l'avenir du rock : le punk-rock.

Avec des titres comme « White riot » (« Emeute blanche »), « London's burning » (« Londres brûle »), « 1977 », et même l'excellente adaptation du Reggae de Junior Murvin, « Police and thieves », Clash a montré une conscience politique aguerrie, tenant un discours virulent qui répond à une action musicale bien menée. Sur scène, le groupe, on l'a vu plusieurs fois à Paris, propose des interventions incisives et concises dont l'effet provocateur agit à merveille sur le public. De part et d'autre, les règles sont les mêmes : frapper fort pour créer plus de sensation et oublier le reste, le temps d'une « injection » de rock and roll.

Après dix-huit mois de silence, à l'exception de deux quarante-cinq tours, la sortie du second trente-trois tours de Clash est prévue pour le mois de novembre et c'est une étape importante pour l'avenir du groupe.

ALAIN WAIS.

★ Le 16 octobre, à 20 heures, au Stadium.

■ Jacqueline Rayet, danseuse étoile de l'Opéra de Paris, vient d'être engagée, à compter du 1er janvier 1979, comme maître de ballet auprès de Violette Verdy, directrice de la danse ; elle sera plus particulièrement chargée de créer et d'animer, au sein du corps de ballet, un groupe de danseurs qui se consacrera à la création de chorégraphies contemporaines et au rayonnement dans la périphérie parisienne comme dans les théâtres de province.

Théâtre

« Olaf et Albert » de Henkel

Un théâtre privé ouvre une salle d'essai, c'est bien. Le Petit Athénée, dédié à Christian Bérard, est décoré pompéien, ce qui est mal adapté au spectacle d'inauguration : « Olaf et Albert », de Henkel, disciple de Kroetz et du réalisme quotidien. Avec cette pièce (traduite par Anne Berger) Jacques Lassalle, après « Travail à domicile » et « Remagen », veut compléter son interrogation à la mémoire allemande.

Deux vieillards solitaires, un fonctionnaire retraité (Hubert Gignoux) et un commerçant réduit à la brocante en chambre, habitent un immeuble qui va être rénové, mais le brocanteur n'a pas les moyens de payer un loyer cher. Il demande de l'argent à son ami, qui refuse. Il exige, menace, se livre à des voies de fait et sombre dans la folie quand il a obtenu ce qu'il veut. Jacques Lassalle veut, dit-il, montrer la violence de ce qui n'est pas dit, la nostalgie d'un ordre fasciste, l'attachement aberrant des deux hommes à un système qui les broie. Habituellement, il arrive bien à faire voir les frontières du réel et de l'inconscient. Cette fois le naturalisme minutieux s'articule mal avec le brouillard qui emplit la tête des deux vieux. Hubert Gignoux installe commodément une lâcheté de matou égoïste, mais Pierre Vial grimace comm au Grand Guignol, et le sordide l'emporte.

COLETTE GODARD.

★ Petit Athénée, 21 h.

D'une chaîne à l'autre

LE P.C., TF 1 ET LA S.F.P.

● M. Paul Laurent, membre du secrétariat du P.C., a déclaré, après le remplacement, pour raison de santé, de M. Jean-Charles Edeline par M. Bertrand Labrusse à la présidence de la S.F.P. (*le Monde* daté 15-16 octobre), que « *pour pousser au bout les conséquences de la réforme de 1974 le pouvoir a besoin d'un homme neuf* » et veut « *casser l'outil de production qui peut assurer l'indépendance du service public et prendre en compte les nécessités du développement culturel de la nation* ». Une délégation du groupe parlementaire communiste, composée de MM. Roland Leroy, Paul Laurent, Jack Ralite, Marcel Tassy et de Mme Chantal Leblanc, se rendra, mardi après-midi 24 octobre, à la S.F.P.

● M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., vient de demander, dans une lettre adressée le 13 octobre à M. Jean-Louis Guillaud, président-directeur général de TF 1, le bénéfice du droit de réponse. M. Marchais reproche à M. Roger Gicquel d'avoir « *créé le doute* » sur le motif réel qui a conduit le P.C. à refuser l'invitation de M. Raymond Barre à l'hôtel Matignon, en déclarant le 12 octobre : « *Le parti communiste laisse entendre que c'est parce que le premier ministre a quitté l'Assemblée nationale au moment où Georges Marchais prenait la parole.* »

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Robert Kennedy et la dame mystérieuse

C'est bien mystérieux, bien étrange : si Robert Kennedy a été tué d'une balle dans la nuque par un détective privée d'extrême droite, pourquoi la commission d'enquêtes a-t-elle conclu, après des mois d'investigations, à la culpabilité de Sirhan Sirhan, ce jeune Jordanien pris l'arme à la main sous le nez du candidat démocrate aux présidentielles ? On ne comprend vraiment pas. Sous le nez et derrière l'oreille, ce n'est quand même pas pareil.

Il aurait fallu que les juges californiens soient tous des crétins ou tous des vendus (à qui ?), pour ne pas voir ce que démontraient à l'évidence les « Dossiers noirs » de Jean-Michel Charlier, dimanche soir sur FR 3. Ils clamaient l'innocence du pauvre petit immigré mis en condition (par qui ?) et hypnotisé (pourquoi, s'il n'était pas chargé de l'assassinat ?) et la culpabilité d'un deuxième tueur armé d'un revolver de même calibre que celui du coupable présumé, et placé dans le sillage du sénateur. En entendant le premier coup de feu tiré par Sirhan Sirhan, il aurait dégainé et froidement abattu de trois balles à bout portant sa victime.

Tous les témoignages réunis à l'occasion de cette émission concluaient avec véhémence au complot, un complot couvert par les autorités locales, et au procès truqué. Dans quel intérêt ? Pour protéger, pour servir qui ? On ne voit pas. Quoi qu'il en soit, on n'a pas le droit de porter une accusation aussi grave sans donner la parole à la partie adverse, en l'occurrence l'attorney général en exercice à l'époque.

Il n'est pas mort, lui, que l'on sache. Alors, pourquoi ne pas être allé l'interviewer au lieu de se contenter de nous présenter de courts extraits d'une conférence de presse antédiluvienne. Pourquoi aussi avoir démesurément grossi les titres et les articles — il y en avait à peine deux ou trois — consacrés par les journaux américains à la « affaire » visiblement destinée à l'iste enquêteur chargé de jouer les procureurs sur nos écrans ?

Toute cette histoire de la mystérieuse dame en robe à pois, aperçue ce soir-là, et dans l'entourage de Robert Kennedy, et dans le voisinage de l'hôtel Ambassador, dame qui s'est curieusement volatilisée ensuite, semblait battue en neige pour étayer encore une cause entendue avant d'avoir été débattue.

La télévision doit-elle rivaliser avec la presse à sensation dans l'art et la manière de monter de toutes pièces une « affaire » visiblement destine à racoler le chaland ? Je ne le crois pas.

CLAUDE SARRAUTE.

LUNDI 16 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Magazine : Questionnaire : M. Valéry Giscard d'Estaing.

M. Valéry Giscard d'Estaing répond en direct aux questions de Jean-Louis Servan-Schreiber.



21 h. 45, FILM : ANTOINE ET SEBASTIEN, de J.-M. Périer (1973), avec F. Périer, J. Dutronc, D. Piccolo, K. Carradine.

CHAINE II : A 2

Un homme de soixante-cinq ans a fait de son fils adoptif son ami et son complice. Il veut le marier à une jeune fille qui vient de tomber amoureuse d'un Américain.

Comédie psychologique et sentimentale dans une France provinciale au charme feutré. Et un amusant face à face François Périer et Jacques Dutronc.

23 h. 20, Journal.

20 h. 30, Variétés : Nana Mouskouri ; 21 h. 35, Magazine : Question de temps. Trois sujets au sommaire : l'élection du pape, le Liban, la question de l'autodéfense.

22 h. 35, Documentaire : l'Europe, l'Amérique, les multinationales (avec M. J.-F. Deniau).

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30 FILM (cinéma public) : SANS MOBILE APPARENT, de P. Labro (1971), avec J.-L. Trintignant, D. Sanda, S. Distel, C. Gravina, P. Crauchet, L. Antonelli, G. Segal, J.-P. Marielle. (Rediffusion.)

A Nice, un inspecteur de police enquête sur des crimes mystérieux commis par un assassin armé d'un fusil à lunette, et apparemment sans mobile.

Adaptation un peu prétentieuse d'un bon roman policier d'Ed McBain. Péripéties et personnages pittoresques.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « La Variante Grunstein », de W. Kohlhaase (Prix Italia 1977). Réalisation G. Rucker et C. Roland-Manuel. Avec J. Negroni, C. Nicot, P. Derrez, Y. Peneau, J. Maire ; 21 h. 3, L'autre scène ou les vivants et les dieux : rencontres hassidiques ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le romantisme.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Les grandes voix : hommage à Marcel Journet ; 20 h. 30, Perspectives du vingtième siècle... Soirée Maurice Ohana : « Messe », par J. Taillon, I. Garcisanz, M. Bernard ; « l'Office des oracles », par J. Taillon, J. Leculeur, H. Chrysostome ;

23 h., Ouvert la nuit ; 23 h., Paris-Berlin.

MARDI 17 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

10 h., Télévision scolaire.

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Le regard des femmes ; 14 h. 50, Les femmes et la solitude ; 17 h., Feuilleton : Le grand amour de Balzac (rediff.) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Aurélien (3e époque : La débâcle), d'après le roman de L. Aragon, réal. M. Favart.

« Débâcle » d'un amour impossible et d'une génération désenchantée dans le Paris de l'entre-deux guerres.

22 h. 15, Série documentaire : L'aventure polaire (Du Groenland à la Terre Adélie), de P.-E. Victor, réal. J.-M. Meurice.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série : Cannon ; 15 h. 55, Magazine : Découvrir ; 17 h. 25, Fenêtre sur... la route des Indes ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Adamo) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, FILM : UN BEBE SUR COMMANDE, de J. Bridges (1976), avec B. Hershey, C. Wilcox-Horne, S. Groom, S. Glenn, J. Berlin.

Une jeune femme vivant à la mode hippie décide d'avoir un enfant qu'elle vendra à un couple stérile.

Vers 22 h., Débat : Un enfant à tout prix.

Autour du désir de l'enfant. Du drame aussi de la stérilité.

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 50, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : la Croix d'Or française ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : SISSI FACE A SON DESTIN, d'E. Marischka (1957), avec R. Schneider, K. Böhm, M. Schneider, G. Knuth, V. Degischer, U. Franz, J. Meinrad. (Rediffusion.)

Atteinte de tuberculose et condamnée par les médecins, Elisabeth d'Autriche guérit sous le soleil de Corfou et grâce à l'affection de sa mère.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : V. Forrester (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les champs du rêve ; à 8 h. 32, Ouvrir la terre ; à 8 h. 50, Le rouge de l'aurore ; 9 h. 7, Hommage à Henry Corbin ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... M. de Saint-Pierre ; 11 h. 2, Les nouvelles musiques de ballet : le Théâtre du Silence au Festival de La Rochelle ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Libre parcours variétés ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « la Vallée heureuse », de J. Roy ; 14 h. 47, Le carrefour des Français ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Les nouvelles musiques de ballet ; 18 h. 30, Le grand livre des aventures de Bretagne : la lumière du Graal ; 19 h. 25, Sciences : la France minérale ;

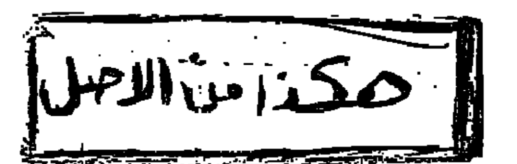
20 h., Dialogue franco-italien : Dario Fo et Antoine Vitez (théâtre d'acteurs, théâtre d'auteurs) ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : la place de la musique contemporaine dans une société dominicale ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le romantisme.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : les étapes de L. Armstrong ;

14 h. 15, Musique en plume : Lehar, Kessler, Suchanek ; 14 h. 35, Oratorio : « Golgotha », de F. Martin ; 16 h. 30, Musiques rares : Wagner ; 17 h., La fantaisie du voyageur ; 18 h., Kiosque ;

20 h. 30, En direct de l'église Sainte-Clotilde... Cycle d'orgue J. Langlais : « Choral en si mineur », « Prière en ut dièse mineur », « Pastorale » (Franck) ; « l'Orgue mystique », « la Nativité de la Sainte Vierge » (Tournemire) ; « Cinq Méditations sur l'Apocalypse », « Improvisation sur un thème donné » (Langlais) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; à 23 h., Paris-Berlin, la musique expressionniste.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

YOUR FUTURE WITH



Dow Chemical Europe S.A. is the European Organisation of one of the leading International Chemical Companies manufacturing and selling bulk and speciality chemicals, plastics and bio-chemical products. Throughout Europe, Africa and the Middle East, we operate 45 Sales Offices and 23 large Manufacturing Sites.

Due to the continued expansion of our Plastics Technical Service and Development Department we have a number of vacancies in the various technical centres throughout Europe.

To fill these vacancies we are looking for

PLASTICS ENGINEERS

(male or female)

- to work in the Styrene based Polymer group with particular emphasis on ABS and its associated applications

OR

- to work in the Olefin Plastics group with our range of high and low density Polyethylenes

For this we require :
- An Engineering degree
- 3 years industrial exposure in one of the above mentioned areas
- Age - 26 - 35 years
- Perfect English and one other major European language
- Willingness to travel
- Flexibility on location

We offer :
- Career opportunities based on performance
- Progressive employment conditions
- A stimulating working environment in a young team

Please call or write for an application form

Dow Chemical Europe S.A.
Miss Barbara A. Johnson
Leland I. Doanstrasse 3
8810 Horgen /Switzerland
Tél. : 01/728.21.11



P.LICHAU

NOUS RECHERCHONS LE

DIRECTEUR GENERAL

d'un important ensemble agro industriel situé en AFRIQUE

Agé de 40 ans minimum et de formation supérieure, le candidat aura exercé des fonctions analogues.

Base France : **180.000 +**

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous No 83095, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opera, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transm.

Cabinet d'Audit International

recherche

EN VUE INSTALLATION ITALIE ET BRÉSIL

EXPERTS-COMPTABLES

(ou assimilés)

Formation supérieure et expérience audit

— bilingue français-italien
— bilingue français-portugais

Ecrire : FRINAULT - MAZARS - INTERNATIONAL
135, boulevard Haussmann,
75008 PARIS.

offres premier emploi

FORMATION GRATUITE ET REMUNEREE
JEUNES - 18 - 26 ANS - NIVEAU BAC

Vous êtes désireux d'accéder rapidement à un PREMIER EMPLOI dans des domaines en continuelle expansion

1o) L'INFORMATIQUE DE GESTION
qui vous permettra d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour pouvoir prétendre à un poste dans un service informatique.

2o) LA FONCTION COMMERCIALE
qui vous permettra de réussir une carrière dans la Vente ou l'Administration de la Vente.

Début des stages : 6 Novembre 1978
Durée : 4 mois 1/2 dont 1 mois 1/2 de pratique en entreprise. NOMBRE DE PLACES LIMITE.



Adresser lettre manuscrite et CV
37 rue de Chateaudun
75009 Paris
Tél: 285.22.14 (lignes groupées)

Cabinet de groupe expertise comptable recherche

POUR ABIDJAN

1) EXPERT COMPTABLE
diplômé, plusieurs années expér. exigées en missions révision audit conseil. Large perspective d'avenir. Association possible.

2) ASSISTANT
très confirmé
Plusieurs années expérience exigées en cabinet. Missions révision audit conseil. Large perspective.

Adr. prét (manuscrite), C.V., photo, S.F.E.P., 21 bis, rue Lord-Byron, 75008 PARIS.

ANNEE SCOLAIRE 78-79
Pr Etablissement Enseignement Supérieur Algérien

INGÉNIEURS DIPLOMÉS
ou DOCTEURS ES SCIENCES
pour poste

PROFESSEURS

— Age minimum 28 ans :
— Expérience 3 ans dont 1 an enseignement, physique, chimie, dessin industriel, atelier mécanique, énergétique ;
— Nationalité française - Conditions intéressantes ;
— Avantages divers.

Env. C.V. et photo, nº T 8739 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e)

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécialisé MONDEMPLOIS (serv. M 75), 14, r. Clauzel, Paris (9e)

URGT, lycée COTE-D'IVOIRE
2 PROFESSEURS
COMPTABILITÉ
1 PROFESSEUR
SECRÉTARIAT
(D.U.T., B.T.S. ou licence)
4.000 F mens. - Villa fournie
Tél. : 277-87-45

AT2 - AT3
BTS ou DUT
EN ELECTRONIQUE
— dégagé des O.M.
— ANGLAIS COURANT
— célibataire

Pour POSTE EDUCATEUR à l'étranger
— connaiss. aéronautique et espace
— cellules infrarouges
— détection bancs d'avion.

Téléph. pour R.-V. : 523-34-40

PREMIER EMPLOI

COMMERCIAL OPERATIONNEL

Un groupe pétrochimique français propose à un(e) jeune diplômé(e) de l'enseignement commercial supérieur, trilingue français anglais allemand de l'intégrer à une équipe commerciale performante.

Dans un premier temps, il participera aux études marketing afin d'apprendre à connaître le marché. Cette formation terminée, il prendra en charge les relations commerciales avec une clientèle industrielle française et étrangère.

Les possibilités d'évolution de carrière sont réelles et intéressantes.

Adresser CV manuscrit et lettre de motivations sous référence M 5103 AX, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

VENDEUR p. LONDRES

Articles emballages pour PROSPECTION sur tte la Gde-Bretagne auprès fabricants PARFUMERIE et COSMETIQ. Fixe + intéressement
Ecr. nº T 08798 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

On recherche pour séjour en Afrique noire francophone un

ÉLECTROMÉCANICIEN

qui, dans le cadre d'une importante opération d'irrigation, sera chargé de l'entretien des équipements de plusieurs STATIONS DE POMPAGE
Il assumera également l'entretien de certains matériels agricoles et de terrassements, et gérera l'atelier central de réparations. - Une expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire est nécessaire, acquise si possible à l'étranger.

Merci d'écrire (joindre C.V. et indiquer votre rémunération actuelle), en précisant sur l'enveloppe la référ. 4.247, à : MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

DANS LE CADRE DES LOIS DE JUILLET 1978

2 CYCLES DE 6 MOIS GRATUITS ET RÉMUNÉRÉS POUR LES :

- **JEUNES DE 18 à 26 ans**
- **FEMMES** EN VUE DE LEUR REINSERTION PROFESSIONNELLE (veuves, divorcées, célibataires, chefs de famille).

PRÉPARANT AUX POSTES STABLES DE :
CADRES DE GESTION FINANC. COMPTABL. ET ADMINISTRAT.
CADRES DE PRODUCTION FABRICATION APPROVISIONN.

Pour lesquels existent actuellem. de NOMBREUSES OFFRES D'EMPLOI
Niveau demandé : BAC + 2 à 3 ans études sup.
Début des cours le 6 nov. RESTE 60 PLACES
TÉL A.F.R.A.M.P. : 874-70-87 / 285-58-51
Lieu du stage : Quartier Saint-Lazare.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

Rubrique des évidences parfois perdues de vue.

Chap.4

Les offres d'emploi du Monde sont-elles lues par les informaticiens?

OUI

Comment d'ailleurs pourrait-il en être autrement? Plus de la moitié des offres d'emploi d'informaticiens paraissant dans la presse nationale figurent dans Le Monde. Dans la mesure où l'informatique vient le plus souvent compléter une formation de haut niveau, la vraie question ne serait-elle pas plutôt: Est-il possible de recruter un informaticien sans insérer une offre d'emploi dans Le Monde?

(à suivre)

Le niveau Monde est bon à prendre à tous les niveaux.

Le Monde - publicité



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS
recherche
pour sa sous-direction
«Téléinformatique et produits nouveaux» à Rennes

2 CADRES

• le Chef du Bureau «Services et Réseaux»

— Définir les nouveaux services téléinformatiques rendus par les réseaux télex, transmic, transpac, par satellite et par le réseau de distribution.
— Définir les services de commutation de messages supportés par différents réseaux et pour différents produits.

De formation générale informatique - téléinformatique - télécommunication, le candidat retenu sera diplômé d'une grande école d'ingénieur ou d'un niveau doctorat, DEA ou DES.

• le Chef du Bureau «Services et Produits»

— Définir, proposer et réaliser les études d'opportunité relatives aux produits nouveaux.
— Elaborer la définition des services correspondants.
— En assurer le lancement commercial.

Ces produits étant le vidéotex, la télécopie, le télétex, les produits professionnels (dont les terminaux bancaires) et les produits grands publics.

De formation générale téléinformatique - informatique - marketing, le candidat retenu sera diplômé HEC, ESSEC, ESCP ou IEP ou d'un niveau DEA, DES.

Pour les deux postes une expérience professionnelle spécialisée de cinq ans dans le domaine correspondant et des facilités de contact en France et à l'étranger sont exigées.

Adresser CV détaillé et prétentions sous réf 6473 à
L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02



Chef de Centre Informatique

LILLE

Une des plus importantes sociétés de services informatiques, en développement continu, crée à LILLE un poste de CHEF DE CENTRE INFORMATIQUE.
Il est responsable de l'organisation et du fonctionnement de ce nouveau centre (études, systèmes, conseil client, budgets, exploitation des équipements CYBER) auquel sont connectés de nombreux terminaux.
Il anime et dirige une équipe d'une vingtaine de personnes.
De formation supérieure, âgé de 32 ans minimum, il justifie de réelles compétences en : traitement de l'informat sur machines à assez grosse configuration, encadrement et animation d'équipes système, exploitation et assistance.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous réf. 916 M à notre conseil

EMPLOI **centor** 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

Importante Sté située région Pontorson (Manche) recherche urgent :

COMPTABLE

homme co-f. jusqu'au bilan. Env. C.V et prét sous réf. 7 976 P. LICHA'' SA B.P. 220 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Cherche pour contrat 1 an

INGÉNIEUR ou **MAITRE ÈS SCIENCES**

ayant connaissance dans matières plastiques.
Ecr. E.A.H.P 4 r Boussingault 67003 STRASBOURG.

Impte société mise en valeur régionale Sud-Est recherche :

UN INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES

2 à 5 ans expérience pr études aménagements hydro-agricoles France et étranger
Adr. C.V photo et prétentions Havas, Aix-en-Provence N 1534.

ORGANISME SOCIAL NATIONAL recherche

CADRES

Minimum 25 ans, chargés du contrôle d'organismes régionaux, déplacements en Province.

Licence en DROIT ou en SCIENCE-ECO. Formation comptable souhaitée.
Salaire début : 50.000 F/an

Adr. C.V. et photo sous référence 8488 L.T.P.
31, bd Bonne-Nouvelle 75082 PARIS Cedex 02.

Société 400 Personnes NANCY filiale important groupe recrute

JEUNE DIPLOMÉ ÉCOLE COMMERCE
(HEC - ESSEC - ESCP)
pour poste
ADJOINT DIRECTION GENERALE

Pr détails écrire sous réf. 2866 ou tél. au (83) 35-42-63

CLAUDE BLIQUE
Conseil en Recrutement
160, avenue de Strasbourg
54000 NANCY

LABORATOIRE UNIVERSITAIRE DE MECANIQUE RES. RHONE-ALPES

embauche sous contrat (12 mois)

INGÉNIEUR ou MAITRE ès sciences

Connaissances éléments finis, fortran, indispensables.
Envoyer C V manuscrit, photo, prétentions à HAVAS sous le nº 1 361, B.P. 297 38044 GRENOBLE CEREX.

SEMS

Société européenne de mini-informatique et systèmes

Groupe THOMSON CSF

recherche dans le cadre de son expansion

ingénieurs d'études logiciel

pour études et qualification de nouveaux produits logiciels de base (systèmes d'exploitation, compilateurs, transmission et réseaux) ingénieurs débutants possédant une formation de base en logiciel.

ingénieur d'études matériel

pour études, conception et réalisation de matériel informatique.
Formation : école d'ingénieurs et 2 ans d'expérience en conception de matériel informatique.

ingénieur qualification de produits logiciels

pour études de méthode et de performance sur logiciel d'application sur mini-ordinateurs.
Formation : INSA - ENSIMAG ou équivalent + 7 années d'expérience en logiciel de base et d'application sur mini-ordinateurs.

Lieu de travail : GRENOBLE.

Adresser lettre manuscrite et CV à SEMS 1, rue de Provence 38130 ECHIROLLES.

Pour accélérer le développement rapide de ses exportations et la pénétration de nouveaux produits sur le marché, une entreprise moyenne (220 salariés), spécialisée en métallurgie de pointe, réputée pour la qualité et la difficulté de ses fabrications qui s'adressent aux industries de l'armement, du nucléaire, du pétrole et de la pétrochimie, de la thermique, de la corrosion, etc.

cherche

DIRECTEUR EXPORTATION

cadre supérieur, actif, efficace, disponible, agressif, ingénieur ou technicien de formation, à jour dans ses connaissances techniques, apte au travail en équipe et à la réalisation d'objectifs concertés.

170.000 F
Anglais courant
Allemand souhaité

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Ingénieur mécanicien de haut niveau ayant une expérience confirmée de plusieurs années dans les problèmes de méthodes, d'ordonnancement, d'usinage en grosse mécanique, le sens aigu de l'organisation et une forte autorité.

170.000 F
Anglais souhaité.

JEUNE INGÉNIEUR A.-M. OU SIMILAIRE

capable d'assurer le fonctionnement d'une unité de production désireux de perfectionner ses connaissances, disponible, imaginatif, soucieux de la qualité.

80.000 F
Anglais parlé

Env. C.V. + photo ss nº 8213 « Le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

QUELLE

Leader de la vente par correspondance au niveau européen, nous connaissons en France une croissance rapide (1 300 personnes - 600 millions C.A.)

VENEZ VOUS JOINDRE A NOUS
NOUS SOMMES INSTALLÉS A ORLÉANS

à 1 heure de Paris, dans une région qui privilégie la qualité de la vie et nous vous offrons de devenir au sein de notre
CENTRALE D'ACHATS

contrôleur de gestion marchandises

Vous serez le conseiller de nos acheteurs en matière de prévisions de vente, gestion des stocks, résultats d'exploitation.
Si vous avez une solide formation en gestion (E.S.C., SCIENCES-ECO. ou équivalent) et une première expérience professionnelle (si possible dans la Distribution), nous vous fixerons un rendez-vous très rapidement.

Ecrivez à Mademoiselle BLIN —

QUELLE
125, rue de Montaran
SARAN - 45400
FLEURY-LES-AUBRAIS



LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON recherche son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

collaborateur direct et conseil du Président, il devra :
— organiser le bon fonctionnement du Tribunal avec l'appui d'un Secrétariat ;
— assurer les relations avec les Juges, le Greffe, les Avocats et l'extérieur.

Il sera :
— licencié en Droit ;
— spécialement compétent en Droit commercial et en procédure ;
— recruté par concours (fonction publique).

Tél. : (78) 42-16-31, poste 12.

EATON

Société multinationale qui fabrique et qui vend dans le monde entier, entre autres produits, des composants pour l'électro-ménager et l'automobile, recherche
pour son établissement situé à MONACO :

UN CADRE FINANCIER

- *Le candidat idéal aura au moins 2 ans d'expérience en milieu industriel, de préférence dans une multinationale anglosaxonne.*
- *Une formation supérieure DECS ou école de commerce.*
- *Une bonne connaissance des coûts standards et/ou de la gestion budgétaire.*

Adresser CV, photo et rémunération souhaitée au Directeur du Personnel - EATON SAM - BP 84 - MONACO

COMPAGNIE MULTINATIONALE DE COMPOSANTS INDUSTRIELS DE GRANDE DIFFUSION
recherche pour une de ses divisions européennes

UN MARKETING MANAGER

PROFIL :
Il a une bonne formation technique et commerciale :
— Maîtrise parfaitement la langue anglaise ;
— est un homme de contact sachant convaincre ;
— est âgé de 30 ans minimum.

FONCTION :
Son rôle consiste à :
— analyser l'activité de la concurrence européenne ;
— établir les bases de tarification du produit ;
— assurer la formation des vendeurs et des distributeurs ;
— appuyer sur le terrain l'action des forces de vente ;
— orienter l'activité professionnelle.

Une expérience similaire dans Compagnie multinationale est souhaitée.

Résidence : Haute-Savoie.
Nombreux avantages sociaux.
Salaire annuel : 90/110 000 selon qualification.

Envoyer C.V. manuscrit complet et prétentions à nº 82 650 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01.

NORD FRANCE
recherche

DIRECTEURS DE TRAVAUX

France et étranger

Ecrire 21, avenue Victor-Hugo, 75761 PARIS CEDEX 16.

CHARTRES

LE GROUPE D'ASSURANCES MUTUELLES DE FRANCE
recherche

CHARGÉ D'ORGANISATION

Nous offrons :
— intégration immédiate dans une équipe dynamique ;
— participation à l'élaboration et à la mise en place de nouvelles techniques de gestion en liaison directe avec les utilisateurs et l'informatique.

Nous recherchons :
— jeunes ingénieurs ou diplômés de l'enseignement supérieur ;
— libérés des obligations militaires ;
— goût du contact à tous les niveaux.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions, à :
G.A.M.F. *Direction des relations sociales 7, av. M.-Proust, 28024 Chartres.*

IMPORTANTE SOCIETE CONSTRUCTION ELECTRIQUE
100 km Sud de Paris
recherche

INGÉNIEUR FABRICATION

CENTRALE ou A.-M.

MISSION :
Etude projets, montage, mise en route et suivi des fabrications d'une nouvelle unité. Quelques années d'expérience en B.E. ou fabrication sont souhaitées.

Adresser lettre manuscrite indiquant derniers émoluments perçus à
(référence 7334)
B.E.O. 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

INGENIEUR RESPONSABLE DE DEPARTEMENT

La Société fabrique des machines de marquage intéressant une clientèle variée tant en France qu'à l'étranger. Elle recherche, pour prendre progressivement la responsabilité du département, un jeune Ingénieur mécanicien non débutant, ayant de réelles aptitudes technico commerciales. Formation AM ou similaire. Expérience professionnelle 3 à 10 ans de préférence en petite mécanique ou mécanique de précision. Connaissance automatismes.
Pratique courante de l'anglais ou de l'allemand impérative. Seconde langue souhaitée.
Résidence Mulhouse.



26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 844 M.



emplois internationaux

Banque Européenne d'Investissement

La Banque Européenne d'Investissement, une institution de droit public autonome au sein de la Communauté Economique Européenne, recherche pour son siège à Luxembourg:

UN ECONOMISTE
(âgé de 30 à 35 ans)
POUR LA DIRECTION DES ETUDES

Fonctions: Suivre la situation de secteurs industriels et des politiques économiques tant nationales que communautaires les concernant: élaborer des notes de synthèse à ce sujet et participer à l'élaboration de propositions. Etudier les aspects marché et intérêt économique de projets d'investissement. Rédaction de notes et études sur des sujets divers d'ordre économique.

Qualifications: Economiste qualifié; niveau universitaire ou une expérience professionnelle équivalente. Les candidats doivent être citoyens d'un des pays membres de la CEE.

Expérience: Expérience professionnelle d'études sectorielles, si possible dans une institution de financement ou une société d'études spécialisée. Solides qualités de jugement, goût pour le travail en équipe. Aptitude à l'analyse rapide et à la rédaction de notes courtes et claires.

Langues: Très bonne connaissance du français et de l'anglais. Connaissance souhaitée d'une troisième langue de la Communauté.

Rémunération très intéressante en fonction des qualifications et de l'expérience.

Les intéressés sont priés d'écrire, en joignant à leur lettre un curriculum vitae complet et précis et une photographie, à la

Banque Européenne d'Investissement
Service du Personnel
Boite Postale 2005
Luxembourg

Les candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur.

LA SOCIÉTÉ DES MINES DU RWANDA RECRUTE :

Un ingénieur civil des mines

ayant une expérience de plus de 5 ans dans l'industrie minière (exploitation souterraine et à ciel ouvert) et, si possible, en préparation des minerais.

Un conducteur de mines

ayant assumé des responsabilités de formation de la main-d'œuvre.
Nous offrons : ☐ situation stable ; ☐ excellente rémunération ; ☐ vacances annuelles en Europe ; ☐ logement et équipement ménager ; ☐ divers autres avantages.
Candidature à adresser à :
Cie GEOMINES S.A.,
Service du Personnel,
chaussée de La Hulpe 150, boîte 13,
B-1170 Bruxelles.

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE
recherche pour l'Algérie

INGÉNIEURS - TECHNICIENS

spécialisés en :
technologie du feu
sécurité et hygiène de travail

pour un programme de :
— DEVELOPPEMENT DE NORMES.
— FORMATION.
— APPROVISIONNEMENTS ET MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS.

dans le cadre d'un contrat de plusieurs années. Selon les postes, un minimum de 3 à 10 ans d'expérience dans la spécialité est requis. Expérience dans l'industrie pétrochimique appréc. Connaissance de l'Algérie souhaitable. Avantages liés à l'expatriation.

Adressez C.V. détaillé, photo et prétentions à nº 178, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

LE DEPARTEMENT INFORMATIQUE
(télétraitement, base de données, réseau de mini-ordinateurs)
D'UNE SOCIETE DE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION
LEADER DANS SES MARCHES
recherche la collaboration de

UN CHEF DE PROJET

pouvant prendre en charge les applications informatiques actuelles et futures liées à la Politique des Relations Humaines : Gestion du personnel, de la formation, de la paie...

Agé d'au moins 30 ans, diplômé Grande Ecole ou équivalent, vous devrez avoir cinq années d'expérience en informatique et organisation au cours desquelles vous aurez eu à concevoir ou à gérer des systèmes complexes.

Nous attachons beaucoup d'importance à la qualité de vos relations et à votre expérience du commandement.

Votre rémunération annuelle ne sera pas inférieure à **125.000 F.**

DEUX JEUNES INGENIEURS

Grande Ecole d'Ingénieur ou de Gestion ou diplômes Universitaires équivalents

soit débutants et ayant pris si possible une option informatique, soit ayant un an d'expérience de préférence axée sur l'informatique.

Après la formation aux techniques et méthodes d'organisation informatique propres à la Société, vous serez intégrés à des équipes existantes pour gérer des systèmes opérationnels et développer de nouvelles applications. Vous découvrirez ainsi les problèmes spécifiques à la Société dans les domaines tels que : Contrôle de Gestion, Gestion Financière et Comptable, Marketing, Vente, Logistique, Achat, Production.

Votre évolution vers des responsabilités ultérieures sera conforme au niveau de la formation qui vous est demandée.

Votre rémunération annuelle ne sera pas inférieure à **80.000 F.**

Lieu de travail : **PARIS OUEST**

Adresser lettre, C.V. et photo sous le No 82824, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

A large engineering firm working in developing countries is looking for a young executive, of British nationality with a perfect knowledge of the French language.

RECRUITMENT UNIT

Candidates must have initial professional experience, either in recruitment, or in the personnel function. A knowledge of British engineering or public works circle would be desirable. The position is located in Paris ; some travel abroad should be expected. Compensation will be related to candidates' experience and background ; it will be in the range of 60 000 French fr. per annum. Prompt replies will be appreciated. Candidates are requested to submit a handwritten letter accompanied by resume and photograph. Send applications to nº 11.148, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris, qui tr.

COMPAGNIE D'ASSURANCES I A R D accueille à PARIS dans le cadre de sa politique de développement

DEUX DÉBUTANTS

LICENCIÉS DROIT PRIVÉ SCIENCES ÉCO ou ESC

(dégagés des O. M.) Pour stage de formation d'environ quinze mois. A l'issue de cette période les intéressés prendront, en qualité d'INSPECTEURS, la responsabilité du contrôle et de l'animation d'une vingtaine d'Agents Généraux dans le cadre d'une circonscription de province (4 à 5 départements)

Nous demandons : le goût et le sens du contact, un dynamisme certain, une grande autonomie dans l'organisation du travail.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions, sous référence 7.678, à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo, 75001 Paris qui transmettra

Société NORBERT BEYRARD FRANCE
Etudes économiques, financières Génie Industriel
Spécialisée dans Assistance technique aux pays en voie de développement
68, r. Pierre-Charron, Paris (8e) recherche

INGENIEUR GRANDE ECOLE

ayant sérieuse formation économique et informatique, connaiss. COBOL, FORTRAN, GESTION BASE DE DONNEES appréciées. Pouvant envisager voyages, éventuellement séjours à l'étr. Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo.

La Ville de SAVIGNY-S/ORGE recrute pour le service crèche familiale

UNE DIRECTRICE INFIRMIERE-PUERICULTRICE diplômée

Poste libre au 1er janvier 1979. Logement assuré à titre onér. Candidature à adresser à Monsieur le Maire B.P. 007, 91605 Savigny-s/Orge Cedex - Joindre copie diplômes.

INGÉNIEURS SYSTÈMES SPÉCIALISÉS SUR IBM/370

Vous êtes actuellement ingénieur sur matériel IBM et vous aimez un travail riche en motivations techniques ; offrant la sécurité d'emploi et de larges perspectives d'évolution de carrière, cette annonce s'adresse alors à vous.

ITEL est le plus grand fournisseur mondial d'unités centrales compatibles IBM. La commercialisation d'un large éventail d'autres produits lui permet de proposer de grands systèmes compatibles et d'en assurer la maintenance. L'accroissement rapide de la clientèle amène **ITEL** à rechercher de nouveau des ingénieurs systèmes dont le lieu de travail est PARIS, avec de fréquents déplacements en province.

Vous devez posséder une expérience solide des grands systèmes d'exploitation IBM tels que VSI, SVS, VM, MVS/JES. 2/JES 3, et d'autres produits tels que VTAM/NCP,VSAM, TCAM/TSO, IMS. Vous devez être capable d'assurer l'assistance technique à la vente (présentations techniques, benchmarks, études de configurations complexes...) aussi bien que la maintenance des systèmes installés ;

Salaire et statut refléteront votre expérience et vos capacités ; **ITEL** peut vous offrir une rémunération allant de 100.000 à 150.000 francs ;

ITEL est conscient des difficultés amenées par la croissance rapide des technologies informatiques et assure la mise à jour de vos connaissances techniques par des stages de formation réguliers.

Les relations internationales d'**ITEL** nécessitent la connaissance de l'anglais technique lu et parlé.

Cette lecture a retenu votre attention, alors n'hésitez pas à nous contacter dès maintenant ou plus tard quand vous aurez réfléchi ; Adressez-nous votre curriculum vitae accompagné d'une lettre manuscrite ou appelez Françoise PERRIQUET, responsable du groupe support système, **ITEL-FRANCE,** 58, avenue d'Iéna, 75116 PARIS, tél. : **720-67-00.**

Discrétion totale assurée.

ITEL INTERNATIONAL

emplois régionaux

Tribologue

Vous avez une solide formation (CENTRALE, AM, INSA Lyon, ENSTA, ENSPM...) et, éventuellement une première expérience professionnelle qui fait de vous un des jeunes spécialistes en mécanique des fluides, plus particulièrement en LUBRIFICATION.

C'est à un homme comme vous que le Centre de Recherches ESSO SAF souhaite confier l'étude d'un projet de recherche d'importance européenne, sur la lubrification industrielle.

Responsable de cette étude, vous serez amené à prendre de nombreux contacts, tant en France qu'à l'étranger : la maitrise de l'anglais vous sera indispensable, celle de l'allemand souhaitable.

Ce poste est à pourvoir à ROUEN.

Nous vous remercions d'adresser un CV détaillé et une photo à Mr. PRILLEUX - ESSO SAF - Centre de Recherches - B.P. 6 - 76130 MONT-SAINT-AIGNAN.

rec carrières



IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
recherche pour son
Etablissement SEINE-MARITIME

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS

35 ans minimum
Diplômé ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Expérience approfondie des relations sociales, des problèmes de gestion et des liaisons fonctionnelles avec Siège Social.

Adresser C.V., prétent. et photo sous nº 83.183 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01.

GROUPE DES ARDOISIERES D'ANGERS
2.000 personnes .- 300 M. C.A.
recherche pour sa division export C.A. 40 Millions

JEUNE CONTROLEUR de GESTION EXPORT

basé à ANGERS

En liaison avec le contrôle du groupe, il mettra en place et animera les procédures de contrôle des filiales étrangères.
Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'E.S.C. Option Audit ou Comptabilité avec une ou deux années d'expérience si possible.
Anglais et Allemand nécessaires.
Possibilité d'évolution intéressante.
Rémunération de l'ordre de 60.000 F.

Adresser lettre manuscrite et photo J. VERRET - Ardoisières d'Angers B.P. 008 - 49005 ANGERS Cedex.

CONTROLE DE GESTION

L'un des premiers groupes français de pétrochimie et de matières plastiques propose d'intégrer dans une équipe très performante de contrôle de gestion un jeune cadre débutant ou ayant un ou deux ans d'expérience.

Nous souhaitons rencontrer des candidats ayant une formation de base d'ingénieur Grande Ecole et une formation complémentaire économique de haut niveau (ENSAE appréciée). Les qualités humaines souhaitées sont : facilité dans les contacts humains, grande puissance de travail, esprit d'équipe.
Lieu de travail : La Défense.

Seuls les candidats répondant aux cinq critères énoncés sont invités à adresser un CV détaillé et une lettre de motivations sous référence M 5103 AW/2, à

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

media-system

STE d'INSTRUMENTATION recherche :

AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN NIVEAU V

Formation BTS électronique plusieurs années d'expérience en logique et analogique.

Connaissance en assembleur sur 8080 et 8085.

Envoyer C.V., à INSTRUMENTS S.A. ADAMEL LHOMARGY 15, avenue Jean-Jaurès, 94201 IVRY-sur-SEINE

FILIALE GROUPE INTERNATIONAL recherche pour seconder responsable Departement Negoce produits chimiques

CADRE COMMERCIAL

Expérience 5 ans minimum, négoce produits chimiques.

Adresser C.V. détaillé nº 8.486, L.T.P 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02, qui transmettra - Discrétion assurée.

SUD-EST
ALIMENTATION ANIMALE
Importante Usine du Sud-Est recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

— Ayant une solide expérience dans la profession ;
— Possédant qualités humaines indispensables au travail en groupe ;
— Il sera, dans le cadre défini par le Chef d'Etablissement, directement responsable de la politique commerciale et des résultats.

Adresser C.V. et lettre manuscrite sous nº 8.232, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transmettra.

Groupe Industriel de 3.000 personnes recherche pour ses services centraux de ROUEN

un CADRE de GESTION ayant

— une formation supérieure E.S.C. ou équivalent ;
— une expérience informatique de gestion.
Il prendra en charge le service informatique dans un premier temps puis devra s'intégrer à l'équipe de gestion dans un cadre d'élargissement de ses responsabilités.

Ecrire à J.D.-451, HAVAS (B.P. 907). 76002 ROUEN cedex, qui transmettra.

P.M.I. BRETAGNE SUD
(revêtement et moulage plastique armé) 10 M C.A.
Marchés : Marine et agro-alimentaire
recherche son futur

DIRECTEUR GÉNÉRAL 120.000 F +

(Après une période probatoire d'un an comme responsable des services techniques et commerciaux)
Le candidat recherché possède :
— un tempérament d'animateur et une réelle expérience des hommes acquise sur le terrain ;
— le goût et le sens du développement commercial ;
— recherche de nouvelles applications et négociations à tous les niveaux ;
— la pratique des techniques de production et d'organisation des ateliers.
Prise de participation au capital par apport de fonds possible.

Ecrire avec lettre manuscrite, C.V. complet et si possible photo récente pour l'entretien avec A. Duliscouët - 3, rue de l'Arrivée, PARIS-15e.

CTRE HOSPITALIER QUIMPER
recherche

INGÉNIEUR ANALYSTE

pour lancem. applicat., gestion temps réel (mitra 125). Experience similaire et sens des relations humaines apprécs.

Adress. C.V. à M. le Directeur du Centre hospitalier Laennec, B.P. 520 - 29107 Quimper Cedex

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE DE LA COMMUNICATION et d'UN RESPONSABLE DU BULLETIN MUNICIPAL

La Ville de REIMS recrute :

— pour son service de l'information, un spécialiste de la communication ayant une connaissance parfaite des techniques de l'information, du journalisme, et une expérience de la publicité, pour un poste impliquant des contacts avec les associations, les collectivités et la population.

Les candidats devront posséder une formation supérieure du niveau maîtrise ou grandes écoles (écoles spécialisées, telles écoles de journalistes, par exemple).

Rémunération mensuelle de début proposée : 5.200 F.

— Un Responsable du Bulletin municipal. Rémunération mensuelle de début : 4.400 F.

Les candidatures avec C.V seront à adresser à M. le Maire de la Ville de REIMS - Bureau du Personnel - pour le 20 OCTOBRE 1978, délai de rigueur.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Bureau du Personnel, à l'Hôtel de Ville.

Direction Régionale de l'Equipement de Lorraine 17, quai Richepance 57036 METZ CEDEX recrute pour sa cellule Urbanisme et Aménagement du Territoire, un Chargé d'Etudes contractuel. Format. universitaire en Sciences Humaines : Droit, Sc. Po. Adresser candidature avec C.V. à l'adresse ci-dessus.

Recherchons chef d'atelier ayant de très bonnes notions (mécanique, réglage, ajustage) pr diriger personnel travaillant s/machines à conditionner et à emballer les savons de toilette. Poste à pourvoir de suite. Se présenter avec références au Laboratoire R. J. « SEBOR » bd du Bas-Bouffey, 27300 Bernay. T. (16-32) 43-09-81 pr pdre R.-V.

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières recherche pour le département géothermie de son centre scientifique et technique d'Orléans - La Source

1) UN JEUNE
INGÉNIEUR FORAGE DÉBUTANT
Quelques années d'expérience Formation ENSPM souhaitée Libre de suite

2) UN INGÉNIEUR DÉBUTANT
ou quelques années d'expérience Connaissances en thermique et thermodynamique, conception de systèmes, contacts fournisseurs et clients, et montages d'opérations géothermiques

Missions fréquentes France et étranger
Anglais indispensable
3e langue appréciée
Obligations militaires accompl.

Ecrire avec réf. et prét. BRGM BP 6009 45018 Orléans Cedex

Service Informatique en création IBM 3/12 PARIS, recherche au sein d'une Société de distribution de produits de grande consommation

PUPITREUR
Expérience pratique requise d'une fonction équivalente avec la connaissance du système IBM 3/12 ou d'un système similaire. Langage GAP utilisé. (Réf. 87 M)

OPÉRATRICE
SAISIE DE DONNEES
Ayant l'expérience de la fonction et capable de suivre des cours pour accéder au pupitrage. (Réf. 88 M)

SECRÉTAIRE-OPÉRATRICE
Son rôle polyvalent doit lui permettre de partager son temps :
- Au plan informatique : saisie de données
- Au plan secrétariat : telex, sténodactylo. (Réf. 89 M)

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions, sous référ. correspondante à : GUILLON SELECTION 23, avenue de Livry 93340 LE RAINCY
Réponse et discrétion assurées

Mairie de VILLIERS-LE-BEL (Val-d'Oise) recrute UNE PUERICULTRICE DIPLOMEE D'ETAT
Adr. candidature à M. le Maire de Villiers-le-Bel 95400 Arnouville-lès-Gonesse

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE
100 KM SUD DE PARIS
recherche pour
SON SERVICE TECHNIQUE

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

de formation Ecole d'Ingénieur ou Maîtrise de Sciences.

Ce collaborateur débutant ou ayant quelques années d'expérience sera plus particulièrement chargé d'études et recherches laboratoire
LANGUE ANGLAISE INDISPENSABLE
Adresser lettre manuscrite indiquant derniers émoluments perçus, à (Référence 7.332)

B.E.O. 3, rue de Téhéran. 75008 PARIS.

JEUNES DUT INFORMATIQUE

QUE CHOISIRIEZ-VOUS POUR DÉMARRER VOTRE CARRIÈRE

L'exploitation ?
La programmation ?
L'analyse ?

OU

UNE NOUVELLE FONCTION

intégrant ces trois disciplines et appelée à un fort développement au sein d'un des plus grands groupes industriels français

Formation assurée

Adresser C.V. sous réf. 652 à CREATIONS DAUPHINE 41, avenue de Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Maisons individuelles – Si nous sommes parmi les premiers constructeurs de maisons individuelles en France, cela n'a rien d'étonnant : nous accordons autant d'importance au choix des hommes qu'à la qualité de nos maisons. Dans le cadre de notre développement, nous sommes amenés à modifier nos structures et nous recherchons deux

DIRECTEURS RÉGIONAUX PARIS ET BRETAGNE

Vous êtes diplômés d'une grande école d'ingénieurs et vous avez acquis une formation complémentaire en gestion. Votre expérience professionnelle dans notre domaine ou celui du bâtiment vous a permis d'animer des hommes pour vendre et pour construire. Nous souhaitons vous confier la responsabilité globale de l'un de ces centres de profit en étroite relation avec la Direction Générale. Votre mission couvrira donc : commercial, travaux, gestion et personnel.

Écrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6231M, en précisant la région choisie.

Industrie alimentaire – Nous sommes une importante société (400 M.F. de CA, 1100 personnes, 7 unités de production) à forte croissance depuis plusieurs années. Nous devons maintenant consolider les positions acquises et, pour ce faire, améliorer nos outils de gestion et de contrôle. Nous souhaitons intégrer dans notre structure un ingénieur à qui nous confierons la mission de rendre plus performante l'informatique de notre entreprise.

ORGANISATION ET INFORMATIQUE

Vos expériences professionnelles passées vous permettent de dominer la fonction informatique : analyse - programmation (COBOL, et GAP si possible), conception de systèmes... Vous souhaitez maintenant faire la synthèse de vos acquis dans une fonction plus large d'organisation informatique, pouvant évoluer vers l'organisation en général, ou la gestion. Votre tâche consistera à être l'interface entre "l'entreprise" et "l'outil informatique" : refonte du plan informatique, définition des besoins réels, rédaction du cahier des charges, amélioration des traitements existants, informatisation du contrôle de gestion et de la gestion de production. Notre centre informatique et notre siège administratif sont basés en province (160 km de Paris), ce qui pourra nécessiter dans un premier temps votre localisation sur place et impliquera néanmoins une grande disponibilité pour des déplacements fréquents.

Écrire à Roland Gardeux sous réf. 5232 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez aux consultants de SERIFO, en précisant la référence; ils examineront avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS

Plein Champs

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour un de ses départements
SON FUTUR

DIRECTEUR COMMERCIAL

Le candidat devra avoir exercé une activité commerciale de préférence dans un milieu industriel fabriquant des produits de grande série.

Il devra posséder une bonne expérience dans les domaines suivants :

— Fabrication de produits électromécaniques de grande série ;
— Activité commerciale dans la vente de produits de série à des industriels ;
— Gestion commerciale dans son ensemble et utilisation de l'informatique ;
— Distribution par grossistes.

Il participera à l'établissement de la stratégie du département et sera responsable de la préparation ainsi que du suivi des plans établis dans le domaine du budget des ventes.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure : ARTS et METIERS - SUPELEC - GRENOBLE... ayant une forte personnalité et habitué au travail en équipe.

— Nationalité française ;
— Age minimum 35 ans ;
— Lieu de travail : région parisienne.

Adresser C.V., photo sous réf. 73.40 à BEO, 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

Société de prestations de services
recherche des

ingénieurs conseils

DÉBUTANTS OU CONFIRMÉS

• Au sein d'une équipe d'Etudes Générales, à Paris, ils seront chargés d'actions d'organisation dans plusieurs secteurs d'activité, durant une phase d'intégration d'environ 3 ans.
• Les postes évolueront vers des responsabilités importantes fonctionnelles ou opérationnelles.
• Il est requis :
- un diplôme d'études supérieures (grandes écoles, etc...)
- une bonne connaissance pratique de l'anglais
- une personnalité solide, fortement motivée par l'apprentissage et l'exercice d'un métier exigeant mais conduisant rapidement à des responsabilités

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 7630 à

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

AGENCE DE PUBLICITÉ INTERNATIONALE
McCANN ERICKSON
recherche

CHEF DE GROUPE SENIOR

— Pour animer une équipe commerciale en charge importante budget grande consommation.
— Et être l'interlocuteur permanent de grands clients internationaux, professionnels et sophistiqués.

Expérience agence et excellente connaissance de l'anglais nécessaires.

Curriculum vitae, photo et prétentions à :
Henri PAYELLE
McCANN ERICKSON
Tour Maine-Montparnasse
33, avenue du Maine - 75755 PARIS Cedex 15.

T. R. T.
recherche

Ingénieur - Mécanicien assurance qualité

Le candidat, âgé de 30 ans minimum, s'appuyant sur une bonne expérience en développement et production de matériels de télécommunication, devra orienter et harmoniser les actions des Services Etudes et Production pour assurer la qualité et la fiabilité des équipements dès leur conception.

Adresser curriculum vitae et prétentions, à T.R.T., 5, av. Réaumur - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

MATRA

recherche pour son Département FIABILITE - QUALITE

INGENIEURS ELECTRONICIENS

— Ils participent à l'étude et à la conception d'équipements électroniques sous l'angle fiabilité et sécurité en étroite collaboration avec le groupe projet.
— Le profil recherché concerne des Ingénieurs Gran-Ecoles débutants à 3 ans d'expérience.
— Anglais indispensable.

Adresser CV, rémunération souhaitée en indiquant la référence NK 386

MATRA R. KORFAN
B.P. Nº 1 - 78140 VELIZY

Nous recherchons pour notre agence de VERSAILLES (à proximité immédiate de la gare Versailles-Chantiers)
HOMME dégagé O.M.
— DUT finance/comptabilité
— libre rapidement pour poste administratif.
Adr. lettre de candidature + CV + photo à MONTENAY S.A. 31, rue Vergennes, 78000 VERSAILLES.

Recherche
CHEF D'EQUIPE
professionne. ébaucheur poliss. Libre rapidement, expérience grands miroirs appréciée. Tél. Sté BERTIN (42) 26-55-12.

Sté ang., établie au nord Paris, cherche
DISPATCHER
au courant du trafic France et international, de la douane, la connaissance de l'anglais serait appré. Sit d'avenir si capable. T. : 837-23-59, Mme MIREILLE.

Filiale Française d'une Société Américaine cherche
CADRE DE DIRECTION
avec expérience comptabilité française et anglo-saxonne. Gestion et administration. Très bonne connaissance écrite et parlé langue anglaise. Envoy. C.V. sous nº 767675 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Les éditions du

MONITEUR

recherchent afin de poursuivre leur développement et d'assurer la diversification de leurs collections de livres (architecture, gestion, technique, juridique)

Un collaborateur de haut niveau

Il aura pour mission de rechercher des auteurs et des manuscrits, de contacter les organismes officiels et les groupes industriels, de participer à la définition des nouvelles orientations rédactionnelles des Éditions.

Une expérience de cette fonction chez un important éditeur technique serait un atout. Une très bonne culture générale (formation universitaire, professeur, etc.) ou une expérience industrielle (ingénieur, rédacteur technique, cadre technique, etc.) serait également appréciée.

Envoyer C.V. et prétentions à J.-M. Pilpoul, Éditions du Moniteur 17, rue d'Uzès, 75002 Paris.

GROUPE D'ORGANISMES DE LOGEMENT SOCIAL

Activités : promotion immobilière sociale — crédit immobilier — parc de logements locatifs.

RECHERCHE

ATTACHÉ A LA DIRECTION FINANCIÈRE

Le candidat devra notamment assurer la mise en place et le suivi :
• des différents budgets et de leur contrôle
• des tableaux de bord des sociétés du groupe
• de la comptabilité analytique
• du contrôle de gestion

Il devra :
• avoir une formation de type ESC option finances - comptabilité
• avoir une expérience de 3 à 4 ans dans la fonction
• avoir participé à la conception et la mise en route d'un système complet de contrôle budgétaire
• avoir l'expérience du contact avec un outil informatique

Envoyer C.V. détaillé et prétentions Nº 767.710 - M - Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

GRAND SERVICE PUBLIC
recherche
pour travaux de prévision (Résidence Paris)

JEUNE DIPLOME de l'Enseignement Supérieur

(Grande Ecole, Université, I.U.T.)
Formation science économique (économétrie) ou mathématique (statistique et recherche opérationnelle).
Aptitude pour travail en équipe indispensable.
Expérience en informatique et en matière de prévisions appréciée.

Envoyer demande manuscrite, CV et rémunération souhaitée sous réf 6474 à

Lep 31, Bd BONNE NOUVELLE
75002 PARIS qui transmettra

Important Groupe de Prévoyance
PARIS recherche pour son
CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION
(370/148, 370/158 puis 30 32 avec 150 Terminaux)

Un Responsable Méthodes

de bon sens, précis et ouvert au dialogue, issu de l'exploitation ou des études.
Il connaîtra autant que possible les problèmes posés par l'exploitation de grosses bases de données dans un environnement de télétraitement.

Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise.
Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo à nº 82.941 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Jeunes Diplômés — 3M

Notre département Financier offre à un candidat disposant d'une formation supérieure (licence + Sciences PO, IAE, ou équivalent), l'occasion de se former à tous les aspects de la fiscalité d'Entreprise et de participer progressivement à la vie financière d'un groupe employant 4000 personnes et réalisant un C.A. d'un milliard et demi de francs.

Un bon niveau d'Anglais est nécessaire pour le poste, basé à Cergy-Pontoise (95).

Adresser C.V., photo à M. Colombert - 3M France - Boulevard de l'Oise - 95006 Cergy-Pontoise Cedex - Sous réf. 16/C.

Moyenne Entreprise Paris
recherche

DES ANALYSTES PROGRAMMEURS

pour intégration dans petite équipe de haut niveau réalisant des applications temps réel de gestion et instrumentation sur mini-ordinateurs.
PROFIL SOUHAITE :
• DUT ou équivalent + première expérience
• connaissances PDP 11 - RSX 11 M ou CII HB système 6 - GCOS et d'un langage assembleur appréciées.

Adresser C.V. + photo + prétentions sous réf. 2141 à P.LICHAU SA - BP 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Filiale française du premier constructeur européen d'ordinateurs (32.500 personnes dans le Groupe). Nous recherchons des JEUNES DIPLOMES pour [illegible] nos équipes spécialisées dans le démarrage de grands systèmes et dans l'assistance à la clientèle. Après formation ces candidats se verront confier des missions

[illegible]

d'ingénieurs systèmes

pour BORDEAUX - LILLE - LYON - MARSEILLE - NANTES - STRASBOURG - PARIS.

Les candidats retenus devront justifier d'une formation : - DUT - MIAGE - Ecole d'Ingénieurs.
Une connaissance de l'anglais lu, parlé et écrit.

Les candidatures sont à adresser à ICL Recrutement 5 Cours Albert 1er, 75008 Paris, sous réf. VGE 2.

SOCIETE DE SERVICE INFORMATIQUE
de dimension internationale, siège à PARIS
recherche

un cadre commercial de haut niveau

F. 120.000 /an +
ingénieur Grande Ecole, son expérience informatique (Hard ou Soft), l'habitude de négocier à haut niveau lui permettent de prendre en charge la gestion de grands comptes informatique.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. 81.11 à



SLIGOS — une des premières sociétés de conseil et services en informatique

RECHERCHE

COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU

POUR LE POSTE DE

RESPONSABLE "DES PRODUITS COMPTABLES"

SA MISSION :
• un rôle de Chef de Produit : il aura à définir les lignes de développement des produits comptables en Service Bureau et en Télégestion et programmera leur évolution à court et moyen terme,
• un rôle de Chef de Marché : il assurera les relations avec l'Ordre des Experts Comptables et des Comptables Agréés. Il participera pour les produits comptables de la définition politique commerciale du groupe et interviendra auprès des différents centres régionaux pour en promouvoir la diffusion.

SON PROFIL :
• une expérience de plusieurs années dans le domaine de la gestion comptable en relation avec les membres de l'Ordre des Experts Comptables et des Comptables Agréés,
• une expérience commerciale dans le domaine des services informatiques,
• une formation supérieure (Grande Ecole Commerciale, DECS ou équivalent).

Adresser lettre de candidature, C.V. et photo sous pli confidentiel (réf. 500) à SLIGOS — Direction Commerciale — 91, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX.

COMPTABLE
pour tenue et vérification comptabilité toutes déclarations jusqu'au bilan provisoire.
Ecrire avec C.V. et prétentions nº 47 428 B BLEU
17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Ch. PROFESS. DE LANGUES. Tél. : 707-40-38. STILLITRON, 34, av. René-Coty, 75014 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE
COURBEVOIE
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

pour assurer la vente d'équipements et de systèmes de transmissions aux administrations étrangères.

— Déplacements fréquents.
— Sens du contact.
— Anglais (si poss. espagnol).
— Vocation commerciale export confirmée.

Ecrire avec C.V. détaillé, prét. à I.C. Impact, 41, av. Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

INFORMATIS
pour projets internationaux
Iris 50 - Mitra - Solar - Intel 80
INGÉNIEURS LOGICIELS
3 à 4 ans d'expérience
INGÉNIEURS DÉBUTANTS
(X-ECP-ESE-SUP. AERO)
Formation assurée
26, rue Daubenton, 5e. 337-99-22

ORGANISME TERTIAIRE
recherche

MÉDECINS

minimum 40 ans pour contrôle médical à domicile PARIS-BANLIEUE.

Envoyer C.V. et photo sous référence 7622 à : ORGANISATION et PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 Paris.

UN CADRE COMMERCIAL

(Féminin) est recherché
par une importante entreprise de distribution (chiffre d'affaires 5 milliards de francs)

Pour encadrer un réseau de 50 Déléguées Technico-Commerciales (assistance sur le terrain, gestion des résultats, analyse du contexte économique)

La fonction nécessite une réelle expérience de la vente.

Salaire annuel : 68.000 à 75.000 francs
Poste à Paris avec 50 % de déplacements sur tout le territoire.

Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae à nº 83.524, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

Réponse assurée.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Je m'appelle bruno julhiet,

J'ai 38 ans, j'assure depuis 6 ans la direction générale de Bernard Julhiet Conseils et la présidence du Groupe Bernard Julhiet, 110 personnes, 20 millions d'honoraires en 1978, 7 sociétés à vocation complémentaire (dont 3 créées depuis 1975),

200 grands noms de l'industrie Française nous ont confié une intervention en 1978

La vocation du groupe bernard julhiet :

aider les Entreprises à accroître l'efficacité de leur système de commercialisation, animer et perfectionner les hommes des fonctions Marketing, commercial, vente.

Une spécificité :

seul groupe français de conseil commercial qui intègre :

Etudes - recommandations :

Conseil en commercialisation (Bernard Julhiet Conseils)
Recrutement et développement des ressources humaines (Bernard Julhiet Psycom)
Conseil en innovation et redéploiement (Synectics France)

Et actions sur le terrain :

Mise à disposition d'une force de vente (Districom)
Promotion et vente par téléphone (Télé-Action)
Animation des réseaux et équipes par film vidéo (Multicom)
Packages et supports formation-animation (Cadep)
Les solutions rapides, opérationnelles, centrées sur les résultats (caractéristiques de nos interventions) ont permis à nos activités de se développer rapidement. Je dois maintenant consacrer tout mon temps au groupe lui-même.

je recherche le directeur général de bernard julhiet conseils

PUBLISCOPE JUNIOR

Société dont je conserve la présidence. Première unité du groupe en chiffre d'affaires, axée sur le conseil en commercialisation notamment à travers l'Audit du Marketing et des ventes, les politiques (produits/marchés, canaux/équipe, tarif, promotion), les systèmes de vente, les marchés test et lancement de produit, les actions de stimulation, l'animation et la formation.

Diriger cette société c'est :

- Définir en participation les objectifs de la société et les réaliser.
- Animer une équipe de 23 responsables d'intervention, conseils et formateurs, rassemblés autour de 5 Directeurs de département.
- Lancer de nouvelles activités en phase avec nos marchés.
- S'engager dans la négociation de contrats importants.
- S'impliquer personnellement dans certaines interventions.

Avant tout, je vous souhaite "Entrepreneur" ayant fait vos preuves à la tête d'une direction (Société, division...). Vous avez au moins 35 ans. Votre formation supérieure initiale a été régulièrement actualisée. Vous dominez parfaitement les techniques commerciales, marketing, ventes pour les avoir exercées dans deux entreprises au moins. Vos qualités humaines et morales sont à la hauteur des exigences de notre équipe et de nos clients.
Votre autonomie... et vos responsabilités seront élevées.
Vos motivations de réalisation personnelle et de rémunération sont importantes... je saurai y répondre.

Voulez-vous m'écrire personnellement à : Bruno Julhiet, Bernard Julhiet Psycom, 1, rue de Berri - 75008 Paris.
Bien entendu vous pouvez être assuré de ma discrétion.

---

transac

groupe CGE
leader de la péri-informatique française
dans le cadre du Plan d'Expansion qui prévoit
le doublement de son chiffre d'affaires d'ici 1980

RECHERCHE :

3 INGENIEURS LOGICIELS CONFIRMES
4 ans d'expérience minimum sur système temps réel mini-ordinateurs

4 INGENIEURS DEBUTANTS
(ESE, INSA, ENSI, ENSEEIHT ou école avec formation informatique)

3 ANALYSTES SYSTEMES (DUT ou équivalent)
2 ans d'assembleur minimum de préférence sur petits ordinateurs.

Ces différents collaborateurs seront intégrés dans des petites équipes pour réaliser :
- les logiciels de base
- les systèmes de saisie de donnée auxquels nous intégrons l'interrogation d'ordinateurs centraux (nouveaux réseaux, TRANSPAC, SNA...)
- les systèmes interactifs
- le traitement de texte
- le contrôle qualité logiciel

2 COORDINATEURS TECHNIQUES

Ces postes s'adressent à des analystes ou jeunes ingénieurs ayant 2 à 3 ans d'expérience sur les systèmes temps réel, et voulant évoluer vers une carrière de chef de projet.

Après une période de formation de l'ordre de 6 mois, ils auront la responsabilité technique :
- d'affaires clients
- de support à la vente (en particulier département OEM).

Le(s) candidat(s) devront avoir le goût des contacts clients.
Déplacements fréquents en France et en Europe.
Anglais et/ou allemand recommandé.

CES SITUATIONS SONT BASEES A PARIS SUD.

Prière envoyer candidature manuscrite avec photo et prétentions à Mlle Fournier, TRANSAC SA,
25, av. de la Grande-Armée
75016 PARIS.

---

ingénieurs et responsables commerciaux de haut niveau techniques de pointe marché mondial

Notre Groupe a une position dominante sur un marché mondial de produits de haute technologie ; les activités de fabrication, engineering et services sont en expansion rapide en France et dans nos filiales étrangères.

Nous recherchons des Ingénieurs possédant une réelle expérience de succès commerciaux dans la vente de gros équipements ou de services de haute technicité, à l'échelon international impérativement, capables d'assumer la responsabilité entière des négociations de contrats sur un territoire ou auprès de gros clients multinationaux, après formation à nos techniques en usine et à notre clientèle comme Chargés d'Affaires.

L'aisance en Anglais est indispensable, en Arabe vivement souhaitée. Une évolution rapide de carrière est possible, en France ou dans les filiales étrangères.
Les postes sont actuellement basés à Paris.

Veuillez écrire à SVP RESSOURCES HUMAINES - Réf. 473
65, avenue de Wagram - 75017 Paris.

Réponse et confidentialité absolue sont garanties.

SVP RESSOURCES HUMAINES
65 avenue de Wagram 75017 Paris

Impt Organisme secteur tertiaire
PARIS - ETOILE
370/148, 158 puis 30 32 sous DOS
6 milliards de caractères en ligne
recherche

Un Ingénieur Système

Formation supérieure
Expérimenté DOS/VS - DL1 pour devenir le spécialiste « BASES DE DONNÉES »
Evolution prévisible vers l'OS.
Avantages sociaux — Restaurant d'entreprise.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo sous n° 82 942, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS cedex 01, qui transmettra.

ROHM AND HAAS FRANCE S.A.

DIVISION PLASTIQUES
recherche

UN CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

— Formation : — Ingénieur-chimiste,
— SUP de CO,
— ESSEC.
— Parfaitement bilingue anglais.
— Expérience dans le domaine plastique appréciée.
— Dans un premier temps, le poste comporte une mise en place d'actions promotionnelles et publicitaires, ainsi qu'un suivi commercial de la clientèle, ensuite la responsabilité commerciale d'un ou plusieurs produits.

Envoyer C.V. au chef du personnel
ROHM AND HAAS FRANCE
La Tour de Lyon
185, rue de Bercy. 75579 Paris Cedex-12.

---

ingénieur chimiste

Si vous êtes diplômé d'une grande Ecole de Chimie ou Universitaire avec si possible une formation complémentaire textile,

si vous avez des idées, beaucoup d'autonomie mais l'esprit d'équipe et une première expérience industrielle,

vous êtes l'homme que nous cherchons pour prendre en charge LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT de l'une de nos filiales spécialisée dans la production d'articles en latex.

Après une période de formation vous assumerez la responsabilité complète du poste rattaché à la Direction.

Adressez-nous votre C.V. avec photo et prétentions à No 82876 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

INTERTECHNIQUE INFORMATIQUE

Renforce ses équipes à PLAISIR (78) et recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT (Réf. 707)

Formation grandes écoles, scientifiques ou universitaires, ayant suivi un enseignement informatique. Directement rattaché au Directeur du département. Il sera chargé, dans un premier temps, après une période de formation, de la documentation technico-commerciale de l'activité. Ce poste nécessite des qualités pédagogiques et une bonne connaissance de l'anglais.

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS (Réf. 708)

Ayant de bonnes connaissances en informatique pour assurer maintenance et intervention sur calculateurs et périphériques associés.

Ces postes exigent une expérience de 2 à 3 ans dans le même domaine.

Anglais apprécié.

Voiture personnelle indispensable.

TÉLÉMESURE ET SYSTÈMES

à ORSAY (91) (Zone industrielle de Courtabœuf).

AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN (Réf. 709)

Expérimenté (niveau V, échelon 3), titulaire BTS ou DUT, pour étude et mise au point d'équipements variés.

Bonnes connaissances requises en circuits analogiques et logiques.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.
Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce à Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

recrute

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

en Electronique Digitale

Pour enseignement-recherche en électronique numérique, logiques câblées et microprocesseurs. 30 ans minimum. Niveau ingénieur confirmé Grande Ecole ou thèse. Expérience industrielle souhaitée. Anglais.

Envoyer curr. vitae dét. avant le 30 octobre 1978 :
Secrétariat Général,
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES TELECOMMUNICATIONS
46, rue Barrault, 75634 PARIS CEDEX 13.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ALIMENTAIRE

recherche pour son Siège parisien

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

— 3 ans d'expérience minimum, ayant développé des applications sur mini-ordinateur.
— Niveau minimum souhaité : I.U.T. d'informatique et de gestion.

Déplacements en province de courte durée à prévoir.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 7.679 à

OP organisation et publicité
2, RUE DE MARENGO, 75001 PARIS QUI TRANSMETTRA

Sté COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES PASSIFS recherche

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR

3 ans d'expérience en laboratoire d'études et applications hyperfréquences (radars, antennes ou télécommunications) ; désirant s'orienter vers CARRIERE TECHNICO-COMMERCIALE pour assurer promotion et vente des fabrications du groupe.
Le candidat devra faire preuve de dynamisme, goût des contacts, esprit d'initiative, sens des responsabilités.

Anglais parlé nécessaire.
Lieu de travail : région parisienne.

Envoyer curriculum vitae à

SEALECTRO SILIC 101
94513 RUNGIS CEDEX

Moyen-Orient

le délégué commercial export

que nous recherchons est un homme ayant atteint la trentaine qui devra animer les ventes sur plusieurs pays du Moyen-Orient : organisation du secteur, formation des vendeurs, négociations, promotion. Il faut pouvoir voyager souvent, parler l'anglais, peut être l'arabe. C'est une fonction qui nécessite l'expérience commerciale du Moyen-Orient, si possible dans le domaine de gros matériels. Résidence région parisienne.

Le poste est à pourvoir rapidement, la rémunération tiendra compte de l'expérience acquise. Un intéressement aux résultats est prévu. Nous sommes une entreprise moyenne qui exporte beaucoup et qui est liée à un groupe industriel important.

Adresser CV détaillé + photo + prétentions sous No 82.754 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Groupe de Sociétés de Service

(proximité gare de l'Est)
recherche immédiatement

ASSISTANTE DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Age 28 ans minimum, de formation juridique et ayant 4 à 5 ans d'expérience professionnelle.

Sous le contrôle du directeur admin. et financier :
— sera chargée de la gestion des services généraux, des problèmes juridiques et contentieux ;
— devra faire preuve de dynamisme pour s'intégrer à l'équipe existante.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 149 à : P.D.G., 4, quai des Célestins, 75004 PARIS, qui transmettra.

---

chef de bureau d'études électronique

100.000 F+/ Paris

Société spécialisée en intercommunications, transmission et signalisation, recherche son futur Chef de Bureau d'Etudes Electronique.

Il devra apporter en plus d'une formation d'ingénieur ou équivalent, une expérience confirmée de l'électronique et de l'électro-acoustique.

La connaissance de l'anglais est indispensable.
Il lui sera confié la responsabilité du bureau d'études tant sur le plan technique que de la gestion et l'animation des hommes.

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous référence 20-M à Degré, 11, rue la Boétie, 75008 Paris.

degré
CONSEIL EN RECRUTEMENT

IMPORTANTE ENTREPRISE INTERNATIONALE T.P.
cherche pour son siège social
LA DEFENSE

UN CADRE FINANCIER

qui assurera :
— le contrôle financier des filiales et agences
— les prévisions de trésorerie (compris la trésorerie internationale)
— le montage financier des projets.

âge 30/40 ans environ, expérience minimum 5 ans dans grande société internationale.

Envoyer CV, photo et prétentions s/réf 9265 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 qui transmettra

---

CIE GÉNÉRALE D'AUTOMATISME
LE PLESSIS-PATE, 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE
recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES POSITION II

Diplômé Grande Ecole

Ayant 3 à 5 ans d'expérience minimum dans le domaine des automatismes faisant appel à l'électronique (utilisation de micro-processeurs).

Responsabilité de suivi d'affaires à l'échelon de la Compagnie et dans la mise en œuvre des matériels en clientèle.

Déplacements en FRANCE à prévoir.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à la Direction du Personnel.



THE CHASE MANHATTAN BANK N.A.

recrute pour son Département AUDIT

2 senior auditors

80 / 90.000 F

Les candidats devront avoir :
- 3 ans d'expérience au sein d'un cabinet international d'audit,
- une parfaite connaissance de l'Anglais est exigée

Adresser candidature manuscrite avec photo, au Service Recrutement
THE CHASE MANHATTAN BANK
41 rue Cambon, 75001 Paris.

offres d'emploi

Grande Entreprise Industrielle

recherche

INGENIEUR GRANDE ECOLE

Ayant environ 10 ans d'expérience industrielle dans les domaines :
- Bureau d'Etudes
- Ateliers de fabrication mécanique
- Gestion.

Possédant aptitudes aux relations commerciales et une bonne pratique de l'anglais.

Pour seconder dans toutes ses responsabilités le Directeur de la Division spécialisée dans les Etudes et Fabrication d'Armement.

Pour premier contact adressez candidature manuscrite avec C.V. détaillé et prétentions ss No 83090, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr. Discrétion absolue assurée.

CENTI

CONSEIL EN RECRUTEMENT

recherche pour filiale d'un GROUPE CHIMIQUE ANGLAIS

le futur CHEF du SERVICE INFORMATIQUE

Destiné à faire face au développement des applications et améliorer le système de communication entre le Siège Social en Région Parisienne, l'usine et les agences de vente.

Les candidats devront avoir fait la preuve de leur capacité de :
— Diriger un service doté d'un ordinateur de moyenne puissance, de préférence BURROUGHS, programmé en COBOL ;
— Conduire des projets en assurant lui-même les relations avec les responsables opérationnels des services utilisateurs et les responsables fonctionnels de la maison mère.

La connaissance de la langue anglaise est indispensable.
Rémunération attrayante.

Envoyer lettre avec C.V., prétentions et photo à CENTI, 128, rue de Rennes, 75006 Paris.
Réponse et discrétion assurées.

manager accounting and reporting

A Neuilly, société de publicité, 40 personnes, au sein d'un groupe américain, cherche un Manager Accounting and Reporting. Il sera rattaché au Directeur Financier, supervisera la comptabilité générale, et sera chargé de la préparation des rapports mensuels, budgets et analyses financières.

Expérience souhaitée : plusieurs années dans un cabinet d'audit et/ou de comptabilité et de reporting dans une société multinationale.

Anglais (parlé et écrit) indispensable.

Salaire proposé : 90.000 F. par an environ.

Adresser C.V. détaillé à No 82952 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Société de services informatiques filiale d'un important groupe français recherche pour Paris

INGÉNIEUR-INFORMATICIEN

CII - HB 66

De formation supérieure en informatique, le candidat retenu devra se prévaloir d'une première expérience en informatique de gestion avec réalisations sur CII - HB 66 et connaissances système et T.P. De bonnes aptitudes au dialogue et au contact son également nécessaires.

Adr. C.V., photo et prétent. sous réf. 1.366 M à AXIAL Publicité, 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, qui transmettra.

HACHETTE

recherche pour son Département des Classiques

ÉDITEUR ADJOINT POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Sous l'autorité de l'Editeur responsable, ce poste comprend notamment des études de marché, la recherche d'auteurs et de manuscrits, et pour partie du temps une responsabilité en fabrication.

Il est essentiel d'être familiarisé avec l'enseignement primaire. Une bonne connaissance des techniques d'édition sera en outre un atout majeur.

Envoyer C.V. et prétentions au Service Emploi à : HACHETTE, 79, bd Saint-Germain, PARIS (6e), sous référence 101.078.

offres d'emploi

La Direction du Personnel de ROWNTREE MACKINTOSH Groupe International Chocolaterie - Confiserie (Smarties - Nuts - Quality Street - Menier - Lanvin), rech.

ADJOINT DIRECTION PERSONNEL

Chargé en permanence du Recrutement et de la Formation pour l'ensemble du groupe français (4 établissements, 1.600 personnes). Il lui sera, en outre, confié des missions ponctuelles touchant aux différents aspects de la Fonction Personnel. Le cadre retenu aura une formation supérieure (Option personnel) et justifiera d'une expérience de 3 ans minimum dans un poste analogue. Bonne connaissance de l'anglais nécessaire. Lieu de travail : MARNE-LA-VALLEE.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à J. Houbert, ROWNTREE MACKINTOSH S.A., NOISIEL, 77422 MARNE-LA-VALLEE CEDEX 2 (Réponse rapide assurée.)



HISPANO-SUIZA

cherche pour son Centre de BOIS-COLOMBES

INGENIEURS DE CALCULS

SUPAERO, CENTRALE, A & M, INSA, ENSI (option génie mécanique)

- pour calculs de dimensionnement, de comportement dynamique
- et d'études de structures d'environnement de

TURBOMACHINES INDUSTRIELLES

Expérience minimum 5 ans en calcul de structures.
Très bonnes connaissances en résistance de matériaux, en mécanique générale et en calcul informatique.

Adresser lettre avec C.V. et photo aux Relations du Travail - HISPANO SUIZA 333, Bureaux de la Colline 92213 ST-CLOUD Cedex

Entreprise de distribution

recrute

JURISTE D'ENTREPRISE

RESPONSABILITES :
— étude des baux, actes d'achat ou de vente de fonds de commerce ;
— étude et conseils concernant le contentieux et les rapports avec l'administration ;
— étude et conseils concernant l'application du droit du travail et la formation du personnel.

PROFIL :
— licence en droit ;
— 28 ans minimum ;
— très bon contact humain ;
— une expérience de 2 à 3 ans dans une entreprise, dans un cabinet juridique ou dans un syndicat professionnel sera exigée.

LIEU DE TRAVAIL :
Banlieue Nord Paris

Env. C.V., photo, prétent., sous le numéro 81.379, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

HENKEL FRANCE
Filiale d'un groupe chimique européen

chef de service gestion cadres

pour sa Direction de Personnel Paris-Sud.

Il recrute, suit les carrières en relation avec la hiérarchie qu'il conseille, assure la gestion administrative, participe à l'information et à la formation de 230 cadres.

Il prend une part active à la conception et met en œuvre les méthodes de gestion, particulièrement dans le domaine des rémunérations ; c'est l'un des collaborateurs immédiat du Directeur des relations humaines.

C'est un homme, de formation supérieure (psycho souhaitée), ayant commencé sa carrière il y a environ 6 ans et ce dans la fonction personnelle.

Envoyer curriculum vitae à M. JUAN, Directeur des Relations Humaines à HENKEL FRANCE, sous réf. 2017, 12-14, avenue Raspail, 94250 Gentilly.

HAVAS CONTACT

ASSISTANT CONTROLLER

Banlieue Sud
Industrie alimentaire **F.120.000**

Notre client, une société multinationale d'origine américaine, recherche l'assistant du contrôleur financier de sa filiale française, pour lui confier la responsabilité des activités comptables et l'élaboration des tableaux de bord destinés à la société mère. Diplômé de l'enseignement supérieur, âgé d'au moins 28 ans, le candidat idéal devra posséder une connaissance et une pratique d'au moins 5 ans des systèmes comptables et budgétaires anglo-saxons et français. Outre la capacité à diriger une équipe d'une dizaine de personnes, ce poste exige une bonne maîtrise de la langue anglaise. Les possibilités de développement de carrière sont excellentes pour un homme compétent, capable de communiquer à tous les niveaux de direction. Ecrire à Michel SOYER - 6, avenue Marceau - 75008 Paris, sous la référence M 8101. La plus grande discrétion dans l'examen de votre candidature vous est garantie.

offres d'emploi

LUBRIFIANTS INDUSTRIELS

Une grande Société Industrielle veut promouvoir sa gamme de produits. Elle recherche un

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

GEM

- Il apporte une assistance technique permanente à la clientele et à la force de vente.
- Il contribue à l'évolution des produits et de leurs marchés par les informations qu'il fournit ou les orientations qu'il propose aux Laboratoires et aux Services de marketing.

L'activité, basée à Paris, implique de nombreux déplacements de courte durée dans toute la France et, occasionnellement, à l'étranger.

Cette situation est offerte à un Ingénieur A.M. de préférence. Il a acquis, grâce à deux ans minimum d'expérience, une bonne connaissance des lubrifiants industriels et de leurs marchés. La maîtrise de l'allemand parlé est indispensable.

Ecrivez sous référence M 422 à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION 49, av. de l'Opéra 75002 PARIS

ROUSSELOT S.A.

recherche pour sa division nutrition animale

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

pour vendre des matières premières aux fabriquants français d'aliments du Bétail.

Préférence sera donnée au candidat possédant quelques années d'expérience dans ce type d'activité, qui requiert, par ailleurs, de fréquents déplacements en province au départ de Paris.

La Connaissance de l'Anglais sera pour lui un atout supplémentaire.

Adresser C.V. à ROUSSELOT S.A., 8, rue Christophe-Colomb - 75008 PARIS.

ORGANISME AMENAGEUR
BANLIEUE SUD
recherche en vue embauche immédiate

responsable commercial

niveau écoles supérieures, ayant aptitude à la relation commerciale et une bonne connaissance du milieu industriel.
Il sera chargé de la VENTE DE TERRAINS INDUSTRIELS et du suivi des dossiers d'implantation des chefs d'entreprise.

Ecrire avec C.V. et prétentions s/réf.2139 à P.LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

POUR SAINT-DENIS

INGÉNIEUR

A.M., ENSI ou ICAM

28 ans minimum

Chef de Projets

pour études mécaniques de matériels périphériques complexes mettant en œuvre des techniques aussi variées que :
— électromécanique,
— électrotechnique,
— électronique.

Le candidat devra avoir une expérience d'au moins 3 ans dans un poste similaire et posséder, en plus des connaissances techniques, de très bonnes qualités d'organisation et d'encadrement.

Adr. lettre manusc. et C.V. dét. sous réf. 78.09.56 à P. LANSSADE - B.P. 111 - ST-DENIS Cedex 93207

Société de parfumerie
filiale groupe international
recherche pour son service achats

UN CHEF DE SERVICE ACHETEUR CONFIRMÉ

Qualités requises :
— sens de la négociation, de la prévision, de la planification, de la gestion et des rapports humains.
Cet organisateur méthodique devra en outre posséder de très bonnes connaissances de l'édition en général (papier, carton, plastique, etc.) et en particulier des matériels de P.L.V.
Connaissance anglais ou allemand appréciée.

Adresser curriculum vitae et prétentions à Havas Contact, 156, boulevard Haussmann 75008 Paris, sous référence 50684.

HAVAS CONTACT

Très importante Société de vente directe recherche

UN CHEF DE SERVICE VENTE PAR TÉLÉPHONE

qui devra mettre en place l'organisation et la structure de ce nouveau service.

Expérience de la vente par téléphone ou de la vente directe souhaitable. Formation complémentaire assurée par nos soins.

Ecrire no 768.163, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

offres d'emploi

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE

recherche

gérant de portefeuilles obligataires

pour son Service Relations avec les Institutionnels.

- expérience 2 ans minimum de la gestion,
- connaissance d'actuariat,
- anglais souhaité.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence M 108 à

SOFAC
11, rue Troyon - 75017 Paris.

INFORMATIQUE DE GESTION



organise une formation destinée à des

CADRES DE GESTION COMPTABLE OU COMMERCIALE

souhaitant s'adapter à l'évolution de leur fonction provoquée par l'utilisation de l'outil informatique

Stage de 5 mois agréé A.S.S.E.D.I.C.,
Début : 6 novembre.

Pour tous renseignements :
Institut Français de Gestion
37, quai de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15
Tél. : 578-61-52, Mlle DUTHOIT

NEWSMAGAZINE

recherche

CHEF DE PUBLICITÉ EXPÉRIMENTÉ

Très compétent en matière de média-planning intéressé aux résultats au sein d'une équipe de GAGNEURS.

CURRICULUM DETAILLE MANUSCRIT - PHOTO

DISCRETION ABSOLUE ASSUREE.

Ecrire n° 8224, « Le Monde » Publicité 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION

(5 000 personnes - C.A. 5 milliards de francs) recherche pour son Siège social à PARIS

SON FUTUR

Chef du Service d'Administration Commercial

E.S.C. ou équivalent - Agé de 30 ans min.

Le candidat retenu possédera une expérience de gestion commerciale et des connaissances informatiques et statistiques.

Après une première étape durant laquelle il aura pour mission de gérer et faire évoluer un système de gestion commerciale (conditions et barèmes d'écart) intéressant près de 20 000 clients (détaillants), il prendra la direction du service (4 cadres et 10 employés).

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à n° 83.525 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01. - Réponse assurée.

FILIALE GROUPE INTERNATIONAL

Nous offrons dans notre

Service Informatique

(9 personnes) poste d'

ANALYSTE PROGRAMMEUR

à jeune cadre confirmé dans cette fonction, connaissant GAP II, O.C.L., I.B.M. 3/12.

Pour plus amples renseignements, téléphoner à Mme TEISSONNIERE : 704-25-50.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

de dimension internationale C.A. 2500 millions

recherche

CHEF du SERVICE FISCAL

Diplômé Ecole Nationale des Impôts

ou formation supérieure équivalente (DECS).

Connaissance de l'Anglais nécessaire. Minimum 5 ans d'expérience professionnelle. Capable de traiter l'ensemble des questions fiscales du Groupe.

Lieu de travail : proche banlieue parisienne.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à n° 83.262, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Recherchons

UN CHEF DE SERVICE COMPTABILITE

âgé au minimum de 30 ans, de formation comptable supérieure, ayant une expérience solide de DIRECTION et d'ORGANISATION d'un SERVICE COMPTABLE.
— Tâche avec responsabilités.
— Capacité d'adaptation nécessaire.
— Libre très rapidement.

Envoyer C.V. détaillé avec photo et prétent. à O.P.F. (n° 2.054), 2, rue de Sèze, PARIS (9e), qui transmet.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

BUREAU D'ETUDES PARISIEN
URBANISME
TRANSPORT - CIRCULATION
cherche
INGENIEURS
(X-Ponts-Centrale-TP) possédant au moins une année d'expérience dans le domaine.
● Responsabilité technique et commerciale d'un secteur d'études.
● Enthousiaste, responsable, travail d'équipe.
● Rémunération motivante.
Envoyer C.V. manuscrit et Prétentions à SIS GROUPE, 8, rue Darwin 75018 Paris

FIRME AMERICAINE (U.S.A.) avec SIEGE en R.F.A.
recherche un
CHEF DE VENTE
pour FRANCE et BENELUX
Ayant expérience de la vente de ballons sous pression avec robinetterie et équipements pour installations d'eau chaude et froide.
— 30 ans env. Bon vendeur. Si possible technicien de formation. Habitant Paris.
— Nationalité française.
— Parfaite connaissance de l'anglais lu, écrit, parlé. La connaissance de l'allemand serait appréciée mais non indispensable.
— Rémunération : 120.000 F français par an. Frais de déplacement et indemnités kilométriques en sus.
— Candidature en anglais à :
CONSTRUCTIONS METALLIQUES LEFFER
163, rue du Fg-St-Honoré, 75008 Paris, qui transm.

GDE ENTREPRISE DU SECTEUR NATIONAL
recherche pour PARIS
INGÉNIEUR GDE ÉCOLE SPÉCIALISÉ
EN LIQUÉFACTION DU GAZ
d'environ 30 ans, ayant une expérience industrielle de quelques années.
Salaire à prévoir : 80.000 F
Adresser curriculum vitae à :
ENTEP-61, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.

MINISTÈRE PARISIEN
recrute pour un poste d'Etudes
ÉCONOMISTE SPÉCIALISTE
des PROBLÈMES FINANCIERS d'ENTREPRISE
ayant 2 diplômes d'études supérieures expérience professionnelle appréciée.
Envoyer lettre manuscrite + C.V. sous réf. 5.117, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS cedex 02, qui transmettra.

Notre jeune Agence de
PUBLICITÉ
PARIS-16e, cherche sa
COLLABORATRICE STUDIO
● Travaux de conception, graphisme, illustrations photos...
● Suivis techniques et administratifs.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à FASTRAL, 15 bis, rue Cimarosa, 75116 PARIS.

INSTITUT DE FORMATION souhaite intégrer
● à son équipe
D'ANIMATEURS VACATAIRES
SPECIALISTES en MARKETING, COMMERCIAL, INFORMATIQUE, RELATIONS HUMAINES
maîtrisant les techniques de leur profession en entreprise, ayant le goût du contact humain. Réf. 6471.
● à son équipe de
DÉLÉGUÉS (ÉES) PÉDAGOGIQUES
auprès des entreprises. Réf. 6472
2 COLLABORATEURS (trices)
CONFIRMES (ES)
Adr. C.V., prétent. en rappelant la référence, à L.T.P. 31, boul. de Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS Cedex 02

SOCIETE D'IMPORTATION DE BIENS D'EQUIPEMENTS MEDICAUX, PARIS
recherche
UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR ÉLECTRONICIEN
pour service après-vente appareils analytiques. Expérience précédente indispensable. 25 ans minimum. Bonne présentation, notions d'angl. Permis de conduire exigé. Véhicule fourni. Stage de formation assuré et rémunéré. Poste stable. Avantages sociaux.
Envoyer C.V., photo et prét. au no 2.154 à P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 PARIS cedex 02, qui transmettra.

S.E.F.T.
(ORGANISME D'ETAT)
rech. pour son département SERVICE TECHNIQUE SUR INSTALLATION MOBILE
UN INGÉNIEUR
ELECTRONICIEN ou ELECTROMECANICIEN DE FORMATION
Expér. industrielle appréciée. Sens des responsabilités, goût des contacts humains et qualités d'expression pour assurer pilotage technique d'études et de réalisation d'installation de matériel électronique sur véhicules.
Ecrire avec C.V. et prétentions au Service des Personnels Fort d'Issy 18, rue du Dr-Zamenhoff, 92131 ISSY-les-MOULINEAUX

Société en pleine expansion recherche
● **JEUNES INGÉNIEURS**
● **ANALYSTES PROGRAMMEURS**
Ayant de préférence expérience sur matériels : MITRA, SOLAR, NOVA, P.D.P., etc. pour études, réalisations en T.R. ASSEMBLEURS, Fortran, de Logiciel de base et contrôle de processus industriels.
Tél. pr rondez-vous au 261-16-67, ou écr. avec C.V., à SOGESTA, 21, place Vendôme, Paris (2e)

INFIRMIÈRES D.E.
(PANSEUSES)
Ecrire ou téléphoner à CLINIQUE D'AULNAY
11, avenue de la République, 93600 Aulnay-sous-Bois.
Tél. : 869-33-33.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE TRAVAIL TEMPORAIRE
recherche
POUR PARIS (10e)
TECHNICIEN
ELECTRONIQUE
+ connaissances en électricité. Expérience professionnelle minimum 5 ans.
LA FONCTION :
recrutement, sélection, définition et affectation au poste.
Envoyer C.V. détaillé manuscrit, photo et prétentions à A.M.P., référ. no 5.604/0, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS (15e).

SÉRIGRAPHE
pour fabrication écrans
Téléphoner 371-12-65, poste 621, ou se présenter MACHINES DUBUIT
60, rue Vitruve, PARIS (20e).

SERVICE DE LA SURVEILLANCE INDUSTRIELLE DE L'ARMEMENT
recherche
TECHNICIEN ÉLECTROMÉCANICIEN
Titulaire BTS ou DUT.
Activité confiée : contrôle des fabrications.
Commandement confié ultérieurement.
Traitement mensuel débutant : 4.000 F brut.
Poste à pourvoir de suite.
Adresser C.V. + photo à DIRECTION REGIONALE DE PARIS, 46, boulevard Bessières, 75822 Paris Cedex 17.

IMPORTANTE SOCIETE TRANSPORT INTERNATIONAL
recherche
● **SECRÉTAIRE de DIRECT.**
trilingue anglais allemand
● **DÉLÉGUÉ COMMERCIAL**
expérimenté
pour trafic de groupage avec la SUEDE. Bonne connaissance anglais indispensable.
— Libre rapidement.
— Bonne ambiance.
— Rémunération intéressante.
C.V. à no 8.791 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Import. Société accessoires auto située NORD-EST PARIS
recherche
AGENT TECHNIQUE
DE LABORATOIRE PHYSICO-CHIMIQUE
possédant B.T.S. ou D.U.T., pour études et essais élect. et thermiques d'accessoires auto.
Adresser C.V., photo et prétent. au Service du Personnel, Sté CIBIE, 17, r. Henri-Gautier, 93-BOBIGNY.

GROUPE INDUSTRIEL MECANIQUE (2.000 personnes) REGION PARISIENNE
recherche
INGÉNIEUR CHEF de PROJETS ORGANISATION et INFORMATIQUE
pour développer un système d'information complet de gestion de production.
Larges responsabilités et nombreux contacts avec les utilisateurs.
PROFIL :
— Jeune ingénieur grandes écoles ;
— Dynamique, rigoureux ;
— Ayant quelques années d'expérience ;
— Connaissance informatique nécessaire ;
— Evolution de carrière dans le groupe après cette mission.
Envoyer C.V. manuscrit et prétentions au no 83.310 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société Import-Export située dans le 12e arrondiss.
recherche
COMPTABLE HOMME
2e échelon. Libre de suite.
Ayant connaissances en informatique.
Veuillez adresser C.V., photo et prétentions, à INSTITUT TECHNIQ. de COMPTABILITE 77, av. de Saint-Mandé (12e)

DÉLÉGUÉS RÉGIONAL CHEF DE PRODUITS
d'une impte Sté internationale
recherche
de nouvelles responsabilités ds : les PHYTOSANITAIRES PRODUITS VETERINAIRES ou SEMENCES. Homme de « marketing et de terrain » étudierait toutes propositions.
Ecr. no T 08790 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

STE D'ELECTRONIQUE banlieue Ouest
recherche
● **INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS**
débutants
● **INGÉNIEURS SYSTÈMES CONFIRMÉS**
en électronique et informatique.
Ecr. no T 08528 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
1) Pour s'intégrer à une équipe dynamique à son siège social de PARIS
COMPTABLE ANALYTIQUE
Niveau BTS ou BP
Expérience dans la fonction et connaissance comptabilité sur ordinateur appréciées. Possibilité d'évolution A.M.
2) Pour renforcer groupe comptabilité générale en REGION PARISIENNE
COMPTABLE
HOMME
Expérience comptabilité informatique souhaitée.
Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, no 83.294, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, Paris 1er qui transmettra.

URGENT
recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Pour projet TP sur 3/15 D CCP GAP II
Téléphoner pour rendez-vous au 630-21-42 (poste 141)

Sté ECO BTP
recherche
TECHNICIENS MÉTHODES
Bâtiment et TP anglais indispensable. Ecrire : 21, av. Victor-Hugo, 75116 Paris.

ROOTS Les chaussures canadiennes
cherchons
JEUNE VENDEUSE
19 ans min., disponible immédiatement, temps complet mardi à samedi pour notre stand au Printemps-Brummel. Place stable. Env. C.V.+photo à ROOTS, 20, rue St-Sulpice, 75006 PARIS.

Pour importante affaire
INGENIEURS
PROCESS
expérimenté, domaine RAFFINERIE et en CRUDE.
DIXIT 45, rue de Turbigo (3e). 274-22-55.

IMPORT. GROUPE FRANÇAIS FILIALE ALIMENTATION
ADJOINT AU DIRECTEUR COMMERCIAL
130.000 à 180.000 F/AN
Expérience centrales d'achats, grossistes et hyper-marchés
Ecr. sous réf. 1.484 à SWEERTS B.P. 269, 75424 Paris cedex 09, qui transmettra.

Dans le cadre du développement de son secteur équipement hospitalier, S.F.F.C.-MIDY, filiale du groupe C.M. INDUSTRIES, recherche
UN INGENIEUR DES VENTES
Chef de projets
Le candidat devra avoir 35 ans minimum et une expérience de la vente de biens d'EQUIPEMENTS HOSPITALIERS.
Une bonne connaissance des problèmes de constructions hospitalières et des contraintes d'architecture intérieure (veuillez lire : intérieure) serait un avantage. Pratique de l'anglais fortement souhaitée.
Envoyer C.V. et photo à : M. Yves Picant, S.F.F C.-MIDY, B.P. 66 - 94250 GENTILLY.

S. E. F. T.
(Organisme d'Etat)
Centre technique de la Délégation Générale pour l'Armement
recherche pour son département INFORMATIQUE ET SYSTEMES
DEUX INGÉNIEURS INFORMATICIENS
diplômés d'une Ecole d'ingénieurs.
Lieu de travail : FORT-D'ISSY ISSY-LES-MOULINEAUX
Ils participeront à la conception et à la conduite du développement d'un grand Système d'informatique répartie.
— Spécification et rédaction du cahier des charges techniques du système.
— Négociation et préparation des contrats.
— Coordination et contrôle de la réalisation dans l'industrie.
Ses responsabilités exigent des candidats une solide formation en informatique.
Des connaissances en électronique seraient par ailleurs appréciées.
Quelques années d'expérience en conception de systèmes sont souhaitables mais non indispensables pour de jeunes ingénieurs capables d'acquérir rapidement de nouvelles connaissances.
Ecrire avec C.V. et prétentions au Service du Personnel, FORT D'ISSY, 18, rue du Docteur-Zamenhoff, 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Pour usine Groupe multinational, recherchons
INGÉNIEUR MÉTHODES
— 30 ans minimum.
— Expérience confirmée.
FORMATION : Ingénieur mécanicien
— Anglais indispensable.
— Lieu : 50 km NORD PARIS.
Ecrire avec C.V. + photo sous réf. 1.483 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui tr.

Société spécialisée dans le domaine de la fixation
recherche
RESPONSABLE
DE SON ACTIVITE FIXATION BATIMENT
Minimum 35 ans. Ce cadre sera chargé du contrôle du Service interne ainsi que de la force de vente. Il devra avoir une grande expér. de ce marché et de la distribution par revendeurs. Déplacements à envisager sur toute la France

Société d'expertise comptable
recherche
ASSISTANT CONFIRME
Niveau D.E.C.S. ou C.S. possédant minimum 5 années de pratique cabinet ou responsabilités comptables.
Adr. C.V. av. prétent. S.E.E.C., Réf. GN, 100, rue La Fayette, 75010 PARIS.

Anglais indispensable
Salaire fixe X 13
Adr. C.V. avec prét., photo (qui sera retournée) à no 48.788 B à BLEU, 17, rue Lebel, (94) Vincennes.

traductions

Demande

Trad. exp. 28 a., tr (fch./russe) niv. mait. Sc. Po ch. trad. techéconom. Ecrire Mme Fournier, 21, quai de l'Oise, 75019 Paris.

secrétaires



La société
VOLKSWAGEN FRANCE
recherche la
SECRETAIRE DU PRESIDENT DU DIRECTOIRE
(bilingue français-allemand)
Préférence sera donnée à une candidate de langue maternelle allemande.

La candidate devra être âgée d'au moins 30 ans. Elle devra lire, parler et écrire couramment l'allemand. La connaissance de l'anglais est également souhaitée.
Elle aura une réelle expérience dans une fonction similaire avec ce qu'elle comporte de rigueur et de conscience professionnelle.
Le poste convient à une jeune femme de bonne autorité naturelle, disponible, ayant une bonne présentation et beaucoup d'aisance dans les relations.
Le poste est situé à Villers-Cotterêts.

Envoyer CV avec photo et prétentions au Département du Personnel - B.P. 62 - 02600 Villers-Cotterêts, sous réf. SDP/10.

HAVAS CONTACT



Foyer jeunes travaill. Colombes
recherche
SECRÉTAIRE - COMPTABLE
Esprit d'initiative et sens du travail en collectivité indispensable.
Tél. pr R.-VS : 781-14-35 H.B.

IMPORTANTE SOCIETE de PRET-A-PORTER
recherche
POUR SON P.-D. G.
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
BILINGUE
Français - Anglais
Très bonne présentation
Excellent sens pratique
Age minimum 20 ans
Grande disponibilité
Tél. : 277-15-20 poste 337 pour rendez-vous

SOCIETE BOBIGNY (93)
recherche
SECRÉTAIRE
(sténodactylo) expér. bâtiment souhaité, dynamique, capable initiatives
Envoyer C.V. avec détail des activités exercées antérieurement, sous no 43.695, HAVAS-CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 Paris

A la recherche d'une SECRETAIRE BILINGUE
Appelez : G.K. CONSEILS au 225-63-84

représent. offre

SOCIETE IMMOBILIERE INTERNATIONALE
cherche
pour FRANCE et AFRIQUE REPRESENTANTE 22 a. min.
Lettre manusc. avec C.V., photo.
Ecr. no 8.226, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Pour industrie du meuble Paris et Grande Banlieue société en développement ch. :
REPRÉSENTANT
multi-cartes
pour vendre produits chimiques spécialisés bonnes connaissances techniques souhaitées. - Ecrire avec référ. : SISAF, 171, avenue Jean-Jaurès, 93300 Aubervilliers.

capitaux ou proposit. com.

CAPITAUX DISPONIBLES SUR GARANTIE HYPOTHECAIRE
TAUX 8.50 %
E.F.I.C. TEL. 500-37-22, 15, rue Le Sueur, 75116 PARIS.

formation professionnelle

JEUNES DIPLOMÉS (BAC + 3 ans)
FEMMES CHEFS DE FAMILLE
à la recherche d'un premier emploi
l'UNIVERSITÉ DE PARIS-DAUPHINE
vous propose un stage
FORMATION ET GESTION DE LA FORMATION
ouvert sur les métiers de la formation : conception de programmes, animation de stages, réalisation de supports pédagogiques, gestion de plans de formation.
Début du stage : 20 novembre 1978
Durée : 6 mois temps plein
Rémunération : 75 % et 90 % du SMIC
Ecrire lettre manuscrite avec C.V. à :
Service Education Permanente, Université de Paris-Dauphine
Place de Lattre-de-Tassigny
75776 PARIS

ANALYSE EN INFORMATIQUE DE GESTION
Session du
23 OCTOBRE 78
au
17 NOVEMBRE 78
Renseignements et réservations pour candidatures individuelles et entreprises au
340-17-30
INSTITUT PRIVÉ CONTROL DATA
19, rue Erard, 75012 Paris

travaux à façon

PEINTRES LA PIECE A PARTIR DE 400 F H.T. DEVIS GRATUIT - 844-54-60

enseignem.

ITALIEN Cours commençant la semaine prochaine 707-48-38 - STILLITRON, 24, av. René-Coty, 75014 Paris.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI
Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter
● La graphologie et ses pièges
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
● Réussir entretiens, interviews
● Les bonnes réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

travail à domicile

Demande

I.B.M. 82 C
TOUS TRAVAUX DACTYLO
TEL. : 366-81-15.

demandes d'emploi

DIRECTEUR GALERIE
— CADRE 34 ans.
— EXCELLENT NEGOCIATEUR,
— TRES BON ORGANISATEUR, CIATEUR.
— SERIEUSES REFERENCES.
— Concilie au plus haut degré la TRADITION et un solide DYNAMISME commercial.
— Pourrait efficacement ASSISTER un Marchand de renom ou DIRIGER une galerie à ses dimensions.
PREFERENCE PARIS
Ecrire no T 08723 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

INGÉNIEUR DOCUMENTALISTE
Licenciée ès sciences - 10 ans d'expérience
Spécialisée en Interrogation bases de données, dictionnaire de données, Thesaurus, analyse, promotion systèmes documentaires.
Recherche poste dans service information, documentation ou brevets.
Ecrire no 8236 « Le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

31 ANS - HOMME DE MARKETING
17 ans d'expérience promotion, publicité, études de marchés, location et gestion de fichiers. Animation de 4 réseaux de vente spécialiste V.P.C.
recherche
Responsabilité Direction Marketing, Direction Commerciale ou export région Sud-Est.
Ecrire no T 768262 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

H.E.C. 26 ans
18 mois expérience profess., sens de l'organisation EFFICACE, intéressé par poste varié et à responsabilité dans P.M.E. en développement.
Ecr. no T 08776 M. REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transm.

DE L'IMAGINATION, DU BON SENS
J.H., 28 ans, E.S.C. anglais, 2 ans contrôleur de gestion, 2 ans ingénieur-conseil en système de gestion des entreprises.
Compétences pluridisciplinaires en gestion des P.M.I. recherche poste requérant initiative et responsabilité haut niveau en BRETAGNE.
Disponible rapidement.
Ecrire no T 08718 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Centre de Formation professionnelle pour Adultes cherche emplois pour :
AIDES COMPTABLES (H. et F.)
connaiss. comptabilité générale, usuelle, ainsi que la dactylographie.
EMPLOYES DE SERVICE SOCIAL (H. et F.)
connaissant la comptabilité usuelle et la dactylographie.
Disponibles immédiatement.
Tél. : 735-18-30, poste 82 (de préférence de 9 h. à 13 h.)

Consultant indépendant
Spécialités gestion PME (finances, comptabilité, organisation)
recherche
ASSISTANCE GESTION P.M.E.
Ecrire No 154 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

ARCHITECTE D.P.L.G.
Formation Ingénieur T.P., T.C.E.
actuellement en Algérie pour Coordinat. chantiers très import. étudie toutes propositions pour représenter Sociétés Françaises ou Etrangères sur pays d'Afrique. - Discrétion assurée.
Ecrire no 8.240, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CADRE COMMERCIAL TRANSPORT NATIONAL INTERNATIONAL
Etudes supérieures 5 langues écrites et parlées. 36 ans, ouvert à toutes propositions de poste à responsabilités même branche ou service entreprise industrielle pour des problèmes d'import-export ou de logistique transport.
Ecrire no 6.925, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

J.F., 24 a., Sc. Po., B.A. américain, parfait, bilingue anglais, bon allemand, russe,. Expér. journalisme, cherche poste en rapport avec compétences. Complet ou mi-temps.
Ecr. no 126 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e

DIRECTEUR DE TRAVAUX
58 a., T.P., Génie civil, ouvrages d'art, gros terrassements, chaussées, V.R.D., autoroutes, aérodromes, tunnel routier, bât. industriel, centrales thermiques, gestion, pilotage, coordination et groupement d'entreprises, études de prix, gestion financière.
Ecr. à no 179 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRÉTAIRE DIRECTION
29 ans, lic. histoire de l'art, italien, not. anglais, étud. toutes propositions, situation stable, responsabilité - Tél. : 842-36-33.

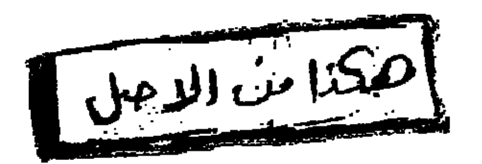
BRÉSIL
Actuellement Directeur Société commerce international, 48 ans, sal. actuel 16.000 mensuel, étudierait proposition sérieuse pour Paris afin créer ou développer aff. av. Brésil qu'il connaît bien.
Ecr. T 08.731 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT
31 a., disp. pr ts déplacements, célibat., format. ing. de système +I.A.E.+Institut de form. du Commerce extérieur, chambre de comm. de Dunkerque. Libre ss/peu. ANGLAIS, ESPAGNOL.
Ecr. à no 183, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ASSISTANTE COMMERCIALE RELATIONS PUBLIQUES
trilingue anglais, espagnol, étudiant le russe, chargée de la réalisation de mont. audiovisuel, films, plaquet. d'informat., de l'organisation complète d'exposit. à l'étrang. Responsable budgets afférents, accoutumée contacts ht niv., 6 a. exp., ch. emploi, préf. La Défense, banl. Ouest.
Ecr. à T 8.796 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

J.H. 35 ans, expérim. droit, lettres, langues. Aimant rédiger. Disponible pr emploi ou collab.
Ecr. no T 8725 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Dessinateur Projeteur V. R. D., 33 a., 11 a. exp. B.E.T. et chantier, rech. empl. Paris, banl. nord et ouest - Tél. : 775-92-03



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

demandes d'emploi

J.H., 30 a., lic. cinéma et audio-visuel et littérat. franç., étud. ttes proposit. Ecr. à LABORDE, 17, rue A.-Penaud (20e).

INGENIEUR + I.A.E.
28 ans, anglais, recherche emploi mi-temps ou stage, PARIS ou région parisienne. Ecr. à no 175, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire de Direct., 27 a., lic. en droit, cherche poste à responsabilités pour janvier. Envoyer propositions s/no 8233, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H. 26 ans. Maîtrise Sc. Eco. Libre suite. Etud. ttes proposit. en rapport avec sa formation. Tél. : 784-27-73 (9 h. à 14 h.).

J. Fme 30 a., tril. all., angl., exp. secrétariat, banque, stand., rech. à Paris poste à respons. Tél. mat. ou apr. 19 h 340-38-86

INGENIEUR E.T.A.C.A.
2 ans expér. rech. place stable milieu auto. aéronautique. Bonne connaissance de l'anglais. Téléphone : 243-04-40 (P. 398)

H. 30 ans, DESS Gestion, option logistique transport, maîtrise Sociologie, 2 ans de DROIT. 1 an ISSEC (Marketing). 1 an expérience dans le commercial, rech. poste à responsabilités. Ecr. no 768310 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

H. 36 a., lic. Sc. Eco + IAE + DECS + niv. certif. sup., exp. ens., ind., cab., ch. pl. préf. cab. Ecr. no 8247, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Etudiante allem. ch. place AU PAIR dans famille française, avec enf., de mai à sept. 1979. Ecr. Martina Beykirch Sigambrerstr. 7 D 5840 Schwerte 1

ATTACHEE DIRECTION GALE
Bras droit au P.-D.G. C.A. 50 M. 11 ans d'expérience
Esprit de synthèse
Sens de l'organisation, de l'initiative
Relations internes et extérieures
Excellente présentation
39 ans
Prétention : 110 000 F.
Ecr. no T 08786 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

SECRETAIRE TRILINGUE CADRE
National. allemande - 36 ans 7 ans d'exp. cciale et administrative. Import/Export. Install. de traitement de surf. et fonderie, ch. emploi dans société allemande ou française. Salaire annuel 74.100 F. Libre de suite. Ecr. no 84.888 M Regie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Ingénieur-chimiste organicien, docteur ès sciences physiques, ch. place chef de laboratoire d'analyses ou de mise au point en synthèse organique, industrie chimique ou pharmaceutique. Assisterai également direction technique ou scientifique. Ser. references, Région parisien. Ecr. no 8179 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e

J.H., 25 a., lic. socio-philo. ch. emp. stable ds ban. ou autres. Ecr. Petronio, 17, rue Paul-Bert, 75011 PARIS

J.F., B.T.S., secrétaire trilingue (anglais-russe).
- Sténo française et anglaise.
- Dactylo ds les trois langues.
- Poss. not. de droit et d'écon.
- Bonne présentation.

Cherche emploi dyn. et intéres. Région indif. Examin. ttes prop. Ecr. no 8212 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e

Hme, 35 a., niv. doct. Marketing I.C.G., I.C.I., dispo. et mobile et toutes propositions. Ecr. no 131 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

LYON
vous désirez créer votre agence Rhône-Alpes ou renforcer votre équipe existante avec un Directeur des ventes, 38 ans.
— Homme de terrain et dynam.
— 13 ans d'expér. commerc. Dans des produits de pointe en électronique et informatique.
— Bien introduit dans les milieux industriel et scientifique de la région Rhône-Alpes.
— Excellentes références.
Ecr. no 8223 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

JOURNALISTE
spécialiste de la presse professionnelle, cherche poste de Directeur de l'information et des relations publiques dans organisme professionnel ou importante société. Ecr. no 8220 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

PROJETEUR MAQUETTISTE ARCHI. ch. emp. stable région paris. Daniel Mentet, 29, rue de la Tour-d'Auvergne, 75009 Paris

J.H., 30 a., DECS, compl. DEUG dr., 18 mois exp. cab. ch. place Libre immédiatement. Ecr. TOURE, 92, rue Aristide-Briand, 92300 LEVALLOIS Tél. 270-89-25

Architecte DPLG, 31 ans, exp. France, pays arabe, parlant Franç.Arabe, Angl. Etud. ttes prop. Massoud, 14, av. de la Saulaie, 38160 Saint-Marcellin. Tél. (76) 38-13-24

Ingénieur Electrique
30 a. de langue anglaise, très bonne connaiss. français, allem. cherche emploi dans société internationale, dans la région dijonnaise. Ecr. s/no 768.224, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

Femme, dynamique, exp. publ. prom. VPC, market., direct. commerc. anim. rés. de vente, ch poste inter. Dispon. ts dépl. Ecr. N. Robichon, 99, avenue La Bourdonnais, 75007 Paris

J.H. 21 a., DUT gestion entrepr. Lib. O.M., ch. p. compt ou ds gest. ds entr., cab. cptable. B. Raoux, 2, r. Lautier, 34500 Béziers

CADRE COMMERCIAL
Homme 30 ans
Cherche : création, animations ou promouvoir dans société en expansion. Tél. : 914-95-15.

SECRETAIRE STENODACTYLO
Libre de suite. Cherche place stable proximité Maisons-Alfort. Ecr. no 6929 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

PARTICULIER VEND
LANCIA Fulvia - Coupé
bl. marine, ann. 1970, 63.000 km. Peint. nve, tr. b. état général, 5 800 F. T. 548-53-51, apr. 16 h., ts les jrs ouvr. ou w.-e. tte la j.

MATRA - BAGHEERA
7 CV - 1978 - 0 KILOMETRE garantie usine.
Neuve : 42.100 F.
Vendue : 38.100 F.
Tél., M. HENRIOT : 885-93-99.

8 à 11 C.V.

Part., Volvo 1977, 343 DL, 8 CV. 39.000 km., tr. belle. Vis., Volvo, 16, r. Orléans, Neuilly-s/Seine.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

LES HALLES LUXUEUX et ORIGINAL DUPLEX 70 m2. TERRASSES plein CIEL 35 m2. Px 640.000 F. DORESSAY - 548-43-94

3e arrdt.

THEATRE ODEON (près). Bel immeuble XVIIIe 6 pièces, tt confort. - 266-67-06.

4e arrdt.

BEAUBOURG. - Grand studio, immeuble 18e, classé, ascenseur, 5 Pces, réception 60 m2, 2 bns. Prix justifié. - Tél. : 278-07-04.

16e arrdt.

34, AV. PRESIDENT-KENNEDY s/jdins, ds splend. imm. ancien, 2e ét. tt cft, appt 130 m2 env., chbre servic., parkg. Me voir mardi 17 de 14 h. 30 à 16 h.

RUE SPONTINI, 4e étg., asc., magnifique 300 m2, parf. état : gde récept., 5 chbres, 3 bains, service, garage (trois voitures). MATIN : 227-60-17.

ENTRE FOCH ET V.-HUGO. Hotel particul. original, luxueux 165 m2 + garage et service. BOURDAIS 766-51-32 ORPI.

29, VILLA SAID
Exceptionnel atelier Van Dongen, 80 m2, mezzanine, cheminée. Visite, sur place, le mardi, de 14 h. 30 à 18 heures.

5e arrdt.

128, RUE MOUFFETARD DU 2 PIECES AU 5 PIECES Visite les mardis et mercredis, de 14 h. à 18 h. 30. - 755-98-57.

5, RUE FREDERIC-SAUTON 2 PIECES ET 4-5 PIECES Visite les jeudis et vendredis, de 14 h. à 18 h. 30. - 755-98-57.

VAL-DE-GRACE - ODE. 42-70 plein ciel, ascenseur, téléphone. STUDIO - 20 M2.

POLIVEAU. Récent, ascenseur, 3 Pièces, 82 m2 : 550.000 francs. Téléphone : 535-86-37.

6e arrdt.

87, rue de Rennes, appt 180 m², 2e étg., travx, 1.000.000 F. Part. préférence à particulier. S/place mardi 17, de 14 h. à 17 h.

VERNEUIL - BAC - ODE. 95-10 S/JARDIN, SOLEIL, calme : 57 m2, gd charme, asc. LUXE.

Saint-Michel : bel immeuble ancien, living-atelier (cheminée-mezzanine) + chambre, calme. Téléphone : 783-78-57, le matin.

7e arrdt.

INVALIDES DUPLEX 200 M2 + TERRASSE BEL IMMEUBLE ANCIEN RECEPTION + 5 CHBRES 633-29-17 - 577-38-38

135, RUE ST-DOMINIQUE
Charmant 2 pièces, gde cuisine. Lundi-mardi, 15-19 h.

SUR COUR FLEURIE 2 PCES, CHARME, LUMIERE. Téléphone : 329-85-06.

ECOLE-MILITAIRE. - Immeuble neuf, 4e étage sur balcon, grand séjour, 2 chambres. - 705-24-10.

TOUR EIFFEL. - Fenêtre sur Champs-de-Mars, 4 Pièces, grand standing, 100 m2 environ, premier ordre, profession libérale. LUNDI, MARDI, de 13 à 18 h., 1, RUE DE BUENOS-AIRES.

8e arrdt.

PROX. MONTAIGNE
4 P. de réception, grand luxe, 175 m2, parfait état. MICHEL & REYL S.A. 265-90-05

11e arrdt.

AV. DE LA RÉPUBLIQUE
Imm. catégorie 2 A. 3 P., 85 m2, tr. bon état, chambre, 8e étage, 440.000 F. GIERI : 373-05-81.

12e arrdt.

XIIe PRES BOIS - Immeuble récent, living + 3 chbres, tout confort, vue dégagée, box. 530.000 F. - GIERI : 373-05-81.

12e, Mo St-Mandé, bel immeuble, soleil, calme, 33, av. Quihou, je vends direct. mon vrai 2 Pces, entr., cuis., bains, wc, téléph. (224-02-86), état neuf, 135.000 F. Libre de suite. S/place, 3e étg., 15-17 h., samedi-dimanche-lundi.

PRES AVENUE ST-MANDE récent, s/jard., beau 3 P., cuis., tt conft, balcons, soleil, parking. 487.000 F. Téléphone : 346-63-85.

NATION. Récent, étage élevé : vaste 2 Pièces, entrée, cuis., tt conft, asc., 310.000 F. 345-82-72.

13e arrdt.

PARC MONTSOURIS (PRES) : 3 pces, calme, charme, standg. Jamais habité. Cuisine équipée. SERCO : 723-72-00.

Près Parc MONTSOURIS. Imm. réc., P. de T., 3 P., tt cft, tél., dernier étage, vue soleil, poss. box. - 16, rue des Orchidées. PARIS-13e. Pour visiter, tél. au 920-53-83 ou 580-35-55.

14e arrdt.

ALESIA 2 P., entrée, cuisine, w.-c., salle d'eau, ref. neuf. 87.000 F. - 331-86-22.

VAVIN Beau studio, 3e étage, entrée, cuis., tt conft, penderie, poutres, refait neuf. 155.000 F. - 331-86-22.

XIVe PTE d'ORLEANS - Dans belle résidence sur verdure, récent, 150 m2, tt cft. 5 chbres. PROF. LIBER. possib. PX EXCEPTIONNEL 580.000 F. ALIN, O.R.P.I. - 539-75-50

STUDIO 30 m2, 150.000 F
2 PIECES, 45 m2, 270.000 F.
Téléphone : 705-31-13.

IENA Emplacement 1er ordre
7 P., 220 m2, 2 bains, parfait état, 2 chambres service. Idéal profession libérale. - 555-82-33.

GENERAL-DELESTRAINT 100 m2, liv. double + 2 chbres, chbre de service, 5e étage, tout confort. - Téléphone : 567-22-88.

THEOPHILE - GAUTIER BEL APP. FAMILIAL GDE RECEPT. + 4 CHBRES. TELEPH. 633-29-17 /577-38-38.

18e arrdt.

RUE DES ROSES 2 pièces 40 m2 à rénover 1er étage clair, calme, 138 000 F. T. 622-54-80.

78 - Yvelines

VERSAILLES RD pptaire vd appt 90m2, liv. 2 ch., tt cft, rem. nf, imm. réc., cave, park., pr. gare, 450.000. 533-29-88.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-BAGATELLE magnifique studio, cuisine, bns, balcon, verdure parking. Téléphone : 567 - 22 - 88.

NEUILLY PERRONET, près Porte-des-Ternes Moderne 5 P., bains, 110 m2, 2e étage, sur verdure. Parking. MICHEL & REYL - 265-90-05

BOULOGNE PARC-DES-PRINCES STUDIO récent sur jardin, parking. 180.000 F. - 578-25-51.

93 Seine-St-Denis

PLAINE-ST-DENIS Imm. bourgeois bel appt 65 m2 3 pièces cuis., tor. cave calme, soleil. S/pl. mardi 17 de 13 h. à 20 h. 165, avenue du Président-Wilson.

94 Val-de-Marne

BOIS VINCENNES près R.E.R. vaste 5 p hal d'entrée, cuis., s. bns, s. d'eau dressing, balcon, box, 535 000 F. Tél. : 345-82-72.

Part. vd lib appt F3, cft, 5e ét., imm. nf, 100 Mo M.-d'Ivry, Prix : 230 000 F, C. F. possible. T. : 670-36-60/550-32-80 p. 33 136.

95 - Val-d'Oise

95 ST-GRATIEN Urgt F3 1971 70 m2, s. à mang. 2 ch., cuis., s. bns, logg., séch., cave, parkg. Prox gare, bus écoles, ts com., pisc., tenn. px 158 000 (y comp. poss. repr. 45 000 CDC 4,70 %). T. : 244-45-16/244-48-15/989-11-26.

Province

TOULOUSE — Exceptionnel : luxueux appartement de 165 m2, 4 chambres salon, cuisine, séjour, s. de bns terrasse de 120 m2, dernier niveau sur place piétonnière. plein centre ville, parking sous-sol immeuble neuf de très grande classe. Ecrire : PBC J'ANNONCE - No 1.565, 22, route d'Espagne, 31081 TOULOUSE CEDEX.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Société recherche appts même à rénov., secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour R.-V. GIERI : 373-05-81.

Rech. appts 1 à 3 p. PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e avec ou sans trvx. paiem. cpt chez notaire. Téléph : 873-23-55.

ACHETE CFT APPTS 30 à 70 m2 bon standing, 5e, 6e, 14e, 15e et 16e Téléphone : 747-10-87

constructions neuves

15e
52, RUE MADEMOISELLE
appartement avec jardin privatif. Renseignements sur place, tous les jours, de 11 h. à 18 h. 30.
CIME : 538-52-52.

locations non meublées Offre

Paris

90 m2 PL. PEREIRE Imm. réc. Et. élevé Très beau salon, s. à manger, gde chbre, tél., balc. 2.400 F + 450 F charges. — Tél. 755-82-20.

Région parisienne

NEUILLY Immeuble neuf Standing. - 2 p. R.-de-jard. 61 m2 - Terrasse Park. 2.650 + ch. — 256-13-72.

locations non meublées Demande

Paris

Pour ma clientèle, recherche, NEUILLY et proche, appt de 2 à 6 Pièces. — Tél. : 722-85-40.

Région parisienne

Pr société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

Urgent, jeune étudiant cherche 2 ou 3 Pièces meublées, 1.500 à 2.000 FCC/mois, 20e arrondissem. Tél. : 366-89-25, à part. de 18 h.

locations meublées Demande

Paris

BANQUE EUROPEENNE rech. 4 à 6 pces standing - pour P.-D.G. 555-84-23 ou soir 705-52-89

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction : beaux appartements de standing 4 Pièces et plus. Tél. 285-11-06.

EMBASSY SERVICE recherche direct studio ou appart., Paris, villa, banlieue Ouest. - 265-67-77.

INTERNATIONAL HOUSE recherche du STUDIO au 6 P., pour cadres étrangers, garantis par BANQUE ou AMBASSADE. Téléphone : 556-17-49.

Rech. pr COUPLE FONCTIONNAIRE gd studio ou 2/3 Pièces. Même vide. — Tél. : 278-12-42.

locaux commerciaux

Local commercial 600 m² à louer plain-pied, 2 façades 12 mètres, plein centre Clermont-Ferrand. Ecrire à HAVAS CLERMONT-FERRAND 63000, no 87.110.

Banlieue NORD DE PARIS, 5' porte ST-OUEN, disposons de 360 m² pour stockage, éventuellement gestion de stock. Bureau, téléphone, matériel élévateur à disposition - Tél. 257-84-55.

fonds de commerce

TOULOUSE
Ouverture Centre commercial au cœur de la ville, baux commerciaux sans pas-de-porte, magasin tous commerces, emplacement premier ordre, parking public assuré. Ecr. Sté Windsor, 4, place Occitane, TOULOUSE. Téléphone : 16 (61) 21-18-20.

bureaux

1 à 20 BURX TS QUARTIERS Locations sans pas-de-porte AGENCE MAILLOT - 293-45-55.

Domicil. artis. et commerç. Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes, Statuts, Informations juridiques, Secrét., Tél., Télex, Bur. A partir de 100 F par mois. PARIS 10e, 11e, 15e, 17e. 355-70-80 - 229-18-04.

DOMICILIAT. COMMERCIALE R.C., R.M., à partir de 85 F mensuel - Téléph. : 238-11-40.

AVENUE CHAMPS-ELYSEES 3 bureaux, 95 m², 5.100 + chg. AGENCE MAILLOT - 293-45-55.

Place ESTIENNE-D'ORVES 9e (Trinité). Bail commercial à céder, tous commerces, 2e étage, 7 bureaux (165 m²), cuisine, 5 téléphones - IDM, 4, rue Blanche, 75009 PARIS. Téléphone : 526-32-14.

immeubles

PRES MARCHE SAINT-PIERRE 18e Petit im. 5 ét. Bon état gal 4 logts libres - 266-67-06.

VENTE AUX ENCHERES 18e, rue Stephenson, sur 800 m², ensemble 62 logements, 4 boutiques. Revenu 270.000 F. Crédit possible par C.F.F., Me M. DALLOT, 770-92-66.

locations ventes

CAPITAL
135, rue du Mont-Cenis, Paris-18e STUDIOS 30 ou 34 m² 1.350 à 1.500 F MENS., pas d'indemnité d'immobilisat., seulem. 2 mois dépôt de garant. RECUPER. INTEG. des loyers. Sur place ts les jours sf dim., de 14 à 18 h. 30. T. 254-13-48.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE des LOCATAIRES 78, r. la Michodière. Mo Opéra. 84, rue d'Alésia. Métro Alésia. Frais abonn. 305 F - 266-52-04.

maisons de campagne

INDRE
TRES BEL. MAIS. TYPIQUEMENT BERRICHONNE en parfait état dans charmant hameau du Boischaud-Sud, cette habitation rurale en pierres est couverte en tuiles du pays, se compose : 1 cuis., 1 séjour rustique av. cheminée, 2 belles chambres. 1er étage, vaste pièce de 52 m2, chauffage, tout cft. Terrain attenant de 823 m2.
PRIX 160.000 F - Crédit
S.I.T.E.
36000 Châteauroux, 38, rue Grande. Tél. 16 (54) 22-03-56
75008 Paris, 59, r. La Boétie Tél. 256-29-90

viagers

Vendez rapidement Conseil, Expertise Indexation gratuit. Discrétion Etude LODEL. 35, bd Voltaire. Tél : 355-61-58.

GAMBETTA. Gd 2 P., TT CFT. Imm. récent. 75.000 F + 750 F, occupé fme 74 ans. F. CRUZ, 8, rue La Boétie - 266-19-00.

terrains

Ds village 600 habitants, 11 km Montpellier, 12 km mer, part vd terrain à bâtir, 1.400 m², très boisé. Ecr. Chauchat, Saussan 34570 Pignan. Tél. (67) 55-41-08.

hôtels-partic.

VERSAILLES SITE PROTEGE
Très bel H.P. 2 étages, plancher 350 m2 + dépendances, élégant, charme, jardin 1.200 m2, grands arbres. - PASTEYER 266-35-84 LE MATIN

villas

EXCEPTIONNEL
MORSANG-SUR-ORGE résid. Villa gd standing Récept. 90 m2, bur., gde cuis. lux. aménagée, 4 ch., 3 bains, 5 w.-c., sous-sol complet, gar., piscine intér. 70 m2 chauff. + villa 4 pces, cuis., bains, tél. S/1.450 m2. Prix total 1.325.000, facilités. — Téléph. : 337-59-23 ou après 20 heures : 350-96-63.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE près GOLF, 20 minutes Défense, belle villa, 225 m2, gd séjour, cheminée, 4 chambres, 3 bains, jardin de 950 m2. — 973-25-83.

CORSE, sud, à vendre, 25 minutes mer, MAISON de MAITRE, P. de T., 6 chambres, 1 séjour, 1 S. à M., 2 bains, 2 cuisines, dépendances, garage, poulailler, 150 arbres fruitiers, terrain de 4.500 m2. 1.200.000 unités.

Prendre adresse Havas Ajaccio, 1, av. du Premier-Consul, 20179.

AULNAY. Villa grand standing, conviendrait profession libérale. Prix 630.000 F. Tél. : 830-21-07.

Pr. NEAUPHLE-LE-CHATEAU
A VENDRE : 7 PIECES - 165 m2 sur 813 m2 de terrain. Prix : 695.000 FRANCS. Téléphone : 055-17-56, 14 à 19 h., sauf mardi et mercredi.

CHANTILLY - GOUVIEUX
lisière forêt, proche golf et chevaux, 28 minutes Paris-Nord, RESIDENCE SECONDAIRE ou PRINCIPALE maison à la française, architecture élégante, choix de modèles, grands terrains, de 500.000 à 700.000 francs. Piscine prévue et tennis sur le domaine. « PARC DES AIGLES » Téléphone : (4) 457-32-62.

MAREIL-SUR-MAULDRE
A VENDRE : 7 PIECES, 212 m2, sur 1.200 m2 de terrain. Prix : 650.000 FRANCS. Téléphone : 090-81-22, 14 à 19 h.

pavillons

SURESNES - MT-VALERIEN 6 PIECES, tout confort. Prix : 600.000 F. Téléphone : 976-18-19.

ANDEVILLE (Oise) Maison
8 p., tt cft. S/800 m2. Garage. Px 300.000 F. S/pl. sam., dim., 14-19 heures : 62, rue de Méru LA BOISSIERE.

COLOMBES Pavillon 5' gare
Ss-sol total., r.-de-c., entrée, séjour, salon, cuis. 1er étage 2-3 chbres, s. de bns, chauffage central gaz. Jardin Px 475 000. Sur place samedi, dimanche, 14-19 heures : 23, bd Marceau.

Particulier vend à ORSAY, Pavillon 5 pièces + dépend. Beau jardin. Prix : 550.000 F. Téléphone : 010-42-88

HERBLAY (95)
à 16 kilomètres de PARIS
LE HAMEAU DES BORDS DE SEINE
34, quai du Génie.
Autour d'une piscine 18 BELLES MAISONS intégrées dans un merveilleux site verdoyant en bordure de Seine.
Terrain en toute propriété. PRIX FERME ET DEFINITIF à la réservation.
PRÊT CONVENTIONNÉ
Sur place tous les jours, sauf mardi, de 10 h. à 19 heures, ou SOGECOM, 544-39-78.

77-COMBS-la-Ville. P. à P., sur 740 m² jardin clos, pavillon 75 s/s-sol, hall, cuis. éq., séj. dble, av chem. 4 ch., 2 wc, 2 bs, école commerçants, 5' gare. 670.000 F frais not. réduits. Tél. 060-87-47.

FONTENAY-SS-BOIS - Pavillon 7/8 p. Gar. S/840 m2 jard. Prix : 990.000 F. — 875-10-67.

CONFLANS. Part. état, pavill. 390 m², 6 p. pr., tt cft, gar., chauff. cent. maz. - Prix : 450.000 F. Cabin. VERMEILLE, 919-21-27.

propriétés

Près AVIGNON, part. vd à intermédiaire gde maison + dépend., parc 3 ha., calme - Téléphone : (66) 85-41-45 ou écrire au no 170, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Le Monde

régions

EN ILE-DE-FRANCE

A PROPOS DE...

L'étude d'un historien provençal

La province et sa capitale en mauvais ménage

Les rapports de l'administration parisienne et de l'opinion provinciale. Sujet largement débattu de façon passionnelle le plus souvent, mais qui n'avait guère tenté jusqu'à présent les juristes et les historiens, M. Pierre Guiral, professeur d'histoire à l'université de Provence, a présenté sur ce sujet une communication au colloque organisé par l'Ecole des hautes études dans les locaux du Conseil d'Etat.

Il est malaisé de faire la distinction nécessaire entre ce qui, dans l'administration de la capitale, relève du gouvernement et de la ville. D'autant qu'il a paru normal aux meilleurs politiques du dix-neuvième siècle de doter la capitale d'une organisation particulière, et l'administration de Paris, dès qu'elle est confiée à quelque personnalité forte ou exceptionnelle, tend à prendre une importance nationale qui n'est pas dans l'esprit de l'institution. On le voit bien aujourd'hui.

M. Guiral a noté que cette administration de Paris est non seulement différente, mais qu'elle tend « à favoriser, à privilégier ses administrés, considérés comme des Français plus difficiles à satisfaire, plus exigeants, et dont l'irritation aurait des conséquences incalculables ».

Similairement, dans les domaines habituels de la vie quotidienne, Paris reste le premier servi, en raison du prestige qui s'attache à la capitale, de l'abondance de ses ressources financières, de la qualité des agents de son administration. Le service de la voirie et celui des eaux, par exemple, sont, dans les principales villes de province, en retard sur Paris. C'est en 1895 que l'administration parisienne a organisé les services rapides et sûrs que nous appelons Police-secours depuis 1928, et il a fallu soixante-dix-huit ans pour que Marseille et Lyon possèdent leur métro comme Paris.

Cette « avance » aurait dû, en bonne logique, inciter les provinciaux à l'admiration et à l'imitation. En fait, Paris leur présente des images qui sont loin d'être radieuses : c'est un gouffre de dépenses où le train de vie ne saurait être celui de Romorantin. Le pouvoir n'hésite pas à intervenir en faveur de tel agent de l'administration parisienne. Surtout l'éclat de la vie parisienne est un manque à gagner pour la province. Lors de l'exposition de 1867 « les Marseillais calculent ce que Paris a gagné et ce que la province a perdu. Quinze à vingt mille Provençaux s'y sont rendus : autant de millions perdus pour la région ».

Le provincial en veut, en outre, à Paris d'être un lieu de vie chère et de tentations où fuit l'argent qu'il a patiemment économisé. Il adviendra même que l'administration parisienne, des comptes fantastiques d'Haussmann aux vespasiennes de Topaze, appelle des critiques — fondées ou non — qui justifient le réflexe épidermique des provinciaux.

Il y a plus grave : Paris est le lieu des explosions révolutionnaires et le foyer des passions mauvaises, et il y faut maintenir un régime de haute surveillance, un statut spécial que la province ne saurait vouloir pour elle en raison de son sérieux qui lui permet d'user de ses droits, alors que les Parisiens en mesureraient. Il ne faut donc pas s'étonner si la province tient Paris en suspicion. Réflexe durable que confirmera la Commune.

La province emprunte peu à l'administration parisienne. Quand il y a greffe, elle est forcée, le gouvernement la souhaite ou l'impose par souci de l'ordre : la garde nationale, par exemple ; ou, plus récemment, le décret du 29 septembre 1972, relatif aux attributions des préfets délégués pour la police, qui modifie profondément l'administration départementale en instituant un haut fonctionnaire nouveau qui a pour indiscutable modèle le préfet de police de Paris.

A l'inverse, M. Guiral a observé que la province pèse sur l'administration de Paris. Ainsi les décrets-lois de 1939, qui visaient Marseille (en la mettant jusqu'en 1946 à l'heure parisienne), frappent aussi les franchises de la capitale.

En outre, la conception de « Paris et du désert français » est discutable sur plus d'un point et le retard de la province en matière d'administration urbaine est, estime M. Guiral, moindre qu'on ne le proclame. La nouvelle faculté de médecine construite par Edouard Herriot a placé Lyon à la tête de l'équipement médical français, et avant 1910 les transports urbains par tramways électriques avaient atteint à Marseille une manière de perfection.

Enfin, on ne saurait oublier que les administrateurs de Paris les plus brillants sont souvent des provinciaux ou des Parisiens qui ont fait leurs armes en province.

Aujourd'hui, les institutions parisiennes sont devenues un contre-modèle, une punition pour la province. Paris paraît de plus en plus la capitale d'une bureaucratie tracassière et paralysante ; l'exemple à ne pas suivre d'une civilisation moderne industrielle, mécanisée, sans détente. L'homme d'Aix ou de Quimper voudrait qu'on le laisse respirer... Peut-être verrons-nous la revanche des pays perdus, des régions délaissées des provinces en voie de développement, des villes qui ont su rester mortes ou endormies et qui n'ont pas voulu briller et mourir.

PAUL CHOVELON.

Un trou de 2,6 milliards

QUI PAIERA LE DÉFICIT DE LA R.A.T.P. ET DE LA S.N.C.F. ?

Un projet de loi réformant l'organisation du Syndicat des transports parisiens (S.T.P.), et la manière dont est financé le très lourd déficit des entreprises de transports (R.A.T.P. - S.N.C.F.), va être présenté prochainement à l'Assemblée nationale. Le but de cette réforme est d'appliquer la loi de juillet 1976 créant la région d'Ile-de-France, qui précise, dans son article 6, que « la région définit et met en œuvre la politique des transports de la région ». Or, si l'on veut accroître les responsabilités de l'établissement public régional, il faut qu'il ait les moyens financiers d'accomplir sa politique. C'est là que le bât blesse.

Le Syndicat des transports parisiens est un organisme de composition paritaire, issu des anciennes institutions régionales, au sein duquel siègent dix représentants de l'administration et dix représentants des élus. Il et présidé par le préfet de région.

Le déficit des entreprises de transport, pudiquement appelé « indemnité compensatoire », qui atteignait 2,6 milliards en 1977, est financé par l'Etat (70 %) et par les huit départements de la région (30 %). Si le conseil régional veut acquérir des responsabilités pleines et entières en matière de transports, il devra payer une plus grande part de ce déficit. Or, son budget dépasse à peine 2 milliards de francs. Un brutal transfert de charge est donc inimaginable. D'autre part, le budget de la région est uniquement consacré aux investissements. Si donc l'établissement public régional décide de financer une partie du déficit des entreprises de transport, il lui faudra se procurer une ressource nouvelle, en d'autres termes, créer un nouvel impôt.

Diverses hypothèses ont été étudiées : le gouvernement maintiendrait à son niveau actuel sa participation pour combler le déficit, tandis que les sommes versées jusqu'à présent par l'Etat aux départements, pour leur permettre d'assurer leur participation, alimenteraient directement les caisses du conseil régional. De cette manière, le conseil régional financerait sa part du déficit. Les élus ont fait remarquer que les transferts de l'Etat augmentent au même rythme que les salaires, alors que le déficit des entreprises de transport s'accroît beaucoup plus rapidement. Ils auraient été « perdants » et ils ont repoussé cette solution.

Autre hypothèse : un plafonnement à son niveau actuel de la participation de l'Etat. Mais le déficit s'accroît si rapidement que, en 1981, c'est 1 milliard de francs (soit la moitié de son budget actuel) que le conseil régional devrait prélever sur ses ressources.

Resterait donc la solution d'un *statu quo* aménagé : l'Etat assure sa participation au déficit à hauteur de 70 %, et la région « lève l'impôt » sur les départements en répartissant entre eux la charge du déficit qui lui incombe désormais (30 %). Enfin il pourrait y avoir, au sein du S.T.P., une répartition tripartite des charges entre l'Etat, la région et Paris.

Mais les élus du conseil régional ont fait d'autres propositions : le Syndicat des transports parisiens serait remplacé par une agence régionale des transports où siégeraient en majorité des élus, qui exécuteraient les décisions prises par le conseil régional en matière d'investissements, et auquel le conseil déléguerait tous ses pouvoirs, notamment pour ce qui concerne la fixation des tarifs. Dans ces conditions la région serait prête à accroître sa participation à la couverture du déficit.

Les solutions proposées et étudiées sont donc multiples mais ne pourront pas changer radicalement la situation actuelle. En raison de l'importance du déficit, l'Etat ne pourra ni se désengager... ni se désintéresser du dossier.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

A TRAVERS LES DÉPARTEMENTS

• PARIS : la fin des gazomètres.

Le « terrain des gazomètres » situé porte d'Aubervilliers entre la rue de l'Evangile dans le 18e arrondissement et les voies S.N.C.F. de Paris-Nord va être libéré de ses installations. Un permis de démolir sept gazomètres et l'ex-bâtiment des chaudières de l'ancienne usine à gaz de La Villette vient d'être accordé en vue de l'installation d'une zone industrielle réservée aux petites et moyennes entreprises.

Le terrain, d'une surface de six hectares, n'était plus utilisé depuis que Paris est alimenté en gaz naturel.

• HAUTS-DE-SEINE : un parc pour Boulogne.

Le conseil municipal de Boulogne - Billancourt (Hauts - de - Seine) vient d'autoriser son maire, M. Georges Gorse, à signer avec le groupe Rothschild une convention aux termes de laquelle la ville acquiert pour 1 franc symbolique 15 des 22 hectares du parc boisé appartenant à la famille Rothschild situé quai du 4-Septembre, en bordure du bois de Boulogne et actuellement inutilisé.

• VAL-D'OISE : les syndicats dans leur « maison ».

Une Maison des syndicats vient d'être inaugurée à Pontoise, dans le Val - d'Oise. Cinquante - trois bureaux, deux grandes salles de cinq cents places au total, cinq salles de commissions, sur une surface de 1900 mètres carrés, font de cette construction une réalisation unique dans la région.

Le président du conseil général, M. Pierre Salvi, a précisé que la Maison des syndicats serait ouverte à tous, syndicats patronaux, ouvriers et agricoles. Elle sera gérée par un conseil d'administration, les charges de fonctionnement (téléphone, entretien) étant prises en compte par le département. — J.M.

• ESSONNE : treize mesures contre le malheur.

Les élus communistes du conseil général de l'Essonne ont présenté treize mesures pour réduire le nombre de chômeurs dans le département, qu'ils évaluent à vingt-quatre mille huit cents.

Ces mesures concerneraient aussi bien les entreprises privées actuellement en difficulté que les entreprises nationalisées, les services publics et l'équipement des communes. Il s'agirait par exemple de rapatrier les travaux d'imprimerie (notamment au bénéfice de la Néogravure) et de la production de papier, de développer la recherche dans les laboratoires privés, de lancer la construction du A-300 moyen-courrier pouvant remplacer la Caravelle et permettant à la SNECMA, située à Corbeil, de réaliser le moteur C.F.-56, de confier de nouvelles missions au C.E.A. de Saclay, etc.

Pour ce qui est des services publics, les élus communistes estiment que l'on pourrait créer mille emplois dans le secteur du téléphone et huit cent cinquante dans celui de la distribution du courrier. — S. B.

• VAL-DE-MARNE : du vert au Tremblay.

Les travaux de la première tranche d'aménagement du parc de loisirs et de détente du Tremblay, dans le Val-de-Marne, sont achevés. Trente - cinq hectares ont été mis à la disposition des clubs sportifs et du public.

Cette première tranche comprend les cinq terrains de football de la plaine sud. Divers clubs, aussi bien de la capitale (et notamment les joueurs professionnels du Paris F.C.) que du département du Val-de-Marne, se sont déjà inscrits pour utiliser ces terrains selon un calendrier approuvé par les dirigeants départementaux de la jeunesse et des sports.

Les vingt-neuf hectares de la plaine centrale du parc sont aménagés en aire de calme et de repos pour le public . On y trouve aussi des aires de jeux pour les enfants. — F. G.

• YVELINES : Courteline et la nationale 307

Bailly et Noisy-le-Roi, deux communes voisines des Yvelines, seraient charmantes à habiter si elles n'avaient la malchance d'être traversées par la R.N. 307. Bouchons du matin, bouchons du soir, bouchons des rentrées de week-end, les gendarmes dirigeant une partie du flot de l'autoroute A 13 vers ce goulet d'étranglement.

L'idée d'une déviation fut lancée, il y a une vingtaine d'années. A cette époque où la banlieue était moins bâtie qu'aujourd'hui, le tracé retenu ne nuisait à personne. Nous sommes en 1978 et la déviation — une route à quatre voies — n'est toujours pas en chantier faute d'un accord sur le tracé entre les deux municipalités. Pourtant beaucoup d'encre a coulé sur ce dossier, pour rien. Beaucoup d'énergie a été déployée, en vain. Les rapports entre les habitants des deux communes se sont tendus. Ce n'est pas la guerre, mais chacun fourbit ses armes pour le futur combat.

Les deux communes ont leur tracé et aucune ne veut en démordre. Pour Noisy-le-Roi, peu de problèmes. Près de l'échangeur d'entrée, quelques habitations devront être protégées par un mur antibruit. Aux abords de Bailly, la déviation longerait, à quelques mètres, un ensemble d'immeubles d'habitation (deux à trois étages), puis un groupe de pavillons, pour rejoindre par un échangeur la R.N. 307 avant qu'elle ne passe sous l'autoroute A 13. Ce projet est celui de la direction départementale de l'équipement, il est soutenu par M. Marc Lauriol, député R.P.R. des Yvelines, par M. Joël Le Theule, ministre des transports, par M. d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, et, bien sûr, par la municipalité de Noisy-le-Roi.

A Bailly on ne l'entend pas de cette oreille : un référendum organisé par la municipalité permettait aux administrés de se prononcer en faveur de ce projet ou de celui proposé par elle. Passant loin des habitations, la déviation à laquelle elle a pensé, certes plus longue donc plus chère, couperait l'autoroute A 13, ce qui entraînerait la construction d'un ouvrage d'art pour rejoindre la nationale 307 (l'utilisation du passage souterrain existant ne peut se faire car le rayon de courbure de la route serait trop petit). Ce tracé, plus « écologiste », défendu par l'association locale de défense de l'environnement, obtenait, à une semaine de la clôture du référendum, l'assentiment de la grande majorité des administrés.

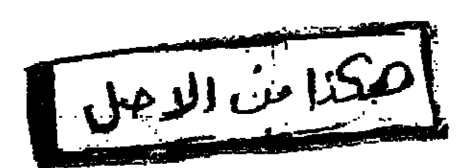
Pendant ce temps, les premiers crédits étant débloqués (4,6 millions, le dixième du coût total), une première tranche de travaux pourrait commencer par la réalisation d'un ouvrage d'art : l'échangeur de Noisy-le-Roy ou celui de Bailly.

Mais, c'est là où l'affaire devient courtelinesque, aucune des municipalités ne veut que les travaux commencent sur son territoire. Mme Le Moal, maire sans étiquette de Bailly, souhaite, en retardant les travaux de son côté, mettre à profit ce laps de temps pour plaider sa cause. A Noisy, M. Bramé, le maire (modéré favorable à la majorité) souhaite apporter des modifications à « son échangeur ». Un exemple parfait, en somme, des « transferts » de nuisances auxquels se livrent volontiers les communes de nos banlieues.

MICHEL FROMONT.







Provence-Alpes-Côte-d'Azur

AFFAIRE TERRIN, LICENCIEMENTS, GRÈVES, PLAINTES, VOIES DE FAIT

Marseille joue sa réputation de second port européen

De notre correspondant régional

Marseille. — Un mois après le licenciement collectif de mille sept cent quatre vingt salariés des deux entreprises de réparation navale du groupe Terrin (SPAT et Ateliers provençaux), et malgré les espoirs suscités par le « plan Defferre » — rachat des actifs immobiliers par la municipalité de Marseille et mise en gérance libre des sociétés concernées, — aucune solution industrielle n'a encore été trouvée pour le redémarrage des *activités* des chantiers marseillais. La situation s'est au contraire durcie à la suite de la grève illimitée déclenchée le 5 octobre à l'initiative de la C.G.T. Une véritable épreuve de force semble engagée entre la C.G.T., qui subordonne la cessation de la grève à l'ouverture de négociations avec les pouvoirs publics, et ceux-ci, qui conservent jusqu'ici le silence. Une date-clé : le 11 novembre qui marquera la fin de la période légale de préavis pour les salariés licenciés du collège ouvrier.

Aucune issue au conflit n'est-elle à attendre avant un mois ? Cette perspective est d'autant plus à redouter pour les chances de redémarrage de Terrin que la situation de blocage actuelle a de graves conséquences économiques et sociales pour de nombreuses entreprises de sous-traitance et le port de Marseille lui-même.

Pour pousser le gouvernement à négocier et éviter la démobilisation de ses troupes, la C.G.T., le 5 octobre, avait brusqué le cours des choses. La nouvelle grève déclenchée à son instigation est cette fois très dure. Depuis dix jours, elle se traduit par une paralysie complète de toutes les activités de réparation navale et d'entretien des bateaux sur le port de Marseille. Les patrons marseillais, dont on peut regretter qu'ils ne se soient pas manifestés avec autant de force et de promptitude pour participer à un renflouement du groupe Terrin, ont vivement réagi à cette grève « musclée », en accusant la C.G.T. de pratiquer la *« politique du pire »*.

La chambre de commerce et d'industrie a également constaté dans une motion *« une brusque aggravation de la situation avec des entraves à la liberté du travail, des atteintes à la sécurité des personnes, allant jusqu'aux sévices corporels »*.

La réalité des faits imputés à la C.G.T. n'est pas au demeurant contestable. Une dizaine de plaintes ou de déclarations ont été recueillies au commissariat de la zone portuaire, au sujet de menaces ou de voies de fait à l'encontre de salariés ou de responsables d'entreprises de sous-traitance. Un ouvrier frigoriste a dû être hospitalisé après avoir été sérieusement malmené. Un véhicule d'une entreprise de gréement et des outils ont été précipités à la mer. Une pièce de chaudronnerie de plusieurs tonnes a été confisquée à l'entreprise qui l'avait usinée. Vendredi 13 octobre encore, des incidents se sont produits devant les établissements Paoli, où un huissier de justice a été bousculé.

M. Jouet-Pastré, président de l'Union patronale interprofessionnelle de Marseille (U.P.I.M.), n'hésite pas à faire référence à la fois à Lip et à mai 1968. Le P.-D. G. de la Compagnie marseillaise de réparation (C.M.R.), M. Jean Guichet, estime, de son côté, que *« les gens de la SPAT veulent entraîner tout le monde avec eux dans la noyade »*.

La station de dégazage... inerte

Quant au président du port autonome, M. Paul Fabre, il s'efforce, lui, d'analyser la situation avec pondération. *« De la part des gens qui en sont à l'origine*, déclare-t-il, *les événements actuels dénotent objectivement une lourde erreur d'appréciation. Mais d'un point de vue subjectif, des salariés qui ont subi depuis dix-huit mois des traumatismes répétés et graves ne sont pas forcément en état de porter un jugement serein. »* Le président du PAM ajoute que la répression des abus de droit, dont le port est le théâtre, incombe exclusivement à la police. Celle-ci est en effet intervenue dans l'enceinte portuaire pour apporter sa protection aux entreprises qui l'avaient sollicitée. Elle a cependant évité jusqu'ici tout affrontement direct avec les grévistes.

« Notre ligne de conduite, précise le commissaire principal Gérard Alessandra, directeur de cabinet du préfet de police des Bouches-du-Rhône, *est de faire respecter la liberté du travail avec fermeté mais aussi avec le doigté nécessaire. »* Le secrétaire général de l'union départementale C.G.T., M. Henri Sarian, admet certes qu'*« il y a eu des bavures, mais*, dit-il, *les travailleurs ont été exacerbés »*.

Le mouvement déclenché le 5 octobre peut, s'il se prolonge, avoir des résultats opposés à ceux qui sont recherchés. Il est d'abord susceptible d'entraîner la fermeture des deux principales entreprises du secteur industrie du groupe Terrin, Sud-Marine et SAM, reprises en gérance libre par une filiale du groupe AMREP, et le licenciement de leurs mille deux cents salariés. On sait que Sud-Marine est très vulnérable, en raison de la nature de ses activités de maintenance technique à l'étranger.

L'aggravation du conflit de la réparation navale marseillaise met aussi en danger de mort de nombreuses entreprises de sous-traitance qui avaient jusqu'ici réussi à se maintenir hors de l'eau Le groupement des sous-traitants de Terrin rassemble près de deux cent cinquante entreprises locales ou régionales, qui représentent pour la sous-traitance seule trois mille cinq cents salariés et détiennent une créance globale d'environ 40 millions de francs. Quarante-trois de ces entreprises, employant un peu plus de deux mille salariés, réalisaient plus de 50 % de leur chiffre d'affaires avec Terrin. Quelques-unes d'entre elles ont — discrètement — disparu depuis le début des difficultés du groupe marseillais. Les autres ont, ces jours derniers, demandé à être considérées par les pouvoirs publics comme « sinistrées ». Le président du groupement, M. Marius Négri, est pessimiste : *« Il faut s'attendre dans les trois mois qui viennent à plusieurs centaines de licenciements. »*

La cessation d'activité de la réparation navale marseillaise touche aussi les deux compagnies de remorquage du port, dont le chiffre d'affaires a diminué de 20 % sur l'ensemble des bassins, à un degré moindre le pilotage, mais de plein fouet la société assurant le fonctionnement de la station de dégazage dont la cadence de travail est tombée de seize à vingt navires par mois au zéro absolu.

Six bateaux entrés en réparation dans les formes de radoub avant le déclenchement de la grève y sont restés prisonniers. La compagnie Delmas-Vieljeux, dont le *M.S. La Rochelle* fait partie de ceux-ci, a protesté par télex auprès de la direction du port en émettant « toutes réserves » quant au maintien de Marseille comme port de réparation de ses bateaux en Méditerranée. La défiance prolongée ou définitive des armateurs constitue l'une des craintes principales de M. Guy Jourdan-Barry, président de l'union maritime, organisme qui regroupe l'ensemble des professions portuaires marseillaises. *« Nous ne sommes indispensables en rien*, estime-t-il, *et la liberté des mers n'est pas un vain principe. »*

La paralysie des quais et des ateliers de réparation marseillais hypothèque enfin plus gravement encore le développement du port lui-même. *« En trois ans*, révèle M. Fabre, *l'affaire Terrin nous a occasionné une perte de 100 millions de francs. En fait*, explique le président du port, *nous subissons directement les contre-coups des décisions prises en dehors de notre responsabilité par les partenaires du jeu portuaire. »* Dans le domaine de la réparation navale, la position de l'établissement public est rendue d'autant plus délicate que le coût des investissements est particulièrement lourd.

La C.G.T. ne demande qu'à négocier

« L'ensemble des investissements consentis par le PAM pour la réparation navale, indique M. Fabre, *atteint plus de 500 millions de francs et les frais d'amortissement s'élèvent annuellement à 25 millions de francs. La réparation navale marseillaise, certes, redémarrera mais nous n'obtiendrons pas un rendement satisfaisant de tels investissements avant longtemps. »*

L'amputation sensible des recettes du port (environ 10 %) ne permettra pas d'autre part à des responsables de réaliser les équipements qu'ils projetaient pour suivre le rythme de la progression du trafic des marchandises diverses (7 600 000 tonnes en 1977, avec une augmentation de près de 25 % sur l'année précédente). De la sorte, la dégradation actuelle du climat social et économique ternit la réputation européenne de Marseille (1).

La dernière phase, nullement imprévisible de ce long conflit de la réparation navale, aura aussi contribué à réactualiser les critiques concernant la sûreté du port de Marseille et la sécurité de ses usagers. Les attaques portées par les armateurs en mars 1977 ne sont pas oubliées mais elles ne sont pas jugées plus fondées aujourd'hui qu'hier. *« Les réputations sont une chose*, tranche M. Fabre, *les faits en sont une autre. »* Ne serait ce détournement étonnant d'une hélice de 34 tonnes retrouvée en morceaux chez les ferrailleurs, la rubrique des vols sur les quais aurait eu tendance, il est vrai, depuis quelques mois, à être moins fournie. L'unanimité de tous les partenaires du port se réalise au moins sur l'urgence à sortir de la situation de blocage actuelle. La C.G.T. pour sa part ne demande qu'à négocier *« n'importe où et à n'importe quel moment »*.

GUY PORTE.

(1) Avec 97,5 millions de tonnes en 1977 (contre 78 pour Le Havre), Marseille est en tête des ports français et au second rang en Europe après Rotterdam (272 millions).

L'affaire des paquebots et la grève des marins

- SELON LE MINISTÈRE, IL N'Y A PAS DE DISCRIMINATION.
- LA C.G.T. ESTIME QUE LA SÉCURITÉ DES PASSAGERS N'EST PAS ASSURÉE.

Tandis que la greve des marins continue et se durcit à cause de la décision de la Nouvelle Compagnie des paquebots d'embarquer, pour le service hôtelier, des marins du tiers-monde et tandis que plusieurs services maritimes sont perturbés (trafic avec l'Angleterre, avec la Corse), le ministère des transports a précisé dans un communiqué sa position :

« Cette forme d'exploitation, déclare-t-on au ministère, *n'implique pas d'autorisation préalable, dans la mesure où ces salariés (étrangers) ne sont pas des marins et n'ont aucun engagement envers l'armateur. »* En outre, *« ces salariés n'ayant pas la qualification professionnelle spéciale exigée des marins français, ils peuvent être soumis par le contrat qu'ils concluent avec la société hôtelière à des conditions différentes de celles des marins engagés par l'armateur, sans qu'il y ait lieu d'évoquer une quelconque discrimination »*.

Le paquebot *Azur* a quitté Toulon normalement le 14 octobre pour une croisière en Méditerranée avec son équipage au complet. Mais le *Massalia* a appareillé le 15 octobre de Port-Vendres (Pyrénées-Orientales) avec un équipage incomplet. Selon les officiers C.G.T., il est *« inadmissible qu'un paquebot navigue dans des conditions contraires aux règles élémentaires de sécurité, mettant en péril la vie de centaines de personnes »*.

Bretagne

QUATRE MILLE PERSONNES A NANTES POUR RÉCLAMER LE REGROUPEMENT DES CINQ DÉPARTEMENTS BRETONS

La troisième marche pour l'unité administrative de la Bretagne, qui a eu lieu dimanche 15 octobre à Nantes (Loire-Atlantique), a réuni quatre mille personnes, selon les organisateurs. L'objectif de cette manifestation était d'obtenir la formation d'une région « Bretagne » composée de cinq départements bretons : Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan et Loire-Atlantique, ce dernier département étant actuellement rattaché à la région des Pays de la Loire.

L'Union démocratique bretonne (U.D.B.), le P.S.U., les radicaux de gauche et les élus socialistes de Saint-Nazaire participaient à cette marche où les élus socialistes de Nantes n'étaient pas représentés. Les manifestants ont défilé durant deux heures dans les rues du centre de Nantes avant de se disperser sans incident devant la préfecture de la Loire-Atlantique.

● *La première entreprise française d'alcootests dans le Morbihan.* — La première entreprise française de fabrication d'alcootests sera installée, en avril prochain, dans la zone industrielle du Moustoir-Ac (Morbihan), près d'Auray. L'entreprise sera une concurrente directe d'une société allemande de Lübeck qui fabrique déjà cet appareil. Elle emploiera quatre-vingts salariés dans un premier temps.

Midi-Pyrénées

L'AMÉNAGEMENT DU SUD-OUEST

M. Savary : la région doute des pouvoirs publics et non d'elle-même

De notre correspondant

Toulouse. — Les propos tenus par M. Giscard d'Estaing, vendredi 13 octobre, lors de l'ouverture à l'Elysée des travaux de préparation du plan de développement du grand Sud-Ouest (*le Monde* daté 15-16 octobre) continue de susciter, chez les élus de l'opposition, des réactions de réserve, voire de scepticisme.

M. Alain Savary, président du conseil régional de Midi-Pyrénées, et député socialiste de la Haute-Garonne, a déclaré :

« Il est regrettable que M. Giscard d'Estaing ait attendu d'être depuis quatre ans à la présidence de la République pour prendre contact avec les présidents des conseils régionaux intéressés. Ce plan n'intervient évidemment que parce que vient d'être précisée la perspective d'élargissement de la communauté économique européenne. »

Selon M. Savary, le chef de l'Etat a été mal informé des problèmes du grand Sud-Ouest, car *« il a tenu des propos peu convenables »*, notamment en affirmant *« que la région doute d'elle-même »*. *« C'est, au contraire*, a-t-il dit, *la région qui doute des pouvoirs publics. »*

De son côté, M. Pierre Mauroy, secrétaire national du P.S., dans un discours prononcé à Toulouse le dimanche 15 octobre, à propos de la mission de coordination confiée à M. Tony Roche, préfet de la région Midi-Pyrénées : *« Il eût mieux valu que le « Monsieur Sud-Ouest » fût un élu responsable et régional. Il n'y a aucune raison pour qu'un fonctionnaire, quelle que soit sa compétence, se trouve en position de décider, dans ce domaine, au-dessus des élus locaux. »*

Nord-Pas-de-Calais

LA CONVERSION DE L'INDUSTRIE TEXTILE

L'agglomération Roubaix-Tourcoing veut développer les emplois de bureaux et les services

De notre correspondant

Lille. — Un immeuble de verre et de béton de quinze étages offrant quelque 17 000 mètres carrés de bureaux et de services communs de qualité, c'est une grande nouveauté dans le secteur le plus industriel de la métropole du Nord. « Mercure » — ainsi se nomme cet immeuble — a été édifié à la frontière des villes de Roubaix et de Tourcoing. Son promoteur, la chambre de commerce, a engagé dans cette opération 65 millions de francs.

Le lancement a donné lieu à une exposition intitulée « Tertia » où une bonne centaine de stands présentent les activités et les services du secteur tertiaire (existants ou souhaités), pour le renouveau et la reconversion des activités textiles. Ce fut l'occasion de souligner la faiblesse des emplois de bureaux (recherche, assurances, banques, prestations diverses) dans le Nord, mais singulièrement à Roubaix et Tourcoing.

M. René Monory, ministre de l'économie, a inauguré le 13 octobre, le centre Mercure. En même temps, plus d'un millier de travailleurs ont manifesté dans les parages, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T. et des formations de gauche. En tête du cortège figuraient les élus, parmi lesquels MM. Pierre Prouvost, maire de Roubaix, et Guy Chatillez, maire de Tourcoing, tous deux socialistes. Le dispositif policier était si important autour de Mercure que l'exposition « Tertia » fut fermée pour une matinée, de même que fut supprimé un colloque qui devait être consacré à la relation humaine dans l'entreprise...

M. Monory a donné le feu vert à la création de la société Participex, *société financière* qui aidera notamment les moyennes et petites entreprises à l'instar de ce qui se fait à *Lyon* avec Ciperex.

Les élus sont intervenus pour demander que l'agglomération Roubaix-Tourcoing bénéficie du Fonds d'adaptation industrielle dont on parle surtout pour la sidérurgie. Deux conditions sont nécessaires, a répondu M. Monory. Il doit s'agir d'une zone de concentration industrielle, cette zone doit être touchée par une perte d'emplois importante... ce qui est bien le cas de Roubaix-Tourcoing. — G. S.

Le président de la République en Bretagne

QUI INVITE QUI ?

Cité par M. Jean-Edern Hallier dans sa lettre ouverte au président de la République (le Monde *du 14 octobre) comme faisant partie du groupe de personnalités qui auraient demandé au chef de l'Etat de bien vouloir se rendre en Bretagne, j'utilise mon droit de réponse pour faire savoir que je n'ai jamais chargé qui que ce soit d'inviter qui que ce soit où que ce soit.*

Je profite de l'occasion pour rendre publique cette information : je n'ai été chargé par personne d'inviter M. Jean-Edern Hallier à l'Elysée.

JEAN-PIERRE LE DANTEC.

J'ai invité Le Dantec qui a accepté. Se faire de la publicité en changeant d'avis le regarde. — J.-E. H.

ENVIRONNEMENT

UNE NAPPE DE PÉTROLE DE 13 KILOMÈTRES DE LONG DÉRIVE AU LARGE DE L'IRLANDE

Dublin (*A.F.P.*). — Trois navires militaires irlandais chargés de détergents ont été envoyés le 13 octobre auprès du pétrolier grec *Christos-Bitas* afin d'endiguer la nappe de pétrole répandue par le navire dont la coque s'est déchirée la veille sur des récifs.

La nappe de 13 kilomètres de long dérive à 30 kilomètres au large des côtes sud-est de l'Irlande, dans le canal Saint-Georges, entre l'Eire et le Pays de Galles.

Un remorqueur a également été dépêché sur les lieux pour être prêt à intervenir au cas où les autorités de Dublin décideraient d'acheminer l'épave du *Christos-Bitas* dans un port irlandais.

LE NOUVEAU PLAN POLMAR CONFIRME LE ROLE ESSENTIEL DE LA MISSION INTERMINISTÉRIELLE DE LA MER

Le premier ministre vient d'envoyer aux préfets des départements du littoral et aux préfets maritimes une longue circulaire et une instruction signées le 12 octobre 1978, relatives à la prévention et à la lutte contre les pollutions marines accidentelles (plan Polmar). Ces textes sont publiés au *Journal officiel* du 14 octobre. C'est à la suite du naufrage de l'*Amoco Cadiz* le 17 mars 1978 à Portsall (Finistère) que les pouvoirs publics se rendirent compte de la nécessité urgente de redéfinir les tâches de nombreux ministères et organismes intéressés par la lutte contre les marées noires.

Le nouveau plan, qui remplace l'instruction du 23 décembre 1970, sera complété dans chaque département littoral et dans chaque région maritime par des plans locaux adaptés aux circonstances particulières de l'endroit.

Le plan Polmar dans sa nouvelle formule confirme le rôle essentiel de la mission interministérielle de la mer présidée par M. Aymar Achille-Fould, qui, sous l'autorité du premier ministre, animera et coordonnera l'action des différents départements ministériels chargés de l'élaboration et de la mise en œuvre des mesures de prévention et de préparation à la lutte.

D'autre part, la mission devra faire chaque année au comité interministériel de la mer un rapport sur les conditions de l'exécution du plan en cas d'accident. Lors du déclenchement du plan, le président de la mission suivra, pour le compte du premier ministre, l'ensemble des opérations menées pour combattre les pollutions.

Le Monde

économie

UN ENTRETIEN AVEC M. POLY, NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

« Le modèle agricole de la C.E.E. n'est plus adapté à la France »

Nommé directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) le 24 juillet dernier, M. Jacques Poly est de ceux que les pouvoirs publics consultent pour définir une politique agricole. L'institut qu'il dirige a été ces derniers mois l'objet de critiques diverses : certains, parmi les professionnels comme parmi le personnel politique, reprochaient aux chercheurs de travailler dans une tour d'ivoire, sans suffisamment définir des priorités. Dans l'entretien qu'il accorde au « Monde », M. Poly s'explique sur ces points et propose aux pouvoirs publics de promouvoir un autre type d'agriculture, plus économe, mais aussi plus autonome.

L'audit qu'en août dernier le secrétaire d'Etat à la recherche scientifique, M. Aigrain, décidait de faire subir à l'INRA pouvait être ressenti, sinon comme une confirmation de ces critiques, du moins comme l'entretien d'un état de suspicion à l'égard de l'Institut. Ce n'est pas le sentiment de M. Poly, qui se déclare très heureux que l'INRA soit passé le premier au crible de cette commission scientifique : « L'effort de réflexion sur l'INRA démontre la réalité de la recherche agronomique. Nous réfléchissons aussi, à l'intérieur, à une meilleure adaptation de l'INRA au devenir de l'agriculture. J'attends l'ordonnance avec sérénité. »

Les orientations de la recherche agronomique en France ont changé par rapport à l'immédiat après-guerre. Une bonne part des reproches qui sont faits actuellement à l'INRA proviennent de cette mutation, qui n'est pas toujours comprise. A la libération tout était à faire en matière de recherche agronomique. « *L'agriculture française était dans un tel état de sous-développement tragique que toute insufflation de progrès technique, quel qu'il soit, prenait immédiatement sa place* », explique M. Poly. René Dumont, le premier, en comparant l'agriculture française à celle des Etats-Unis, donna l'impulsion. « *Il y eut alors des épousailles étroites entre l'INRA et les producteurs les plus évolués. Cela donna des résultats éloquents avec des différences sectorielles énormes. Les rendements de maïs hybrides triplèrent en vingt ans ; ceux des céréales progressèrent de 1,2 quintal par hectare et par an. Le décollage des productions animales a été beaucoup plus tardif, après 1960. Mais, tout de même, grâce à la sélection, la production annuelle par vache laitière contrôlée est passée de 2 900 kilogrammes en 1966 à 4 300 maintenant.*

» *Pour y parvenir, nous avons obéi à une problématique très scientifique, qui n'a pas toujours été comprise. Si nous avions suivi une problématique agricole, comme le font d'autres pays, nous n'aurions pas, par exemple, créé des maïs hybrides nouveaux, plus précoces et donc adaptés à des climats continentaux. Le maïs resterait cultivé dans le seul Sud-Ouest, et personne ne se serait préoccupé de l'étendre ailleurs. Dans d'autres cas, on a fait des découvertes qui, faute de partenaires socio-économiques, n'ont pu être exploitées. La multiplication végétative et la guérison des fraisiers ont été mises au point en France ; c'est un Belge qui en a tiré parti, et qui a pratiquement le monopole des fraisiers guéris sur le marché français. Encore aujourd'hui, il y a de sérieux problèmes pour faire passer nos résultats.* »

17 CENTRES 1 139 CHERCHEURS

Fondé en 1946, l'Institut national de la recherche agronomique (I N R A) est un établissement public placé sous l'autorité du ministre de l'agriculture. Ses 17 centres de recherches (1) emploient en 1978 6 873 personnes, dont 1 139 chercheurs. L'INRA a reçu en 1978, en autorisations de programme et en crédits de fonctionnement, 697 millions de francs ; il devrait en recevoir 782 en 1978 si le budget est voté tel qu'il a été présenté. L'Institut dispose en sus de quelques ressources propres, essentiellement des redevances liées à l'utilisation de souches végétales qu'il a créées.

L'INRA fait des recherches à finalité agronomique dans de nombreux domaines : productions animales et végétales, techniques agricoles et agro-alimentaires, qualité des aliments, préservation de l'environnement, économie et sociologie rurales. Seul le machinisme agricole relève d'un autre organisme, le Centre national d'études et d'expérimentation agricoles.

(1) Angers, Antibes, Avignon, Bordeaux, Clermont - Ferrand, Colmar, Dijon, Jouy - en - Josas, Lille, Montpellier, Nancy, Nantes, Orléans, Rennes, Toulouse, Tours et Petit-Bourg (Guadeloupe).

Au contact des agriculteurs

Comment concevoir, tout en respectant la liberté du chercheur, de meilleures liaisons entre l'INRA et les pouvoirs publics d'une part, la profession agricole d'autre part ? « *Il est important de réfléchir à l'avenir*, répond M. Poly. *L'INRA, avec son accumulation de compétences et de connaissances, représente une force de frappe importante. Que va devenir cette agriculture qui nous a mis à parité dans certains secteurs mais qui connaît des points d'ombre ? C'est la discussion de fond qu'on peut avoir avec le ministère.* »

Quant aux liaisons institutionnelles, le directeur général de l'INRA ne semble pas se faire beaucoup d'illusions. « *Il y eut par le passé la commission Pons. Comme le secrétaire d'Etat la présidait, les directeurs du ministère participaient aux travaux. Sinon, comme ils ont beaucoup de tâches, ils ont tendance à y déléguer des gens sans pouvoir de décision. Mais c'est vrai que, s'il n'y a pas une symbiose renforcée et efficace entre ceux qui pensent à l'avenir et ceux qui gèrent le présent, on s'expose à de graves déconvenues.* »

Aux « épousailles » de l'après-guerre entre la recherche et les agriculteurs de pointe a succédé un système plus élaboré de vulgarisation, aujourd'hui appelé développement agricole. La mesure des retombées du progrès technique dans les exploitations reste difficile à prendre. Personne, semble-t-il, n'est satisfait de l'organisation du développement agricole aujourd'hui. « *Depuis 1966, le développement a été confié à la profession avec des instituts professionnels à l'échelon national et des organisations départementales, les SUAD (Services d'utilité agricole de développement).*

» *Quand on nous dit que l'INRA n'est pas assez au contact des agriculteurs, c'est oublier que la responsabilité du développement a été confiée aux organisations professionnelles. Et, quand nous allons au contact des agriculteurs, ces organisations disent que ce n'est pas notre rôle... Il y a, d'une façon générale, un important problème de liaison de la recherche publique avec les organismes professionnels chargés du développement. Il faudrait peut-être faire une étude, secteur par secteur, sur ces liaisons et sur la valorisation de la recherche publique. Mais ce sont les professionnels qui doivent en décider.* »

Une fusée à trois étages

Depuis la création de la Délégation aux industries agro-alimentaires et depuis que professionnels et fonctionnaires réfléchissent pour donner à la future loi d'orientation une quelconque consistance, un nouveau type de raisonnement se fait jour. On ne pense plus l'agriculture par tranches — production, transformation ou commercialisation, — mais on parle de filières par produit. La recherche agronomique est invitée à s'ouvrir à ces nouvelles structures que sont les instituts techniques par produit.

Cela ne va-t-il pas modifier l'organisation actuelle de l'INRA ?

« *A mon avis, pas du tout*, réplique M. Poly. *Et ce peut être valorisant. Tout débat doctrinal sur le développement est voué à l'échec. Je suis tout à fait d'accord avec la création de ces instituts techniques. Si on fait celui du lait à Rennes, où nous avons une des meilleures stations de technologie laitière du monde, ça va réussir. Mais si, pour des raisons de décentralisation administrative, on installe à Bourges ou Compiègne l'institut des céréales, quand nous avons à Nantes une des meilleures équipes mondiales de biochimie et biophysique appliquée à ce domaine, je ne suis pas d'accord.*

» *La concentration du maximum de matière grise sur des objectifs précis ne peut être que bénéfique. Il y a toute une partie de recherche orientée, finalisée, dans laquelle les équipes de l'INRA peuvent s'intégrer s'ils ont des partenaires de qualité. Nous ne craignons pas de perdre ce qui fait notre substance. Je récuse le terme de recherche appliquée pour l'INRA. Notre thématique scientifique, nous la faisons avec des objectifs socio-économiques : travailler sur les chromosomes d'un mollusque n'est pas plus fondamental que travailler sur les chromosomes d'un taureau. Mais ce second travail a le mérite d'être orienté, d'avoir une finalité économique.* »

La recherche agronomique ne peut pas travailler seule. « *Quand je fais une thématique, c'est une fusée à trois étages. Il faut d'abord définir la thématique agronomique : ce que je cherche, pourquoi je cherche, les objectifs socio-économiques. Ensuite, je dois la traduire en une thématique scientifique. Enfin, je détermine là-dedans ce qui est sous-jacent, fondamental, la thématique biologique, et là il est clair que l'INRA ne peut pas tout faire, qu'il doit s'entendre avec le C.N.R.S., l'Institut Pasteur, l'Université ; pour leur dire, par exemple, que les manipulations génétiques ne sont pas gratuites, que moi, agronome, j'en ai besoin pour obtenir des microbes qui fixeront l'azote de l'air en l'an 2000 (1).* »

Il est clair également que l'INRA n'a pas pu couvrir tous les secteurs de recherche. Au seul accroissement de la productivité de l'immédiat après-guerre se sont ajoutés de nouveaux objectifs (les industries agro-alimentaires, les problèmes d'environnement, les critères socio-économiques), tandis que le contexte lui-même changeait : poussée du consumérisme et crise de l'énergie.

C'est dans ce paysage nouveau que, en dépit des manques et des dysharmonies de croissances selon les secteurs de recherches, l'INRA est chargé de définir pour les pouvoirs publics les modèles de l'agriculture française de demain. C'est l'objet du rapport intitulé « Pour une agriculture plus économe et plus autonome » que M. Jacques Poly a transmis au ministre de l'agriculture pour nourrir la réflexion sur la future loi-cadre.

Cinq priorités

Le directeur général de l'INRA y fait des propositions précises et dégage cinq priorités :

« *L'évolution de la politique agricole de la C.E.E. s'est fondée sur des modèles assez triomphants et univoques. Je pense qu'à l'avenir il faut les récuser pour la France.*

» 1) *Il faut avoir une photographie exacte de l'économie agricole française dans l'économie européenne et mondiale. A côté des points de force, nous avons de nombreux points de faiblesse. On importe pour environ 15 milliards de francs de produits agricoles. Hormis les produits exotiques, comme le café et le coton, nous pouvons avoir notre autonomie agro-alimentaire. Le porc nous coûte entre 2,5 et 3 milliards, les aliments riches en protéines 2,5 milliards, le bois de 7 à 8 milliards, les viandes de mouton ou de cheval, 2 milliards encore.*

» 2) *Les produits pétroliers et les moyens de production ont augmenté considérablement (57 % en cinq ans, contre 36 % pour les prix des produits agricoles). L'agriculture énergivore absorbe 5 millions de tonnes de pétrole et 4 milliards de kilowatts-heures. Il faut donc un raisonnement nouveau qui conduise à une agriculture aussi intensive, mais avec une diminution des facteurs de production, ce qui ne fait pas plaisir aux producteurs d'engrais, de produits phytosanitaires, de tracteurs...*

» 3) *Avec l'émergence du consumérisme et des préoccupations concernant l'environnement, il faut favoriser la naissance d'une agriculture propre.*

» 4) *Le modèle agricole mis en place est exclusivement nordique, copié sur le modèle américain, construit à coups de facteurs de production. Si l'on continue dans ce sens, il ne restera en France d'agriculture qu'en Bretagne — qui peut devenir pour les productions animales l'équivalent des Pays-Bas — et que dans la grande région céréalière du nord de la France. Tout le reste sera marginalisé. Mais on importera alors trois moutons sur quatre. J'ai donc le devoir d'affirmer qu'il faut réfléchir à autre chose.* »

M. Jacques Poly imagine alors un modèle d'exploitations extensives où, pour obtenir un revenu décent, le revenu net à l'hectare devra être fort proche du revenu brut ; où, au lieu d'adapter le milieu à l'animal, on adaptera l'animal au milieu. Des jeunes y travailleront en groupe et le problème du foncier en général et des terres abandonnées en particulier devra être maîtrisé. Il y a en France 3 millions d'hectares de friches et de landes. On pourrait donner un libre usage des terres abandonnées, pour faire de la « *culture extensive raisonnée* », qui apporterait les productions qui nous manquent, en présentant l'intérêt social évident de réincorporer de la main-d'œuvre dans le milieu rural.

« 5) *Il faut mettre en place une industrie d'agro-récupération. Il y a toutes sortes de déchets qu'on ne sait pas valoriser : paille, grains, feuilles et collets, ordures, etc. La région parisienne est une source de réserves nutritives considérables pour l'élevage. Si nous ne trouvons pas dans ce domaine de partenaires industriels, nous aurons à l'avenir une technologie japonaise ou allemande. Je suggère dans mon rapport une fiscalité différente pour une exploitation très mécanisée, surpuissante en matériel, et pour une exploitation de même surface qui, en valorisant les sous-produits par l'élevage, emploie beaucoup plus d'ouvriers.* »

Le temps presse, semble-t-il, puisque, aux Etats-Unis, se mettent en place des firmes importantes, qui tiendront le secteur amont de la production : semences, phytosanitaires, engrais, machinisme, mais aussi micro-organismes, pour la transformation des sous-produits ou la fixation des éléments utiles à la croissance. En biologie moléculaire, la recherche française s'est concentrée sur une seule bactérie, *Esterichia coli*. Le monde des autres micro-organismes « *reste tragiquement sous-développé* ». Or il ouvre d'énormes possibilités : par exemple, des parasites qui prennent dans le sol un phosphore non assimilable et le rendent assimilable par la plante, ou encore des champignons gros producteurs de protéines... C'est toute la technologie agricole de demain qui, ainsi, risque d'échapper à la France. La recherche biologique à finalité agronomique, l'ingénierie génétique, sont d'une telle importance que l'ensemble des scientifiques français devraient collaborer à des objectifs communs.

« *Je reste un productiviste*, conclut M. Poly, *mais dans un autre sens du mot productivité. Je maintiens le rendement ou je l'augmente en incorporant dans le système davantage de conceptions biologiques et non pas des facteurs de production supplémentaires. Compte tenu de l'importance non pas de l'INRA mais des objectifs socio-économiques de l'agriculture de demain, je pense que la France peut avoir une grande espérance si les pouvoirs publics donnent aux objectifs bio-agronomiques les importants moyens qui lui sont nécessaires.* »

Propos recueillis par
MAURICE ARVONNY
et JACQUES GRALL.

(1) Au lieu d'épandre sur le sol de l'azote liquide ou solide, on envisage de mettre sur les céréales des microbes qui ont la particularité de fixer l'azote de l'air. A la découverte biologique et technologique correspond une finalité économique : la réduction des coûts de production, représentés dans cet exemple par les engrais azotés.

ÉNERGIE

La France négocie la vente d'une centrale nucléaire à la Chine

La France espère vendre une centrale nucléaire à la Chine. Les premiers contacts entre responsables chinois et français remontent au mois de février 1978, lors de la visite d'une délégation chinoise en France. Les conversations préliminaires se sont poursuivies en juillet, lorsque les industriels français se sont rendus à leur tour à Pékin. A l'issue de ce voyage, les deux parties avaient décidé de reprendre les discussions à l'automne. Parole a été tenue, puisqu'une délégation française, comprenant notamment les représentants de la société Framatome (groupe Creusot-Loire), se trouve à Pékin depuis le lundi 9 octobre pour examiner les conditions de la vente d'une centrale nucléaire de type classique (réacteurs à eau pressurisée P.W.R.) d'une puissance de 900 mégawatts.

Les autorités chinoises sont loin d'être des fanatiques de l'énergie nucléaire. Elles misent sur le pétrole — la Chine recèle d'importants gisements — et sur l'hydro-électricité — équipements des grands fleuves — pour satisfaire la demande nationale en électricité. Les experts pensent que la Chine pourrait, en fait, se passer du stade nucléaire dans son développement énergétique. De fait, Pékin ne se montre, apparemment, intéressé que par l'achat d'une seule centrale. Elle servirait alors de prototype, de centre d'apprentissage pour les ingénieurs et techniciens locaux. Tout se passe comme si les autorités chinoises désiraient, avant tout, acquérir des connaissances en matière d'ingénierie nucléaire. Fidèles à leurs habitudes, elles préfèrent réaliser ce transfert de technologie à partir d'une technique déjà éprouvée que l'on peut adapter aux conditions locales... plutôt que d'acquérir une centrale d'un type nouveau (une 1 300 MW ou un surrégénérateur), au risque d'essuyer les plâtres.

Pour le moment, il semble que le gouvernement de M. Hua Kuo Feng ne discute officiellement qu'avec la société française Framatome. Si les choses traînaient en longueur, si certains obstacles surgissaient, on pourrait alors se tourner vers d'autres fournisseurs, notamment vers la société allemande K.W.U.

Outre les aspects techniques, deux grands problèmes sont à l'ordre du jour des négociations. Le premier concerne le prix et le financement de la centrale. Un pool bancaire français pourrait être constitué à cette occasion. Le second ne dépend pas de la France mais des Etats-Unis : une partie des matériels incorporés dans les centrales nucléaires de Framatome est considérée comme stratégique aux yeux de l'OTAN ; ces produits figurent sur les listes du COCOM (Coordinating Committee) et doivent donc, pour être exportés vers les pays communistes, obtenir l'autorisation des Etats-Unis. Toutefois, on voit mal Washington s'opposer à la vente par la France d'une centrale classique à la Chine.

Les industriels français ont, en tout cas, bon espoir d'aboutir dans des délais raisonnables. Une commande de la part de la Chine, même si elle reste limitée à une seule centrale, ferait quelque peu oublier à Framatome ses déboires iraniens.

J.-M. QUATREPOINT.

Selon M. Delouvrier

LE PROGRAMME D'ÉLECTRICITÉ NUCLÉAIRE A DEUX ANS DE RETARD

« La construction des centrales nucléaires a pris deux ans de retard en moyenne sur les prévisions », a déclaré, vendredi 13 octobre à Nancy, M. Paul Delouvrier, P.-D.G. d'Electricité de France. *« La contestation, en particulier des écologistes, sur la sûreté des installations a multiplié les formalités administratives et retardé les projets. »* Le P.-D.G. d'Electricité de France estime que dans les cinq années à venir ce retard, dû également à des difficultés technologiques et à des problèmes financiers, pourra être rattrapé. Mais *« s'il y avait deux ou trois hivers à venir froids, combinés avec une reprise de l'économie sérieuse, nous risquerions de manquer de courant. Des coupures, aussi bien organisées que*

PLUS D'UN MILLION DE VISITEURS AU SALON DE L'AUTO

Le 65e Salon de l'automobile, qui a fermé ses portes le 15 octobre, a accueilli plus d'un million de visiteurs en dix jours, frôlant le record enregistré en 1968 (1 040 000 visiteurs). Le record d'affluence journalier a cependant été battu le samedi 14 octobre, avec 137 000 visiteurs.

Le Salon a été également un succès sur le plan commercial. Les constructeurs d'automobiles qui prenaient des commandes sur leurs stands ont annoncé une augmentation moyenne de 15 % par rapport au dernier Salon, en 1976. Seuls les constructeurs de poids lourds ont souligné l'attentisme qui continue de régner parmi la clientèle.

● *L'Irak n'acceptera pas « un gel ou une augmentation symbolique des prix du pétrole, mais exigera une majoration équitable »* lors de la prochaine conférence de l'OPEP, a déclaré, le 15 octobre, M. Abdul Karim, ministre irakien du pétrole, au journal koweïtien *Assiyassah*. *« Si une unanimité concernant une juste rectification des prix du brut ne se dégageait pas à cette réunion*, précise le ministre irakien, *nous serions contraints d'envisager d'autres solutions. »* — *(A.F.P.)*

LE CONGRÈS AMÉRICAIN ADOPTE LE PROGRAMME DE M. CARTER

(Suite de la première page.)

Rappelons que la taxe sur le pétrole brut, qui devait amener les prix du pétrole américain au niveau des cours mondiaux, et dont M. Carter avait fait, au début, la pièce maîtresse de tout son programme, a été enterrée par le Congrès depuis longtemps. M. Schlesinger, ministre de l'énergie, compte revenir à la charge sur ce chapitre auprès du prochain Congrès, mais les espoirs sont très minces pour le moment. Au total, les économies d'énergie réalisées ne seront pas au niveau des ambitions. Alors que M. Carter s'était fixé pour objectif de ramener les importations de 8 millions de barils par jour actuellement à 6 ou 7 millions en 1985, M. Schlesinger a estimé dans une récente déclaration à la radio ouest-allemande qu'il fallait s'attendre, au contraire, à voir grimper ces importations jusqu'à 9 ou 10 millions de barils par jour dans les sept prochaines années. Les officiels se consolent en affirmant que la note aurait été plus élevée encore sans les mesures qui vont être ratifiées. Surtout, les Etats-Unis pourront soutenir que, pour la première fois, ils ont une politique de l'énergie. Tout le monde n'est pas d'accord, bien entendu, avec cette conception « fétichiste », à commencer par le sénateur Long, tout puissant président de la commission des finances, qui a déclaré récemment : « *Jamais je n'ai voté pour tant de lois qui ne riment à rien.* »

MICHEL TATU.

UN PROGRAMME DE RÉDUCTION D'IMPOTS

Le Congrès a adopté dimanche, dans la précipitation des dernières heures de sa session, un certain nombre d'autres mesures. Par 72 voix contre 3 au Sénat, et 337 contre 38 à la Chambre des représentants, le Congrès a voté un programme de 18,7 milliards de dollars de réduction d'impôts pour l'année fiscale 1979 (commencée le 1er octobre 1979). Ce programme prévoit notamment des réductions d'impôt de 12,7 milliards de dollars pour environ soixante-cinq millions de contribuables, 3,6 milliards pour les entreprises et 2,1 milliards sur les impôts frappant les plus-values.

Tout propriétaire âgé de plus de cinquante-cinq ans qui vend sa maison devrait être exempté de l'impôt sur la vente de celle-ci, à condition que le prix n'en dépasse pas 100 000 dollars et qu'il y ait résidé pendant trois des cinq dernières années.

Le Congrès a d'autre part voté le projet de loi sur le plein emploi qui porte les noms d'Hubert Humphrey, l'ancien vice-président décédé le 14 janvier dernier, et d'Augustus Hawkins, représentant démocrate de Californie. Si ce texte est signé par le président Carter, il donnera, pour la première fois, force de loi à un objectif précis en matière de lutte contre le chômage. Le projet Humphrey-Hawkins propose de réduire celui-ci à 4 % d'ici à 1983 (il est actuellement de l'ordre de 6 %).

En revanche, le Congrès n'a pas retenu la proposition de créer un département (ministère) de l'éducation.

MONNAIES

LES NÉGOCIATIONS MONÉTAIRES EUROPÉENNES A LUXEMBOURG

Bonn redoute un engagement trop précis vis-à-vis de la livre sterling

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — Le 18 septembre, les ministres des Neuf avaient, sauf quelques réserves des Anglais, retenu la formule de compromis monétaire proposée par les Belges, en vue de régler le problème du « *numéraire* », c'est-à-dire du terme de référence par rapport auquel on mesure les fluctuations de changes. Ils avaient aussi fixé le seuil de déclenchement des interventions sur le marché (*le Monde* du 2 septembre). Comme le souhaitaient les Allemands et les Néerlandais, il avait été décidé que le numéraire serait une grille de parités, c'est-à-dire que les variations d'une monnaie donnée seraient constatées par rapport à chacune des autres monnaies du système.

Les pays à monnaie faible auraient préféré que le numéraire fût l'ECU c'est-à-dire un « panier » des monnaies européennes. Le compromis belge leur accorda un prix de consolation : il fut entendu que le numéraire ECU serait utilisé comme « *indicateur de divergence* » afin d'identifier, au jour le jour, quelles sont les monnaies qui s'écartent de l'ECU, celles qui évoluent différemment de la moyenne des monnaies du système monétaire européen (S.M.E.), et qui, de ce fait, sont supposées être responsables de la déstabilisation du système.

L'idée est d'éviter ainsi que ce ne soient systématiquement, comme cela se passe dans le « serpent » européen, les pays à monnaie faible qui supportent la charge des interventions, alors que, souvent « *débiteurs malgré eux* », il n'est pas du tout évident qu'ils soient à l'origine du dérèglement du système. Il s'agit de trouver une base logique pour davantage impliquer les pays à monnaie forte dans le « serpent ».

Ce dispositif — numéraire, grille de parités ou usage accessoire de l'ECU — n'est pas remis en cause. C'est l'usage à en faire qui pose problème et est discuté, cette semaine, à Luxembourg. Trois formules sont à envisager :

● *La position des Anglais et des Italiens :* lorsqu'une monnaie dérive par rapport aux autres, des interventions préventives peuvent éventuellement être décidées, sans attendre que les marges maximales de fluctuation autorisées soient atteintes. C'est obligatoirement le pays membre, dont la monnaie est ainsi reconnue « coupable », qui doit supporter le poids de l'intervention ;

● *La position allemande :* les Allemands affirment qu'un tel usage de l'ECU n'aboutirait pas à un partage équitable des charges. Selon eux, les variations d'une monnaie par rapport à l'ECU ne sont pas un indicateur de tendance parfaitement juste. En cas de tension à l'intérieur du S.M.E., ils sont d'accord pour qu'aient lieu des consultations, afin de décider, éventuellement, d'intervenir, et sans qu'une règle préétablie indique quel pays membre doit supporter la charge des interventions ;

● *La position moyenne* qui, semble-t-il, est acceptable par les Français et les Belges : il n'y aurait pas d'obligation ferme d'intervention, mais présomption d'obligation pour les pays dont la monnaie diverge.

Les Allemands et les Néerlandais accepteront-ils de se rallier à cette troisième formule, un peu moins engageante pour eux ? Ne serait-ce pas la logique, dans la mesure où c'est le gouvernement de Bonn qui a choisi de relancer la coopération monétaire entre les Neuf, et qui doit donc avoir le souci de mettre en place un S.M.E. durable, c'est-à-dire mieux supportable que le « serpent » pour les pays à économie fragile ? En vérité, au-delà de la technique, se pose là un problème de confiance purement politique.

Il semble que — à tort ou à raison — les Allemands aient confiance dans les Français, et réciproquement. C'est vrai aussi, même si l'intimité entre les deux gouvernements est moins étroite à l'égard des Italiens. S'il n'y avait que ces deux pays membres en cause, les Allemands accepteraient sans doute de s'engager assez avant. En revanche, il apparaît que la même confiance n'existe pas à l'égard du Royaume-Uni. Ils répugnent à se lier d'une manière qui pourrait les obliger à systématiquement supporter une monnaie — de plus très largement échangée — comme la livre sterling.

Les hésitations du gouvernement fédéral sur l'étendue de l'engagement qu'il doit accepler dans cette affaire se retrouvent dans la seconde question qui fait difficulté au niveau des experts et que vont s'efforcer de trancher les ministres, à savoir l'importance des crédits qui seront mis par les Etats membres à la disposition du S.M.E. On a lancé un peu comme un slogan le chiffre de 30 millions de dollars. A quoi correspond ce montant ? A la masse disponible pour un pays membre en difficulté ou plus modestement au seul total des quotas affectés au S.M.E. par chacun des Etats membres (ce qui ferait une masse disponible sensiblement inférieure). Les Allemands défendent la formule la plus restrictive ; les pays à monnaie faible la solution maximaliste.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le deutschemark est réévalué d'environ 3 % par rapport aux autres monnaies du « serpent »

De notre correspondant

Bonn. — Vendredi encore, les autorités de la République fédérale avaient fait de leur mieux pour démentir les rumeurs laissant prévoir la réévaluation du DM. Bien des commentateurs soutenaient qu'un réajustement des cours à l'intérieur du « serpent » était absolument exclu, puisque ni le chancelier, ni le ministre de l'économie n'était présent à Bonn.

De plus, on attendait pour cette semaine la visite, sur les bords du Rhin, du premier ministre britannique. Or, on attribuait à M. Callaghan l'intention de plaider en faveur d'une réévaluation du mark. Celle-ci ne devrait pas seulement faciliter quelque peu la tâche des exportateurs de Grande-Bretagne ; elle était aussi considérée comme une condition indispensable pour que le gouvernement de Londres puisse envisager de se joindre à la zone européenne de stabilité monétaire, telle qu'elle est proposée par le chancelier Schmidt et le président Giscard d'Estaing.

Aucun de ces arguments n'a toutefois découragé les spéculateurs qui, durant ces derniers jours, ont joué sur la réévaluation de la devise ouest-allemande. Aussi, n'est-il pas complètement exclu que le gouvernement de Bonn ait été poussé à agir plus rapidement qu'il ne l'avait lui-même envisagé. Le réajustement qui vient d'intervenir augmentera la valeur du deutschemark de 4 % par rapport aux monnaies danoise et norvégienne, tandis que l'écart vis-à-vis du franc belge et de la monnaie des Pays-Bas s'accroîtra de 2 %.

Le nouvel arrangement s'explique dans la mesure où le gouvernement de Bonn se soucie avant tout de faciliter la mise sur pied du nouveau système monétaire européen, tel qu'il a été préparé lors de la rencontre franco-allemande d'Aix-la-Chapelle. Il était devenu clair, en effet, que certains des participants éventuels redoutaient de voir leur propre devise « *entraînée vers le haut* » d'une façon trop vigoureuse par un deutschemark dont la force ne cesse de s'accroître, tandis que le dollar continue de décliner.

Cette crainte ne s'est pas seulement manifestée en Grande-Bretagne. Si on en croit certains spécialistes ouest-allemands, on aurait également souhaité du côté français que les rapports entre les monnaies devant être incluses dans la nouvelle zone de stabilité soient fixés au départ d'une manière « réaliste ». Il semble donc que le chancelier Schmidt et ses collègues aient fait prévaloir le souci de la solidarité monétaire avec leurs partenaires européens sur les intérêts immédiats des exportateurs de la République fédérale.

J. W.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U. ..	4,2665	4,2710	— 108	— 70	— 190	— 150	— 535	— 465
$ can. ...	3,6191	3,6245	— 94	— 57	— 175	— 121	— 425	— 350
Yen (100).	2,3020	2,3079	+ 59	+ 98	+ 136	+ 181	+ 448	+ 511
DM	2,2774	2,2832	+ 62	+ 94	+ 126	+ 164	+ 428	+ 491
Florin ...	2,0935	2,0998	— 130	— 29	— 174	— 68	— 216	— 69
F. B. (100)	14,4382	14,4756	—1234	— 992	—1633	—1358	—2649	—2035
F. S.	2,7737	2,7819	+ 158	+ 194	+ 314	+ 358	+ 998	+1077
L. (1 000).	52,1178	52,4124	— 405	— 279	— 781	— 613	—1974	—1718
£	8,4367	8,4471	— 443	— 374	— 841	— 740	—2498	—2339

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	2 7/8	3	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 5/16	3 1/2	3 5/8
$ E.-U. ..	8 13/16	8 15/16	9 1/8	9 5/8	9 3/8	9 1/2	10	10 1/8
Florin ...	9 7/8	15 1/8	15 3/4	16 5/8	12 3/4	13 5/8	10 1/4	10 3/4
F. B. (100)	12	15	10 1/2	11 1/2	10 1/4	11 1/4	10 3/4	11 1/2
F. S.	—1/16	+ 1/16	—1/8	+ 1/8	— 1/8	+ 1/4	3/16	9/16
L. (1 000).	12	17	13 1/4	16 3/4	14 1/8	17 3/4	14 1/4	17 1/8
£	9 1/4	10 1/4	12 1/4	13 1/8	12 5/8	13 1/2	13 3/8	14 1/8
Fr. franç..	7 1/8	7 5/8	8 3/8	9	7 3/4	9 1/4	9 3/4	10 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SYNDICATS

Quatre autres militants C.G.T. n'ont pu se porter candidats à la commission exécutive

De nouveaux noms viennent s'ajouter à ceux des militants cégétistes qui n'ont pu se porter candidats à la commission exécutive confédérale qui sera élue par le prochain congrès de la C.G.T. (« le Monde » du 14 octobre).

Après MM. Jean-Louis Lamey, Alain Busnel et Aimé Pastre, voici maintenant les cas de deux métallurgistes militants socialistes : l'un à Dunkerque, M. Paul Cornen, l'autre en Moselle, M. Francis Soldinarie.

Ce dernier a écrit à M. Georges Séguy pour lui exposer les faits. Dans deux autres cas — ce qui porte à sept le nombre actuel des contestations — il s'agit de responsables d'unions départementales C.G.T. : M. Pierre Brana est secrétaire de l'U.D. de Gironde, et M. Norbert Thiel est membre de la commission exécutive de l'U.D. du Puy-de-Dôme.

A cette dernière réunion, on déclare que M. Thiel avait démissionné et que sa candidature avait paru « *démesurée* » à son syndicat. A Bordeaux, on justifie le refus opposé à M. Brana en disant que sa candidature était « *politique* ». C'est le même argument qui a été employé vis-à-vis de M. Cornen.

La liste des candidatures non retenues s'allongera-t-elle ? M. Jean-Louis Lamey, pour sa part, déclare que ceux qui ont été écartés ne se connaissent généralement pas entre eux, parce que, souligne-t-il, *« les socialistes adhérents à la C.G.T. n'ont jamais songé à constituer une « tendance » organisée ». Aucun recensement systématique d'affinités n'a été entreprise ni par eux ni par d'autres minoritaires ».*

Dans une interview au *Matin*, M. J.-L. Lamey déclarait aussi : *« Les candidatures aux organismes dirigeants sont « sollicitées » par les directions syndicales »*, et, dans la mesure où plusieurs candidatures socialistes n'ont pas été retenues, *« il devient difficile de continuer à affirmer que la « sollicitation » est justifiée par le manque de candidats »*, et M. Lamey ajoutait : *« Dans les faits, cela se traduit par une sur-représentation d'un courant politique. Sur-représentation que l'on tente de dissimuler d'ailleurs : si la commission exécutive actuelle compte, chose peu connue, près de 80 % de communistes, il n'y en a plus, comme chacun sait, que 50 % au bureau confédéral... »*

Une mise au point de M. J.-L. Lamey

D'autre part, M. J.-L. Lamey nous a envoyé une lettre dans laquelle il affirme notamment : *« Contrairement aux explications de la direction confédérale dont vous vous faites l'écho (le Monde du 14 octobre) une candidature a bien été reçue à temps par la Fédération des travailleurs de la métallurgie puisque la commission exécutive fédérale du 9 septembre en a débattu... et l'a rejetée. Mais plus que de démentir une relation des faits volontairement (?) déformée, il me semble important de réaffirmer que ma candidature — de principe — visait à dénoncer les pratiques (de règle dans certain parti, mais non statutaires à la C.G.T.) selon lesquelles les directions sont seules habilitées à solliciter les camarades « aptes à être candidats ». »*

AFFAIRES

M. René Bernasconi remplace M. Léon Gingembre à la tête de la Confédération des petites et moyennes entreprises

M. Léon Gingembre, soixante-quatorze ans, fondateur et président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.) depuis 1944, a annoncé qu'il abandonnait ses fonctions à l'occasion de l'assemblée générale de la C.G.P.M.E. qui se tient les 16 et 17 octobre à Paris. Il est remplacé par M. René Bernasconi, vice-président de la Confédération. MM. Raymond Barre, premier ministre ; Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat ; Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, et Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat à la petite et moyenne industrie, participeront aux travaux de l'assemblée générale de la C.G.P.M.E. au cours de laquelle seront définis les axes de sa politique.

PORTRAITS

Un symbole

Dix fois, on a annoncé son départ, dix fois, il est resté. Cette fois, pourtant, c'est dit : à soixante-quatorze ans, il cède la place. Depuis trente-quatre ans qu'il préside à la destinée de la Confédération des P.M.E., M. Léon Gingembre est devenu plus que le leader, le symbole de ce patronat petit et moyen, à la fois râleur et fidèle au pouvoir, turbulent et soucieux du maintien de l'ordre, « réac » et proche de ses employés. Passé maître dans l'art de l'apostrophe et de l'anathème — « *Il faut choquer les gens, contrer les pouvoirs publics pour retenir l'attention* », — il a souvent été taxé de démagogie. Il a, pourtant, ainsi trouvé le ton juste pour conquérir ses troupes et maintenir une relative cohérence au sein d'un ensemble *a priori* hétéroclite.

Fils de petit patron, petit patron lui-même, Léon Gingembre était bien représentatif de ce milieu. De surcroît, contrairement à nombre de leaders syndicaux, il ne s'est jamais coupé de son activité d'origine, justifiant ainsi la qualité d' « *homme de concret* » qu'il revendique.

Très tôt, il est attiré par l'action syndicale. A vingt-cinq ans, il est membre de la chambre de commerce de Paris, où il est chargé des relations avec la C.G.P. (Confédération générale de la production), ancêtre du C.N.P.F. Le 9 novembre 1944, avant même la fin de la guerre, il crée la Confédération générale des petites et moyennes entreprises.

Deux ans plus tard, il participe également à la fondation du C.N.P.F. (Conseil national du patronat français), dont il est l'un des sept « pères ». A cette époque, le C.N.P.F. est conçu comme un comité de liaison entre les grandes fédérations professionnelles, le collège P.M.E. et les associations patronales locales. M. Léon Gingembre ne tarde pas cependant à ruer dans les brancards et dénoue, dès 1948, la convention le liant au C.N.P.F. Ce n'est pas une rupture définitive, puisqu'il en reste vice-président et qu'une partie de sa « clientèle » recouvre celle du C.N.P.F. La démarche est habile. Elle permet en fait à la C.G.P.M.E. et à son fondateur — même s'il s'en défend — de clamer haut et fort ce que le C.N.P.F. ne veut et ne peut déclarer officiellement. Dans son discours comme dans ses actions — en 1969 et en 1973, les petits patrons ont été jusqu'à faire grève ! — la Confédération des P.M.E. s'est ainsi toujours montrée beaucoup plus excessive et turbulente à l'égard des pouvoirs publics que le C.N.P.F.

Mais l' « imprudence » n'a cependant jamais été jusqu'à soutenir les partis de l'opposition. A l'approche des élections, la C.G.P.M.E. a toujours su mettre en sourdine cris d'alarme et autres défis pour soutenir la majorité en place. M. Gingembre se retire sept mois après des élections législatives qui ont vu la défaite de l'opposition. Mission accomplie.

Un négociateur bonhomme

« *Je vois mon successeur, physiquement et intellectuellement comme je l'étais il y a vingt-cinq ans : assez détaché des choses de ce monde, (...) n'hésitant pas à recevoir des coups et à en donner, et ayant les muscles longs...* », déclarait M. Gingembre en 1969. Pourtant, il est difficile de trouver une quelconque ressemblance entre lui et le successeur qu'il s'est choisi.

A soixante-deux ans, M. René Bernasconi est tout, sauf agressif. Tout en rondeurs, au physique comme au moral, il est, reconnaît-il lui-même, « *plus un négociateur qu'un baroudeur* ». Né le 12 mars 1916 à Paris, il a d'abord travaillé dans une société d'outillage. Il dirige aujourd'hui une importante affaire de réparation automobile — il est concessionnaire Renault — de la région parisienne. Très tôt, il milite au sein de la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile (C.S.N.C.R.A.), dont il est président depuis 1965. Il cumule plusieurs mandats, à la Chambre de commerce de Paris, au C.N.P.F., au Conseil économique et social, et à la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, dont il est vice-président depuis 1974.

Son élection à la tête de la C.G.P.M.E. marquera, c'est certain, un changement de style. En est-ce fini pour autant de la spécificité du mouvement, — à l'égard notamment du C.N.P.F. — soigneusement entretenu par son prédécesseur ? Ce n'est pas sûr. Sous une bonhomie apparente, M. Bernasconi est un homme habile, qui entend bien, dit-il, assumer la pérennité de l'organisation. « *M. Gingembre a fondé une religion* », assure-t-il, « *je me considère comme le curé de la paroisse* ». Ses qualités de négociateurs ne seront assurément pas superflues s'il veut adapter son mouvement à la vague montante des petits patrons, plus ouverts et considérés comme le terreau indispensable d'une industrie puissante.

VÉRONIQUE MAURUS.

SOCIAL

REPRISE DU TRAVAIL A LA GARE DE SAINT-ÉTIENNE APRÈS SEPT JOURS DE GRÈVE

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Depuis le samedi 14 octobre à 21 heures, le trafic ferroviaire a repris normalement à la gare de Saint-Etienne-Châteaucreux. Cette grève, lancée le dimanche 8 octobre à 4 heures du matin, aura donc duré sept jours. Dur conflit qui s'était traduit dès son début par l'occupation de la gare par les grévistes et l'intervention des forces de police le 9 octobre. Celles-ci, toutefois, s'étant retirées au bout de quelques heures, le personnel roulant avait alors accepté de reprendre le travail, mais la continuation du mouvement par les agents d'exploitation suffisait à paralyser totalement la circulation des trains.

L'intersyndicale des cheminots réclamait entre autres le maintien de quatre postes que la direction n'estimait plus justifié du fait de la réduction du transport des marchandises. Samedi soir, sous réserve d'une reprise immédiate du travail, la direction a proposé de maintenir provisoirement un seul de ces postes. Mais elle s'est engagée à nommer à brève échéance deux agents supplémentaires à Saint-Etienne-Châteaucreux. Les autres propositions inscrites au cahier de revendications des cheminots jugées les plus urgentes seront examinées lors de la prochaine réunion du comité mixte d'établissement.

● *Le nombre de chômeurs selon la C.G.T.* s'élevait fin septembre à 1 718 463, soit une progression de 10 % en un mois. Ce chiffre est est calculé, selon la C.G.T., à partir de la définition du chômage donnée par le Bureau international du travail (B.I.T.), mais le B.I.T. n'est pas d'accord avec le mode de calcul cégétiste, qui prend en compte certains éléments que l'institution internationale ne retient pas.

Suspension des poursuites pour une entreprise bretonne du bâtiment de 1500 salariés

De notre correspondant

Rennes. — Le tribunal de commerce de Rennes a accordé, le vendredi 13 octobre, le bénéfice de la procédure de suspension provisoire des poursuites à la société des constructions Henri Ducassou (bâtiment et génie civil), dont le siège social est à Lorient, et à sa filiale, les Constructions industrialisées architectoniques de Bretagne (préfabrication), implantée à l'Hermitage (Ille-et-Vilaine).

Créée en septembre 1945, l'entreprise Ducassou emploie plus de mille cinq cents personnes, dont deux tiers en Bretagne. A la date du 31 août 1978, elle accusait une perte de 4 millions de francs pour les huit premiers mois de l'année. Les raisons de cette perte : trois chantiers déficitaires (8 millions de francs) pratiquement terminés, d'importantes dépenses de prospection de marchés à l'étranger, une restructuration interne et deux attentats commis en janvier 1978 sur des chantiers de Quimper et de Lorient. En revanche, le montant des fonds propres reste positif de plus de 5 millions de francs, le carnet de commandes représente plus d'un an d'activités, la réalisation de biens immobiliers et la récupération de diverses indemnités, contentieux ou amiable, doivent dégager rapidement quelque 19 millions de francs, tandis que l'ouverture de chantiers à l'étranger est probable dans un laps de temps rapproché.

Confiance

Selon le tribunal de commerce de Rennes, « *les possibilités de redressement tiennent essentiellement en une reprise de la confiance des fournisseurs et des organismes financiers* », ce qui semble acquis pour la Caisse nationale des marchés de l'Etat, le « pool » bancaire et vingt-sept fournisseurs parmi les plus importants de l'entreprise. Pour les autres filiales de la société des constructions Henri Ducassou (mille trois cents emplois à l'étranger notamment, principalement sur le continent africain), le tribunal de commerce de Rennes a décidé d'attendre pour statuer que le rapport spécifique les concernant soit déposé par le curateur qui doit être nommé au cours des prochains jours. — Y. E.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LAINIÈRE DE ROUBAIX

S.A. au capital de F 73 135 000
Siège Social :
149, rue d'Oran - ROUBAIX (Nord)
RC Roubaix B 475 582 375 - APE 7600

Emission d'obligations convertibles en actions de F 51 194 360

Prix d'émission : le pair, soit F 280 par obligation.

Jouissance : 1er Octobre 1978.

Taux d'intérêt : 8 % soit F 22,40 par obligation payables le 1er Juillet de chaque année -(F 16,80 le 1er Juillet 1979).

Amortissement : en 9 séries sensiblement égales. Remboursement à des prix croissant de F 308 à F 404 par titre, le 1er Juillet de chacune des années 1983 à 1991, d'une série désignée par voie de tirage au sort.

Taux de rendement actuariel brut : 10 % (au 2 Novembre 1978, en cas de non-conversion).

Souscription du 2 octobre au 2 novembre 1978 : *La souscription est réservée par préférence à titre irréductible aux actionnaires à raison d'une obligation de F 280 pour huit actions de F 50. Les souscriptions à titre réductible sont admises. Le droit de souscription sera négociable en Bourse de Paris.*

Convertibilité : à tout moment à partir du 1er Juillet 1979 à raison de cinq actions pour une obligation.

B.A.L.O. du 25 Septembre 1978.
Une note d'information qui a reçu le visa C.O.B. N° 78-101 en date du 19 Septembre 1978 est tenue à la disposition du public au Siège Social de la Société ainsi qu'auprès des Etablissements chargés de recevoir les souscriptions.

NATIO - VALEURS

Société d'investissement à capital variable

Natio-Valeurs a été créée par la Banque nationale de Paris et ouverte au public le 1er août 1978, pour permettre aux épargnants de bénéficier des avantages fiscaux prévus par la loi du 13 juillet 1978 (loi Monory).

Au 30 septembre 1978, l'actif net de la société était égal à 136 089 656 F, soit pour chacune des 485 314 actions en circulation à cette date une valeur liquidative de 280,42 F.

La répartition de l'actif net était à la même date la suivante :

Obligations françaises	21,85 %
Actions françaises	64,90 %
Actions étrangères	1,98 %
Autres éléments d'actif net	11,27 %

L'inventaire du portefeuille au 30 septembre 1978 sera dans les prochains jours tenu à disposition du public à tous les guichets de la Banque nationale de Paris et de ses filiales.

DOLLFUS - MIEG

Le groupe Dollfus-Mieg renforce sa position sur le marché européen du linge de maison

Aux termes d'un accord conclu avec le groupe Adolff, la Société Koechlin Baumgartner et Cie, filiale allemande de Texunion (groupe Dollfus-Mieg), va prochainement prendre, avec d'autres partenaires, le contrôle de la Société Zell-Schoenau et de la filiale Moewe Werke (R.F.A.).

Ces deux entreprises, spécialisées dans le linge de maison et dont les marques Irisette (linge de lit) et Moewe (éponge) jouissent d'une très bonne notoriété, réalisent un chiffre d'affaires annuel de plus de 400 millions de francs.

Grâce à cette prise de participation, à la complémentarité des produits et des réseaux commerciaux, le groupe Dollfus-Mieg, qui possède déjà avec Descamps la première place en France, deviendra leader en Europe dans le secteur du linge de maison.

Rappelons que K.B.C. — première affaire allemande d'impression sur tissus avec un chiffre d'affaires consolidé annuel de plus de 1 milliard de francs — a récemment renforcé ses capacités de production dans le secteur de l'impression par transfert en acquérant, par sa filiale de Berlin, une unité à Charlotte (Caroline-du-Nord, U.S.A.)

JAEGER

A la suite de la prise de contrôle de la société Bayard par Jaeger, MM. Pierre Picard et F.-C. Graup, respectivement président-directeur général et directeur général de Jaeger, ont été cooptés en qualité d'administrateurs de la société Bayard, au cours de la récente séance du conseil d'administration.

A cette occasion, rappelons les différents mandats et fonctions de M. Picard, vice-président du S.F.E.P.A., Syndicat des fabricants d'équipements et de pièces pour l'automobile, président de France Avia, membre du comité directeur du Groupe équipements du GIFAS, administrateur de la société Saphir (Jaeger Le Coultre, Favre Leuba), président d'Artes Jaeger (Espagne), président administrateur délégué d'Italiana Jaeger Nord, administrateur d'Italiana Jaeger Sud, de Jaeger Argentina et de I.P.A. (Mexique) Instrumentos para automoviles.

Dans le cadre de la politique de soutien et d'autonomie mise en œuvre par Jaeger à l'égard de ses filiales, MM. Edmond Forest et Francis du Mesnil Gaillard ont été confirmés, respectivement dans leurs fonctions de président-directeur général et directeur général de la société Bayard.

Grâce à l'apport technologique de Jaeger, Bayard est à même de produire 1 million de réveils à quartz et se prépare à proposer toute une gamme de produits nouveaux faisant largement intervenir l'électronique.

Jaeger confirme ainsi son intention de devenir un grand groupe horloger en apportant ses conceptions industrielles et son appui à une entreprise horlogère pour lui permettre sa mutation et le maintien de sa compétitivité sur le plan international.

ÉLYSÉES - VALEURS

Assemblée générale ordinaire du mercredi 11 octobre 1978

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 11 octobre 1978 sous la présidence de M. Jean Droulers, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1978.

Les revenus distribuables de l'exercice s'élèvent, compte tenu du report à nouveau, à 8 272 690,27 F, ce qui permet la distribution d'un dividende de 7,70 F par action, assorti d'un crédit d'impôt de 1,73 F, soit un revenu global de 9,43 F au lieu de 8,70 F (7,30 F + 1,40 F de crédit d'impôt) pour l'exercice précédent.

L'assemblée générale a fixé au 12 octobre la mise en paiement du dividende, qui sera matérialisé par deux coupons :

— N° 22 de 3,29 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,36 F ;

— N° 23 de 4,41 F assorti d'un crédit d'impôt de 1,37 F.

Il est rappelé que les actionnaires pourront réinvestir le montant de leurs dividendes en actions de la société en « franchise totale » des frais de souscription jusqu'au 31 décembre 1978.

L'ORÉAL

Premier semestre 1978

Au cours du premier semestre 1978, le groupe l'Oréal a réalisé, comme prévu, de bonnes performances, en renforçant ses positions sur la plupart de ses marchés, ce qui se traduit par une progression du chiffre d'affaires de 15,1 % par rapport à la période correspondante de 1977, et, surtout, par une croissance plus forte des résultats malgré une expansion bénéficiaire moins forte des sociétés françaises par rapport aux filiales étrangères.

Le bénéfice d'exploitation au 30 juin 1978 s'est élevé à 237,2 millions de francs contre 196,5 millions de francs au 30 juin 1977.

La croissance est encore plus sensible au niveau du bénéfice net (après déduction de plus-values et élimination de l'incidence des provisions pour investissement), qui est passé de 75,65 millions de francs au 30 juin 1977 à 101,04 millions de francs au 30 juin 1978.

Parmi les nombreux facteurs qui concourent à cette évolution favorable, il faut signaler :

— Le résultat bénéfique des lancements intervenus au cours de l'année 1977, ainsi que ceux du premier semestre 1978 ;

— Le redressement de la filiale italienne SAIPO, dont les pertes 1978 sont en forte régression par rapport à 1977 ;

— La poursuite de l'internationalisation de l'Oréal, qui s'est notamment traduite par une excellente progression sur les marchés d'outre-mer et, en particulier, dans les pays d'Amérique latine, le Japon et l'Australie ;

— Une croissance très vive de l'ensemble des sociétés appartenant à la division parfums et beauté.

Ces résultats, conformes à ce que M. François Dalle avait laissé prévoir aux actionnaires lors de la dernière assemblée générale, permettent d'espérer pour l'exercice 1978 un bénéfice net de l'ordre de 200 millions de francs.

AUSSEDAT REY

Le premier trimestre de l'année 1978 a encore été lourdement pénalisé par les conséquences de la baisse des prix des pâtes à papier intervenue en octobre 1977.

Une amélioration s'est manifestée ensuite, permettant d'obtenir pour le second trimestre un résultat net positif.

Au total, les résultats au 30 juin 1978 ressortent néanmoins encore en perte de 9 107 000 F (contre 16 788 000 en 1977), après 27 093 000 F d'amortissements.

La tendance se maintient au troisième trimestre et devrait être confirmée par la fermeté du marché international des pâtes et du papier.

LES MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	6 oct.	13 oct.
Indice général	115	112,2
Assurances	178,1	173
Banq. et sociétés financ.	100,2	97,4
Sociétés foncières	97,9	96,9
Sociétés investiss. portef.	128	123,7
Agriculture	98,3	97,9
Aliment., brasseries, distill.	109,4	108,4
Autom., cycles et l. équip.	153,4	149,4
Bâtim., mater. constr., T.P.	128,9	124,8
Caoutchouc (ind. et comm.)	76,6	74,3
Carrières salines, charbon.	105,2	104,6
Constr. mécan. et navales.	100,9	99,7
Hotels, casinos, thermal.	141,7	142,6
Imprimeries, pap., cartons.	80,8	78,1
Magas., compt. d'exportat.	104	100,6
Matériel électrique	144	139,8
Métall., com. des pr. métal	51,1	48,1
Mines métalliques	101,9	99
Pétroles et carburants	90,6	88,6
Prod. chimiq. et él.-mét.	145,5	143,1
Services publics et transp.	105,1	102,9
Textiles	144,1	146,5
Divers	137,8	132,6
Valeurs étrangères	111	110,3
Valeurs à rev. fixe ou ind.	138,4	139,1
Rentes perpétuelles	52,4	53,5
Rentes amortis., fonds gar.	220,3	221,4
Secteur industr. publ. à rev. fixe	96,1	96,9
Secteur industr. publ. à rev. ind.	317,4	320,6
Secteur libre	107,3	107,4

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	242,5	243,7
Val. franç. à rev. variable.	797	777,5
Valeurs étrangères	828,4	815,2

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	91,9	90,3
Produits de base	57	55,6
Construction	125,2	123,5
Biens d'équipement	90,7	90,2
Biens de consom. durables	144,3	139,7
Biens de cons. non durabl.	95	99,9
Biens de consom. aliment.	101,3	102,6
Services	138,8	136,7
Sociétés financières	106,4	103
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	209,6	208
Valeurs industrielles	81,8	80,5

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	105	104,7

N. D. L. R. — L'INSEE n'étant plus en mesure de communiquer ses indices hebdomadaires en fin de semaine, nos lecteurs les trouveront désormais, et jusqu'à nouvel ordre, dans nos éditions du lundi datées mardi.

LONDRES

Nouveau repli

Le marché connaît un nouveau repli à l'ouverture de la séance de lundi. Le climat social pèse sur les cours. Bonne tenue des fonds d'Etat. Effritement des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 224 30 contre 225 85

VALEURS	CLOTURE 13 10	COURS 16 10
Beecham	689 1/2	680 ...
British Petroleum	914 ..	915 ...
Courtaulds	119 ...	119 ...
De Beers	404	397 ...
Imperial Chemical	389 1/2	387 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	257 1/2	255 ...
Shell	572 1/2	573 ...
Vickers	186 1/2	185 ...
War Loan 3 1/2 %	31 5/16	31 5/16
*West Driefontein	33 1/4	32 1/2
*Western Holding	28 1/8	27 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CREUSOT-LOIRE. — Pour le premier semestre 1978, une perte nette de 150 millions de francs a été enregistrée contre une perte de 155 millions de francs pour l'exercice 1977 tout entière. Si les résultats de la branche mécanique sont restés « largement » positifs, ils n'ont pu compenser les pertes « sévères » de la branche métallurgie.

On sait que M. Boulin, directeur de la branche mécanique, a été nommé directeur général des deux branches à la place de M. Collas, précédent directeur de la branche métallurgie, nommé administrateur et vice-président.

L'AIR LIQUIDE. — Les résultats bruts du premier semestre 1978 s'élèvent à 239,9 millions de francs contre 194,3 millions de francs.

W.R. GRACE AND C°. — Le dividende trimestriel payable le 10 décembre a été fixé à 47,5 cents.

TENNECO. — Le dividende du quatrième trimestre de l'exercice a été fixé à 55 cents contre 50 cents.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13 10	16/10
1 dollar (en yens)	185 55	186 70

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 7 ... %

B. A. L. O.

Le *BALO* du 16 octobre publie notamment les insertions suivantes :

Groupement pour le financement des ouvrages de bâtiment, travaux publics et activités annexes (G.O.B.T.P.). — Emission et cotation en Bourse d'un emprunt de 500 millions de francs divisé en 500 000 obligations de 1 000 F avec un intérêt annuel de 10,70 %, payable le 5 octobre de chaque année à partir de 1978, ces obligations seront amorties en quatorze années au plus, soit par remboursement au pair, soit par rachats en Bourse.

Union pour le financement et l'expansion du commerce international « Ufinex ». — Emission et admission en Bourse d'un emprunt de 100 millions de francs représenté par 100 000 obligations de 1 000 F avec un intérêt annuel de 10,30 %, amorties en douze années au plus, à partir du 11 octobre 1981, soit par remboursement au pair, soit par rachat en Bourse.

Société pour l'équipement du département de l'Aube. — Cotation en Bourse d'un emprunt d'un montant de 3 000 000 de francs représentée par 3 000 obligations de 1 000 francs dénommées Ville de France 10,80 %, septembre 1978.

Electricité de Strasbourg. — Insertion faite en vue de la cotation à la Bourse de Paris de deux emprunts de 2 millions de francs représentés par des obligations Villes de France 10,80 %, septembre 1978.

Banque régionale de l'Ain (BRA), anciennement Tendret, Rive et Cie. — Emission au prix de 80 F de 40 000 actions nouvelles de 50 F (1 pour 8), jouissance 1er janvier 1978. Attribution gratuite et cotation de 40 000 actions nouvelles de 50 F (1 pour 8), jouissance 1er janvier 1978.

Le capital est ainsi porté de 16 000 000 de francs à 20 000 000 de francs.

Actions France, Drouot-France, SICAV Multirendement, Uni-Hoche. — Insertion faite pour ces quatre sociétés d'investissement et de portefeuille, conformément aux dispositions de l'ordonnance du 2 novembre 1945, modifiée et complétée par les décrets du 28 décembre 1957 et du 20 septembre 1963, en vue de l'offre au public de la totalité des actions émises ou à émettre par ces sociétés.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	12 oct.	13 oct.
Valeurs françaises	164,1	162,8
Valeurs étrangères	108,9	108,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	91,4	90,3

BOURSE DE PARIS - 13 OCTOBRE - COMPTANT

HORS COTE

SICAV

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
e : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13 10	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 260	4 252	4 28
Allemagne (100 DM)	228 350	228 300	226
Belgique (100 F)	14 470	14 485	13 425
Pays-Bas (100 fl.)	219 350	218 200	208 50
Danemark (100 krd)	82 350	82 300	81
Suède (100 krs)	98 500	98 400	98 25
Norvège (100 k)	86 070	86 010	84 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 403	8 462	8 50
Italie (1 000 lires)	5 232	5 223	5 25
Suisse (100 fr.)	277 500	278 550	273 50
Autriche (100 sch.)	31 460	31 400	31 25
Espagne (100 pes.)	6 075	6 060	5 80
Portugal (100 esc.)	9 510	9 485	8 25
Canada ($ can. 1)	3 586	3 588	3 615
Japon (100 yens)	2 287	2 281	2 23

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13.10
Or fin (kilo en barre)	31050	30850
Or fin (en lingot)	31080	30905
Pièce française (20 fr.)	261 80	263 80
Pièce française (10 fr.)	218 50	224 90
Pièce suisse (20 fr.)	270	268 50
Union latine (20 fr.)	240 50	238 ..
Souverain	266 80	264
Pièce de 20 dollars	1244 80	1244 80
Pièce de 10 dollars	694 ..	694 80
Pièce de 5 dollars	437	..
Pièce de 50 pesos	1199 50	1198 50
Pièce de 10 florins	240 ..	239 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 15-16 octobre 1978 a été tiré à 516 007 exemplaires.

La Société des rédacteurs du « Monde » se prononce pour la reconduction du mandat de M. Jacques Fauvet

Les statuts de la S.A.R.L. *le Monde* prévoient qu'un gérant ayant atteint la limite d'âge conventionnelle peut demander la prolongation de son mandat jusqu'au 31 décembre de l'année de son soixante-huitième anniversaire. M. Hubert Beuve-Méry, fondateur du journal, en avait abandonné la direction à la fin de 1969, précisément après avoir atteint soixante-huit ans.

A la suite d'une longue période pendant laquelle la rédaction a été consultée sous diverses formes, la Société des rédacteurs s'est réunie le dimanche 15 octobre en assemblée générale et a procédé à un vote. Trois cent soixante-douze mandats ont été favorables à la reconduction, soit un peu plus de 56 %, et deux cent quatre-vingt-douze contre. Rappelons que chaque rédacteur détient quatre parts, à l'exception des quinze membres retraités et des vingt-quatre journalistes n'ayant pas deux ans d'ancienneté, qui ne disposent que de deux parts.

Les conseils d'administration de la Société des cadres et de la Société des employés du *Monde* — qui détiennent respectivement 50 et 40 parts de la S.A.R.L., alors que la Société des rédacteurs en possède 400 — se sont l'un et l'autre également prononcés pour la reconduction du mandat de M. Fauvet jusqu'à la fin de 1982. Cette reconduction sera soumise au vote de l'assemblée générale extraordinaire de la S.A.R.L. qui se tiendra en mai 1979, le même jour que l'assemblée générale ordinaire destinée à statuer sur les comptes de l'exercice 1978.

Au cours de son assemblée générale de dimanche, la Société des rédacteurs a ensuite adopté une résolution dans laquelle elle souhaite l'installation d'une équipe de direction et une réorganisation de la rédaction en chef.

Le C.N.P.F. propose de diminuer l'indemnité de chômage pour mieux traiter d'autres catégories de chômeurs

Reprise des discussions, ce lundi 16 octobre, à 17 h. 30, sur l'indemnisation du chômage et ouverture de négociations, mardi 17 octobre, sur l'aménagement annuel de la durée du travail : les syndicats et le C.N.P.F. entrent cette semaine dans le vif du sujet.

La réunion sur l'indemnisation du chômage devrait être l'avant-dernière, chacun étant décidé à clôre le débat par un accord ou par un constat d'échec, lors de la dernière rencontre, prévue le 3 novembre. Le C.N.P.F. devait présenter et confirmer, ce lundi, son projet qui consiste à transformer l'allocation supplémentaire d'attente (ASA), égale à 90 % du salaire pendant un an, en une indemnisationdégressive (90 %, 80 %, 70 % puis 60 %, après neuf mois de chômage), ce qui dégagerait une économie de 700 à 800 millions de francs. Cette somme permettrait d'améliorer les allocations spéciales (ou normales) versées aux autres chômeurs en portant leur taux (40 puis 35 % du salaire) à 50 % ; d'autres propositions patronales tendent à prolonger, dans certains cas, l'ASA au-delà d'un an et à maintenir le système de la préretraite volontaire.

Cet ensemble de mesures est conçu de telle façon qu'il n'entraîne, au total, aucun alourdissement des charges, le C.N.P.F. raisonnant à coût constant. Le désaccord risque en conséquence d'être total avec les syndicats, qui, selon différentes formules, proposent tous des améliorations coûteuses. La C.G.T., par exemple, refuse la dégressivité de l'ASA, mais accepterait son plafonnement à quatre voire trois fois le SMIC, si le montant des allocations spéciales était relevé (50 % au lieu de 35 ou 40 %) ; ce qui, compte tenu de l'augmentation de l'allocation publique (31 F au lieu de 16 F par jour) qui s'y ajouterait, garantirait aux faibles revenus une allocation totale égale à 90 % du SMIC. La C.F.D.T., elle, accepterait de limiter l'ASA sur un salaire plafonné à 3 000 F par mois, mais elle réclame que l'allocation spéciale et l'allocation publique représentent 60 % du salaire antérieur.

Les négociations sur la durée du travail qui doivent s'ouvrir mardi — après trois réunions d'experts cet été — ont, elles aussi, peu de chances d'aboutir à un accord paraphé par tous les syndicats. Le C.N.P.F. a adressé à ces derniers un document qui analyse rapidement le projet du patronat : la réglementation sur la durée quotidienne du travail serait modifiée pour aménager les horaires sur l'année et faciliter la mise en place des horaires souples ; une durée maximale quotidienne ou hebdomadaire serait maintenue et un contingent annuel d'heures supplémentaires reconnu, mais le C.N.P.F. souhaiterait que la durée légale hebdomadaire (quarante heures) soit « *mensualisée* », c'est-à-dire transformée en durée légale mensuelle (cent soixante-treize heures) ; en contrepartie, le patronat accorderait trois à cinq jours de repos compensateurs (par an) liés à la présence des salariés dans l'entreprise.

Les syndicats entendent maintenir la règle de la durée légale hebdomadaire impliquant, au-delà, un paiement en heures supplémentaires quand l'employeur propose de dépasser cet horaire ; Ils réclament surtout une réduction de la durée du travail, revendication qui, à la lettre du moins, est pour l'instant rejetée. Selon le C.N.P.F., la marge des discussions est très étroite, mais le patronat ne souhaite pas éterniser les négociations : deux à trois réunions seraient prévues, chaque partie devant alors prendre ses responsabilités sur ce qu'on appelle « une opération vérité ».

LE PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE EST ATTRIBUÉ A M. HERBERT SIMON (E.-U.)

L'Académie royale des sciences de Suède a attribué, lundi 16 octobre, le prix Nobel de sciences économiques au professeur Herbert A. Simon, de l'université Carnegie-Mellon, de Pittsburg (Etats-Unis), « *pour son travail de pionnier sur le processus de la prise de décisions au sein de l'organisation économique* ».

[Né dans le Milkwaukee le 15 juin 1916, M. Herbert Simon est diplômé de l'université de Chicago, où il fit ses premiers pas en 1936 comme assistant de recherche. M. Simon a occupé, par la suite, diverses fonctions publiques universitaires. Il est membre de nombreuses associations scientifiques américaines.]

Au Vatican

La troisième fumée noire a flotté au-dessus de la chapelle Sixtine

De notre envoyé spécial

Rome. — La troisième fumée noire à flotter au-dessus de la chapelle Sixtine ce lundi 16 octobre à midi signifie que six scrutins n'ont pas suffi pour trouver un pape. Cela confirme l'impression ressentie à la veille du conclave que les cent onze cardinaux, enfermés maintenant dans le palais apostolique depuis deux jours, sont embarrassés par la complexité de leur tâche.

La méthode pourtant si attachante de la *fumata* n'est toujours pas au point. Si la fumée était d'un noir d'ébène le dimanche à midi, le soir du même jour les cent cinquante mille personnes massées sur la place Saint-Pierre ont connu trente minutes d'émotion. A la nuit tombante, la basilique était féerique sous la lumière bleue des projecteurs, et le tuyau qui surmonte le toit de la chapelle Sixtine spécialement éclairée était le point de mire. Les gens ont apporté leurs jumelles et, pour être plus sûrs, tiennent également un transistor collé à l'oreille.

A 19 h. 35, une bouffée de fumée blanche s'échappe de la cheminée. La foule applaudit, agite des mouchoirs et pousse un ah ! de satisfaction. Puis la fumée devient noire, grise et à nouveau blanche. Le suspense dure jusqu'à 20 heures, quand Radio-Vatican confirme que la fumée est noire. Déception de la foule, beaucoup plus nombreuse cette fois que celle qui, le 26 août, avait assisté sans trop y croire à l'élection de Jean Paul Ier.

Les Romains endimanchés, venus nombreux se mêler aux touristes qui profitent d'une arrière-saison particulièrement clémente, avaient l'impression d'avoir été volés, car, le lendemain, ils reprennent le travail et ne pourront pas se libérer. Un groupe de religieuses refusent de croire qu'elles ne verront pas le pape ce soir. « *Nous l'avons vue, la fumée*, répétaient-elles. *Elle ne pouvait pas être plus blanche !* » Elles finissent par déchanter et se donnent rendez-vous pour ce lundi.

ALAIN WOODROW.

Deux exigences contradictoires

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Ce lundi 15 octobre, dans l'attente de la fumée blanche, les pronostics étaient bien déroutants. La presse italienne, connue pour son audace, affichait une prudence de serpent. Il est vrai que les ordinateurs eux-mêmes cafouillaient un peu : ayant « digéré » des données semblables, l'un (à Chicago) indiquait comme favori le cardinal Ursi, archevêque de Naples, tandis que l'autre (à Gênes) désignait le cardinal Colombo, archevêque de Milan. On prononçait avec la même insistance d'autres noms, se terminant tous par i ou par o, comme si un pape « étranger » devait être exclu encore une fois.

En se retrouvant, samedi après-midi, derrière les portes closes du palais apostolique, les cardinaux étaient partagés entre deux exigences contradictoires. D'une part, ils ne voulaient pas élire le pape trop vite : cela aurait ressemblé à un choix hâtif, une décision prise à l'avance sans le secret du conclave. Mais, d'autre part, ils n'entendaient pas s'éterniser dans la chapelle Sixtine, ne voulant faire croire ni à des difficultés ni à des tractations, alors que le précédent pape avait été élu en moins de vingt-quatre heures par un véritable plébiscite. Des millions de catholiques guettaient la fumée blanche. Le fait d'être enfermés à double tour n'empêchait pas les électeurs d'être conditionnés par cette attente : invisibles, oui, mais regardés, et avec quelle attention !

Ce conclave sera « facile et rapide », avait prédit le cardinal Confalonieri, doyen du Sacré-Collège, sans exprimer la moindre amertume pour son exclusion (à quatre-vingt-cinq ans, il a largement dépassé la nouvelle limite d'âge). La plupart des électeurs avaient fait des déclarations publiques dans le même sens. Ces propos lénifiants ne convainquaient pas tout à fait. On sentait une certaine tension, alimentée par un débat autour de la personne du cardinal Siri, archevêque de Gênes, le ténor du groupe cnservateur.

Il y avait lui-même apporté son « grain de sel » la veille de l'ouverture du conclave, en déclarant à un journal italien : « *Je suis l'un des hommes les plus calomniés qui soient.* » Mais, en haussant le ton, il brouillait un peu plus les cartes. S'il réaffirmait n'être pas « de droite », c'était pour mieux s'en prendre à la « gauche ». Décentraliser l'Eglise ? « *Je ne sais même pas ce que veut dire l'accroissement de la collégialité épiscopale* », s'exclamait le prélat dans cette interview. Jean Paul Ier ? Il réduisait son pontificat à un rappel à l'ordre en matière de doctrine, de discipline et de spiritualité, étant entendu que le discours prononcé par le pape le lendemain de son élection « *avait été rédigé par la secrétairerie d'Etat* ».

Bref, le cardinal Siri entrait en lice. Mais il semblait davantage s'exprimer en grand électeur qu'en candidat. Rassemblant sur son nom un bon paquet de voix, il était en mesure d'influencer un conclave qui cherchait non seulement un « pasteur », un bon *administrateur* et un homme ouvert aux problèmes du monde moderne, mais un pape suffisamment ferme pour défendre la doctrine et, du fait même, couper l'herbe sous le pied aux intégristes.

ROBERT SOLÉ.

Les élections municipales en Grèce

La coalition de gauche est assurée d'enlever la mairie d'Athènes

De notre correspondant

Athènes. — Les résultats du premier tour des élections municipales montrent que l'opposition confirme ses succès de 1975 et se renforce. A Athènes, M. Mikis Théodorakis a fait progresser le parti communiste de l'extérieur (pro-soviétique) de 11 % aux élections générales de novembre 1977, à 18 %. Il ne s'agit pas tout à fait d'une surprise car divers sondages lui donnaient environ 15 % des voix.

M. Georges Plytas, qui défendait les couleurs du camp gouvernemental, a obtenu 45 % des voix. Il n'a pu mordre ni sur la fraction dure de la droite, qui s'est abstenue, ni sur la frange centriste troublée par l'éclatement de l'Union démocratique du centre. Il se retrouve avec le pourcentage de voix obtenu par le parti de M. Caramanlis (Nouvelle Démocratie) aux élections générales de novembre 1977, et sa position semble bien compromise pour le second tour.

M. Dimitri Beis (soutenu par le parti socialiste Pasok), qui a obtenu un pourcentage correspondant à la somme des voix que les partis qui le soutiennent ont obtenues en novembre 1977, soit 37 %, devrait donc enlever la mairie d'Athènes et assurer à l'opposition une victoire symbolique. Pour cela, il suffirait que la plus grande partie des voix obtenues par M. Mikis Théodorakis se reportent sur lui. Ce qui paraît assuré.

En effet, le parti communiste de l'extérieur a pleinement réussi son opération. Il a recensé ses propres forces et montré qu'il gagnait régulièrement du terrain. Il s'affirme également comme la clé de toute formule pouvant conduire à l'union de la gauche. Il peut donc assurer à M. Beis une victoire dont l'éclat ne retombera pas spécialement sur le parti socialiste Pasok et, du fait du mélange des voix consécutif à la large coalition ayant soutenu M. Beis, le Pasok pourra difficilement établir s'il a progressé ou non depuis les dernières élections générales.

En dehors de la capitale où le parti au pouvoir essuie un échec, l'opposition remporte des succès à Thessalonique, Patras, Heraklion, Volo et un certain nombre d'autres villes.

MARC MARCEAU.

En Iran

LE GOUVERNEMENT ACCEPTE DE LEVER LA CENSURE SUR LA PRESSE

Téhéran est calme ce lundi matin 16 octobre, journée pour laquelle l'opposition a appelé au « *deuil national* » et à la grève générale, quarante jours après le « vendredi noir » du 8 septembre. Toutes les boutiques sont fermées dans les quartiers populaires de la capitale.

D'autre part, les journalistes iraniens ont obtenu gain de cause auprès du premier ministre, M. Charif-Emami, qui a accepté la levée de toute censure sur la presse et l'absence d'intervention directe ou indirecte des autorités dans son fonctionnement. Cette décision fait suite à la demande des journalistes qui, vendredi, avaient adressé au premier ministre un projet de déclaration prévoyant une liberté totale de la presse.

Les journalistes iraniens ont cessé, samedi, leur mouvement de grève, le premier dans l'histoire de la presse iranienne, commencé mercredi dernier.

A Meched, ville sainte de l'est du pays, deux personnes auraient été blessées, selon les sources officielles, samedi, au cours d'affrontements avec la police. Selon l'opposition, il y aurait eu quatre tués.

A Paris, on indiquait, dimanche, dans l'entourage de l'ayatollah Khomeiny, que le dirigeant chiite envisage de prolonger son séjour en France. Des pourparlers seraient engagés à cet effet avec les autorités françaises, et l'ayatollah souhaite obtenir une plus grande liberté d'action. Il n'a pas pu se rendre, dimanche, à un meeting organisé à Paris par les étudiants iraniens. — (A.F.P.)